

F. de Cheffault

Le Martyre de saint Gervais

Poème dramatique  
1670

Texte présenté, établi et annoté par  
Jinhan Tan

Mémoire de Master 2, sous la direction de  
Madame la professeure Bénédicte LOUVAT  
Faculté des Lettres de Sorbonne Université  
**2022-2023**



## Remerciements

Je dédie cette section à toutes les personnes qui m'ont aidé pendant ces années de mes études en France.

Tout d'abord, je remercie Madame Bénédicte Louvat qui a accepté avec bienveillance de diriger mes deux mémoires, me fournissant toutes sortes d'informations, d'instructions, de conseils et de méthodes, sans lesquels mes deux éditions n'auraient pas pu être achevées. Je remercie également Monsieur Pierre Pasquier qui nous a fourni une bibliographie sur le théâtre de dévotion et les résultats de ses recherches.

Je remercie le CISED (Centre d'initiatives et de services aux étudiants à Saint-Denis), organisation de bénévoles qui soutient les étudiants étrangers dans leur apprentissage du français et le suivi de leurs études. Je remercie tous les bénévoles que j'ai connus au cours de ces années, je ne peux les nommer tous, mais plus particulièrement Mr Christian Mellon, le directeur de l'association, Mme Ikram Selami, et Mr Henri Périer, Mr Jean-Claude Sauzet, Mme Françoise et Mr Jean-Lin Dalle, Mme Danielle Carrey et Mme Chantal de Labrusse, Mme Annie Dalage, Mme Claude et Mr Bruno Sterlin, Mme Silvie Barrachette, Mme Martine Gueguen, Mr Alain Hautdidier, Mr Laurent Keplin, Mr Urbain Malonda, Mme Françoise Viénot, qui relisent mes écrits et me proposent des corrections. Je remercie Mr Alain Goy, le président de l'association, et Mr Jean-Bernard Clouet qui m'aident à résoudre tous les problèmes bureautiques (du niveau « ceinture noire », comme dit Mr Goy).

Je voudrais remercier Mme Léonore Zylberberg, professeure de français langue étrangère (FLE) et de méthodologie à l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis, et son père, le docteur Paul Vaillant Zylberberg. Je remercie Mr Thomas Chauveau, responsable de la bibliothèque Ernest-Lavis à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui m'a appris à examiner l'état matériel des livres anciens. Finalement, je remercie mon camarade Mr L. V. qui a traduit en français les poèmes liminaires précédant *Le Martyre de saint Gervais*.



## Présentation

*Le Martyre de Saint-Gervais*, « poème dramatique » en cinq actes et en alexandrins, est publié à Paris chez Gaspard Meturas le 18 juin 1670. D'après la page de titre et la signature qui se trouve à la fin de l'épître dédicatoire, l'auteur s'appelle F. de Cheffault, prêtre et probablement chanoine à l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais à Paris.

La pièce traitant d'un sujet hagiographique est fondée sur l'histoire de deux saints, Gervais et Protais, frères jumeaux martyrisés au premier siècle, sous le règne de l'empereur Néron. Cette pièce a-t-elle été représentée sur scène ? Dans un théâtre professionnel, dans un établissement scolaire ou dans un lieu de culte ? Comment a-t-elle été reçue ? Pourquoi cette pièce nous est-elle inconnue alors qu'elle a fait au moins deux fois l'objet de rééditions ?

Dans le cadre d'un mémoire de Master Lettres, nous proposons une édition critique de cette œuvre théâtrale tombée dans l'oubli. *Le Martyre de Saint-Gervais* présente plusieurs particularités qui méritent d'être étudiées de près.

Premièrement, les pièces religieuses sont rares pendant cette période dite de « déclin » du genre. Après l'échec de *Théodore* de Pierre Corneille en 1646, la production du théâtre religieux se réduit sensiblement. À Paris, les théâtres professionnels ne proposent plus de pièces à sujet religieux. Pendant ce temps, les pièces romanesques et galantes règnent sur les scènes professionnelles. Il faut attendre jusqu'aux années 1680, ou précisément jusqu'à la création d'*Esther* de Jean Racine en 1689, pour constater un regain d'intérêt pour le théâtre religieux. Bien qu'il y ait une production continue de pièces religieuses, la plupart d'entre elles ne paraissent qu'en province. Donc, notre objet d'étude est une de ces rares pièces religieuses publiées à Paris pendant cette vaste période qui s'étend sur plus de quatre décennies<sup>1</sup>. Pourquoi un prêtre d'une église parisienne compose-t-il cette pièce de théâtre ? Qui est F. de Cheffault ? Pourquoi s'adresse-t-il dans l'épître au « Roy de Pologne et de Suède » ?

Deuxièmement, notre pièce a-t-elle été représentée sur scène ? Elle est écrite en français et non pas, comme la plupart des pièces religieuses « scolaires » du XVII<sup>e</sup> siècle, en latin. En outre, nous pouvons identifier tout au long de la pièce des procédés dramatiques et dramaturgiques propres aux théâtres professionnels : écrite en français, en cinq actes et en alexandrins, notre pièce présente aussi une scène de « déguisement », une scène de monologue en stances – procédé cornélien abondamment imité par les dramaturges du siècle –, et même quelques vers portant un accent racinien. Par ailleurs, F. de Cheffault déclare dans la « Préface » qu'il respecte rigoureusement les règles du théâtre français : les trois unités – de temps, de lieu et d'action –, le principe de la

<sup>1</sup> Une période de « déclin » entre *Théodore* et *Esther* est constatée et est confirmée presque incontestablement par Lancaster, K. Loukovitch et C. Mazouer. Sauf que chacun applique sa propre division temporelle. Lancaster étudie des pièces religieuses des amateurs dans le troisième tome de son ouvrage *A History of French Dramatic Literature in The seventeenth Century* (Baltimore, 4 tomes, New York, Gordian Press, 1932/1966) – qu'il nomme « la période de Molière », entre 1652 et 1672. Il recense un total de vingt-quatre pièces religieuses au cours de cette période. Kosta Loukovitch dans son ouvrage *L'Évolution de la tragédie religieuse classique en France* (Genève, Slatkine Reprints, 1977), ne subdivise pas cette période dite « déclin » ; elle s'étend donc de 1646 (*Théodore*) à 1689 (*Esther*), embrassant plus de quatre décennies. Il recense et étudie une cinquantaine de pièces religieuses de cette période. Quant à Charles Mazouer, il recense et étudie dans son ouvrage *Le Théâtre français de l'âge classique*, (Paris, Honoré Champion, 2010) une quarantaine de pièces produites en trois décennies, entre 1650 et 1680.

## II

vraisemblance, les énoncés propres à chaque personnage en fonction de son statut social et même la règle de la liaison des scènes. Si F. de Cheffault manifeste tant de soucis concernant les règles dramatiques, la pièce n'aurait-elle pas été représentée dans un théâtre professionnel ? Sinon, serait-ce dans un couvent ou un collège ? Pourquoi donne-t-il à sa pièce le titre générique de « poème dramatique » et non pas de « tragédie » ou « tragédie chrétienne » ? De plus, pourquoi justifie-t-il par une longue préface que sa pièce respecte bien ces règles ? À qui s'adressent ces justifications ? Aux lecteurs ou aux spectateurs ?

Troisièmement, comme nous l'avons mentionné plus haut, la pièce publiée en 1670 a été rééditée au moins deux fois. D'après les recherches d'Alain Riffaud<sup>2</sup>, nous trouvons une deuxième édition de la pièce publiée en 1685, quinze ans après la première publication, également à Paris, chez A. Riffié. Puis, quatre décennies plus tard, en 1728, une troisième édition, sous forme de recueil factice, paraît à Caen, chez Jacques Godes. Qui dit réédition dit aussi une bonne réception. Si *Le Martyre de saint Gervais* attirait et avait un public (demande) depuis sa première publication en 1670 jusqu'à au moins un demi-siècle plus tard, et que les libraires ont répondu à ces demandes par les rééditions (offre), pourquoi cette pièce est-elle depuis longtemps considérée comme négligeable ?

Notre présentation est composée de trois sections principales. Dans la première section « Auteur et contexte historique de la composition de notre pièce », nous mènerons une enquête sur l'identité de l'auteur F. de Cheffault et sur la genèse de cette pièce. Nous tenterons de rechercher et de proposer quelques hypothèses sur les éléments mystérieux tels son rapport avec l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais et les œuvres picturales qui y sont présentes, le dédicataire « le Roy de Pologne et de Suède », une représentation possible et une probable fonction pratique de notre pièce imprimée.

Dans la deuxième section « Étude de la pièce », nous proposerons d'abord un rappel de la trame de l'histoire, puis nous proposerons ses sources possibles. Nous étudierons aussi sa conception dans son aspect dramatique et celle des personnages, ainsi que les influences possibles d'autres dramaturges.

La troisième section « Note sur la présente édition » est constituée de deux sous-sections : la première contient les descriptions des trois éditions de notre pièce et celles des différents exemplaires. La seconde contient une liste des coquilles (de l'édition originale) relevées et corrigées, une liste de corrections concernant la ponctuation, une liste de corrections concernant les fautes d'impression qui se trouvent dans les paratextes ainsi qu'un glossaire.

---

<sup>2</sup> Alain Riffaud, *Répertoire du théâtre français imprimé, 1630-1660*, Genève, Droz, 2009, et son « Répertoire du théâtre français imprimé au XVIIe siècle » en ligne. <http://repertoiretheatreimprime.yale.edu/>

## *Auteur et contexte historique de la composition de notre pièce*

### **L'auteur**

Nous n'avons que peu d'informations sur notre auteur. D'après la page de titre de notre pièce et la signature qui se trouve à la fin de l'épître dédicatoire, nous savons qu'il s'appelle F. de Cheffault, prêtre et « C<sup>3</sup> » de l'église de Saint-Gervais-et-Saint-Protais à Paris, au moins en 1670, l'année de la publication de son (probablement la seule) œuvre théâtrale.

Lancaster propose une hypothèse sur le « C. » comme la fonction « chanoine<sup>4</sup> ». Kosta Loukovitch, s'appuyant sur une note de Lacroix, considère la lettre « F » dans « F. de Cheffault » comme un prénom, François<sup>5</sup>.

Dans son étude *Saint-Gervais. Histoire de la paroisse d'après de nombreux documents inédits*, Louis Brochard a trouvé et décrit un document officiel : « la répartition, fixée par l'Assemblée du Clergé, de la subvention volontaire<sup>6</sup> », qui « désigne nommément chacun de ces ecclésiastiques et le montant de leur cotisation, proportionnée assurément à leurs revenus ou à leurs ressources<sup>7</sup>. »

D'après la description de Louis Brochard, il y a une liste de noms avec pour chacun un ou plusieurs titres suivis d'un chiffre qui est la somme de la taxation de chacun. Sur cette longue liste qui contient plus d'une centaine de noms, trente-sept sont désignés comme « prêtres habitués » dont le chiffre de la taxation se situe entre sept et dix-huit livres. Un « François de Cheffault » y apparaît, avec la taxation de douze livres cinq sols<sup>8</sup>.

Néanmoins, n'ayant pas la liste entière et davantage de chiffres pour faire un calcul, nous n'avons pas pu comparer et identifier où se situe ce chiffre exactement par rapport aux autres. Douze livres cinq sols nous semblent être une rémunération relativement faible à l'époque, ce qui refléterait la condition matérielle de ce François de Cheffault.

Dans un autre passage sur la « Condition sociale du clergé », Louis Brochard a pu, avec d'autres documents des archives, identifier davantage cette personne.

François de Cheffault n'était que prêtre habitué sans autre emploi à la paroisse, mais il se paraît du titre d'aumônier de son Altesse royale la duchesse d'Orléans. C'est du moins ce que nous apprend l'inventaire de ses biens dressé après décès. Ce même inventaire nous fait connaître une parenté nombreuse mais modeste : des tailleurs d'habits, des tabletiers. Son intérieur est confortable, cependant il ne s'y trouve pas trace de bibliothèque dans

3 Sur la page de titre est figuré « C. ». Nous trouvons aussi l'indication de « ch. » situant à la fin de l'épître. Voir p. 4.

4 Henry Carrington Lancaster, *A History of French Dramatic Literature in The seventeenth Century*, Baltimore, part III « The Period of Molière 1652-1672 », vol. I, New York, Gordian Press, 1932 (1966), p. 405 : « The only play that concerns a saint who is supposed to have lived as early as the reign of Nero is LE MARTYRE DE SAINT GERVAIS by F. de Cheffault, "ch. [chanoin?] de S. Gervais," »

5 Kosta Loukovitch, *L'Évolution de la tragédie religieuse classique en France*, Genève, Slatkine Reprints, 1977, p. 408-409. Concernant la « note de Lacroix » qu'il indique dans une note de bas de page, il s'agit de l'ouvrage de Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, Paris, 1843, II, p. 16.

6 Louis Brochard, *Saint-Gervais. Histoire de la paroisse d'après de nombreux documents inédits*, p. 227

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*, p. 228.

## IV

l'appartement qu'il habitait rue des Barres (au n° 15 actuel). Par son testament olographe qui fut rédigé le 26 janvier 1704, dix ans avant sa mort, avec un pressant souci d'équité il distribue à ses nombreux parents des legs de 500 à 600 livres. L'exécuteur testamentaire sera cette fois encore son « très digne pasteur » François II Feu, qu'il prie de faire toute diligence dans la délivrance de ses libéralités<sup>9</sup>.

Si tous ces éléments factuels qu'a trouvés Louis Brochard sur François de Cheffault concernent bien notre auteur, nous pourrions tirer de ce passage au moins deux informations. Premièrement, nous pouvons déduire un élément de la date de son décès : 1714, quarante-quatre ans après la publication de son œuvre *Le Martyre de saint Gervais*. Aurait-il eu une vingtaine ou une trentaine d'années lorsqu'il composa et publia sa pièce de théâtre ? Si nous tenons compte d'un autre élément qu'a apporté Louis Brochard dans son article « Propos de méthode sur une liste paroissiale de curés », prétendant que François de Cheffault aurait vécu jusqu'à l'âge avancé<sup>10</sup>, nous pourrions même imaginer que notre auteur aurait eu une quarantaine ou une cinquantaine d'années en 1670. Deuxièmement, comme le reflète ce testament, François de Cheffault aurait vécu dans une condition aisée. Par ailleurs, si ce que relate Louis Brochard concerne bien notre auteur, François de Cheffault aurait entretenu de bonnes relations avec des personnes illustres, dont François II Feu, le curé de l'église Saint-Gervais, ou encore « son Altesse royale la duchesse d'Orléans<sup>11</sup> ».

A part ces études de Louis Brochard, qui est lui-même chanoine de l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais, nous n'avons pas trouvé d'autre ouvrage ni article qui étudie de près la vie paroissiale de l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais de cette époque en particulier. Nous n'avons pas trouvé non plus d'autre étude qui mentionne le nom de François de Cheffault. Qui était exactement notre auteur François de Cheffault ? Avait-il composé d'autres œuvres poétiques ou théâtrales ? Si oui, serait-ce avant ou après *Le Martyre de saint Gervais* ? Finalement, nous connaissons toujours très peu notre auteur.

### **La genèse du *Martyre de saint Gervais* et le contexte historique**

#### ***a. L'église Saint-Gervais : une église prestigieuse et l'apparition des œuvres iconographiques représentant saint Gervais et saint Protais dans les années 1650-1660***

Rappelons-nous que l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais était l'une des églises parisiennes les plus prestigieuses. Germain Brice dans son ouvrage *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris* la décrit ainsi :

L'Église de St. Gervais [...] est une des plus anciennes Paroisses de Paris, comme il se voit dans l'Histoire de saint Germain Evêque de cette Ville, qui vivoit en 578. en faveur duquel il s'y fit un miracle, à ce que rapporte Fortunatus Evêque de Poitiers, dans son Histoire. Le corps de cette Eglise est fort bien bâti selon le goût gotique, avec des Voutes tout-à-fait élevées, & des Chapelles tout autour. Dans une qui est sous la croisée à main gauche, on pourra voir quelques peintures, de la maniere de le Sueur, qui étoit un des

<sup>9</sup> Louis Brochard, *op. cit.*, p. 285.

<sup>10</sup> Louis Brochard, « Propos de méthode sur une liste paroissiale de curés », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 32, n°121, 1946, p. 309-312. Le texte est numérisé et accessible sur le site « Persée ». <http://persees.fr/>

<sup>11</sup> Il s'agit probablement de « Madame », Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde épouse de « Monsieur ».



plus excellens Peintres de ce siecle après le fameux Poussin, & duquel on aura sujet de parler plus amplement. Les grissailles de vitres qui representent le Martyre de saint Gervais & le Tableau de l'Autel sont de lui. Les Tapisseries que l'on expose les grandes Fêtes, sont très-bien travaillées : les Originaux sont dans la Nef, qui ont été peints par le même le Sueur, & par Champagne. Elles representent l'Histoire de St. Gervais & de St. Protais, & la maniere dont leurs Corps Sts. Furent trouvez à Milan, par les prieres de saint Ambroise, qui en fait mention dans ses Epitres<sup>12</sup>.

Ce passage décrit l'église non seulement de l'extérieur, par sa structure architecturale, mais aussi de l'intérieur. Nous remarquons la mention de quelques œuvres d'arts qui ornent l'intérieur de l'église. Ces œuvres représentant saint Gervais et saint Protais sont commandées aux célèbres peintres dont deux noms illustres sont cités : Eustache Le Sueur et Philippe de Champaigne (ou son neveu Jean-Baptiste de Champaigne). Ils sont par ailleurs membres de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture.

Dans son article : « Le Martyre et le triomphe des saints Gervais et Protais à l'église Saint-Gervais de Paris<sup>13</sup> », Charles Bouvet précise, en reprenant un élément rapporté par Clément de Ris :

[...] ce serait en 1645 que « la Fabrique de la paroisse de Saint-Gervais, à Paris, voulant avoir six tapisseries à exposer le jour de la fête patronale de l'église (19 juin), s'adressa, pour en faire les cartons, aux trois artistes dont la réputation garantissait le mieux le talent<sup>14</sup>. »

C. Bouvet recense et étudie dans ce même article les six œuvres concernées, qui sont :

- Eustache Le Sueur, *Saint Gervais et saint Protais amenés devant Astasius*, vers 1652
- Eustache Le Sueur et Thomas Goussé, *La Flagellation de saint Gervais*, 1654-1655
- Sébastien Bourdon, *La Décollation de saint Protais*, 1655
- Philippe de Champaigne, *Saint Gervais et saint Protais apparaissant à saint Ambroise*, 1656-1660
- Jean-Baptiste de Champaigne, *L'Invention des reliques de saint Gervais et de saint Protais*, 1656-1660
- Jean-Baptiste de Champaigne, *Translation des corps de saint Gervais et saint Protais*<sup>15</sup>, 1661

André Félibien, l'historiographe de Louis XIV a noté et loué dans ses *Entretiens* l'œuvre de Le Sueur qui se trouve dans l'église, en mentionnant une autre œuvre inachevée :

12 Germain Brice, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, La Haye, Abraham Arondeus, 1685, t. I p. 129-131 « La rue Saint-Antoine, l'Église de Saint-Gervais ».

13 Charles Bouvet, « Le Martyre et le triomphe des saints Gervais et Protais à l'église Saint-Gervais de Paris », Paris, Edouard Champion, 1913. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien* 1913, n° de mars-avril.) p. 1.

14 Charles Bouvet, art. cit., p. 1. Il indique dans une note de bas de page qu'il s'agit d'une information provenant de l'ouvrage de Clément de Ris, *Musées de province*, Paris, 1872, p. 226.

15 Nous trouvons aussi les conditions matérielles de ces œuvres détaillées dans *Les Couleurs du Ciel*. Suivant l'ordre que nous avons cité les six œuvres, voici leur état : (1) huile sur toile, 357 x 684 cm, Paris, musée du Louvre, inv. 8019. (2) huile sur toile, 362 x 685 cm, Lyon, musée des Beaux-Arts, inv. A. 193. (3) huile sur toile, 365 x 680 cm, Arras, musée des Beaux-Arts, inv. 2808 (4) laine et soie, 490 x 757 cm, Paris, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, inv. PPO03778. (5) laine et soie, 496 x 742 cm, Paris, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, inv. PPO03779 (6) huile sur toile, 363 x 681 cm. Paris, musée du Louvre, inv. 1131.

En 1651, il [Le Sueur] peignit pour les Religieux de Marmoustier deux Tableaux de l'histoire de Saint Martin. Il fit aussi dans le mesme temps quelques ouvrages dans une Chapelle de l'Église de Saint Gervais à Paris, aux Carmelites du Convent, & en plusieurs autres lieux. Mais ce qu'il a peint de plus considerable sur la fin de sa vie sont les bains de M. le Président de Torigny dans sa maison de l'Isle Notre Dame, & un grand Tableau pour servir de Patron à une tenture de tapisserie que la Paroisse de Saint Gervais vouloit faire faire pour représenter l'histoire & le martyre de Saint Gervais & de Saint Protas. Il avoit mesme commencé un second Tableau du mesme sujet : mais n'ayant pu l'achever, il a esté fini par Thomas Gousse son élève & son beaufre<sup>16</sup>.

Ces œuvres représentant différents moments de la vie et de la légende des deux saints sont destinées à être exposées dans l'église. Selon *Les couleurs du ciel : Peintures des églises de Paris au XVIIe siècle*<sup>17</sup>, les œuvres picturales (ici, les tapisseries) exposées dans l'église lors des jours de fêtes sont plus qu'un simple décor :

L'usage de tapisseries, tendues dans la nef ou à la croisée du transept lors des grandes fêtes est certes un reliquat du cérémonial de la Renaissance ; mais ce dernier est à présent strictement réglementé par l'assemblée des marguilliers, supervisée par le curé. Les tentures tissées ne sont plus un décor, destiné à rehausser le faste de l'église : en étant déroulées de manière symbolique à dates fixes, elle deviennent le support d'un enseignement pour tous les fidèles. Elles permettent aussi de mieux encadrer le culte des saints<sup>18</sup>.

Il prend ensuite le cas de l'église Saint-Gervais comme exemple, en précisant les dates des commandes et les trois peintres concernés :

C'est le cas à Saint-Gervais, où la fabrique commande en 1653 à Eustache Le Sueur, puis à Sébastien Bourdon en 1655 et à Philippe de Champaigne en 1657 des cartons de tapisserie peints, représentant l'histoire des saints dédicataires de l'église : Gervais et Protas<sup>19</sup>.

Plus loin, en se fondant sur les documents d'Alain Mérot<sup>20</sup>, il souligne aussi que ces commandes ont été faites par des personnes intéressées telles que des curés, des donateurs, ou des marguilliers des paroisses. Kazerouni parvient à reconstituer le contexte des six commandes : « Ainsi, en 1651, ce sont les marguilliers de la paroisse de Saint-Gervais qui initièrent le projet de tissage d'une luxueuse tapisserie sur l'histoire de Saint-Gervais et de Saint-Protas<sup>21</sup>, [...] » Puis, dans la section où il étudie ces œuvres picturales consacrées à saint Gervais et à saint Protas, il précise les dates exactes et les personnes concernées :

16 André Félibien, *Entretiens sur la vie et sur les œuvres des plus excellents peintres anciens et modernes*, Paris, Pierre Le Petit, 1666, t. V, p. 41

17 *Les couleurs du ciel, peintures des églises de Paris au XVIIe siècle*, [textes de Guillaume Kazerouni, Daniel Imbert, Emmanuelle Federspiel, et al.], Paris, Paris musées, 2012.

18 *Ibid*, p. 37.

19 *Les couleurs du ciel. op. cit.*, p. 37.

20 Alain Mérot a étudié l'histoire de l'église Saint-Gervais. Kazerouni a cité dans la même page un fragment du document que Alain Mérot a trouvé dans son article « Les paroisses parisiennes et les peintres dans la première moitié du XVIIe siècle. Le rôle des fabriques », dans *L'Âge d'or du mécénat (1598-1661)* ; Actes du colloque international (1983), Paris 1985, p. 183-190. Voici le fragment du document cité : « par les charités des paroissiens et les soins des précédents marguilliers, l'église de Saint-Gervais, par la suite de plusieurs siècles, avoit esté construite dans la magnificence et dans l'ordre qui se voit à présent, que les parementz y avoient esté adjoutés plus beaux qu'en aucune aultre église de cette ville, que par la dilligence de messieurs les marguilliers de présent en charge avoit esté fait une nouvelle décoration pour l'entrée du chœur et croisée de ladite église en telle sorte qu'il ne reste rien à désirer pour l'entier parfaict ornement qu'une tapysserie dans le cœur qui puisse correspondre à la disposition des lieux. »

21 *Les Couleurs du Ciel*, p. 46-47.

C'est en novembre 1651 que les marguilliers de Saint-Gervais – Saint-Protais décident de commander, pour « parfaire l'ornement » de l'église, une tenture de six pièces illustrant l'histoire de leurs saints patrons. Le chœur de l'édifice avait fait l'objet de travaux d'embellissement dont les précieuses tapisseries allaient marquer l'achèvement et le point d'orgue. Pour réaliser les cartons, la paroisse fait appel à l'un des peintres les plus renommés du temps, Eustache Le Sueur. [...] Deux marchés concernant les peintures et les tapisseries sont passés les 21 et 24 mars 1652. Ces documents soulignent l'ampleur exceptionnelle de cette commande en des temps rendus difficiles par la Fronde. L'exécution en est confiée, pour l'importante somme de 18 000 livres, au célèbre lissier Girard Laurant, tapissier du roi et dont la manufacture était installée au Louvre. Les sujets sont choisis par le curé de la paroisse, Charles-François Talon, et évoquent des épisodes du martyre et de la découverte des reliques de Gervais et de Protais. Ces deux frères jumeaux avaient été martyrisés et mis à mort à Milan au I<sup>er</sup> siècle après avoir refusé de sacrifier aux idoles<sup>22</sup>.

Ces documents historiques concernant l'église Saint-Gervais et les projets artistiques révèlent que l'église et la paroisse avait des ressources importantes. Ils ont pu commander des œuvres aux célèbres peintres de l'Académie avec des sommes astronomiques pour « parer » l'église. Par ailleurs, nous avons vu que le curé de l'église Charles-François Talon a pu choisir les sujets à représenter dans les œuvres. Toutes ces informations nous incitent à penser qu'il y aurait pu avoir un mouvement artistique lancé par l'église pour promouvoir un culte de certains saints. Si c'était le cas, notre pièce parue quelques années plus tard que ces œuvres picturales avait-elle un lien avec ce mouvement ?

### ***b. Une œuvre commandée à l'exemple de saint Eustache dans les années 1630 ?***

Notre pièce publiée en 1670, légèrement postérieure à ces œuvres picturales, est-elle aussi le fruit d'une commande ?

L'article de Pierre Pasquier « Baro et la comédie de dévotion : de l'innovation à la tradition<sup>23</sup> ? » montre un événement particulier qui a eu lieu à Paris dans les années 1630 : il y a eu une série de commandes d'œuvres d'art autour du sujet de saint Eustache, visant à promouvoir le culte du saint patron saint Eustache. Citons le passage :

Il faut se reporter ici au contexte ecclésial parisien et à un événement marquant de la fin des années 1630 : l'achèvement de la reconstruction de l'église Saint-Eustache. [...] Entreprise en 1532, les travaux durèrent plus d'un siècle et ne se terminèrent qu'en 1640. La nouvelle église fut consacrée avant l'achèvement de l'entreprise, le 26 avril 1637, par l'archevêque de Paris, Jean François de Gondi. [...] Des bienfaiteurs de la paroisse, et peut-être même des membres de son clergé, commandèrent à des artistes des œuvres susceptibles de promouvoir le culte de son saint patron. Ainsi Bullion, alors surintendant des finances, commanda en 1634 à Simon Vouet un diptyque destiné à orner le maître-autel de la nouvelle église. D'autres commanditaires invitèrent Nicolas de Rye à écrire un roman hagiographique, incitèrent un certain Saint-Michel à traduire la *Vita* de Manzini en 1647 et La vie admirable de saint Eustache en 1637<sup>24</sup>. [...]

<sup>22</sup> *Ibid*, p. 240.

<sup>23</sup> Pierre Pasquier, « Baro et la comédie de dévotion : de l'innovation à la tradition ? », dans *Balthasar Baro, études réunies et présentées par Bénédicte Louvat-Molozay et Pierre Pasquier, La Licorne* n°132, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 149-167.

<sup>24</sup> Pierre Pasquier, art. cit., p. 164-165.

Ainsi il pose son hypothèse : la reine Anne d'Autriche aurait pu commander, elle aussi, une œuvre théâtrale au dramaturge Balthasar Baro :

Dans un tel contexte, on imagine aisément que la Reine ait pu, pour sa part, commander à Baro une pièce sur saint Eustache. Ainsi reconsidéré, le *Saint Eustache martyr* n'apparaît plus comme une pièce de dévotion parmi d'autres, comparable à *Polyeucte* ou au *Martyre de sainte Catherine*. La pièce de Baro devient l'une des très rares pièces parisiennes qui aient été commandées et conçues pour s'inscrire dans un projet dévotionnel précis : la promotion du culte d'un saint local dans l'église qui lui est dédiée<sup>25</sup>.

Bien que *Le Martyre de saint Gervais*, publié en 1670, présente un écart temporel avec les œuvres picturales commandées dans les années 1650-1660, cet exemple d'un « cycle » consacré à saint Eustache nous incite à penser que notre pièce serait peut-être née dans une circonstance similaire. Sans doute selon cette même logique, Charles Bouvet cite une hypothèse d'une commande royale :

« Si l'on en croit Diderot, dit M. Lenfant, ces tapisseries auraient été données à l'église Saint-Gervais par Marie de Médicis, mais il se trompe probablement puisque cette reine est morte en 1642 et qu'il est établi qu'à cette époque, un des tableaux d'après lesquels elles ont été tissées n'était pas commencé. D'autre part, les fabriciens de l'église croient qu'elles lui ont été données par Madame de Maintenon. Pour concilier ces deux versions, il faudrait admettre que pour exécuter un vœu de sa mère, Louis XIII les a commandées, qu'elles ont été tissées de 1645 à 1650, que leur destination a été perdue de vue pendant les premières années du règne de Louis XIV qui ne s'en est souvenu que lorsqu'elle lui a été rappelée par sa dernière et superstitieuse maîtresse. Mais nous ne possédons aucun document de nature à démontrer le bien fondé de cette hypothèse<sup>26</sup>. »

Ainsi nous pourrions croire que notre pièce serait une commande royale. Or, aucun élément ne vient soutenir cette hypothèse séduisante.

### c. « *Roy de Pologne et de Suède* » ? *Un dédicataire mystérieux.*

Si l'hypothèse d'une œuvre commandée visant à promouvoir le culte d'un saint est plutôt fragile, le dédicataire indiquerait-il quelque motivation de notre auteur à composer cette pièce ? D'après l'épître dédicatoire, nous savons que F. de Cheffault compose cette pièce et l'offre au « Roi de Pologne et de Suède ». Intéressons-nous à ce dédicataire.

Une première difficulté nous apparaît immédiatement : en 1670, la Suède et la Pologne ont chacune leur propre roi, un « roi de Pologne et de Suède » existait-il vraiment ? Ou s'agissait-il l'un de ces deux rois ?

25 *Ibid.* Concernant la commande royale et la pièce de Baro, nous renvoyons aussi à l'« Introduction » de *Saint Eustache Martyre* rédigée également par Pierre Pasquier, dans *Balthasar Baro, Théâtre complet*, Tome 1, éd. Pierre Escudé, Pierre Pasquier, Anne Teulade et Noémie Courtès, Paris, Classique Garnier, 2014, p. 145-180.

26 Charles Bouvet, art. cit., p. 10. Il s'agit d'une hypothèse provenant d'un autre ouvrage, *Inventaire des œuvres d'Art appartenant à la Ville de Paris. Inventaire des tapisseries*, t. 2, p. 378. À la suite de cette citation, Charles Bouvet déclare qu'il est aussi favorable à l'hypothèse d'une commande royale : « Malgré l'opinion de M. Lenfant nous nous rangerons plutôt à l'idée que ce fut Marie de Médicis qui, avant 1642, date de sa mort, aurait fait ce présent royal à l'église dont Louis XIII, son fils, avait posé la première pierre du portail en 1616. »

Pendant les années 1660-1697, la Suède était sous le règne du roi Charles XI<sup>27</sup>. Lancaster le considère comme le dédicataire de notre auteur. En étudiant l'ensemble des pièces religieuses (des années 1652-1672), il remarque que quelques unes sont dédiées à des personnes illustres dont « the King of Sweden, the Duchess of Croy, one of Mazarin's nieces<sup>28</sup> [...] » Plus loin, dans la section consacrée à une étude cette pièce, Lancaster note que le dédicataire « the King of Poland and Sweden, which must mean Charles XI<sup>29</sup>, ».

Rappelons brièvement le contexte : Charles X Gustave, le père de Charles XI, était mort subitement en 1660. Dès lors, la Suède était sous la régence de la veuve de Charles X, la mère de Charles XI. Il faut attendre jusqu'à la majorité du roi en 1672 pour que commence effectivement le règne personnel du jeune roi. Ce dernier étant né en 1655, n'avait que quinze ans lors de la publication de notre pièce qui lui est dédiée. Lisait-il le français ? Appréciait-il le théâtre français ? Nous n'en avons aucune idée.

Pourquoi notre auteur s'adressait-il à ce roi ? Nous n'avons trouvé aucun lien direct ou indirect entre le théâtre, un prêtre d'une église parisienne et la famille royale suédoise. Un élément pourrait tisser un lien possible entre eux : la Suède était l'alliée de la France dans la Guerre de Hollande en 1672<sup>30</sup>. Nous pourrions imaginer que F. de Cheffault, probablement sous l'ordre de quelque personnage politique, composa et offrit sa pièce à ce roi en signe d'amitié entre la France et la Suède. Mais nous n'avons aucune preuve pour justifier cette hypothèse. De plus, il nous semble étrange qu'un prêtre français compose une pièce de dévotion et l'offre à un jeune roi suédois, très probablement protestant, et qui ne lisait probablement pas français.

Une autre question se pose : pourquoi le destinataire de F. de Cheffault n'était pas simplement « Roi de Suède » ou « Roi de Pologne » mais « Roy de Pologne et de Suède », alors que la Pologne n'était pas le territoire de la Suède, et qu'elle avait son propre roi venant d'être élu en 1669, Michel Wisniowiecki<sup>31</sup>. S'il s'adressait non pas au roi de Suède Charles XI mais plutôt à ce roi de Pologne, pourquoi n'écrivait-il pas simplement « Roi de Pologne » ?

L'identité de ces deux rois, nous semble-t-il, ne correspond pas au destinataire de F. de Cheffault : « Roy de Pologne et de Suède ». Ils ne seraient très probablement pas la personne à qui est dédiée *Le Martyre de saint Gervais*. Cette impasse nous incite à chercher une autre personne possible qui correspond à ce titre.

En remontant le fil de l'Histoire, nous avons trouvé une personne qui pourrait être le dédicataire « Roi de Pologne et de Suède ». Il s'agit de Jean Casimir Vasa, le prédécesseur du roi de Pologne Michel Wisniowiecki.

<sup>27</sup> Concernant la situation politique suédoise à cette époque, nous renvoyons à l'ouvrage d'Eric Schnakenbourg et de Jean-Marie Maillefer, *Le Scandinavie à l'époque moderne (fin XV<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin, 2010, chapitre 6 « État et politique en Scandinavie au XVII<sup>e</sup> siècle », p. 109-128.

<sup>28</sup> Lancaster, *op. cit.*, p. 400.

<sup>29</sup> Lancaster, *op. cit.*, p. 405, note de bas de page.

<sup>30</sup> Concernant la Guerre de Hollande, nous renvoyons au *Dictionnaire Louis XIV*, dir. Lucien Bely, Paris, Robert Laffont, 2015.

<sup>31</sup> Michel Wisniowiecki fut couronné à Krakovie le 20 septembre 1669. Concernant cette personne et le contexte politique de la Pologne à cette époque, nous renvoyons à l'ouvrage de Leonard Chodzko, *Histoire de Pologne*, dans *Histoire de la guerre d'Orient*, 7<sup>e</sup> série, Paris, G. Barba, 1855, ch. XIX, p. 57-58.

Jean Casimir Vasa était le roi de Pologne pendant les années 1648-1668<sup>32</sup>. Descendant de la famille royale suédoise, la maison de Vasa, il conservait effectivement son titre de « Roi de Suède » pendant les années 1650. C'est seulement après 1660, suite à la mort de Charles X Gustave et la signature de la paix à Oliva le 23 avril 1660 que Jean Casimir Vasa « renonce à ses prétentions au trône de Suède et reconnaît la souveraineté suédoise sur l'Estonie et la Livonie<sup>33</sup>. ». Rappelons-nous aussi que Jean Casimir Vasa a épousé Marie de Gonzague, issue de l'illustre famille Gonzague, sœur de la fameuse « Princesse palatine » Anne de Gonzague de Clèves<sup>34</sup> dont Bossuet a prononcé l'oraison funèbre<sup>35</sup>. Si nous prenons en compte l'ouvrage de Raoul Toscan *La Merveilleuse Histoire des Ducs de Nevers. Marie de Gonzague, princesse nivernaise et reine de Pologne*<sup>36</sup>, Jean Casimir Vasa, pieux, aurait été cardinal avant d'être élu comme roi de Pologne. Puis, il a renoncé à son statut de cardinal pour épouser Marie de Gonzague et devint roi de Pologne. D'après la relation de Toscan, Marie de Gonzague est morte en 1667, il semble que Jean Casimir Vasa fut affecté par sa mort : « D'un naturel mobile et sensitif, l'affliction de Jean Casimir à la mort de sa femme se manifesta bruyamment. » Il abdiqua l'année suivante en 1668. Toscan rappelle aussi que cet événement semble avoir quelque lien avec la politique diplomatique de Louis XIV<sup>37</sup>.

Nous savons également que, après son abdication, il est parti pour la France. Ses brefs séjours en France – brefs car il est décédé trois ans plus tard, en 1672 – sont étayés par quelques documents officiels et des récits. Nous avons trouvé deux sources principales du XVIII<sup>e</sup> siècle : *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, de

32 Nous renvoyons au même ouvrage d'Eric Schnakenbourg et de Jean-Marie Maillefer, cité dans la note précédente. ch. 5 « L'Entrée dans la grande histoire européenne, 1617-1660 », p. 91-108 ; en particulier la page 106 qui fournit un peu plus d'informations sur Jean Casimir Vasa.

33 Le fait qu'il conserva son titre « roi de Suède » pendant qu'il régnait en Pologne était une menace pour le roi de Suède Charles X Gustave qui était au pouvoir : « Bien que la Suède soit la première puissance du Nord, Charles X Gustave réalise au moment de son avènement en 1654, les dangers pèsent sur sa couronne et son royaume : le roi de Pologne Jean Casimir Vasa (1648-1668) n'a pas renoncé au trône de Suède ; [...] » (*Le Scandinavie à l'époque moderne* l'explique brièvement, p. 106)

34 Concernant la vie de Jean Casimir Vasa et son épouse Marie de Gonzague, nous renvoyons à deux ouvrages : l'un, du XX<sup>e</sup> siècle, de Raoul Toscan, *La Merveilleuse Histoire des Ducs de Nevers. Marie de Gonzague, princesse nivernaise et reine de Pologne*, Paris, La Revue du centre, 1930 ; l'autre, de Jacques Bouillart au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, Grégoire Dupuis, 1724.

35 Bossuet, *Cœuvres*, éd. l'abbé Velat et Yvonne Champailier, Bibliothèque de la Pléiade, Paris Gallimard, 1961, p. 135-161.

36 Raoul Toscan, *La Merveilleuse Histoire des Ducs de Nevers. Marie de Gonzague, princesse nivernaise et reine de Pologne*, Paris, La Revue du centre, 1930. Toscan a déclaré dans une note que son ouvrage n'est pas tout à fait un document historique, p. 191 : « Mon ouvrage étant écrit sans prétention, j'ai donc, plus qu'à des documents d'archives, fait appel aux récits, à la correspondance et aux mémoires du temps. J'ai même indiqué quelques romans qui, par la nationalité de leur auteur ou l'époque à laquelle ils furent écrits, ont su ressusciter pour moi une atmosphère ou des états d'âme caractéristiques. »

37 Toscan, *op. cit.*, p. 177-178 : « La question n'arrivant pas à se régler, Louis XIV, impatienté, pensa que le moyen d'en finir était de reprendre le projet de l'abdication de Jean Casimir, et, cette abdication consentie, soutenir la candidature au trône de Pologne du vieux duc de Neubourg. Parbleu, le roi Jean y était tout prêt et il ne discuta que des avantages qu'on lui ferait. Le 4 mars 1668, un traité secret fut signé à Varsovie entre Jean Casimir, l'évêque de Béziers et le baron de Gises, plénipotentiaire du duc de Neubourg [...] ». Par ailleurs, parmi les candidats pour l'élection du prochain roi, il y avait le duc d'Enghien, fils du Grand Condé, proche de Louis XIV. Mais nous n'avons pas davantage d'information pour affirmer le lien entre l'abdication de Jean Casimir Vasa et Louis XIV.

Jacques Bouillart<sup>38</sup> et un court passage relaté par Voltaire dans son grand ouvrage, *Le Siècle de Louis XIV*.

Dans *Le Siècle de Louis XIV*, Voltaire a relaté ce passage :

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. (1668) Jean-Casimir, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société, et qui aimait les lettres. Il avait été jésuite et cardinal avant d'être roi ; et dégoûté également de la royauté et de l'Église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en sage, et ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté<sup>39</sup>

Nous pouvons en tirer plusieurs informations : premièrement, Jean Casimir Vasa, bien que descendant suédois et roi de Pologne, était probablement catholique et non pas protestant. C'est probablement pour cette raison que Voltaire fait référence à la Reine Christine de Suède (« renouvelant l'exemple de la Reine Christine ») qui, pour devenir catholique, a quitté son royaume la Suède pour Rome dans les années 1650. Deuxièmement, nous avons appris plus haut que Jean Casimir Vasa quitta la Pologne et partit pour la France après son abdication en 1668 ; ce passage de Voltaire précise encore que le roi s'est installé à Paris « dans l'abbaye de Saint-Germain ». Troisièmement, Voltaire relève aussi deux facteurs importants qui ont attiré le roi à Paris : les lettres et les arts. Quatrièmement, selon cette relation de Voltaire, il paraît que Jean Casimir Vasa cherchait une « retraite paisible » et voulait se débarrasser désormais des affaires politiques et ecclésiastiques<sup>40</sup>.

Une autre relation beaucoup plus récente de Toscan que nous avons déjà évoqué plus haut, propose une description un peu plus détaillée et légèrement différente à propos de cette « retraite possible » qu'a apportée Voltaire. Or, comme Toscan a déclaré dans son ouvrage qu'il appuie principalement sur les récits et les correspondances notamment sur *l'Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés* de Jacques Bouillart, en tant que lecteur, nous devrions le distinguer prudemment des documents historiques.

Considérons à présent la relation de Toscan : il tente de reconstituer le trajet de Jean Casimir Vasa de Pologne en France. Il raconte que, après l'abdication « Jean Casimir respira l'air du [probable faute de l'impression pour « de la »] steppe avec allégresse. Durant une année, il voyagea dans son royaume et, en 1669, il prit le chemin de France<sup>41</sup>. » En s'appuyant sur l'écrit de l'historien polonais Waliszewski<sup>42</sup>, il poursuit la reconstitution du trajet du roi :

Le 10 octobre, il était à Metz et s'y faisait recevoir solennellement ; service à la cathédrale avec discours de l'archevêque d'Embrun, grand gala de

<sup>38</sup> Jacques Bouillart, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, Grégoire Dupuis, 1724.

<sup>39</sup> Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, dans *Œuvres historiques*, éd. René Pomeau, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, ch. X, p. 706.

<sup>40</sup> Or, cette quatrième information nous semble étrange et ambiguë, car si Jean Casimir Vasa est devenu en effet un abbé à l'église Saint-Germain-des-Prés, comment pouvait-il s'éloigner des affaires ecclésiastiques ?

<sup>41</sup> Toscan, *op. cit.*, p. 178.

<sup>42</sup> Kazimierz Klemens Waliszewski, historien du XIX<sup>e</sup> siècle qui écrivait en polonais, français et en anglais. L'ouvrage auquel Toscan fait référence est probablement *Les Relations diplomatiques entre la Pologne et la France au XVII<sup>e</sup> siècle (1644-1667)*, rédigé en polonais et publié en 1889. N'étant pas capable de lire le polonais, nous n'avons pas pu vérifier davantage.

l'archevêché, où, au témoignage de la *Gazette de France*, « les dames parurent en état des plus lestes<sup>43</sup> ».

Puis, arrivé à Meaux, Jean Casimir Vasa « trouva Condé et d'Enghien et se laissa mener à Chantilly où il passa quatre jours et où de Lionne vint le complimenter de la part du roi<sup>44</sup>. » La description suivante de Toscan nous intéresse en particulier : « Le château regorgeait de monde, tous les jours il y eut souper somptueux, comédie à l'italienne, partie de chasse et de pêche. » Si cette description était fiable, ne pouvons-nous pas penser que Jean Casimir Vasa était aussi un amateur du théâtre, ou en général, un amateur des fêtes, ou bien qu'il avait probablement pris goût pour le théâtre pendant ces séjours et ces fêtes en France ?

Reprenons le trajet, « Le 17, il s'en fut à Evreux prendre possession de l'abbaye de Saint-Taurin, désignée avec six autres pour son apanage<sup>45</sup>. » Puis, « Un mois plus tard seulement », date importante, **c'est-à-dire en novembre 1669**, « on le vit à Saint-Germain, et, le même jour, après avoir salué le roi, il arrivait à Paris et descendait à Saint-Germais-des-Prés, le fief le plus important de son nouveau domaine<sup>46</sup> ».

Enfin, un dernier élément est rapporté : le terminus du trajet de Jean Casimir Vasa (Paris) et l'activité à laquelle il allait se consacrer.

Il prit possession de l'abbaye le 23 mai 1669 et il entra solennellement pour la première fois dans l'église Saint-Germain-des-Prés le **24 novembre** de la même année. Pour cette circonstance, l'église abbatiale avait été tendue de ses plus belles tapisseries. Le roi de Pologne vint vers les dix heures du matin revêtu de ses habits ordinaires et avec son collier de la Toison d'or. Il était suivi de plusieurs seigneurs polonais et de tous ses officiers. Toute la communauté, en chapes, le reçut à la porte de l'église au son des cloches, le grand prieur des anciens lui fit une harangue, puis on chanta un *Te Deum*<sup>47</sup>.

Outre ces deux relations, l'arrivée de Jean Casimir Vasa à Paris est également attestée et commentée par Charles Robinet dans l'une de ses *Lettres en vers*, celle du 30 novembre 1669 :

Le merveilleux Jean Cazimir,  
Lequel sçait si bien s'affermir,  
Dans le mépris des Grandeurs vaines  
Qui charment les Ames mondaines,  
Et qui, de puissant Potentat,  
Qui gouvernoit un grand Etat,  
Se contante, dans une Vie  
Privée, & comme ensevelie,  
D'être un bon Abbé Commandant,  
Et de Moines, Sur-Intendant,  
A fait, Dimanche, son Entrée  
En son Eglise, bien parée,  
Aux Fanfares de maints Clairons,  
Remplissans l'Air des environs,  
Au son des Haut-bois, des Muzettes,  
Au bruit des Cloches, é des Boêtes,  
Les Moines, avec le Prieur,  
Dans un modeste extérieur,  
Le reçurent, complimentèrent,  
Et grand Respect lui témoignèrent,

[Note : l'Église de l'Abbaye de S.  
Germain des Prez]

43 Toscan, *op. cit.*, p. 178.

44 *Ibid.*

45 *Ibid.* p. 179.

46 *Ibid.*

47 Toscan, *op. cit.*, p. 179. Le passage entre parenthèses est une citation de *l'Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, de Jacques Bouillart, p. 263.



Ravis de se voir sous la Loy,  
Ainsi, d'un Abbé fait d'un Roy<sup>48</sup>.

Dans la même lettre, Robinet relate aussi que ce nouveau « Abbé-Sire » appréciait le spectacle :

Comme les Abbez de la sorte,  
Aux Plaisirs, n'ont pas l'Ame morte,  
Il fut le jour du lendemain,  
Au grand Château de Saint Germain,  
A la Comédie Espagnole,  
Fort grave, dessus ma parole,  
Où la Reyne avoit invité  
Obligemment, sa Majesté.  
Mercredy, ledit Abbé-Sire,  
A qui tout bon-heur je désire,  
Vinst à celle des Italiens,  
Bien aimez de nos Citoyens ;  
Et veid leur beau Festin de Pierre  
Lequel feroit rire une pierre,  
Où, comme des Originiaux,  
Tous les Acteurs sont sans égaux,  
Et font, sans doute, des merveilles  
Qui n'ont point, ailleurs, de pareilles<sup>49</sup>.

D'après toutes ces relations, nous pouvons affirmer maintenant que le profil de Jean Casimir Vasa – ancien roi de Suède, ancien roi de Pologne, très probablement catholique, qui aimait les lettres, les arts et le théâtre, qui avait une épouse française d'une célèbre famille et qui, après avoir abdicqué son trône, décida de s'installer désormais à Paris en 1668-1669 – correspond mieux au dédicataire de F. de Cheffault que les deux autres rois cités (le roi de Suède Charles XI et le roi de Pologne Michel Wisniowiecki.) Cela expliquerait aussi la note étrange de Lancaster concernant le roi Charles XI « although he had already renounced his claim to the Polish throne<sup>50</sup> » : il a sans doute confondu Charles XI, le roi suédois au pouvoir en 1670 et Jean Casimir Vasa, descendant suédois, le roi de Pologne au pouvoir pendant deux décennies, 1648-1668. Par ailleurs, nous comprendrons mieux la première phrase obscure de notre auteur dans son épître : « Les noms de Prince et de Roy, sont de glorieux titres qui ornent si bien le frontispice d'un Ouvrage, que j'ay fermé les yeux à toutes les considerations qui pouvoient m'empescher de mettre le mien au jour, et de l'offrir à Vostre Majesté ». Il est flatté par ces deux titres à qui il dédie son œuvre. Le « Prince » signifierait le prince suédois, et le « Roy », le roi de Pologne, deux titres désignant et appartenant à une même personne : Jean Casimir Vasa.

S'il s'agit bien de Jean Casimir Vasa, nous pouvons poser deux autres hypothèses.

La première est que notre pièce aurait été créée beaucoup plus tôt que la date de la publication, 1670. Car il faudrait qu'elle soit créée avant 1660 pour que le titre « Roi de Pologne et de Suède » soit justifié. Si c'était le cas, nous pourrions imaginer aussi que la composition de cette pièce aurait pu s'inscrire dans la série de commandes artistiques, visant à promouvoir le culte de saint Gervais et saint Protas. Mais nous n'avons trouvé aucune trace qui indique que Jean Casimir Vasa était en France vers 1660 ; d'où venait alors le contact entre notre auteur et son dédicataire ? De plus, si les marguilliers avaient d'abondantes ressources et avaient pu commander des œuvres picturales aux célèbres

48 Charles Robinet, *Lettres en vers*, 30 novembre 1669.

49 *Ibid.*

50 Lancaster, *op. cit.*, p. 405.

Académiciens avec des sommes exceptionnelles<sup>51</sup>, ils auraient sans doute pu commander une ou plusieurs œuvres théâtrales aux grands dramaturges de ce temps tels Pierre Corneille, poète et dramaturge professionnel qui avait déjà l'expérience de mettre les saints sur scène avec son *Polyeucte* et son *Théodore*, ou Jean Magnon dramaturge aussi important dans les années 1640-1650, qui a déjà composé une pièce de dévotion *Josaphat*, et qui était encore actif en 1659-1660, fait attesté par sa pièce nouvelle *Zénobie, reine de Palmyre*, créée par la troupe de Molière au théâtre de Petit-Bourbon en décembre 1659<sup>52</sup>. Les marguilliers n'avaient aucune raison de commander une œuvre théâtrale au prêtre inconnu qu'est notre auteur François de Cheffault.

La deuxième hypothèse est que la pièce aurait été créée vers 1668-1669. F. de Cheffault compose une pièce de dévotion et dédie son œuvre à cet « ancien » roi de Pologne Jean Casimir Vasa qui venait d'abdiquer en 1668 et qui décida de s'installer désormais à Paris en 1669. Cette œuvre théâtrale serait le signe de l'amitié ou de la bienveillance de la communauté chrétienne parisienne qui l'accueille en son sein. Quant au titre « Roi de Pologne et de Suède », il est probable soit que F. de Cheffault ignorait les actualités politiques (le fait que Jean Casimir Vasa a renoncé le titre du Roi de Suède en 1660), soit qu'il emploie ce titre de manière élogieuse<sup>53</sup>.

Il nous semble que la deuxième hypothèse – que la pièce aurait été créée en 1668-1669 – est plus probable. Si François de Cheffault savait que le roi de Pologne, descendant de la famille royale suédoise Vasa, ancien cardinal, qui aimait tant les arts et les lettres et sans doute le théâtre, avait décidé de s'installer désormais à Paris en devenant curé à l'église Saint-Germain-des-Prés, notre auteur pouvait lui offrir une œuvre théâtrale portant sur un sujet saint en espérant en retour une simple reconnaissance ou une protection sociale, ou plus concrètement un soutien financier.

Comme nous avons vu dans le document qu'a trouvé L. Brochard que, François de Cheffault « se parait du titre de l'aumônier de l'Altesse Royale la duchesse d'Orléans<sup>54</sup> », cette hypothèse d'une quête de protection ne nous semble pas impossible.

De plus, étant l'un des « prêtres habitués » de l'église Saint-Gervais-et-Saint-Prottais, notre auteur connaissait certainement les tapisseries et les œuvres d'art des grands peintres réalisées pendant les années 1650-1660 et qui étaient exposées dans l'église. Les noms de Philippe de Champaigne, Sébastien Bourdon, Eustache Le Sueur intéressaient assurément Jean Casimir Vasa. Si le roi de Pologne est effectivement arrivé à Paris le 24 novembre 1669 comme le relatent les passages cité plus haut, ne pouvons-nous pas

51 Voir *Les Couleurs du Ciel* et le passage (p. 240) cité plus haut dans la sous-section « a. L'Église Saint-Gervais : une église prestigieuse et l'apparition des œuvres iconographiques représentant saint Gervais et saint Prottais dans les années 1650-1660 ».

52 Concernant la tragédie *Zénobie* de Jean Magnon et sa création au théâtre du Petit-Bourbon, voir le *Registre de la Grange*. Quant au dramaturge Jean Magnon et ses œuvres, nous renvoyons à l'édition critique de Bernard J. Bourque, dans Jean Magnon, *Théâtre complet*, Narr, Tübingen, 2020, en particulier la partie « Introduction ».

53 Ajoutons que nous avons remarqué l'utilisation de ce titre de « Roi de Pologne et de Suède » à deux reprises dans l'ouvrage de Jacques Bouillart déjà cité plus haut. J. Bouillart lui-même a employé une fois ce titre, p. 263 : « Trois semaines ou environ après cette transaction, c'est-à-dire le douzième Octobre Henri de Bourbon, [...] se démit de son abbaye en faveur de Jean Casimir Roy de Pologne & de Suède, [...] », avant de changer en « Roy de Pologne » et « Roy de Pologne et abbé de Saint-Germain ». Nous trouvons aussi ce titre dans une épitaphe en latin composée par Dom François Delfaur, religieux de l'abbaye de Saint-Germain, pour rendre hommage à Jean Casimir Vasa. Ceci est également relaté dans l'ouvrage de Jacques Bouillart, p. 266. Voici l'inscription de l'épitaphe : « ÆTERNÆ MEMORIÆ REGIS ORTHODOXI » et le titre « JOHANNES CASIMIRUS Polonia ac Sueciæ REX ».

54 Voir la section « L'Auteur »

imaginer que François de Cheffault l'aurait invité, prétextant une visite de l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais au nom des œuvres de célèbres peintres exposées, et y aurait préparé une représentation de son poème dramatique *Le Martyre de saint Gervais* à l'intérieur de l'église ?

De plus, si Jean Casimir Vasa avait déjà assisté, à l'invitation de la reine, à un spectacle de la troupe des Espagnols à Saint Germain et à un spectacle de celle des Italiens à Paris (d'après Robinet, il s'agit d'une représentation d'un *Festin de Pierre*), notre auteur aurait pu lui proposer comme divertissement, cette fois-ci, une pièce à la française. Ceci expliquerait aussi la longue préface du *Martyre de saint Gervais* où François de Cheffault justifie la valeur de son œuvre en insistant sur le fait que, pour la composer, il a respecté rigoureusement les « règles de la Scène Française<sup>55</sup> ».

Poussons plus loin notre hypothèse : si la représentation avait eu lieu et si l'« Abbé-Sire » (Jean Casimir Vasa, l'ancien roi devenu abbé) y avait assisté, elle aurait été très appréciée par ce roi. Une phrase dans l'épître renforcerait cette hypothèse. Voici ce que déclare notre auteur :

Si mon Livre est assez heureux pour plaire à Vostre Majesté ; je me pourray vanter qu'une Reyne Estrangere, Fille d'un Roy des Marcomans, Peuples de Mauravie, a trouvé son azile chez un Roy comme elle Estranger

Nous pourrions tout à fait entendre cette phrase comme un remerciement reposant sur la comparaison habituelle dans les dédicaces : un ou plusieurs personnages de la pièce, représentant l'auteur et son œuvre (ici, c'est la « Reine Estrangere » Fritigile), qui trouvent une protection ou un accueil bienveillant (un « azile ») chez le dédicataire (« le Roy Estranger », le dédicataire Jean Casimir Vasa). Ce serait ainsi que notre auteur aurait pu imprimer et publier son œuvre, avec le privilège du roi obtenu le 24 mai 1670, environ six mois après la création, durée conventionnelle à l'époque entre la création d'une pièce nouvelle et son impression et publication en livre. Enfin, l'appréciation ou la « protection » de ce roi étranger expliquerait aussi des ornements exceptionnels – des bandeaux larges de différentes figures séparent chaque acte et des bandeaux fins séparent les scènes, aussi bien que la première lettre de chaque acte est ornée – pour une pièce du format in-12° par demi-feuille d'un auteur inconnu.

---

55 Voir la « Préface » dans le texte établi. En effet, nous pouvons facilement constater un certain effort de notre auteur de respecter les règles propres au théâtre français en particulier la vraisemblance introduite par la liaison des scènes et l'énonciation des personnages selon leur rôle.

**d. *Le Martyre de saint Gervais imprimé, un livret de chants pour la fête des saints Gervais et Protais.***

Notre hypothèse considérant la pièce comme une « offrande » à une personne illustre donne au contexte de la genèse de notre pièce une couleur plus politique que religieuse. Nous nous éloignons en effet de l'hypothèse selon laquelle notre pièce serait une œuvre conçue ou commandée pour un événement religieux, ou plus précisément pour promouvoir le culte d'un certain saint. Néanmoins, nous pouvons toujours et facilement constater un motif religieux qui est mis en avant par le statut social de notre auteur (prêtre), le lieu où il sert (l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais) et le sujet de notre pièce (le martyre des deux saints). L'hypothèse d'un « mouvement visant à promouvoir un culte » semble encore valable.

Nous avons trouvé par ailleurs un autre élément qui pourrait y jouer un rôle important : la date d'achèvement d'impression. La page du « privilège » indique que l'impression est achevée « le dix-huictième Juin 1670. » Il est intéressant de souligner que, le lendemain, 19 juin, était le jour anniversaire de la fête des saints Gervais et Protais. Il semble que notre auteur a pu avoir l'intention d'imprimer son œuvre *Le Martyre de saint Gervais* pour une fonction pratique : il s'agit d'utiliser la pièce imprimée comme un livret de chants.

Alain Riffaud a recensé treize exemplaires de l'édition originale du *Martyre de saint Gervais*, un nombre exceptionnel pour une pièce considérée comme « tombée dans l'oubli ». À part les quatre exemplaires conservés à l'étranger, nous avons pu consulter les neuf qui sont en France<sup>56</sup>. Après avoir examiné ces exemplaires, nous constatons une différence importante entre eux : trois exemplaires comprennent des pages supplémentaires (précisément quatorze pages, p. 95-108<sup>57</sup>), contenant un recueil de chants en latin. Nous supposons qu'il y a eu probablement au moins deux tirages de l'édition originale de notre pièce : les uns avec le recueil de chants et les autres sans. Ces chants qui sont présents à la fin de la pièce ont pour sujet l'éloge des deux saints, Gervais et Protais. Bien que les hymnes soient écrits en latin, nous pouvons constater dans ces pages, au début ou à la fin de ces hymnes, les indications en français : par exemple, un « titre » sur la page 97 : « HYMNES / VERSETS, PROSES / ET ORAISONS, » suivi d'une explication qui renforcerait notre hypothèse : « Qui se chantent en la Paroisse des St. Gervais et Prothais, les jours de leur Feste, Translation et durant les Octaves. ». Trois hymnes, une oraison et une prose en latin, sont présentées dans les pages suivantes, séparés par des bandeaux fins de vignettes, jusqu'à la page 102. Il y a par ailleurs, en entête de chaque hymne, quelques mots en français indiquant les moments auxquels ces hymnes doivent être chantés : « aux premieres et secondes vespres. » ; « A MATINES. » ; « A LAUDE. » et « A LA MESSE ». Une nouvelle section est présentée à la page suivante : « POUR LE JOUR DE LA TRANSLATION ». On y trouve comme précédemment trois hymnes, une oraison et une prose qui doivent être chantés aux différents moments du jour.

Ces éléments suggèrent que notre pièce imprimée (ou au moins certains de ces exemplaires) pourrait avoir une fonction concrète : un livret de chants que les religieux utilisent pendant la fête.

Si François de Cheffault avait l'intention d'imprimer et d'utiliser ces livres pendant la fête, nous pouvons imaginer que, avec le titre de son protecteur l' « Abbé-

<sup>56</sup> Voir la section « Note sur la présente édition ».

<sup>57</sup> Voir la section « Note sur la présente édition ».

Sire » Jean Casimir, notre auteur aurait pu influencer le processus de l'impression. Cela expliquerait le très grand nombre de coquilles qui se présentent dans la seconde moitié de la pièce, en particulier à l'acte V<sup>58</sup>. On peut imaginer que les imprimeurs (ou l'imprimeur) qui ont pris en charge l'impression de la pièce ont accéléré leurs travaux pour que les livres soient prêts à être utilisés lors de la fête anniversaire. En le faisant précipitamment, n'ayant plus de temps, ils auraient dû renoncer à la distinction entre la préposition « à » et l'« a », verbe « avoir » conjugué au présent à la troisième personne du singulier ; aussi bien que la conjonction « ou » et le pronom relatif « où » (qui est aussi un adverbe interrogatif).

---

58 Voir la liste de coquilles dans la section « Note sur la présente édition »

### *Étude de la pièce*

*Le Martyre de saint Gervais*, « poème dramatique », est une pièce de théâtre en cinq actes, écrits en vers alexandrins – à part une courte lettre à l'acte II, scène 4 et un monologue en stances « de Vers libres » à l'acte V, scène 1, qui présentent des vers de différents rythmes (vers en octosyllabe) – forme conventionnelle d'une tragédie de cette époque. Notre pièce contient au total 2034 vers, ce qui en fait une pièce relativement longue. Le nombre de vers par acte est : 384 vers dans le premier acte en quatre scènes, 425 vers dans le deuxième acte en cinq scènes, 341 vers dans le troisième acte également en cinq scènes, 355 vers dans le quatrième acte en sept scènes, et 525 vers dans le dernier acte en sept scènes.

Le rythme des deux premiers actes – qui en général illustrent le contexte de l'histoire (exposition) avec de longues narrations et qui préparent le nœud – est relativement lent : environ cent vers par scène. Une accélération se produit ensuite, que l'on constate par l'augmentation du nombre de scènes au troisième acte : une scène de plus par rapport aux deux premiers, et trois scènes de plus au quatrième acte, tandis que le nombre de vers de ces deux actes restent à environ 350 vers. Ceci montre la multiplication des mouvements et des actions des personnages dans l'acte III et dans l'acte IV, avec environ 50 vers par scène. Cette accélération est conforme aussi à la tragédie classique : en général, le nœud se complique et l'intrigue se pousse, en accélérant, vers la « catastrophe » au quatrième acte, après lequel nous attendons impatientement un dénouement.

Or, nous constatons ici un étrange ralentissement au cinquième acte – qui en général présente le dénouement et devrait être bref –, 525 vers pour sept scènes, une moyenne de 75 vers par scène. Cette étrangeté pourrait être expliquée par le fait que notre auteur n'était pas un dramaturge professionnel et que *Le Martyre de saint Gervais* était probablement sa première, voire son unique œuvre théâtrale. Néanmoins, le choix du titre générique « poème dramatique », le nombre réduit de personnages, la conception d'une histoire mêlée d'un épisode amoureux, l'utilisation de stances, ou encore l'introduction du déguisement, tous ces éléments nous incitent à penser que notre auteur, n'étant pas professionnel, n'était pas non plus complètement étranger du théâtre professionnel de son temps. Nous étudierons dans cette deuxième section de notre présentation les sources historiques de notre pièce, les procédés dramatiques et dramaturgiques que notre auteur a utilisés ainsi que les influences possibles qui ont pu l'inspirer pour composer cette pièce.

## **La trame principale de la pièce et un bref résumé**

### Acte I

La pièce est inaugurée par Astase, comte et préfet de l'Empereur, suivi de son confident Tyridate. N'entendant plus la voix des dieux romains (l'Oracle des dieux) depuis quelques temps, Astase, pieux, est inquiet et s'en plaint car il ne peut pas prendre une décision sans l'approbation des dieux. Il lui faut décider de mener ou non une guerre contre les Marcomans. Tyridate lui conseille de la lancer sans l'approbation divine. Mais Astase n'est pas rassuré : « Tant que le Ciel s'obstine à garder le silence, Si je n'ay son aveu, je n'ay point d'assurance » (I, 1, v. 57-58). Le confident insiste, en employant d'autres arguments, dont le suivant, pendant ce temps, les ennemies se fortifient et autre

argument, particulièrement efficace, celui d'une « récompense » : s'ils gagnent cette guerre, un « Prince More » lui proposerait un mariage avec la reine des Marcomans, Fritigile (« Ne differez-donc plus, Seigneur, songez encore / Qu'on parle d'alliance avec un Prince More, / Que Fritigile en âge est preste à demander / Et que le Roy son pere, enfin peut l'accorder ; / Pour soustenir son Trosne il a besoin d'un Gendre, / Qui dans l'occasion s'arme pour le deffendre ; », I, 2, v. 89-94) Tenté, Astase demande à son confident d'aller une dernière fois au temple pour vérifier la situation : si les dieux ne répondent toujours pas, il va se lancer dans la bataille. Le confident l'ayant quitté, Astase dévoile dans un monologue ses sentiments d'amour envers cette reine et le souci de son statut social : n'étant pas né de sang royal, il se sent illégitime d'épouser une reine. Pour ce faire, il faut d'abord conquérir son royaume afin d'obtenir un statut légitime de vainqueur. En songeant à tout cela, le capitaine Thrasée arrive. Il apporte des nouvelles dans une longue narration concernant une bataille qui a eu lieu la nuit précédente et dont le résultat est favorable : six espions marcomans ont été pris et emprisonnés. Pendant qu'ils parlent de continuer la guerre, le confident revient, apportant lui aussi des nouvelles, mais mauvaises celles-ci : le temple et les dieux romains ont été blasphémés par deux chrétiens travestis en romains. Tyridate raconte qu'à la fin de la cérémonie, « chacun s'estoit levé ; Ces ennemis des Dieux par un excés de rage, / Montant sur leurs Autels briserent leur Image, / Prophanerent le Temple, et les Vases de prix, / Furent foulez aux pieds avec tant de mépris... » (I, 4, v.344-348). Il incite donc Astase à venger les dieux en punissant les deux chrétiens, tandis que Thrasée lui conseille plutôt de convertir les deux frères à leur propre religion païenne. Mais Astase décide de les condamner publiquement ; Tyridate part pour retrouver ces deux chrétiens et Thrasée tente d'identifier le but des espions emprisonnés.

## Acte II

En dehors du temple romain, les frères Gervais et Protais sont en train de discuter s'il faut fuir ou non après leur blasphème survenu au temple. Protais reproche à Gervais de vouloir fuir mais Gervais expose son autre projet : se faire punir publiquement et, en souffrant, émouvoir les « païens » et ainsi de les amener au christianisme. Ils décident donc retourner au temple et de renverser une seconde fois les Idoles païennes.

Astase et Thrasée reviennent sur scène. Ce dernier fait un rapport, expliquant qu'il n'a pas pu « arracher des secrets » aux espions emprisonnés. Or, il a reçu une lettre de l'un d'eux qui sollicite le comte Astase pour une rencontre. Ayant lu cette lettre mystérieuse, Astase est destabilisé par ce prisonnier anonyme qui être de rang souverain (« car malgré le pouvoir de vox loix qui me brave, / Dans le rang que je tiens je ne suis point esclave, Non plus que vostre prisonnier. » II, 2, v.544-546) Il demande donc à Thrasée d'amener cette personne. En attendant, Tyridate revient et relate que les deux chrétiens ont été capturés et qu'ils appartiennent au groupe des espions emprisonnés. Thrasée revient avec le « prisonnier-prince » qu'Astase reçoit et questionne. Ce « prince » tente de négocier la paix avec Astase, puis il dévoile sa véritable identité : il est en réalité Fritigile, la reine des Marcomans. Surpris, Astase la reçoit avec la politesse requise, demandant à sa sœur Doritille de l'accueillir dans leur demeure.

## Acte III

Astase et Thrasée sont dans le camp. Le comte est étonné de voir que ses soldats sont découragés. Le capitaine explique que cet état est dû à l'arrêt de la guerre, en

reprochant à Astase ce retard incompréhensible. Astase n'explique pas cette trêve qu'il a accordée à Fritigile sans avoir l'approbation de l'empereur, tout en espérant un mariage avec elle. À l'arrivée de sa sœur Doritille, Astase demande à Thrasée de se retirer. Doritille vient faire un rapport à son frère concernant l'accueil de Fritigile, déclarant qu'elle entend bien son souhait d'épouser la reine, mais que cela ne lui semble pas sage sur le plan politique. Toutefois, Astase ne pensant qu'à plaire à Fritigile, n'écoute rien de sa sœur. Doritille se sent offensée et quitte son frère au moment où Thrasée ramène Gervais et Protais. Le comte demande aux deux frères de satisfaire les dieux romains offensés en abandonnant la religion chrétienne. (« Nos Dieux sont offencés il faut les satisfaire, / Et pour les satisfaire il n'est qu'un seul moyen, / Renoncer à la vie, ou n'estre plus Chrestien. » III, 3, v.960-962) Les deux frères déclarent clairement qu'ils ne veulent pas cette « grâce » et resteront chrétiens même sous la menace de mort. Astase décide donc de les condamner. Pendant ce temps, en entendant l'arrivée de Fritigile, Astase demande aux gardes de ramener les deux frères en prison. La reine, annonçant le projet qu'ils entretiennent d'allier sa troupe et celle d'Astase, remarque que le comte est troublé par quelque affaire. Astase explique que, s'il est attristé, c'est parce qu'il trouve les deux frères courageux ; or il est obligé de les punir par dépit. La reine lui propose alors de punir l'un pour apaiser les dieux et de sauver l'autre pour l'utiliser comme brave soldat. Ainsi, elle se donne la tâche d'aller négocier avec ces deux criminels. Astase lui donne son accord en demandant à Doritille de l'accompagner jusqu'à la prison.

#### Acte IV

Doritille, voulant sauver son frère du courroux des dieux et s'avouant jalouse de Fritigile, déclare à Thrasée son projet de vengeance. Elle tente de s'allier avec le confident d'Astase, Tyridate. Ce dernier raconte ce qui s'est passé : Fritigile s'est convertie au christianisme et a décidé de sauver les deux frères de la condamnation. Mais Tyridate craint d'être disgracié s'il trahit la reine tant aimée par Astase, tandis que Thrasée, bien que prudent et sachant que ce projet de vengeance est dangereux, décide d'obéir à Doritille, espérant en retour son amour. Astase vient et avertit sa sœur et Thrasée de ne rien entreprendre contre Fritigile qui est sous sa protection. La sœur ennuyée s'en va. Pendant ce temps, Gervais, après avoir discuté avec Fritigile, revient pour négocier avec Astase : les deux frères obéiront à son ordre (probablement concernant l'affaire militaire) à condition que le comte se convertisse au christianisme avec la reine. Astase, courroucé, fait donner l'ordre de punir Gervais (« Gardes ; si tout est prest, qu'on le conduise au Temple, / Aux coups de foüets plombez nous l'avons condamné, / Suivez exactement l'ordre que j'ay donné. », IV, 4, v.1374-1376). Fritigile accompagnée de Protais, vient implorer la clémence d'Astase qui demande à Thrasée et Tyridate de conduire Protais à son frère. Alors que Fritigile supplie en vain Astase de retirer l'ordre de les condamner, le comte, ne changeant pas d'avis, tente de consoler la reine, également en vain. Pour participer à la condamnation, il laisse sa sœur à côté de Fritigile pour lui tenir compagnie et pour la consoler. Mais Doritille ne fait rien d'autre qu'irriter Fritigile et celle-ci, ne craignant pas la menace de la sœur jalouse, décide de ne pas cacher son cœur désormais chrétien, en s'en allant vers la prison.

#### Acte V

Dans la prison, Fritigile toute seule dévoile sa foi chrétienne en manifestant sa reconnaissance de cet unique dieu chrétien. Bien qu'elle se trouve dans une situation



difficile – perdant son royaume, ne trouvant pas un accord avec Astase, menacée par la sœur jalouse de ce dernier – elle montre sa détermination. Tyridate arrive et lui relate la mort de Gervais dans une longue narration. Émue par la mort de Gervais, elle va chercher Protais. Astase, qui arrive juste après sa sortie, craint que l'accord entre lui et la reine – d'une trêve et d'un mariage – soit rejeté, et demande à son confident de dévoiler tout ce qu'il en sait. Tyridate commençant, Fritigile revient, disant qu'elle n'a pas trouvé Protais, soupçonnant une trahison d'Astase ou de Doritille. Le comte est perturbé par ce soupçon et par le changement de Fritigile qui déclare encore sa foi chrétienne. Voyant Protais arriver, Astase se propose de faire un dernier effort pour l'épargner, surtout pour sauver un dernier espoir de réaliser le mariage avec Fritigile. Or, Protais ne vient que pour mourir en chrétien avec son frère. Ainsi Astase le condamne à mort. Doritille revient et conseille à son frère de renoncer à ce rêve d'un mariage qui est d'ailleurs dangereux. Mais Astase, profondément amoureux, aime toujours Fritigile et est prêt à lui pardonner malgré tout : « Ouy, je songe ma sœur, qu'elle devient coupable / Mais avoüez aussi qu'elle est toujours aymable, / Et que dés qu'une fois on se laisse charmer, / Il est bien mal-aisé de s'empescher d'aymer, / Je ne m'esblouis pas de l'esclat de son trosne, / Je n'en veux qu'à son cœur, et non à sa Couronne » (V, 6, v.1875-1880). Thrasée revient et relate la mort de Protais dans une autre longue narration et raconte aussi le départ de Fritigile.

Pour simplifier l'histoire de notre pièce et clarifier les relations entre les personnages, nous allons les récapituler en quelques mots :

Astase, le comte de l'Empereur doit exécuter les deux frères, Gervais et Protais (qui ont blasphémé la religion païenne romaine), afin d'apaiser les dieux indignés et d'obtenir leur faveur dans une guerre en cours contre les Marcomans. Entre-temps, la reine des Marcomans Fritigile apparaît et interrompt à la fois la guerre (une trêve est accordée par Astase en échange d'un mariage) et l'exécution des deux frères (car elle aussi est touchée par la grâce chrétienne après sa rencontre avec Gervais et Protais.)

Doritille, la sœur d'Astase, conseille à ce dernier de suivre l'ordre des dieux au lieu d'être aveuglé par son amour pour la reine. En séduisant et en menaçant le confident de son frère, Tyridate, elle découvre la conversion secrète de Fritigile et son intelligence avec les deux frères « criminels ». Jalouse de Fritigile qui est accablée de l'amour d'Astase, Doritille décide de s'allier avec le capitaine Thrasée qui travaille pour son frère et à qui elle est promise, pour dévoiler le « crime » de cette reine et pour se venger.

Finalement, Astase exécute les deux frères, martyrisés comme ils le souhaitent. La reine Fritigile qui n'a pas pu les sauver de l'exécution, est attristée par leur mort. Elle décide donc de se faire baptiser et de devenir chrétienne. Pour ce faire, elle quitte le pays en laissant son armée à Astase. Le mariage prévu est alors annulé. Ayant pourtant atteint son objectif principal, Astase reste seul et désespéré.

Mais une question apparaît : d'où vient cette histoire dont l'intrigue est si complexe ?

## Sources

Dans la « Préface », François de Cheffault avertit ses lecteurs que le sujet qu'il traite : « [...] est un sujet si connu des personnes d'erudition et de pieté que tout le monde l'a pû lire ». Certes, en tant que prêtre à l'église de saint Gervais à Paris, il connaissait

bien sans doute l'histoire des deux frères martyrs. Mais il est probable que cette histoire hagiographique, avant notre auteur, n'avait pas été traitée par le théâtre. Ses sources d'inspiration devaient être, comme il l'indique dans la préface, des écrits historiques ou religieux, en particulier la *Vie des Saints*<sup>59</sup> et les *Annales ecclésiastiques* de Baronius<sup>60</sup>. Nous pouvons aussi supposer que la *Légende dorée* de Jacques de Voragine<sup>61</sup>, ouvrage hagiographique très important qui présente une compilation des vies des saints, pourrait être l'une de ses sources.

### **a. Le martyr des saints Gervais et Protais dans la *Vie des Saints* et dans *La Légende dorée***

Dans *La Légende dorée* de Jacques de Voragine<sup>62</sup>, un court texte raconte l'histoire des deux jumeaux Gervais et Protais : ceux-ci auraient vécu au premier siècle sous l'Empire Romain dirigé par Néron. Ayant décidé de devenir chrétien, ils se débarrassèrent de leurs biens et suivirent saint Nazaire. Après avoir irrité des soldats romains en témoignant de leur foi, saint Nazaire fut frappé et jeté dans la mer, tandis que les deux frères jumeaux furent conduits *manu militari* vers Milan.

Dans le même temps, Astasius, comte de l'Empereur Néron, préparait une guerre contre le royaume des Marcomans. Les religieux (les adorateurs des dieux) exigèrent de lui que ces deux frères aillent sacrifier dans leur temple romain afin de recevoir la réponse et la faveur des dieux. Restant fidèle à la religion chrétienne, Gervais refusa en disant que les statues (les divinités païennes) étaient sourdes et muettes et qu'il n'y avait qu'un seul Dieu véritable et tout puissant. Courroucé, Astasius ordonna à son sbire de fouetter Gervais « avec des lanières garnies de plomb jusqu'à ce qu'il ait rendu l'âme ». Puis, le comte appela le frère cadet, lui conseilla – en exhibant le cadavre de Gervais martyrisé – d'obéir à son ordre pour éviter la cruelle punition subie par son frère. Protais refusa à son tour et fut exécuté.

Le chapitre se poursuit avec quelques épisodes qui ont eu lieu postérieurement concernant la redécouverte de leurs corps trois siècles plus tard par saint Ambroise à Milan. Ce dernier décida alors de construire une cathédrale pour leur rendre hommage, et des miracles se produisirent lors de la translation des corps de nos deux saints.

59 La *Vie des saints* (*Vitae sanctorum*) est un ouvrage hagiographique (recueil de vies des saints) composé tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle par plusieurs auteurs dont les deux les plus représentatifs sont Lipoman (Luigi Lippomano), évêque italien, et Surius (Laurentius Surius) moine et écrivain religieux allemand qui a enrichi le travail du premier. Nous consultons la traduction française *Vie des Saints, d'après Lipoman, Surius, Ribadeneira et autres auteurs, par le P. Simon Martin, ... avec des discours sur les mystères, ... le martyrologe romain traduit en français... et le martyrologe des saints de France, par le R ; P. François Giry*, éd. revue par une société d'ecclésiastiques, sous la direction de M. l'abbé P. G. [Guérin], Bar-le-Duc imp. De Mme Laguerre, 1858-1860.

60 Baronius Caesar, prêtre italien du XVI<sup>e</sup> siècle connu pour son ouvrage monumental en latin *Les Annales de l'Église* (ou les *Annales ecclésiastiques*). Nous consultons la traduction française de Pierre Coppin (1656), *Le corps des annales sacrées et ecclésiastiques. Contenant tout ce qui est advenu de memorable dans l'Église, et dans les empires et royaumes, depuis la creation du monde jusques à maintenant. Divisées en six tomes. Composées en latin par l'eminentissime cardinal Baronius, et l'illustrissime évesque de Pamiez Henry de Sponde. Mises en françois par Pierre Coppin, docteur en theologie, curé de Notre-Dame du Val les-Paris, conseiller et annaliste du Roy. Seconde édition. Avec deux prefaces qui éclaircissent ces mesmes Annales sacrées et ecclésiastiques. Dedié au Roy*. A Paris, chez Jacques d'Allin, ruë Saint Jacques, à l'Image Saint Estienne, 1656.

61 Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, éd. Alain Boureau, Pascal Collomb, Monique Goulet, etc, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2004, chapitre 80 « Saints Gervais et Protais ».

62 *Ibid.* Chapitre 80 « Saints Gervais et Protais », p. 428-432.

Dans la *Vie des Saints*, l'histoire de Gervais et Protais est racontée à partir d'une lettre de saint Ambroise qui relate la découverte de leurs corps. Cette lettre est sans doute celle à laquelle notre auteur a fait référence dans la préface : il s'agit d'une lettre de saint Ambroise dans laquelle il note une révélation divine qui lui arrive un jour de carême. Le Dieu chrétien et saint Paul lui indiquent l'endroit où sont enterrés les deux saints. Ayant découvert leurs corps, conservés miraculeusement dans un bon état et qui émettent par ailleurs un parfum admirable, saint Ambroise trouve un morceau de papier relatant l'histoire des deux frères<sup>63</sup>. Cette histoire présente une structure similaire au texte de Jacques de Voragine : le comte Astase passait par Milan pour aller à la guerre contre les Marcomans, les religieux lui donnent le conseil d'exiger que les deux frères se rendent au temple pour un sacrifice païen ; les deux frères refusent et le comte les condamne à mort. Puis, la *Vie des Saints* cite une deuxième lettre de saint Ambroise, adressée à sa sœur Marcelline, qui raconte des miracles qui se sont produits lors de la translation des corps des saints Gervais et Protais<sup>64</sup>. Enfin, un passage recense les églises et les cathédrales en France consacrées à ces deux saints ; un dernier court paragraphe propose une date de leur martyre : « Leur martyre arriva le 19 juin de l'an 170 ou 171, selon le cardinal Baronius, et sous l'empire de Marc-Aurèle et de Lucius Vêrus<sup>65</sup>. »

La seule différence importante entre les deux versions (*La Légende dorée* et *Vie des Saints*) est la date. Nous ne savons pas quelle est la période exacte où les deux frères auraient vécu. Tous les textes qui rapportent l'histoire des nos deux saints s'accordent sur l'identité de leurs parents : saint Vital et sainte Valérie. Or, à quel siècle ont-ils vécu ? Cette question aussi donne lieu à contestation. Toujours selon la *Vie des Saints*, dans la section de saint Vital et sainte Valérie (28 avril) : « Quelques auteurs ont écrit que saint Vital souffrit la mort dans la cruelle persécution de Néron ; mais le cardinal Baronius dit que ce fut sous les empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus<sup>66</sup>, [...] » Il nous semble que l'an 171 serait plus probable car Marc-Aurèle a en effet mené une guerre contre les Marcomans, mais nous n'avons pas d'autre preuve convaincante. Ces deux différentes dates ne posent pourtant aucun problème pour notre pièce, car aucun Empereur n'y est présent.

Concernant les personnes (et les personnages), dans *La Légende dorée* comme dans la *Vie des Saints*, il y a bien un préfet nommé Astasius (ou Astase) qui préparait une guerre contre le royaume des Marcomans et qui mit à mort les deux frères Gervais et Protais. Nous retrouvons donc jusqu'ici trois personnages présents dans notre pièce. Cependant, Fritigile, la reine des Marcomans en est absente.

Considérons à nouveau la préface de notre pièce. Notre auteur signale qu'il l'a composée avec une histoire principale mêlée d'un épisode amoureux, comme le font les grands dramaturges professionnels français de son temps, afin de respecter « les règles de la Scène Française ». Il insiste aussi sur l'importance de cet épisode :

63 Notons aussi que l'une des six œuvres picturales dont nous évoquons plus haut, celle de Philippe de Champaigne s'est inspirée de ce récit de « révélation divine ». Voir la reproduction numérique de l'œuvre, « document 1 », dans la section « Annexes ». Cette relation de la découverte des deux corps miraculeusement conservés est également racontée dans l'une des hymnes en latin qui suivent notre pièce, la « prose » qui se chante à la messe lors du jour de la translation. Voir les pages 85-86.

64 L'histoire des miracles lors de la translation des corps est également représentée par Jean-Baptiste de Champaigne. Voir la reproduction numérique « document 2 » dans « Annexe ».

65 *Vie des Saints*, *op. cit.*, p. 1021.

66 *Ibid*, p. 352. Ou encore, à la page suivante : « Quoique certains auteurs placent le martyre de saint Vital sous Néron, en l'année 62, nous l'avons mis, comme Baronius, ne l'an 171. »

que toute la beauté d'un Poëme Epique ou Dramatique, ne consiste que dans l'Episode, qui n'est autre chose qu'une Histoire si artistement inventée, que si vraye-semblance, et le rapport qu'elle a avec le véritable sujet qu'on traite, ne choquent jamais le bon sens<sup>67</sup>.

L'histoire principale concerne le martyr des deux frères Gervais et Protais ; tandis que l'épisode concerne une intrigue amoureuse entre le comte Astase et un personnage féminin, Fritigile, reine des Marcomans. Notre auteur rappelle aussi qu'il ne s'agit pas d'un personnage inventé mais que cette reine a véritablement existé et que quelques-unes de ces actions sont étayées par des livres historiques, notamment dans les écrits de saint Ambroise. Nous avons donc suivi les avis de notre auteur et avons trouvé l'histoire de cette reine dans *la Vie de Saint Ambroise*, biographie de saint Ambroise rédigé par son disciple Paulin de Milan.

### ***b. Fritigil<sup>68</sup>, la reine des Marcomans dans la Vie de saint Ambroise et la fusion des deux sources***

Concernant les traces historiques de cette reine des Marcomans, nous n'avons trouvé qu'une seule source. Dans la *Vie de Saint-Ambroise*<sup>69</sup>, Paulin de Milan, disciple de Saint Ambroise qui aurait vécu au quatrième siècle, a écrit plusieurs épisodes de la vie de son maître. Il mentionne une reine des Marcomans, Fritigil, qui, après avoir connu le christianisme (grâce probablement à saint Ambroise), souhaitait fortement s'y convertir. Elle fit des dons à l'église, et notre saint lui indiqua par lettre quelques pratiques chrétiennes et lui conseilla de cesser la guerre contre les Romains. Plus tard, venue à Milan pour rencontrer son maître qu'elle admirait tant, elle fut attristée car ce dernier était mort<sup>70</sup>.

Ayant retrouvé les quatre personnages principaux de notre pièce, Gervais, Protais, Astase et Fritigile, nous savons maintenant que notre auteur a su et a pu utiliser trois éléments communs des deux histoires pour les forger en une seule : le premier élément est une bataille entre les Romains et les Marcomans ; le deuxième élément est le lieu où elle se déroula : Milan ; et le troisième est le désir de Fritigile de se convertir au christianisme, provoqué par sa rencontre avec l'évêque de la ville.

Notre auteur a utilisé la bataille pour créer une rencontre entre Astase et Fritigile, deux personnages historiques mais ayant appartenu à deux siècles différents. Dans notre pièce, Fritigile s'est déguisée et s'est insinuée dans le camp des Romains à Milan où se trouve Astase afin de lui demander la paix ou une trêve, en échange d'un mariage. Notre

67 Voir la « Préface ».

68 Le nom de la reine est graphié « Fritigil », sans « e », dans les sources historiques. Nous distinguons « Fritigil », personne historique, de « Fritigile », personnage de notre pièce.

69 *The Life Of Saint Ambrose, a translation of the Vita Sancti Ambrosii by Paulinus of Milan*, translated with an introduction by Sister Mary Simplicia Kaniecka, Evolution Publishing, Merchantville NJ, 2019.

70 *Ibid*, ch.VIII, p. 36, § 36. « At the same time, Fritigil, a certain queen of the Marcomanni, when she heard of the fame of the man from the report of a certain Christian who had by chance come to her from the regions of Italy, believed in Christ whose servant she recognized him to be, and sending gifts to the Church she asked through her envoys that she be informed by his own hand what she should believe. And to her he wrote a remarkable letter in the manner of a catechism, in which he urged her also to persuade her husband to keep peace with the Romans. When the woman received the letter she persuaded her husband to entrust himself and his people to the Romans. When she came to Milan, she grieved very much because she did not find the holy bishop to whom she had hastened, for he had already departed from his life. »

auteur déclare aussi qu'il a fait en sorte qu'Astase tombe amoureux de la reine ; leur rencontre permettant ainsi la mise en place d'une intrigue amoureuse dans sa pièce.

Par ailleurs, concernant la reine qui souhaite se convertir au christianisme, le récit est aussi légèrement transformé : au lieu d'une rencontre avec saint Ambroise, Fritigile, transplantée au premier siècle, est allée voir Gervais et Protas emprisonnés par Astase. C'est à travers cette rencontre qu'elle se convertit au christianisme et c'est ainsi que naît sa reconnaissance envers le Dieu chrétien. Finalement, après la mort des deux jumeaux, le chagrin de Fritigile la pousse à annuler le mariage promis à Astase et à quitter désormais et ce pays et son trône royal afin de se consacrer à Dieu.

Quant aux trois autres personnages secondaires de notre pièce, Doritille, Tyridate, Thrasée, ils sont tous des inventions de notre auteur. Tyridate, confident d'Astase, est aussi le seul confident de toute la pièce ; tandis que Doritille, la sœur d'Astase, jalouse de la reine Fritigile, se présente comme s'oppose énergiquement au mariage de son frère, tandis qu'elle entretient elle-même une relation amoureuse avec le capitaine Thrasée, ce qui crée un deuxième épisode amoureux.

### ***c. Les œuvres picturales exposées dans l'église comme l'une des sources d'inspiration ?***

Outre les deux sources citées et des inventions de notre auteur, ce dernier pourrait s'être aussi inspiré des œuvres picturales exposées dans l'église, réalisées par des grands peintres de l'Académie royale de peinture et de sculpture dont Eustache Le Sueur, Sébastien Bourdon et Philippe de Champaigne<sup>71</sup>.

Dans la longue narration de Tyridate à l'acte V, scène 2, relatant la mort de Gervais, le confident d'Astase mentionne la présence d'un « grand Prêtre » dans le temple romain qui n'est pas présent dans le texte-source de *La Légende dorée*. En revanche, nous pouvons facilement trouver un tel personnage dans les deux œuvres de Le Sueur : *Saint Gervais et saint Protas amenés devant Astasius* et *La Flagellation de saint Gervais* achevée par Thomas Goussé.

Considérons d'abord la figure de ce prêtre dans notre pièce : il est mentionné pour la première fois par Tyridate au vers 1600 « J'estois pres du grand Prestre au costé de l'Autel » puis ce prêtre « parle », avec colère, dans les vers 1620-1625 :

Quand le Prestre irrité de ce qu'il avoit dit ;  
Peuple, s'escria-t-il, cessez d'estre interdit,  
S'il n'adore à l'instant nos Majestés suprêmes,  
Et son sang, et sa vie, expieront ses blasphemes  
Puis il dit au coupable, il n'est point de milieu,  
Choisis la mort ; impie, ou renonce à ton Dieu.

Regardons à présent la description des deux œuvres de Le Sueur, d'abord, celle de *Saint Gervais et saint Protas amenés devant Astasius* :

« Vers la droite, sous le riche portique d'un temple, saint-Gervais et saint-Protas les mains liées sont conduits par des soldats devant la statue de Jupiter, élevée sur un piédestal, à gauche, et près de laquelle un sacrificateur agenouillé tient un bélier. **Un prêtre, suivi d'un acolyte, apporte un vase sur l'autel, le général Astasius montre la statue du dieu aux deux martyres.** A droite, une foule nombreuse et les édifices de la ville de Milan. »<sup>72</sup>

Et voici la description de *la Flagellation de saint Gervais* :

<sup>71</sup> Nous avons déjà évoqué ces peintres et leurs œuvres dans la première section de notre présentation. Voir la première section.

**Saint Gervais est étendu sur un chevalet**, les jambes pendantes et les bras relevés au-dessus de la tête. Deux bourreaux le flagellent avec violence tandis qu'un troisième, accroupi, tire sur une corde qui lui lie les poignets. A côté du martyr, saint Protas attend le supplice et adresse au ciel une fervente prière. **A gauche, le général Astasius, à cheval, ayant dans la main droite le bâton de commandement, regarde le spectacle que lui désigne du doigt un de ses capitaines, aussi à cheval.** Des soldats et un jeune homme, à pied, tenant par la bride le cheval d'Astasius complètent ce groupe devant lequel, au premier plan, est un fou maintenant un chien. A droite, deux gardes à cheval. **Dans le fond, au pied de la statue de Jupiter, le grand prêtre** et, devant lui, deux sacrificateurs tenant une génisse. Autour d'eux d'autres gardes et la foule des païens assistent à ce spectacle. Au travers des arcades de l'architecture du fond on aperçoit des monuments de Milan<sup>73</sup>.

Grace à ces deux descriptions, nous avons pu identifier le prêtre représenté sous la figure d'un vieil homme. Même si dans notre pièce il n'est pas un personnage qui parle et agit effectivement (ce personnage n'est pas joué par un comédien, il est simplement mentionné dans un récit), sa « présence » dans la longue narration n'est pas complètement négligeable, car il s'agit du dénouement de l'action principale : le martyr des deux frères.

Par ailleurs, notre auteur aurait pu aussi s'inspirer de la figure d'Astasius, du type d'un jeune commandeur-roi, représenté dans ces deux œuvres picturales, car son âge et son apparence physique n'ont pas été précisés non plus dans *La Légende dorée*. Nous remarquons aussi que l'utilisation d'un « chevalet », l'outil de punition, que nous trouvons à plusieurs reprises dans notre pièce (vers 1628, 1659, 1935, 1974), est absente dans *La Légende dorée* mais est mise au premier plan dans *la Flagellation de saint Gervais*.

### Personnages et leur présence scénique

Nous représentons la présence scénique des personnages dans le tableau ci-dessous :

|     | ACTE I |   |   |   | ACTE II |   |   |   |   | ACTE III |   |   |   |   | ACTE IV |   |   |   |   |   |   | ACTE V |   |   |   |   |   |   |   |
|-----|--------|---|---|---|---------|---|---|---|---|----------|---|---|---|---|---------|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|
|     | 1      | 2 | 3 | 4 | 1       | 2 | 3 | 4 | 5 | 1        | 2 | 3 | 4 | 5 | 1       | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 1      | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |   |
| Gv  |        |   |   |   | x       |   |   |   |   |          |   | x |   |   |         |   |   | x |   |   |   |        |   |   |   |   |   |   |   |
| Pt  |        |   |   |   | x       |   |   |   |   |          |   | x |   |   |         |   |   |   | x |   |   |        |   |   |   |   | x |   |   |
| Ast | x      | x | x | x |         | x | x | x | x | x        | x | x | x | x |         |   | x | x | x | x |   |        |   | x | x | x | x | x | x |
| Frg |        |   |   |   |         |   |   |   | x |          |   |   | x | x |         |   |   |   | x | x | x | x      | x |   |   | x |   |   |   |
| Drt |        |   |   |   |         |   |   |   |   |          | x |   |   | x | x       | x | x |   |   |   |   | x      |   |   | x | x |   | x | x |
| Tyr | x      |   |   | x |         |   |   | x | x |          |   |   |   |   |         | x | x | x | x |   |   |        | x | x | x |   |   |   |   |
| Trs |        |   | x | x |         | x |   |   | x | x        |   |   | x |   | x       | x | x | x | x |   |   |        |   |   |   |   |   |   | x |

<sup>72</sup> Charles Bouvet, art. cit., p. 3. C. Bouvet explique qu'il s'agit d'une description faite par Fr. Villot, (3<sup>e</sup> partie, Ecole Française, 1<sup>re</sup> éd., 1855, p. 338-339). Nous avons souligné pour signaler la description concernant le prêtre et Astasius. Nous avons également placé une reproduction numérique, « document 3 », dans la section « Annexes ».

<sup>73</sup> Charles Bouvet, art. cit., p. 3-4. Cette description est faite par Charles Bouvet lui-même. Voir la reproduction numérique, « document 4 », dans « Annexes ».

### Présence scénique des personnages dans *Le Martyre de saint Gervais*

Les noms abrégés dans la colonne à gauche représentent respectivement, considérant du haut vers le bas, les sept personnages de notre pièce : Gervais, Prothais, Astase, Fritigile, Doritille, Tyridate, Thrasée.

Nous pouvons en tirer plusieurs informations :

Premièrement, le nombre de personnages est assez réduit : si nous excluons la « troupe de soldats » indiquée dans la liste de personnages, seulement sept sont présents sur scène. Ceci est dû au fait qu'aucun de ces personnages n'est suivi de confident sauf Astase qui est servi par Tyridate. Même la reine Fritigile n'a pas de confidente : bien qu'elle soit reine et qu'en général les dramaturges en insèrent une à côté des reines pour faire en sorte que leur sentiments intimes soient dévoilés, mais la ruse de Fritigile dans cette pièce – d'abord déguisée en romain, puis en « prince marcoman », pour s'insinuer dans un pays étranger et pour solliciter la paix – permet l'absence de confidente.

Deuxièmement, le personnage le plus souvent présent sur scène est Astase et non pas Gervais et Protas. Dans l'ensemble des 28 scènes, Astase est présent dans 22. Cependant, les deux frères Gervais et Protas, censés être les deux personnages principaux, ont la présence scénique la plus faible : Gervais apparaît seulement dans trois scènes et Protas dans quatre. Si nous excluons le premier acte dans lequel ces deux frères sont complètement absents, ils n'apparaissent qu'une seule fois par acte, à l'acte II scène 1 ; à l'acte III, scène 3 ; Gervais seul à l'acte IV, scène 4, Protas seul à la scène suivante (IV, 5), et enfin à l'acte V scène 5, également Protas, seul. Ils sont présents ensemble à l'acte II et à l'acte III, puis séparés lors de l'acte IV par ordre d'Astase ; enfin Protas est seul à l'acte V car Gervais a été martyrisé. Notons aussi que, outre leur première apparition à l'acte II, scène 1, ils sont toujours avec Astase, ce qui est conforme à l'action principale de la pièce : Gervais et Protas persécutés par Astase.

Quant à la reine Fritigile, le personnage féminin important à la fois pour l'intrigue amoureuse avec Astase et pour sa relation avec les deux frères dans l'action principale, sa présence scénique est aussi étrangement faible : elle apparaît seulement dans 9 scènes sur 28. Si l'on exclut celle des deux frères, la présence de Fritigile est en-dessous de tous les autres personnages. Elle n'est introduite sur scène qu'assez tardivement, à la dernière scène du deuxième acte (II, 5). Dans les neuf scènes où elle est présente, elle est aussi presque toujours avec Astase, ce qui est conforme à nouveau avec son rôle dans l'épisode amoureux, sauf dans les trois occasions suivantes : la dernière scène du quatrième acte (IV, 7), où est représentée une confrontation entre elle et la sœur Doritille ; la première scène du cinquième acte (V, 1) où Fritigile exprime toute seule sa reconnaissance au Dieu chrétien et sa détermination dans un monologue en stance ; et la scène suivante (V, 2) où Tyridate revient et relate la mort de Gervais.

La présence scénique des trois autres personnages secondaires est à peu près équivalente : la sœur Doritille est présente dans dix scènes, Tyridate le confident dans onze scènes et Thrasée le capitaine dans douze. Tout comme Fritigile, Doritille est aussi introduite tardivement sur scène. Elle apparaît pour la première fois dans la deuxième scène du troisième acte (III, 2), avec Astase, où elle fait un rapport à son frère à propos de l'accueil de la reine étrangère dans le palais. Nous constatons aussi que la présence de Doritille dans deux scènes parmi les dix où elle est présente – la dernière scène du troisième acte (III, 5) et la dernière scène du quatrième acte (IV, 7) où elle s'affronte directement à Fritigile – donne à la pièce un rythme particulier. Ces deux apparitions laissent un « suspens » à la fin de l'acte III et de l'acte IV, mettant en évidence sa méchanceté et l'importance de son rôle d'opposante.

La présence de Thrasée et de Tyridate met en avant aussi leur rôle secondaire. Le capitaine Thrasée est introduit à la troisième scène du premier acte pour raconter un événement qui a eu lieu pendant la nuit précédente ; il est présent aussi à la dernière scène de la pièce, également pour raconter le départ de la reine. Il a donc pour fonction d'apporter des nouvelles et notre auteur utilise ce personnage pour introduire des narrations. Outre cela, Thrasée est souvent présent avec des « prisonniers ». À l'acte II, scène 5, il conduit le « prince marcoman » auprès d'Astase ; à l'acte III, scène 3, il amène les deux frères à Astase, ce qui souligne sa fonction d'introduire ou de faire sortir les autres personnages. Quant à Tyridate, sa présence dans les deux premiers actes est conforme à son rôle de confident d'Astase. Cependant, dans les trois derniers actes, notamment à partir de l'acte IV, son rôle devient un peu plus étrange. À l'acte IV, scène 2 et scène 3, il est considéré par Doritille comme un proche de Fritigile. C'est ainsi que la sœur par douceur ou par menace veut l'acheter ou se l'allier à son camp. Il semble que Tyridate est devenu plus le confident de Fritigile que d'Astase, et à l'acte V, après le monologue de la reine, il vient lui relater la mort de Gervais.

Résumons brièvement : nous avons vu la façon dont notre auteur compose sa pièce en fusionnant de différentes sources, les ajouts de ses propres inventions, ainsi que le rôle des personnages par leur présence scénique. Dans ces trois éléments, nous relevons une étrangeté : notre pièce, *Le Martyre de saint Gervais*, une pièce qui se voudrait religieuse, portant sur un sujet hagiographique, au lieu de mettre en scène les deux saints Gervais et Protas, met plutôt l'accent sur le « persécuteur » Astase et son histoire d'amour avec Fritigile. L'introduction des deux intrigues amoureuses, le couple Astase-Fritigile et le couple Doritille-Thrasée, éclipsent en partie l'action principale, le martyre des deux frères. Cette présence scénique déséquilibrée par rapport au sujet principal qui relève de la dévotion serait, à notre avis, le choix particulier de notre auteur et s'expliquerait par deux raisons. D'une part, en tant qu'auteur d'une pièce de dévotion, Cheffault tente de se situer dans la polémique très sensible entre le théâtre et l'église dans les années 1660-1670. D'autre part, cette complication dramatique avec un sujet principal et deux épisodes, pourrait être un écho de la tendance racinienne, ou plus précisément une influence de la tragédie *Andromaque*. Nous élaborerons ces deux hypothèses dans les sections suivantes.

### **Un « poème dramatique » ? Un sous-titre générique particulier**

Le sous-titre générique que donne notre auteur à sa pièce introduit une ambiguïté. L'expression « poème dramatique », qui signifiait simplement « pièce de théâtre », fut rarement employée tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Seul Balthasar Baro, dramaturge actif pendant la première moitié du siècle, a donné ce sous-titre de « poème dramatique » à quatre de ses œuvres : *Saint Eustache martyr* (1639), *Le Prince fugitif* (1641), *Cariste* (1651) et *L'Amante vindicative* (1652). Le cas de *Saint Eustache martyr* nous incite à penser que ce serait un problème fréquent des pièces de dévotion : bien que la plupart soient sous-titrées « tragédie » ou « tragédie chrétienne », le martyr peut-il être considéré comme une fin tragique<sup>74</sup> ? Cependant, les trois autres pièces de Baro ne sont pas des

<sup>74</sup> Charles Mazouer remarque aussi dans son ouvrage, *Le Théâtre français de l'âge classique*, op. cit., p. 180 : « Mais on peut se demander si la mort chrétienne ou le martyr d'un saint personnage constitue vraiment une fin malheureuse à la pièce, qui justifierait qu'elle soit rangée parmi les tragédies. Il est tellement dit que le martyr abandonne le faux éclat du



pièces de dévotion ; un souci d'éviter la nomination « tragique » pour un sujet de martyr semble donc peu probable.

Bénédicte Louvat-Molozay a étudié ce phénomène particulier dans son article « Les 'poèmes dramatiques' de Baro : dénomination et pratiques génériques<sup>75</sup> ». Elle a proposé plusieurs hypothèses sur l'utilisation de ce titre : ou bien elle signifie un refus de trancher le genre, ou bien elle signifie un genre spécifique. Les pièces de Baro appartiendraient à cette dernière catégorie car, explique Bénédicte Louvat-Molozay en soulignant que le titre générique qu'utilise Baro ne peut pas être considéré comme un simple synonyme de « tragi-comédie », un « poème dramatique » pour Baro signifierait plutôt :

[...] une pièce de théâtre, fondée comme telle sur des procédés spectaculaires et des scènes à faire, et qui se donne la liberté d'éprouver tour à tour ou simultanément des ressorts empruntés à différents genres dramatiques avant d'offrir au spectateur le dénouement qu'il appelle toujours de ses vœux, un dénouement qui est moins tragi-comique, pastoral ou comique que simplement heureux, et où les amoureux et les vertueux finissent par triompher.

Notre auteur fait-il référence à Baro lorsqu'il compose sa pièce deux décennies plus tard ? Il n'en dit rien. Néanmoins, nous pouvons constater que dans la préface, il déclare clairement qu'il respecte rigoureusement – bien que ce ne soit pas tout à fait vrai – les règles de la composition d'une tragédie : le choix de son sujet, les trois unités, la conception d'un épisode amoureux mêlé à l'action principale. Cette déclaration manifeste bien son intention de composer une tragédie (se distinguant donc des autres genres canoniques de cette période : d'une « tragi-comédie », souvent une adaptation romanesque, d'une « pastorale » ou d'une « comédie »). Aussi, il est peu probable que notre auteur fasse référence à Baro car, contrairement aux pièces de celui-ci, *Le Martyre de saint Gervais* ne présente pas beaucoup de scènes à faire ni d'effet spectaculaire.

Par ailleurs, nous pouvons constater un effort pour composer une tragédie « régulière ». L'unité d'action est respectée : Gervais et Protas blasphèment, Astase leur donne une occasion de se sauver des condamnations, la négociation échoue, les deux frères sont mis à mort.

L'unité de temps est moins évidente : aucun élément ne précise le moment où un évènement a lieu. Nous pouvons imaginer que le début de la pièce se déroule dans un matin par le récit de Thrasée à propos d'une bataille qui a eu lieu la nuit précédente. De l'acte I à l'acte II, quelques heures se sont probablement écoulées, Thrasée a essayé d'obtenir des informations des espions emprisonnés et a reçu la lettre de Fritigile. De l'acte II à l'acte III, la temporalité est un peu plus ambiguë, nous avons d'un côté Doritille qui vient annoncer le bon accueil de Fritigile depuis la révélation de son identité à la fin de l'acte II, on peut imaginer donc un écart de quelques heures entre ces deux actes. Or, de l'autre côté, nous avons Astase qui se plaint du manque de moral de ses soldats et Thrasée qui lui reproche une trêve sans raison, ce qui suggère un écart temporel beaucoup plus long entre l'acte II et l'acte III. À la fin du troisième acte, une réplique de Fritigile indique un marquer temporel important : « Avant la fin du jour souffrez que je les voye, » (III, 4, v. 1072). Entre l'acte III et l'acte IV a lieu la rencontre entre Fritigile et les deux frères, nous savons donc qu'il s'agit du même jour. Entre l'acte IV et l'acte V a lieu la

monde au profit d'un vrai bonheur éternel ! Tragédie alors, puisqu'il y a bien des enjeux sérieux et du malheur, mais tragédie à fin heureuse. »

75 Bénédicte Louvat-Molozay, « Les "poèmes dramatiques" de Baro : dénomination et pratique génétique », dans *Balthasar Baro, études réunies et présentées par Bénédicte Louvat-Molozay et Pierre Pasquier, La Licorne n°132, 2018, p. 149-167.*

mort de Gervais et à l'acte V, la mort de Protais. D'après une réplique de Doritille : « Quand on veut qu'aujourd'hui tous deux servent d'exemple, / Et que de leur trépas l'Arrest soit prononcé, » (IV, 5, v. 1088-1089) et le récit de Thrasée : « Si tost qu'il entre au temple, il void de toutes parts / Que le peuple assemblé ne fixoit ses regards, / Que sur le chevalet, où le corps de son frere, / Estalloit un objet d'horreur et de misere, » (V, 7, v. 1933-1936), nous pouvons supposer qu'il n'y a pas d'écart temporel entre la mort de Gervais et celle de son frère, elles ont eu lieu presque successivement. Tous ces événements semblent se dérouler en un jour grâce à l'effort de notre auteur qui rappelle plusieurs fois par la bouche des personnages qu'il s'agit d'« aujourd'hui<sup>76</sup> ». Mais le manque de précision entre la fin du deuxième acte (l'arrivée de Fritigile) et le début du troisième acte (l'accord de trêve, les soldats découragés) nous permet aussi d'imaginer un écart de plusieurs jours.

Quant à l'unité de lieu, elle n'est pas plus précise que celle de temps. Notre auteur indique un endroit dans la liste des personnages : « La scène est près de Milan, dans le Camp d'Astase ». Nous pouvons imaginer une tente ou un bâtiment simple et que l'ensemble de l'action s'y déroule. Il y a un « appartement » de Doritille, « en ce Palais », mentionné par Astase (v. 793) où Fritigile est invitée à s'installer, mais nous ne le voyons pas. Un temple romain (païen) est aussi mentionné, où les deux frères ont blasphémé et où Gervais est flagellé et meurt, mais cet endroit est seulement indiqué dans les narrations. Finalement, une « prison » est mentionnée par Fritigile à la fin de l'acte IV (« Je vais sans l'arrester l'attendre en la prison », v. 1508). Il est probable qu'elle y aille et y soit à l'acte V, scène 1, où elle exprime ses sentiments dans un monologue en stances. Nous pouvons donc imaginer un réseau de plusieurs lieux voisins, camp-temple-prison. Le lieu principal est un camp militaire, il est entouré d'autres lieux secondaires dont un temple où en général les chefs de l'armée et des soldats demandent la faveur divine avant de se lancer dans une bataille. Par ailleurs, une prison est aussi très vraisemblablement représentée, où un personnage « dévôt » emprisonné déclame un monologue en stances. L'introduction de cette scène lyrique, souvent à la première scène du quatrième ou du cinquième acte, est conforme à l'usage courant des pièces de dévotion du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cependant, la mention de l'appartement de Doritille (ou d'Astase) nous semble étrange : le palais d'un chef ou d'un roi est en général loin du camp militaire. Le fait que Astase invite Fritigile à s'y reposer nous incite à penser que l'appartement (ou le palais) ne se situe pas très loin, ce qui n'est pas vraisemblable. S'il s'agissait d'un lieu « hors scène » (ou hors dudit réseau principal de « camp-temple-prison »), le trajet de Fritigile et les nombreux « aller-retour » de Doritille remettent alors en cause l'unité de temps.

Nous pourrions imaginer que notre auteur a d'abord eu l'intention de composer une « tragédie régulière ». N'ayant qu'un sujet mince (Astase persécute Gervais et Protais) et se rappelant son but de plaire à son dédicataire – un « roi-abbé » qui avait assisté à différents types de spectacles – il aurait fallu à notre auteur concevoir et ajouter quelques éléments plus divertissants à sa pièce.

Par exemple, l'introduction du capitaine Thrasée à l'acte I, scène 3 est constituée par une longue narration de ce dernier. Il raconte l'événement de la nuit précédente : des espions qui ont pu s'insinuer et se cacher dans leur camp. Pour découvrir ces espions, le capitaine s'avance tout seul : « J'examine, je cherche et tasche à reconnoistre / D'où venoit ce murmure, et qui ce pouvoit estre, » (v. 233-234). Il raconte ensuite qu'il a pu, à l'aide de l'obscurité et du silence, se dissimuler au milieu de ses ennemis. L'un d'eux par

<sup>76</sup> Précisément dix-neuf fois au total tout au long de la pièce : v. 20, 23, 387, 495, 514, 855, 932, 1014, 1028, 1041, 1088, 1346, 1356, 1399, 1680, 1695, 1776, 1841, 1966.

erreur le prend comme camarade et lui raconte le projet : « Donc pour les découvrir, et sçavoir le mystere, / Un espace de temps je m'obstine à me taire, / Ils se parlent ; J'escoute, et dans tous leurs propos / Un qui parloit moins bas me fit oïir ces mots : [...] » (v. 253-256). Bien qu'il s'agisse d'une narration et non pas d'une scène à faire, ce récit de « la nuit précédente » constitue une « fausse » scène de nuit : les actions de Thrasée et des espions « se déroulent » sur une scène obscure créant un véritable *quiproquo*, procédé très souvent utilisé dans les comédies telle la fameuse utilisation de Molière dans l'acte III de sa comédie *Georges Dandin*, représentée au Palais-Royal en novembre 1668<sup>77</sup>, un peu avant la publication de notre pièce.

Un autre exemple : l'introduction de la reine Fritigile dans l'acte II scène 5. Arrivée d'un pays étranger, déguisée en Romain, Fritigile qui se fait capturer et est emprisonnée, envoie une lettre énigmatique à Astase avec le ton d'un prince. Le déguisement se poursuit même jusqu'à leur rencontre et leur conversation, voilà une scène incontestablement tragi-comique<sup>78</sup>. Si notre auteur connaissait vraiment les théories dramatiques et dramaturgiques comme il le déclare dans la préface, il aurait remarqué aussi que le nom de « tragédie » était inadéquat pour sa pièce de dévotion, mêlée d'éléments comiques et d'éléments tragi-comiques.

Ainsi, nous pourrions imaginer que notre auteur aurait donné à sa pièce ce titre générique ambigu pour ne pas la classer dans un genre spécifique, comme le remarque Charles Mazouer : « Le plus sage fut sans doute le chanoine de Cheffault qui, présentant que son *Martyre de saint Gervait* serait mal à l'aise dans la classification reconnue, l'intitule tout simplement « poème dramatique<sup>79</sup> ». »

<sup>77</sup> Concernant *George Dandin*, voir Molière, *Œuvres complètes*, éd. Georges Forestier, Claude Bourqui, t. I, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2010.

<sup>78</sup> La série de « mésaventures » de Fritigile se conforment à une description d'Hélène Baby concernant la tragi-comédie : « [...] le cas exemplaire du naufrage qui vient de se produire, et dont les rescapés – ayant donc échappé à l'obstacle de la fureur des eaux – livrés aux hasards d'une terre inconnue, abordent un nouvel obstacle. » (*La Tragi-comédie de Corneille à Quinault*, Paris, Klincksieck, 2006.)

<sup>79</sup> C. Mazouer, *op. cit.*, p. 180.

## Une pièce de dévotion en 1670 d'un auteur non-professionnel ?

Outre les connaissances de la théorie dramatique qu'expose notre auteur dans la préface et cette probable stratégie de nommer sa pièce « poème dramatique », la conception des personnages et la manière dont il compose cette pièce révèlent aussi que notre auteur connaissait assez bien le théâtre professionnel et les polémiques contemporaines autour du théâtre et de l'église.

### a. L'influence de Pierre Corneille

Comme beaucoup d'autres pièces de dévotion, *Le Martyre de saint Gervais* manifeste des influences de *Polyeucte* et de son auteur Pierre Corneille. Ces influences se révèlent aussi bien dans la pièce que dans le paratexte.

Dans la pièce, Lancaster a repéré un vers qui semble un souvenir du *Cid*. Il s'agit d'une réplique de Gervais au vers 1007 « Qui ne craint point la mort n'en craint point les menaces » fait un écho aux répliques du Comte de Gormas, père de Chimène « Qui ne craint point la mort, ne craint point les menaces, / J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces. » (v. 395-396, dans l'édition 1660<sup>80</sup>) En outre, comme l'a remarqué Anne Teulade dans son article « Métamorphoses théâtrales de l'hagiographie : usages esthétique et politique de la fictionnalisation des légendes<sup>81</sup> », la scène du « bris des Idoles » dans *Le Martyre de saint Gervais* (II, 1) serait aussi une influence de *Polyeucte* de Corneille (II, 6). En effet, nous n'avons pas vu une telle scène ni dans *La Légende dorée*, ni dans les autres sources, ni dans les œuvres picturales. En outre, quelques répliques de Protas ressemblent beaucoup à celles de *Polyeucte* :

Quittons ces vestemens qui nous couvrent de honte,  
Et ne permettons plus que la peur nous surmonte,  
Si nous voulons souffrir cherchons-en les moyens,  
Declarons hautement que nous sommes Chrestiens, (II, 1, v. 477-480)

En s'adressant à son ami Néarque, *Polyeucte* montre aussi cette détermination : « Allons, mon cher Néarque, allons aux yeux des hommes / Braver l'Idolâtrie, et montrer qui nous sommes<sup>82</sup> ; » (*Polyeucte*, II, 6).

De même, une courte relation de Tyridate manifeste également une ressemblance avec le récit de Stratonice, confidente de Pauline qui est épouse de *Polyeucte* :

| <i>Le Martyre de saint Gervais</i>   | <i>Polyeucte</i>   |
|--|--|
| J'y ay veu sur leurs Autels <b>les Vases renversez, Le Temple prophané, leurs Images brulées,</b><br>Le Sacrificateur et ses Loix méprisées,<br>Et pour vous <b>épargner de plus long entretiens,</b><br>J'y ay veu l'impiété de deux freres Chrestiens.<br>(I, 4, v. 328-332) | C'est une impiété qui n'eut jamais d'exemple :<br>Je ne puis y penser sans frémir à l'instant,<br>Et crains de faire un crime en vous la racontant.<br><b>Apprenez en deux mots leur brutale insolence.</b><br>(III, 2, v. 822-825)<br><br>Se jetant à ces mots sur le vin, et l'encens,<br><b>Après avoir mis les saints vases par terre,</b><br>Sans crainte de Félix, sans crainte de tonnerre, |

80 Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. Georges Couton, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1980, t. I, « Notices » p. 1495.

81 Anne Teulade, « Métamorphoses théâtrales de l'hagiographie : usages esthétique et politique de la fictionnalisation des légendes », dans Les Dossiers du Grihl [En ligne, OpenEditionJournals], 9-1, 2015, mis en ligne le 29 novembre 2015, consulté le 23 décembre 2022. Lien URL: <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6392#bodyftn30>

82 *Polyeucte*, II, 6, dans Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit. p. 1007.

|  |   |
|--|---|
|  | D'une fureur pareille ils courent à l'Autel. [...] Du plus puissant des Dieux nous voyons la statue Par une main impie à leurs pieds abattue, <b>Les mystères troublés, le Temple profanés</b> <sup>83</sup> , [...] (III, 2, v. 852-859) |
|--|---|

Par ailleurs, le fait que notre auteur nomme ses stances : « Monologue en Stances de Vers libres rimez. » serait aussi une référence à une pièce récente de Pierre Corneille, *Agésilas*, créée en février 1666, dont le dramaturge déclare sur la page de titre la forme particulière : « Tragédie en vers libres rimés<sup>84</sup> ». Bien que ces deux indications « vers libres rimés » ne désignent pas la même notion – comme le souligne Marie-France Hilgar dans son ouvrage *La Mode des stances dans le théâtre tragique français 1610-1687*<sup>85</sup>, que la mesure des vers libres rimés de Corneille varient d'un groupe à l'autre et « ne sont à proprement parler ni des stances, ni des strophes<sup>86</sup> », tandis que les stances de notre auteur sont plutôt conventionnelles et ne comportent pas cette caractéristique dite « libre » – l'influence de Corneille, d'ailleurs d'un Corneille « récent », est indéniable.

Quant au paratexte, Anne Teulade remarque trois ressemblances entre la préface de notre pièce et l'« Abrégé » de *Polyeucte* : la première ressemblance se manifeste dans la structure d'un passage où notre auteur énumère des emprunts historiques et ses propres inventions ; la deuxième consiste dans leurs sources communes, l'ouvrage de Surlus la *Vie des Saints* ; et la troisième consiste dans le souci esthétique et pédagogique du théâtre exprimé par notre auteur à propos de l'adage selon lequel il faut « mêler l'utile et l'agréable ». Pour rendre plus visibles ces ressemblances, nous reproduisons les passages concernés en les mettant en vis-à-vis dans les tableaux ci-dessous.

D'abord, la première ressemblance à propos des éléments qu'ils ont conservés en respectant les sources et leurs propres inventions :

| <b>La préface du <i>Martyre de saint Gervais</i></b>   | <b>L'« Abrégé » de <i>Polyeucte</i></b>  |
|--|--|
| La prise des Espions Marcomans par les Soldats du Comte Astase ; les Idoles deux fois renversez par les deux Heros de cette Piece ; la suspension d'armes entre les Romains et les Marcomans ; l'amour et l'ambition d'Astase au sujet de Fritigile, qu'il espere d'épouser apres avoir usurpé ses Estats, et la haine jointe à la jalousie de la sœur du Tyran qui veut conspirer contre sa Rivale, ne sont que des embelissements de l'art necessaires dans ces sortes d'ouvrages, et tout cela forme des intrigues et des incidens qui sont les ornemens d'un Poëme Dramatique. | Voilà en peu de mots ce qu'en dit Surlus. Le songe de Pauline, l'amour de Sévère, le Baptême effectif de Polyeucte, le sacrifice pour la victoire de l'Empereur, la dignité de Félix que je fais Gouverneur d'Arménie, la mort de Néarque, la conversion de Félix et de Pauline, sont des inventions et des embellissements de Théâtre <sup>87</sup> . |

<sup>83</sup> *Polyeucte*, III, 2, v. 822-864, Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit., t. 1, p. 1015. Nous avons souligné certains termes (ou vers) pour montrer plus visibles les ressemblances.

<sup>84</sup> Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit. t. III, p. 562.

<sup>85</sup> Marie-France Hilgar, *La Mode des stances dans le théâtre tragique français 1610-1687*, Paris, A. G. Nizet, 1974.

<sup>86</sup> *Ibid*, p. 113.

<sup>87</sup> Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit., t. 1, p. 977.

Ensuite, concernant les sujets traités et leurs sources, la démarche de notre auteur est presque identique à celle de P. Corneille : un rappel de son sujet « déjà très connu » et une énumération de sources historiques.

| <b>La préface du <i>Martyre de saint Gervais</i></b>   | <b>L'« Abrégé » de <i>Polyeucte</i></b>   |
|--|---|
| Le Martyre de S. Gervais dont j'ay fait une Tragedie, est un sujet si connu des personnes d'erudition et de pieté que tout le monde l'a pû lire ; et dans Baronius et dans la Vie des Saints, où tout ce que nous en sçavons est tiré d'une Lettre de S. Ambroise. | Saint Polyeucte est un Martyr dont (s'il m'est permis de parler ainsi) beaucoup ont plutôt appris le nom à la Comédie, qu'à l'Église. Le <i>Martyrologe Romain</i> en fait mention sur le 13 de Février, mais en deux mots, suivant sa coutume ; Baronius, dans ses <i>Annales</i> n'en dit qu'une ligne ; le seul Surius, ou plutôt Mosander, qui l'a augmenté dans les dernières impressions, en rapporte la mort assez au long sur le 9 de Janvier <sup>88</sup> ; [...] |

Enfin, la troisième ressemblance à propos d'un souci esthétique et d'un souci pédagogique du théâtre :

| <b>La préface du <i>Martyre de saint Gervais</i></b>   | <b>L'« Abrégé » de <i>Polyeucte</i></b>  |
|--|--|
| [...] que toute la beauté d'un Poème Epique ou Dramatique, ne consiste que dans l'Episode, qui n'est autre chose qu'une Histoire si artistement inventée, que sa vraye-semblance, et le rapport qu'elle a avec le véritable sujet qu'on traite, ne choquent jamais le bon sens.  | L'ingénieuse tissure des fictions avec la vérité, où consiste le plus beau secret de la Poésie <sup>89</sup> , [...]   |
| Peut-estre s'estonnera-t-on de ce que dans un sujet aussi pieux que la mort de deux freres Martyres j'ay mêlé de l'amour profane ; mais l'on cessera d'en estre surpris, si le judicieux Lecteur considere que la fin principale de l'Historien ou du Poëte, doit estre de mêler l'utile au delectable ; et que l'objet de la Poësie Chrestienne est une belle morale jointe au divertissement. Il faut qu'un Escrivain instruisse un Lecteur en le delectant, [...] | Comme il a été à propos d'en rendre la représentation agréable, afin que le plaisir pût en insinuer plus doucement l'utilité, et lui servir comme de véhicule pour la porter dans l'âme du peuple : il est juste aussi de lui donner cette lumière pour démêler la vérité d'avec ses ornements, et lui faire reconnaître ce qui lui doit imprimer du respect comme Saint, et ce qui le doit seulement divertir comme industrieux <sup>90</sup> . |

Outre ces trois ressemblances entre la préface de notre pièce et l'« Abrégé » de *Polyeucte* qu'a relevées Anne Teulade, nous avons trouvé également un « écho » qu'a fait notre auteur à l'« Examen » de *Polyeucte*. Il s'agit d'une justification de l'« amour profane » que notre auteur et Pierre Corneille ont introduite dans leur pièce et les personnages masculins qui y sont impliqués ; d'un côté, Astase, de l'autre, Sévère et Polyeucte :

| <b>La préface du <i>Martyre de saint Gervais</i></b>                                     | <b>L'« Examen » de <i>Polyeucte</i></b>   |
|--|---|
| [...] dans mon Poème, où j'ay fait Astase amant de Fritigile sous l'espoir d'un prochain | Pour donner plus de dignité à l'action, j'ai fait Félix Gouverneur d'Arménie, et ai pratiqué un |

88 *Ibid*, p. 976.

89 *Ibid*, p. 975.

90 *Ibid*, p. 976.

|   |   |
|---|---|
| <p>Hymenée ; mais il ne se declare qu'avec autant de modestie que la sainteté de cet Ouvrage le permet, quand mesme je luy aurois donné les plus violens transports de cette passion.</p> | <p>sacrifice public, afin de rendre l'occasion plus illustre, et donner un prétexte à Sévère de venir en cette Province, sans faire éclater son amour avant qu'il en eût l'aveu de Pauline. Ceux qui veulent arrêter nos héros dans une médiocre bonté où quelques interprètes d'Aristote bornent leur vertu, ne trouveront pas ici leur compte, puisque celle de Polyeucte va jusqu'à la Sainteté, et n'a aucun mélange de foiblesse<sup>91</sup>.</p> |
|---|---|

Il est intéressant de souligner que, dans l'« Examen » de *Polyeucte*, Corneille justifie deux éléments de sa pièce à propos de trois personnages, Félix, Sévère et Polyeucte. En ce qui concerne Félix, le beau-père de Polyeucte (donc le père de Pauline, épouse de Polyeucte), Corneille explique qu'il a modifié le statut de ce personnage en le transformant en « gouverneur d'Arménie » qui prépare une fête religieuse (un sacrifice), afin de créer ainsi une occasion de faire venir Sévère, chevalier romain et ancien amoureux de Pauline. Corneille défend ensuite le droit d'aimer de Polyeucte : bien qu'il soit un personnage saint, il ne devrait pas être limité non plus dans « une médiocre bonté », disant que s'il a osé concevoir Polyeucte comme un personnage saint et qui peut aussi aimer, c'est parce que la vertu de ce héros « va jusqu'à la sainteté et n'a aucun mélange de faiblesse ».

Certes, François de Cheffault reprend la structure de ce passage. Nous constatons néanmoins une différence nette entre son passage et celui de Corneille : notre auteur n'a mentionné qu'un seul personnage de sa pièce, Astase, tandis que Corneille en a mentionné trois. Cette défense de notre auteur nous semble étrange pour deux raisons : premièrement, il n'a nul besoin de justifier l'amour profane d'Astase, car de toute façon il est païen ; deuxièmement, il n'a nul besoin de justifier non plus cet amour profane qu'« il a mêlé à un sujet aussi pieux », car les deux frères Gervais et Protas ne sont impliqués dans aucune histoire d'amour.

Cette « sur-justification » de notre auteur à propos de son épisode amoureux nous incite à penser à la polémique très sensible entre le théâtre et l'église dans les années 1660-1670. Le passage de la préface de notre pièce aurait été sa prise de position dans cette polémique.

### ***b. Théâtre vs. Église. Les enjeux de la composition d'une pièce de dévotion en 1670.***

Rappelons brièvement le contexte : le théâtre qui tente de s'allier avec le christianisme depuis quelque temps (à l'exemple de *Polyeucte*, de *Théodore* ou du *Véritable saint Genest*) est fortement critiqué par certains hommes d'église. Parmi eux, Pierre Nicole, janséniste, est particulièrement représentatif. Son *Traité de la Comédie*<sup>92</sup>, publié en 1667, déclare l'impossibilité d'une alliance car la Comédie (le théâtre en général) est par nature incompatible avec l'Église (ou le christianisme).

Selon Nicole, la Comédie est condamnable pour trois raisons principales. Premièrement, par sa nature, la Comédie « est un métier qui a pour but le divertissement

<sup>91</sup> Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 978.

<sup>92</sup> Pierre Nicole, *Traité de la Comédie* et autres pièces d'un procès du théâtre, éd. Laurent Thirouin, Paris, Honoré Champion, 1998.

des autres<sup>93</sup> ; », le théâtre est alors un endroit « où des hommes et des femmes paraissent sur un Théâtre pour y représenter des passions de haine, de colère, d'ambition, de vengeance, et principalement d'amour<sup>94</sup>. ». Notons aussi que la passion de l'amour est ici la cible qui subit la condamnation la plus forte parmi les autres passions vicieuses. Aussi, cette condamnation de Nicole de la passion de l'amour n'était pas nouvelle, nous trouvons dans le *Traité des théâtres*<sup>95</sup> de Philippe Vincent, publié en 1647, deux décennies plus tôt que celui de Nicole :

De vrai la matière qui s'y traite le plus ordinairement, ce sont des amours. Tantôt on y représentera une fille, qui transportée de sa passion, et perdant toute honte, s'opiniâtrera à vouloir un mari contre la volonté de ses Père et Mère. Tantôt on y introduira quelque homme perdu qui y usera de mille ruses pour séduire une femme, et triompher à la fin de sa chasteté. Bref, c'est le Vrai et propre thème de ces lieux. Or voilà une belle école aux filles et aux femmes pour y apprendre à être honnêtes<sup>96</sup> ?

Deuxièmement, la Comédie est condamnable car, pour représenter « naturellement » sur scène ces passions qui divertissent, c'est-à-dire de manière convaincante, les comédiens et les comédiennes sont obligés d'assimiler ces expériences et éventuellement d'apprendre réellement ces vices ; d'où vient la fameuse condamnation de l'« école des vices ».

Troisièmement, au lieu de créer quelque sentiment d'horreur pour avertir les spectateurs de la dangerosité de la passion de l'amour, la Comédie, au contraire, l'« excite » et la « nourrit » en la représentant sur scène.

Par ailleurs, Pierre Nicole a remarqué et a discuté aussi le fait que quelques dramaturges, notamment Pierre Corneille, ont tenté de mettre les personnages saints sur scène. Mais selon lui, ces dramaturges ont tort car les caractéristiques vertueuses des saints – le silence, la patience, la modération etc. – ne sont pas aptes pour le théâtre qui pour divertir doit plutôt représenter des personnages « vifs » et « animés » :

Il est si vrai que la Comédie est presque toujours une représentation de passions vicieuses que la plupart des vertus chrétiennes sont incapables de paraître sur le Théâtre. Le silence, la patience, la modération, la sagesse, la pauvreté, la pénitence ne sont pas des vertus dont la représentation puisse divertir des spectateurs, et surtout on n'y entend jamais parler de l'humilité ni de la souffrance des injures. Ce serait un étrange personnage de Comédie qu'un Religieux modeste et silencieux. Il faut quelque chose de grand et d'élevé selon les hommes, et au moins quelque chose de vif et d'animé, ce qui ne se rencontre point dans la gravité et la sagesse chrétienne<sup>97</sup>.

Ainsi nous comprenons mieux la nécessité pour Corneille et pour notre auteur de justifier leur procédé théâtral de mêler à un sujet saint un épisode amoureux (un amour profane). Nous comprenons mieux aussi la nécessité pour P. Corneille de justifier le sentiment d'amoureux profane qu'il a donné à Polyeucte qui, avant d'être saint, est aussi un être humain doté de sentiments. C'est justement le conflit entre sa détermination d'être dévot et ses sentiments humains qui donne à ce personnage à la fois la profondeur humaine et la grandeur chrétienne.

<sup>93</sup> Pierre Nicole, éd. cit., ch. I, p. 36.

<sup>94</sup> Pierre Nicole, éd. cit., ch. I, p. 36.

<sup>95</sup> Philippe Vincent, *Traité des théâtres*, nous consultons la version numérique du texte, accessible sur le site, Observatoire de la vie théâtrale.

<https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/haine-theatre/>

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> Pierre Nicole, éd. cit., p. 64.



Cependant, à propos de cette « défense », notre auteur a pris une position beaucoup plus prudente (peut-être trop) que celle de Corneille. Il n'a pas vraiment mêlé l'amour profane à la sainteté comme l'a fait Pierre Corneille dans *Polyeucte*. Bien au contraire, les deux saints de notre pièce, Gervais et Protais, sont complètement préservés de l'amour, le vice le plus répréhensible. En outre, sans doute pour isoler les deux saints du moindre contact suspicieux, notre auteur n'a même pas représenté sur scène les rencontres entre Fritigile et les deux frères dans la prison, ce qui fait que la conversion de Fritigile, entre la fin de l'acte III et le début de l'acte IV, est devenue étrange car personne n'en est informé. De même, à la fin de l'acte V scène 2, s'étant rendu compte de la mort de Gervais, Fritigile part chercher Protais mais elle ne le trouve pas, ce qui suscite en elle un soupçon contre Doritille et Astase. Deux scènes plus tard (fin de l'acte V, scène 4, début de l'acte V, scène 5), lorsque Astase, voyant arriver Protais, propose une dernière négociation avec le frère cadet, Fritigile, au lieu de rester, s'en va, disant qu'elle attend la nouvelle au temple (v. 1779). Ce « chassé-croisé » renforcerait notre hypothèse d'un « isolement » au nom d'une pure sainteté.

Par ailleurs, la « défense » de notre auteur va encore plus loin : il justifie même l'amour d'Astase, personnage païen, persécuteur des deux frères chrétiens. Il prône que, bien qu'il ait donné à Astase « les plus violents transports » de l'amour, ceci n'a rien de condamnable car ses comportements, son amour et sa déclaration sont sous contrôle et n'excèdent pas la limite à laquelle doit se borner une pièce de dévotion (« ne se declare qu'avec autant de modestie que la sainteté de cet Ouvrage le permet. »)

Notons que notre auteur a ajouté un paragraphe justifiant cet épisode amoureux avec un deuxième argument :

Le Lecteur en pourroit apprendre, que depuis qu'un homme en est aveuglé s'il n'en perd au plutôt les occasions ; il est capable comme ce Tyran, non seulement de manquer de fidélité pour son Prince, mais aussi d'oublier les devoirs les plus saints de sa Religion<sup>98</sup>.

La passion de l'amour est toujours vicieuse et condamnable. Si notre auteur montre ce personnage Astase et cet épisode amoureux, c'est justement pour donner un mauvais exemple, visant à un effet pédagogique.

Finalement, cette crainte de la contamination des personnages saints par la passion de l'amour empêche notre auteur de développer davantage les personnages de Gervais et Protais. Certes, il a pu rester fidèle à ses sources hagiographiques tout en évitant les reproches de l'Église, mais n'ayant pas créé de conflit direct entre la foi chrétienne et le sentiment humain, il n'a pas pu créer un personnage comme *Polyeucte*, vivant, sensible et aimable. De plus, le sujet de martyr étant mince, il lui a fallu développer davantage l'épisode amoureux pour ralentir l'action principale (l'exécution des deux frères), ce qui entraîne un rapport déséquilibré entre l'action principale et l'épisode, comme le reflète notre tableau de la présence scénique des personnages.

### ***c. Les influences des autres célèbres dramaturges.***

Nous avons vu l'influence importante de Pierre Corneille sur notre auteur, tant sur la théorie dramatique que sur la composition de la pièce. À part cela, nous pouvons encore constater des influences d'autres dramaturges.

Nous reconnaissons d'abord un motif régulièrement utilisé dans les tragédies du XVII<sup>e</sup> siècle, celui d'une rupture entre un chef religieux-politique avec sa ou ses divinités.

<sup>98</sup> Voir la « Préface » de notre pièce.

Prenons l'exemple de la tragédie biblique *Saül* de Du Ryer ; la pièce est inaugurée par le personnage principal Saül, troublé et désespéré, car il est « abandonné » par Dieu (I, 1, v. 77-90, ) :

**Saül**

Ce n'est pas leur fureur qui trouble mon attente,  
C'est le Ciel ennemi, c'est Dieu qui m'épouvante,  
Hélas ! j'ai consulté ce Juge Souverain  
Pour savoir le succès d'un trouble si soudain.  
Mais je n'ai rien appris, ni par la voix des songes,  
Qui nous venant du Ciel sont exempts de mensonges,  
Ni par la sainte voix des Prêtres révéérés,  
Et pour moi du futur mille fois éclairés.  
J'ai depuis en tremblant consulté les Prophètes,  
Mais ces bouches du Ciel sont encore muettes,  
Leur silence effroyable étonne mes esprits,  
D'une secrète horreur je m'en trouve surpris,  
Et sens bien que ce Dieu, qui daigna me défendre,  
Abandonne celui qu'il refuse d'entendre<sup>99</sup>.

Le personnage principal de notre pièce Astase souffre de ce même silence : « Puisqu'aussi-bien les Dieux ont fait taire l'Oracle / Je vois dans leur silence un invincible obstacle » (I, 1, v. 9-10). Il le dit encore un peu plus tard, « Tant que le Ciel s'obstine à garder le silence, Si je n'ay son aveu, je n'ay point d'assurance » (v. 57-58).

En plus de cet argument d'une colère divine qui se traduit par un silence effrayant, nous remarquons l'influence importante d'une autre tragédie, *La Marianne* de Tristan L'Hermite, l'une des pièces les plus importantes du XVII<sup>e</sup> siècle, rééditée de nombreuses fois et jouée longtemps après sa création en 1636. Nous constatons d'abord une ressemblance entre Astase et Hérode, deux personnages masculins, protagonistes, l'un de notre pièce, l'autre de *La Marianne*. Une tirade délibérative d'Astase (II, 3, v. 607-618) rappelle celle d'Hérode (*La Marianne*, I, 3, v. 212-218), nous reproduisons ces deux tirades dans le tableau ci-dessous en les mettant en vis-à-vis pour rendre plus visible la ressemblance :

| Hérode dans <i>La Marianne</i>   | Astase dans <i>Le Martyre de saint Gervais</i>   |
|--|--|
| J'ai pour mes compagnons l'Amour et la Fortune ;<br>Ils ne me quittent point, ils suivent tous mes pas :<br>Mais l'un m'est favorable, et l'autre ne l'est pas.<br>L'un fait qu'à tout un peuple aujourd'hui je commande,<br>Et l'autre me refuse un cœur que je demande,<br>Un cœur que je ne puis ranger sous mon pouvoir,<br>En possédant le corps où je le sens mouvoir <sup>100</sup> . | Mille chagrins divers occupent ma pensée,<br>Deux secrets mouvemens la tiennent balancée,<br>Lorsque j'aime, je crains et la crainte et l'amour,<br>Sont les deux passions que je sens tour à tour,<br>Quand l'une me fait voir Fritigile adorable,<br>L'autre me dit qu'elle est d'autant plus redoutable,<br>Si l'amour la presente avec tous ses appas,<br>La crainte me la montre au milieu des combats ;<br>Ainsi quand je la vois et belle et redoutable,<br>Ou l'amour ou la crainte incessamment m'accable,<br>Et quand un peu d'espoir vient balancer mon |

<sup>99</sup> Pierre Du Ryer, *Saül*, éd. Perry Gethner et Hélène Baby, dans Pierre Du Ryer, *Théâtre complet*, t. III, dir. Hélène Baby, Paris, Classiques Garnier, 2022.

<sup>100</sup> Tristan L'Hermite, *La Marianne*, dans *Œuvres complètes*, t. IV « Les Tragédies », dir. Roger Guichemerre, Paris, Champion Honoré, 2001, p. 48.

|  |  |
|--|--|
|  | sort,<br>Mon amour sur la crainte est toujours le plus fort, |
|--|--|

Ces deux personnages partagent aussi une expérience amoureuse similaire : même si leurs amantes (Marianne et Fritigile) leur désobéissent, profondément amoureux, ils sont toujours prêts à leur pardonner.

| Hérode dans <i>La Marianne</i>  | Astase dans <i>Le Martyre de saint Gervais</i>  |
|---|---|
| Je la verrai bientôt cette belle indiscreète,<br>Je lui reprocherai cette injure secrète,<br>Et sa bouche pourtant, avec un seul baiser,<br>Quand elle aurait tout dit, pourra tout apaiser <sup>101</sup> .<br>(I, 3, v. 331-334.) | Je sçais envers nos Dieux combien sa faute est grande.<br>Je sçais pour l'expier ce que m'enjoint la Loy,<br>Mais en la punissant le coup tombe sur moy,<br>(V, 6, v. 1865-1867)<br><br>Ne vous estonnez plus si je veux l'espargner,<br>Ma vie est de trop prés attachée à la sienne,<br>L'amour malgré nos Loix, veut que je m'en souviennne.<br>(V, 6, v. 1891-1893) |

L'influence de *La Marianne* est beaucoup plus évidente dans le personnage de Doritille. Tout comme Salomé pour Hérode, Astase a aussi une sœur qui est capable et qui tente d'influencer les décisions politiques et personnelles de son frère, notamment en s'opposant à sa bien-aimée Fritigile. Après avoir reçu l'ordre de son frère d'accueillir Fritigile, elle montre un caractère jaloux dès sa première apparition, en prononçant ces paroles :

Et bien, mon Frere,  
Je viens d'entretenir vostre belle Estrangere,  
Tout charme en sa personne, elle a de la beauté,  
De l'esprit, du courage et beaucoup de fierté,  
C'est ce qu'elle a de trop pour une prisonniere, (III, 2, v. 871-875)

Vocabulaire insistant sur la belle apparence de Fritigile (belle, charme, beauté) et énumération de qualités avec des adverbes superlatifs (« Tout charme », « beaucoup de fierté ») : cette exagération manifeste un manque de sincérité. Elle-même ne le cache pas entièrement : toute cette préparation laudative n'a pour but que de dénoncer violemment la cible de sa jalousie. Le dernier vers « ce qu'elle a de trop », rappelle à son frère le crime de Fritigile : une disproportion entre le très grand nombre de vertus qu'elle possède et son statut illégitime, celui d'« une prisonnière ». Elle continue de dénoncer Fritigile, faisant attention à ne pas trop faire de reproches à son frère : « Vous luy donnez aussi beaucoup d'autorité, / Elle en a bien sur vous, du moins elle s'en vante. » (III, 2, v. 878-879).

Salomé, la sœur d'Hérode, dénonce Marianne d'une façon similaire, mais plus offensive. Elle s'adresse à Hérode ainsi à sa première apparition en ces termes :

Depuis qu'en votre lit Marianne est entrée,  
Et que par tant de soins elle est idolâtrée :  
Vostre maison sans cesse est ouverte aux douleurs  
On n'observe en vous deux que plaintes et que pleurs<sup>102</sup>.

<sup>101</sup> *Ibid.* p. 52.

<sup>102</sup> Tristan l'Hermite, éd. cit., p. 48.

Nous reconnaissons l'emploi de l'exagération : elle passe beaucoup plus rapidement, du « tant de soins » directement vers l'excessif « idolâtrée », cause qui entraîne le malheur actuel d'Hérode, les douleurs « sans cesse », « que plaintes et que pleurs ».

Par ailleurs, ces deux personnages partagent aussi un côté « hypocrite ». Lorsque Doritille est confrontée à Fritigile à la dernière scène du quatrième acte (IV, 7), elle se montre humble et bienveillante et lui offre un service :

[...] Vous que l'on Idolastre et que chacun revere,  
 Vous qui faites icy le bon-heur de mon frere,  
 Puisque pour vostre main il vous preste son bras  
 Vous ne trouverez point icy de cœurs ingrats,  
 Moy mesme à vous servir je seray la premiere. (IV, 7, v. 1473-1477)

[...]  
 C'est moy mesme qui m'offre, ordonnés, commandés,  
 Ne vous puis-je accorder ce que vous pretendés,  
 Parlés moy librement de ce qui vous afflige,  
 Peut-estre je pourray... (IV, 7, v. 1479-1482)

Attitude qui ressemble fortement à celle de Salomé, lorsqu'elle offre aussi ses services à Marianne (II, 2) :

Si vous aviez pourtant quelque division,  
 Je m'offrirais à vous en cette occasion,  
 Et vous présenterais mes très-humbles services. (v. 513-515)

[...]  
 L'honneur de vous servir m'est trop de récompense<sup>103</sup>. (v. 519)

Par ailleurs, les personnages de Doritille et Salomé jouent toutes deux un rôle de « manipulatrice ».

Salomé le montre dans *La Marianne* dans un monologue à la fin de la deuxième scène du premier acte (I, 2, v. 537-538) : « J'ai gagné depuis peu le premier échanton, / Qui doit lancer contre elle [Marianne] un trait de ma façon, » et « Cet homme en est capable, il est ma créature, / Et veut mettre pour moi sa vie à l'aventure. » (v. 543-544). Elle maîtrise parfaitement la situation en instrumentalisant l'Échanton. Dans la scène suivante (I, 3), elle lui indique et montre les stratagèmes pour nuire à Marianne.

Doritille dans notre pièce joue un rôle similaire : elle instrumentalise Tyridate (confident d'Astase) et Thrasée (capitaine, à qui elle est promise sur l'ordre de son frère). Néanmoins, le personnage de Doritille se distingue de celui de Salomé : elle est non seulement la sœur d'Astase qui s'oppose à l'amour de son frère, mais elle est aussi impliquée dans un deuxième épisode amoureux (celui d'Astase et de Fritigile étant le premier).

La première scène du quatrième acte (IV, 1) de notre pièce, inaugurée par Doritille et Thrasée, expose leur relation : Thrasée manifeste son amour pour Doritille, celle-ci prépare un stratagème pour nuire à Fritigile en le lui annonçant. Cette scène présente une ressemblance importante avec celle de Salomé et l'Échanton dans *La Marianne* (II, 3) bien qu'elle est relativement moins longue (51 vers dans *Le Martyre de saint Gervais*, IV, 1, v. 1153-1204, contre 82 dans *La Marianne*, II, 3, v. 552-638). Mais la relation entre Doritille et Thrasée ne s'arrête pas à la phase d'une simple instrumentalisation. Doritille

---

<sup>103</sup> *Ibid*, p. 63.

se distingue de Salomé pour une première fois par ces « légers reproches » s'adressant à Thrasée :

Tu sçays qu'en me vengeant mon cœur sera ton prix.  
Et cependant tu parts, sans que je sois vengée,  
Tu sers l'Indigne objet dont je suis outragée (IV, 1, v. 1168-1170)

À la scène suivante (IV, 2), Doritille tente de séduire le confident d'Astase, qui offre aussi ses services à Fritigile sur l'ordre de son maître. Or, Tyridate et Thrasée refusent tour à tour la proposition de Doritille. Le confident dévoile aussi que, si le capitaine ne veut pas dénoncer Fritigile, c'est parce qu'il avait bénéficié d'une « promotion » grâce à cette dernière « Madame, à vous servir s'il a peu de ferveur, / Il en dit la raison, c'est qu'il est en faveur ; / Fritigile en a fait son General d'armée, / Du bruit de sa valeur elle est toute charmée, » (IV, 2, v. 1263-1266). Déçue, irritée et courroucée, Doritille lui reproche :

Ainsi de ton secours je n'ay rien à pretendre,  
Tu me vas nuire, ingrat, au lieu de me deffendre,  
Tu dois faire du bien à celle qui t'en fait,  
Mais tremble si je change et si mon cœur te hait,  
**Tu sçauras ce que c'est qu'une Amante irritée,**  
Si tu sers une impie apres m'avoir quittée. (IV, 2, v. 1269-1274)

La réaction de Doritille, typique d'une « amante furieuse », nous mène à l'hypothèse d'une dernière influence : celle de Racine et notamment du personnage d'Hermione dans *Andromaque*, tragédie créée à la Cour puis à l'Hôtel de Bourgogne en novembre 1667<sup>104</sup>, environ deux ans avant la création de notre pièce. Ces répliques de Doritille ressemblent particulièrement à celles d'Hermione s'adressant à Pyrrhus (*Andromaque*, IV, 5, v. 1394) : « Va, cours. Mais crains encor d'y trouver Hermione<sup>105</sup> », une véritable menace qui trouve son origine dans celle de Didon dans *L'Énéide* : « Je ne daigne pas te confondre et je ne te retiens plus. Que les vents te conduisent dans ton Italie : va chercher à travers les ondes cette terre où tu dois régner. [...] Alors tu regretteras Didon, et tu l'appelleras vainement à ton secours : absente, je te poursuivrai la flamme à la main<sup>106</sup> ; [...] » Par ailleurs, au début du troisième acte, lorsque Astase est allé voir ses troupes de soldats qui sont tous lachés, nous reconnaissons la scène où Porus, roi indien, s'adressant à son alliance Taxile, dans *Alexandre le Grand* :

| Porus dans <i>Alexandre le Grand</i>   | Astase dans <i>Le Martyre de saint Gervais</i>   |
|--|--|
| Seigneur, ou je me trompe, ou nos fiers Ennemis<br>Feront moins de progrès qu'ils ne s'étaient promis.<br>Nos Chefs et nos Soldats brûlant d'impatience,<br>Font lire sur leur front une mâle assurance, | Quoy cette noble ardeur, cette masle assurance,<br>Ces courages enflez d'une belle esperance,<br>Ces cœurs qui pour la guerre estoient tout de fureur,<br>Déjà ne font plus voir qu'une morne langueur |

<sup>104</sup> Voir la « Notice » d'*Andromaque* dans Jean Racine, *Œuvres complètes*, éd. Georges Forestier, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, t. I, 1999, p. 1323.

<sup>105</sup> *Ibid*, p. 246.

<sup>106</sup> Virgile, *L'Énéide*, IV, 380-392, dans *Les Œuvres de Virgile* tr. Desfontaines (Pierre-François Giollot, abbé), t. II, [en quatre tomes], à Paris, chez Quillau Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation, 1743, p. 312.

## Conclusion

*Le Martyre de saint Gervais*, ce « poème dramatique » au sujet de dévotion, étant né dans la période dite du « déclin » du théâtre religieux du XVII<sup>e</sup> siècle en France, se singularise tant par le contexte de sa création que par sa composition dramatique.

Comme nous l'avons proposé dans la première partie de ce dossier, la pièce aurait été très probablement une offrande d'un prêtre de l'Église Saint-Gervais-et-Saint-Protais, François de Cheffault, à Jean Casimir Vasa, ancien « roi de Pologne et de Suède » qui vint s'installer au sein de la communauté chrétienne parisienne après son abdication. Avec les dates que nous avons retrouvées du trajet de Jean Casimir Vasa de Pologne en France, la pièce aurait été créée à la fin de l'année 1669 pour une occasion particulière, ayant pour but d'accueillir cette personne illustre « roi devenu abbé ».

Quelques exemplaires de la pièce qui présentent des chants en latin révèlent un rapport possible entre la représentation de cette pièce et les offices religieux. Si la pièce avait été représentée dans l'église saint Gervais, d'où vient à Cheffault cette idée d'une représentation dans un cadre non-professionnel ? S'est-il inspiré de quelques représentations antérieures qui avaient eu lieu dans d'autres églises parisiennes ou en province ? Si cette représentation n'était pas la seule, ne peut-on pas imaginer aussi qu'il existait d'autres cas semblables antérieurs ou postérieurs au *Martyre de saint Gervais* ?

Quant à la pièce dans son aspect dramatique et dramaturgique, elle est plutôt conventionnelle par rapport au développement du théâtre de son temps : un nombre de personnages réduit, une histoire en cinq actes et en vers, qui représente une action principale ornée d'épisodes amoureux. Notre auteur emploie également des procédés dramatiques connus, tels le déguisement et l'insertion d'une scène lyrique de monologue en stances. De plus, notre auteur expose dans la préface ses connaissances dramatiques approfondies (notamment de la « tragédie » classique). Il compose sa pièce en respectant les règles du théâtre classique : les trois unités sont respectées ; il est particulièrement attentif à la liaison entre les scènes. Sa justification de la conception d'un épisode amoureux montre aussi qu'il est sensible à la tension entre l'Église et le théâtre dans les années 1660-1670. Notre auteur évite de transgresser les dogmes de l'Église, c'est-à-dire qu'il évite de représenter et d'exciter ce « vice » qu'est l'amour. S'il introduit un épisode amoureux, ce n'est que pour montrer un mauvais exemple et viser à un effet pédagogique (en montrant la fin tragique d'Astase). Néanmoins, l'importance de l'épisode dans cette pièce et de nombreuses influences d'autres dramaturges remettent en cause sa « fidélité » à l'égard de l'Église.

Faisant partie des pièces de dévotion jugées « médiocres » ou « indignes », *Le Martyre de saint Gervais* révèle pourtant un aspect socio-historique très riche de la vie théâtrale hors du cadre professionnel et scolaire.

### *Note sur la présente édition*

L'édition originale de notre pièce est parue pour la première fois, au format in-12° par demi-feuille, à Paris chez Gaspar Meturas en 1670. Le privilège a été donné le 24 mai 1670, l'achevé d'impression le 18 juin 1670. Nous n'avons pas pu identifier l'identité de l'imprimeur.

L'édition, bien qu'elle soit présentée dans un format minuscule (in-12° par demi-feuille) comme la plupart des pièces à l'époque, manifeste un soin esthétique exceptionnel. Le frontispice présente une gravure au cuivre, illustrant Jésus-Christ sur la Croix dans les bras de Dieu le Père. Par ailleurs, le livre est orné de bandeaux larges très raffinés qui séparent les actes. Chaque bandeau illustre différentes figures : par exemple, une « Toison d'or » tenue par deux anges en entête de la première page. On y trouve aussi les bandeaux fins de vignettes qui séparent les scènes. La première lettre de chaque acte est ornée de motif floraux, encadrée dans un carré, typiquement de la seconde moitié du siècle. Il nous semble étrange qu'une pièce qui est probablement la première d'un auteur peu connu du théâtre professionnel, soit imprimée avec ce soin dès la première édition / impression<sup>107</sup>.

L'édition originale de notre pièce présente encore une particularité : en introduction de la pièce, on trouve un recueil de poèmes qui félicitent la publication de l'œuvre de notre auteur et en louent la qualité. De plus, nous constatons que dans trois exemplaires parmi les neuf de l'édition originale restant en France, il existe un recueil de chants présenté à la fin de la pièce<sup>108</sup>. Nous les détaillerons dans la section suivante « Description de l'édition originale et ses exemplaires ».

Quinze ans plus tard, en 1685, une deuxième édition est parue également à Paris chez A. Rafflé (selon A. Riffaud, il s'agit d'Antoine de Rafflé). On y trouve des différences considérables dont la suppression des paratextes, celle des objets ornementaux (bandeaux, lettres ornées, etc), le changement de graphie (par exemple, l'utilisation de l'accent circonflexe remplace la graphie ancienne ; on utilise « goûter » au lieu de « gouster »), ainsi que la correction des fautes d'impression de l'édition originale.

La pièce fut éditée une troisième fois en 1728 chez J. Jacques Godes, imprimeur et marchand libraire à Caen. Comme cette édition est postérieure à 1700, elle n'est donc pas indiquée dans le catalogue d'Alain Riffaud. Tout comme l'édition de 1685, cette troisième édition n'a pas non plus d'ornement. Les lignes sont beaucoup plus serrées et les caractères plus petits.

## **L'édition originale (1670) et ses exemplaires**

### **Description de l'édition originale (1670)**

Le Martyre de Saint-Gervais

1 vol., [XXIV], 94 pages, in-12° par demi-feuille

[I] LE MARTYRE / DE SAINT / GERVAIS. / POEME DRAMATIQUE. / Par M<sup>r</sup> F. DE CHEFFAVLT. / Prestre, C. de S. Gervais. / [*frontispice-fleuron*] / A PARIS, / Chez GASPARD METVRAS, ruë S. Jacques. / à la Trinité, prés les Mathurins. / [*gravure liminaire*] / M. DC. LXX. / Avec Privilege du Roy.

<sup>107</sup> Nous avons déjà discuté plus haut une probable appréciation de notre pièce par son dédicataire. Voir la section « Auteur et contexte historique de la composition de notre pièce », p. VIII-XV.

<sup>108</sup> Il s'agit de l'exemplaire 8-RF-5798(1) et de l'exemplaire 8-RF-5799, conservés au site Richelieu de la Bibliothèque Nationale de France, et l'exemplaire 66015 qui se situe dans la bibliothèque de l'Institut Catholique de Paris dont nous allons décrire l'état dans la section suivante.

## XLIV

[II] bl.

[III-X] AU SERENISSIME ... (épître)

[XI-XVI] PREFACE

[XVII-XXII] (recueil de poèmes et de chants)

[XXIII] Extrait du Privilège du Roy.

[XXIV] ACTEURS

p. 1-94 : texte de la pièce

### Description des exemplaires

Alain Riffaud a recensé treize exemplaires de l'édition originale ; quatre parmi eux étant à l'étranger, nous n'avons pas pu les consulter. Parmi les neuf qui restent en France, un seul,

(1) L'exemplaire 8344/44

se situe hors de la région parisienne. Il est conservé à la Bibliothèque Carré d'art, à Nîmes. Néanmoins, on peut consulter sa version numérique (sous la cote : NUMM-1090177) sur le site Gallica de la BNF. Quelques pages ne sont pas bien encadrées lors de la numérisation, les ponctuations de ces pages concernées sont donc illisibles. Pour retrouver et pour identifier des ponctuations et des mots coupés, nous consultons les autres exemplaires, principalement deux : l'exemplaire 8-RF-5799 à la Bibliothèque Nationale de France, site Richelieu, et l'exemplaire XI-F-079 au château de Chantilly que nous allons décrire dans les paragraphes suivants.

Trois sont conservés à la Bibliothèque Nationale de France, site Tolbiac :

(2) L'exemplaire RES-YF-3717

Il s'agit d'un recueil factice contenant une dizaine de pièces de théâtre de différents genres (tragédie, comédie, tragi-comédie, ...) et de divers sujets (profane ou religieux), sans ordre chronologique ni thématique. Sur le dos du livre est écrit : « PIECES/DE/ THEATRE ». La couverture de couleur verte et les pages de garde sans motif fournissent peu d'information sur le livre<sup>109</sup>.

Le texte de notre pièce recueilli dans le livre est bien l'édition originale. On y trouve le même frontispice, les mêmes ornements, la dédicace et la préface. Les fautes d'impression paraissent aux mêmes endroits que sur les autres exemplaires de l'édition originale (en particulier, la coquille PROTAIS à l'acte II est exactement la même avec sur l'exemplaire 8344/44).

(3) L'exemplaire 8-Z LE SENNE-7968

Cet exemplaire est une édition séparée. La couverture (en veau fauve) est ornée de triples filets d'or. Sur le dos est affiché le titre de la pièce : « LE MARTIRE DE S. GERVAIS », encadré par deux illustrations figurant chacune un lys. Les pages de garde sont présentées en « motif spiral ». Les ornements (frontispice, bandeaux, lettres ornées, etc) s'y trouvent exactement comme nous les avons décrits au début de cette section « Note sur la présente édition ».

---

<sup>109</sup> D'après les bibliothécaires de la BNF dans la salle des rares livres, il s'agit probablement d'une reliure de la BNF. Le seul exemplaire de la troisième édition de notre pièce est aussi présentée de la même manière : un recueil factice d'une dizaine de pièces, la couverture verte et les pages de garde sans motif.



(4) L'exemplaire YF-6437 ; cet exemplaire n'est pas communicable. Néanmoins, il existe une reproduction sous forme de microfiche, sous la cote de MFICHE YF-6437.

Deux autres exemplaires se trouvent à la BNF, site Richelieu :

(5) L'exemplaire 8-RF-5799 et

(6) L'exemplaire 8-RF-5798(1)

Commençons par l'exemplaire 8-RF-5799. Ceci est également une édition séparée, très bien conservée. Sur le dos, on voit gravé très nettement le titre de la pièce : « LE MARTYRE DE SAINT GERVAIS », encadré par deux illustrations figurant chacune un lys comme l'exemplaire 8-Z LE SENNE-7968, de même pour les ornements. En revanche, les pages de garde sont présentées en « motif cailloux », ce qui suggère que le livre a probablement été relié à nouveau au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cet exemplaire présente encore une autre particularité : le texte de la pièce se termine en effet à la page 94 ; cependant, on trouve quatorze pages supplémentaires.

Les pages 95 et 96 sont des pages blanches, le numéro de page n'y est pas non plus affiché. À partir de la page 97 jusqu'à la page 108, on trouve un recueil de chants en latin se présentant en deux sections clairement séparées (la première, pages 97-102 ; la seconde, pages 103-108).

Sur la page 97, on voit de nouveau un bandeau large figurant une oie ; en dessous du bandeau, un titre : « HYMNES / VERSETS, PROSES / ET ORAISONS, » suivi d'une explication : « Qui se chantent en la Paroisse des St. Gervais et Prothais, les jours de leur Feste, Translation et durant les Octaves. ». Trois hymnes, une oraison et une prose en latin, sont présentés dans les pages suivantes, séparés par des bandeaux fins de vignettes, jusqu'à la page 102. Il y a par ailleurs, en tête de chaque hymne, quelques mots en français indiquant les moments auxquels ces hymnes doivent être chantés : « aux premières et secondes vespres. » ; « A MATINES. » ; « A LAUDE. » et « A LA MESSE ».

Sur la page 103, on voit un autre bandeau large figurant un coq, en dessous est présentée une nouvelle section : « POUR LE JOUR DE LA TRANSLATION ». On y trouve comme précédemment trois hymnes, une oraison et une prose qui doivent être chantés aux différents moments du jour.

L'exemplaire 8-RF-5798 (1) présente quelques différences et un point de commun avec l'exemplaire 8-RF-5799. D'abord, l'exemplaire 8-RF-5798 (1) n'est pas une édition séparée. Il est un peu plus épais car il contient deux pièces de théâtre, dont *Le Martyre de saint Gervais* suivi de *L'Amour fantasque ou le Juge de soy-mesme*, comédie en trois actes, d'un certain A. H. Fiot, qui elle-même présente une petite comédie en un acte à l'acte II, scène 4, intitulée *La Supposition véritable*.

Sur le dos de l'exemplaire, nous constatons quatre carrés dont le premier (comptant du haut en bas) affiche : « [MARTYR ?] DE S / GERV / AMOUR / FANTA ». Il s'agit des titres des deux pièces recueillies. Les pages de gardes sont présentées en « motif spiral », ce qui suggère que le livre de notre pièce serait probablement relié à nouveau au XVIII<sup>e</sup> siècle, fusionné étrangement avec une comédie. En outre, nous constatons aussi que la numérotation recommence lorsqu'on passe du *Martyre de saint Gervais* à *L'Amour fantasque*. La page de titre de *L'Amour fantasque* est conservée dans l'exemplaire<sup>110</sup>. En voici la description :

<sup>110</sup> Voici la description : L'AMOUR / FANTASQUE / OU / LE JUGE DE / SOY MESME, / COMEDIE / en trois Actes. / Par A. H. FIOT. / [fleuron] / A ROUEN, / Chez JEAN-BAPTISTE BESONGNE, / ruë Ecuycere, vis-à-vis à la petite ruë Saint-Jean, / au Soleil Royal. /

L'AMOUR / FANTASQUE / OU / LE JUGE DE / SOY MESME, / COMEDIE / en trois Actes. / Par A. H. FIOT. / [fleuron] / A ROUEN, / Chez JEAN-BAPTISTE BESONGNE, / ruë Ecuyere, vis-à-vis à la petite ruë Saint-Jean, / au Soleil Royal. / [gravure liminaire] / M. DC. LXXXII.

À la page de titre, nous constatons une trace de crayons notant « (2) ». Nous supposons que cela a pour but de distinguer cette comédie de notre pièce avec deux cotes différentes. 8-RF-5798 (1) est *Le Martyre de saint Gervais* ; tandis que 8-RF-5798 (2) est *L'Amour fantasque*<sup>111</sup>.

Concernant notre pièce, le texte et les ornements sont identiques à ceux de l'exemplaire de Nîmes et l'exemplaire 8-RF-5799. Nous y trouvons les poèmes liminaires qui précèdent notre pièce, ainsi que les chants et les hymnes en latins qui la suivent.

(7) L'exemplaire 8-BL-15398 se situe à la BNF, site Arsenal.

Cet exemplaire est une édition séparée. Sa couverture est abîmée, nous ne pouvons pas identifier le matériel dont il est fabriqué. Néanmoins, nous trouvons sur le dos du livre le titre de notre pièce : « [M]artyre De St G[ervais]<sup>112</sup> ». Contrairement à l'état défectueux de sa couverture, l'intérieur du livre est bien conservé. Nous remarquons aussi qu'une faute d'impression (PROTAIS à l'acte II, 1) que l'on voit dans les autres exemplaire 8344/44 et RES-YF-3717 n'apparaît pas ici. Par ailleurs, il n'y a pas un recueil de chants à la fin de la pièce.

(8) L'exemplaire XI-F-079 est conservé dans la bibliothèque du château de Chantilly.

Il s'agit d'une édition séparée. La couverture en veau fauve n'est pas ornée, en revanche, le bord des pages est doré. Les pages de garde sont représentées en motif « peigne ». Nous trouvons deux blasons affichés, juxtaposés verticalement sur le contreplat de l'exemplaire, l'un, du haut, figurant une cigogne, fait référence au patronyme du propriétaire Armand Cigogne, collectionneur du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'autre, du bas, figurant deux lettres en majuscules « M.C. » séparées et ornées par deux lyses qui font référence au Musée Condé.

Cet exemplaire est très bien conservé. Il est relié par cinq nerfs, ce qui donne six espace carreaux (les « entre-nerfs ») sur le dos sur lequel nous constatons le titre de notre [gravure liminaire] / M. DC. LXXXII.

111 La comédie est conservée dans son intégralité : avec une épître dédicatoire s'adressant à « Messire Pierre Leguerchoys, conseiller du Roy en ses conseils. Et son Procureur General, au Parlement de Normandie. », une préface, une série de sept poèmes élogieux à l'auteur de la comédie Fiot, la liste des personnages et la pièce entière. À l'acte II, scène 4, les dialogues et une didascalie nous indiquent que les personnages assistent à un spectacle : « Ils entrent tous deux, & Angelique prend un siege au coté du Theatre pour entendre la Comedie, & les Violons jouent une ouverture. » (p. 26) La petite pièce à l'intérieur de *L'Amour Fantasque* est présentée comme s'il s'agissait d'une nouvelle pièce imprimée : la page 27 est consacrée à son titre : « LA / SUPPOSITION / VERITABLE / PETITE / COMEDIE / EN UN ACTE. » La page suivante présente une liste des personnages. La pièce commence à la page 29, avec des ornements : un large bandeaux en entête de la page, et la première lettre de la première réplique est ornée. La petite pièce se termine à la page 36 avec une didascalie : « Fin de la petite Comedie. ». Sur la page suivante, nous retrouvons les personnages de la pièce principale dans l'acte II, scène V. Enfin, *L'Amour Fantasque* se termine à la page 46. Nous constatons une note concernant l'impression de cette comédie : « Achevé d'imprimer pour la premiere fois le vingt-sixième jour de Janvier 1682. avec Permission. »

112 Sur le dos de l'exemplaire, la partie du haut et du bas du dos sont couvert par les étiquettes de la bibliothèque. Nous représentons ces parties couvertes entre les crochets [ ].

pièce gravé dans le deuxième carré (comptant du haut en bas) « MARTYRE / DE / SAINT / GERVAIS » ; puis la ville et l'année de la première publication dans le troisième carré « PARIS / 1670 ».

Concernant le texte, nous y trouvons quelques différences avec l'exemplaire de Nîmes dont une variante dans un des poèmes liminaires ; quelques fautes d'impressions dans la « Préface » n'apparaissent pas dans cet exemplaire. À part ces quelques différences, le texte de la pièce est presque identique avec l'exemplaire de Nîmes.

(9) L'exemplaire ▲ (DELTA)51435 est conservé dans la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Cet exemplaire est aussi une édition séparée. La couverture en veau fauve est ornée de triples filets d'or ; les pages de garde sont présentées en motif « cailloux ». Sur le dos est gravé le titre de la pièce « MARTYRE DE S. GERVAIS ». Nous trouvons dans cet exemplaire les mêmes poèmes liminaires en latin et en français et les mêmes ornements (bandeaux, lettres ornées). Cependant, nous n'y trouvons pas de chants en latin qui suivent la pièce. Par ailleurs, le « frontispice-fleuron » qui illustre Jésus montant vers les Cieux est absent sur la page de titre. L'adresse de l'imprimeur-libraire, l'année de publication, la mention « Avec privilege du Roy », et la façon dont le titre et le nom de l'auteur sont présentés restent pourtant le même. C'est le seul exemplaire (parmi ceux qui sont consultables) qui ne contient pas cette illustration. La coquille de PROTAIS à l'acte II n'y est pas. Cet exemplaire ressemble plus à l'exemplaire d'Arsenal, 8-BL-15398.

Ajoutons un dixième exemplaire de l'édition originale qui échappe au répertoire d'Alain Riffaud.

(10) L'exemplaire 66015, qui se situe dans la bibliothèque de l'Institut Catholique de Paris (site FELS)

Alain Riffaud le catégorise dans son répertoire comme un exemplaire de la deuxième édition de l'ouvrage. Or, l'ayant consulté, il nous semble qu'il s'agit plutôt de l'édition originale.

Il s'agit également d'une édition séparée. À part les quelques pages légèrement déchirées, le livre est assez bien conservé. Nous y trouvons la même page de titre avec la figure de Jésus, les mêmes ornements qui jalonnent les actes et les scènes, les poèmes liminaires en latin et en français qui précèdent la pièce ainsi que les pages supplémentaires qui se présentent à la fin de l'ouvrage contenant les chants en latin. Avec les deux exemplaires de Richelieu, 8-RF-5799 et 8-RF-5798(1), ces trois exemplaires se distinguent des autres par la présence des chants en latin. Nous y trouvons également la même variante du premier poème liminaire en latin comme celle qui se trouve dans l'exemplaire de Chantilly.

Cet exemplaire est relié par quatre nerfs, ce qui donne cinq espaces carreaux sur le dos. Sur le deuxième carré (comptant du haut en bas), le seul carré dont le fond est en couleur rouge bourgogne, est gravé le titre de notre pièce ainsi que le nom de l'auteur : « DE / CHEFFAULT / MARTYRE / DE / S. GERVAIS ». Il est le seul exemplaire, parmi ceux qui sont consultables, qui mentionne le nom de notre auteur.

Par ailleurs, la reliure de cet exemplaire nous semble plus ancienne que celui de Chantilly. Le bord des pages n'est pas doré, le contre-plat n'est pas orné, les pages de garde ne sont que des feuilles blanches sans ornement. Deux auto-collants se trouvent sur le contre-plat, celui au milieu affiche : « Bibliothèque / de M. E. F. / 1893 », fait sans doute référence à l'un de ses anciens propriétaires ; celui d'en bas affiche : « INSTITUT / CATHOLIQUE / DE PARIS », à qui l'exemplaire appartient actuellement.

## XLVIII

Enfin, nous remarquons deux particularités importantes concernant cet exemplaire. Premièrement, l'épître dédicatoire y est absent. Deuxièmement, la page de titre, sensiblement un peu plus épaisse que les autres pages, nous semble très étrange. Il est évident qu'il s'agit de deux feuilles collées ensemble, mais qu'y a-t-il sur la page recouverte ? Est-il possible que cette page de titre n'appartient pas originellement à cet exemplaire ? Ont-ils enlevé l'épître et y collé la page de titre ? Pourquoi ? Nous n'en avons aucune idée.

### **La deuxième édition (1685) et ses exemplaires**

#### **Description de l'édition 1685**

1 vol., [II], p. 3-83, in-12°

[I] LE / MARTYRE / DE SAINT / GERVAIS. / POEME DRAMATIQUE. / Par Mr. F. DE CHEFFAULT, / Prestre, C. de S. Gervais. / [*fleuron*] / A PARIS, / Chez A. RAFFLE', ruë de Petit-Pont / à l'Image Saint-Antoine. / [*gravure liminaire*] / M. DC. LXXXV. / Avec Permissions.

[II] ACTEURS

texte de la pièce : p. 3-83

#### **Description des exemplaires**

Alain Riffaud a recensé sept exemplaires de cette deuxième édition en France ; trois sont conservés dans la Bibliothèque Nationale de France,

(1) L'exemplaire 8-YTH-11324 se situe dans le site Tolbiac (numérisé, accessible sur Gallica).

(2) L'exemplaire 8-RF-5800 se trouve dans le site Richelieu.

(3) L'exemplaire 8-BL-13929, se situe dans le site Arsenal.

Dans cet exemplaire, on trouve une note manuscrite anonyme sur le verso du deuxième feuillet : « Ce n'est ici que la seconde édition de cette tragédie, pour la première, en 1670. On peut bien croire que cette pièce est médiocre et qu'elle n'a été jouée que dans quelques couvents pour qui probable elle a été faite<sup>113</sup>. » Nous n'avons pas pu identifier la personne qui a laissé cette trace, (probablement un des bibliothécaires de la collection du Marquis de Paulmy). Nous ne savons pas si cette note était crédible. Mais il semble que, si la pièce a été composée pour Jean Casimir Vasa, ancien roi de Pologne, comme nous l'avons proposé dans la première partie de notre présentation, cette hypothèse de représentations « dans quelques couvents » paraît moins solide.

(4) L'exemplaire ▲(DELTA) 51435, Sainte-Geneviève

Alain Riffaud a signalé dans son répertoire en ligne la cote de cette exemplaire deux fois, sous le rubrique de l'édition originale (1670) et sous celui de la deuxième édition (1685). Il s'agit probablement d'une erreur. Nous ne trouvons qu'un seul exemplaire conservé sous cette cote à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, que nous avons déjà décrit dans la section précédente.

(5) L'exemplaire 66015 se situe à l'Institut Catholique de Paris.

Il s'agit sans doute d'une erreur de signalement. Nous avons trouvé l'exemplaire 66015 à l'Institut Catholique de Paris que nous avons déjà décrit dans la section

---

<sup>113</sup> Voir le document dans la section « Annexes ».

précédente. Bien qu'il présente quelques différences avec les autres exemplaires de l'édition originale (notamment l'absence de l'épître), il s'agit pourtant, très probablement, de l'édition originale et non pas d'une deuxième édition.

(6) et (7) : A. Riffaud indique qu'un exemplaire « Pératé A124 » se situe à Versailles ; et un exemplaire sans cote se situe dans la Bibliothèque de l'Université de Tours<sup>114</sup>. Nous n'avons pas pu les consulter.

### La troisième édition (1728)

#### Description de l'édition 1728.

1 vol., [I], 72 pages, in-12°

[I] LE / MARTYRE / DE SAINT / GERVAIS. / Tragédie Chrétienne. / Mr F. DE CHEFFAULT.

Prêtre. C. de Saint Gervais. / [*fleuron*] / A CAEN / Chez J. JACQUES GODES, Imprimeur & / Marchand Libraire, proche le Collège des / R R P. P Jesuites. / [*gravure liminaire*] / M. DCC. XXVIII

[II] ACTEURS

texte de la pièce : p. 1-72

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire de cette édition : l'exemplaire RES-YF-3722. Cet exemplaire se situe dans le site Tolbiac de la BNF. Il s'agit aussi d'un recueil factice contenant divers pièces de théâtre. Sur le dos du livre est écrit : « RECUEIL / DE / COMEDIE ». Comme l'exemplaire RES-YF-3717, on y trouve des pièces de divers sujets et de différents genres. Sa couverture verte, même matériel que RES-YF-3717 nous incite à penser que ces deux exemplaires sont reliés par la BNF, nous n'avons pourtant pas de date exacte de sa reliure. Les pages de garde sont de « motif spiral<sup>115</sup>».

### Établissement du texte

Pour l'établissement du texte, nous avons suivi principalement deux exemplaires :  
- l'exemplaire 8344/44, édition originale, qui se trouve à la Bibliothèque du Carré d'art à Nîmes, grâce à sa version numérique accessible à tous sur le site Gallica de la Bibliothèque Nationale de France.

Or, certaines pages de l'exemplaire n'ont pas été bien cadrées lors de la numérisation, de sorte qu'il est difficile d'identifier parfois la ponctuation et la fin de quelques vers. Nous utilisons donc un deuxième exemplaire pour compléter la lecture :

- l'exemplaire 8-BL-15398 qui se situe dans le site Arsenal de la BNF.

La graphie de l'édition originale a été globalement conservée, de même pour la ponctuation<sup>116</sup>. Néanmoins, pour faciliter la lecture, nous en avons modifié quatre aspects : premièrement, nous avons remplacé systématiquement les apostrophes anciennes [a-t'il] par les traits d'union [a-t-il] ; deuxièmement, les esperluettes [&] par [et] ; troisièmement, nous distinguons les « i », « v » des « j », « u ». ; et enfin, les nasales

<sup>114</sup> A. Riffaud, *Répertoire du théâtre français imprimé au XVIIe siècle*.

<sup>115</sup> Voir le document dans la section Annexes.

<sup>116</sup> Nous avons corrigé, ou ajouté ou supprimé, quelques ponctuations qui nous semblent des fautes évidentes. Toutes ces modifications sont notées dans la liste « Modifications et corrections concernant la ponctuation ».

L

représentés par « ~ » sur les lettres tels « ï », « õ », « ã », nous les transformons en « in », « on », « an », « en ».

### **Fautes d'impression corrigées**

« Dédicace »

- p. 3

Estrange-gere / Estrangere (ligne 8)

p rmy / parmy (ligne 13)

- p. 4

aubord / au bord (ligne 3)

prècipice / précipice (ligne 3)

non / mon (ligne 8)

« Préface »

- p. 5

inventèe / inventée (ligne 14)

- p. 6

Amant / amant (ligne 13)

autant de modestie que de la sainteté / autant de modestie que la sainteté (ligne 4)  
[Chantilly]

cet passion / cette passion (ligne 16)

ses / les (ligne 20)

- p. 7

ny celle du Paganisme / ny de celle du Paganisme (ligne 1) [Chantilly]

cinquième me/ cinquième (ligne 11)

leurs / leur (ligne 13)

à / a (ligne 14)

ny / n'y (ligne 19)

« Extrait du Privilege du Roy »

à cede / a cédé (ligne 8)

Nous avons également remarqué et corrigé plusieurs fautes d'impression dans les poèmes liminaires, dont :

« Contre les libertins »

fonde / fondes (v. 12)

Sains / Saints (v. 31)

Ou / On (v. 34)

« L'auteur aux vers precedens »

doits / doigts (v. 3)

Acte I

Leurs / Leur (v. 21)  
 authoité / autorité (v. 55)  
 ptetends / pretends (v. 60)  
 Maistre / Maistres (v. 71)  
 animée / animée (v. 102)  
 tout / toute (v. 113)  
 regars / regards (v. 132)  
 quoy que / quoyque (v. 139)  
 N'en n'a / N'en a (v. 147)  
 digue / digne (v. 149)  
 recontrer / rencontrer (v. 167)  
 l'a / la (v. 186)  
 à.t'on sceu / a-t-on sceu (v. 205)  
 Comment les a-ton pris / Comment les a-t-on pris (v. 215)  
 méveiller / m'éveiller (v. 220)  
 se / ce (v. 234)  
 approchet / approcher (v. 236)  
 veillent / Veillent (v. 248)  
 à droict / adroit (v. 252)  
 ou / où (v. 262)  
 n'estre / naistre (v. 280)  
 l'ordra / l'ordre (v. 291)  
 arrestes / arrestés (v. 295)  
 saisons / saisissons (v. 298)  
 La / Là (v. 303)  
 prophane / prophané (v. 329)  
 neveulent / ne veulent (v. 357)  
 est / et (v. 384)

## Acte II

fotce / force (v. 391)  
 jettez / jetté (v. 392)  
 Nouss / Nous (v.408)  
 l'eussions / eussions (v. 414)  
 de de l'horreur / de l'horreur (v. 419)  
 pourvivre / pour vivre (v. 428)  
 qu'elle / quelle (v. 442)  
 Ou / Où (v. 447)  
 n'aufrage / naufrage (v. 448)  
 On enperd / On en perd (v. 469)  
 l'a / la (v. 495)  
 m'édite / médite (v. 518)  
 Envain / En vain (v. 525)  
 Envain / En vain (v. 526)  
 ou / où (v. 549)  
 le de desespoir / le desespoit (v. 556)  
 à droit / a droit (v. 578)  
 Envain / En vain (v. 579)  
 tout a fait / tout à fait (v. 591)

## LII

plûtost / plus tôt (v. 602)  
plûtost / plus tôt (v. 604)  
tienne / tiennent (v. 608)  
Elle à beau / Elle a beau (v.619)  
à l'armée / alarmée (v. 652)  
deslors / dès lors (v. 662)  
Qu'il / Qu'ils (v. 674)  
qu'a / qu'à (v. 674)  
a regret / à regret (v. 690)  
m'audirois / maudirois (v. 691)  
respets / respects (v. 703)  
qu'a / qu'à (v. 711)  
Faite / Faites (v. 712)  
esloignervos / esloigner vos (v. 712)  
gents / gens (v. 712)  
toû jour / toûjour (v. 727)  
vu / un (v. 759)  
ensorte / en sorte (v. 763)  
ou j'estois / où j'estois (v. 786)

### Acte III

cett / cette (v. 811)  
Dèja / Déja (v. 814)  
tout / tous (v. 817)  
Envain / En vain (v. 819)  
tout / tous (v. 868)  
comis / commis (v. 905)  
sont / font (v. 941)  
Seigñr / Seigneur (v. 943)  
Qu.un / Qu'un (v. 951)  
à la la vie / à la vie (v. 962)  
aucontraire / au contraire (v. 968)  
ne mébranleront pas / ne m'ébranleront pas (v. 970)  
n'obstient / n'obtient (v. 971)  
tout / tous (v. 1022)  
n'aistre / naistre (v. 1036)  
vòtre / vôtre (v. 1047)  
quelle / qu'elle (v. 1048)  
qu'il sont Chrêtiens / qu'ils sont Chrêtiens (v. 1055)  
leurs / leur (v. 1066)  
Enseriez-vous / En seriez-vous (v. 1083)  
qu'aujourd'uy / qu'aujourd'huy (v. 1088)  
sagrileges / sacrileges (v. 1122)  
a mon endroit / à mon endroit (v. 1140)

### Acte IV

ou / où (v. 1154)  
ou tragée / outragée (v. 1170)  
a consentir / à consentir (v. 1171)



Jusques a / Jusques à (v. 1177)  
 a bout / à bout (v. 1180)  
 îe / je (v. 1183)  
 ve sé / versé (v. 1185)  
 monfrere / mon frere (v. 1197)  
 La / L'a (v. 1196)  
 ou / où (v. 1206)  
 jusques a / jusques à (v. 1210)  
 tout / toute (v. 1223)  
 satis-fait / satisfait (v. 1368)  
 Ou / Oû (v. 1377)  
 à grossi / a grossi (v. 1405)  
 Faut-'il / Faut-il (v. 1433)

#### Acte V

un autre Loy / une autre Loy (v. 1561)  
 ou / où (v. 1579)  
 Aussibien / Aussi bien (v. 1579)  
 fut / fust (v. 1589)  
 mal heur / malheur (v. 1591)  
 Ou / Oû (v. 1600)  
 a / à (v. 1606)  
 commeinterditte / comme interdite (v.1618)  
 Croy t'on / Croy-t-on (v. 1637)  
 croi-t'on / croit-on (v. 1641)  
 blombez / plombes (v. 1654)  
 romp / rompt (v. 1658)  
 de rechef / derechef (v. 1663)  
 trouvé / trouve (v. 1668)  
 je m'encache / je m'en cache (v. 1678)  
 rombre / rompre (v. 1694)  
 disctetion / discretion (v. 1701)  
 a me taire / à me taire (v. 1701)  
 avostre frere / à vostre frere (v. 1702)  
 ty / t'y (v. 1706)  
 ou / où (v. 1708)  
 revtent / revient (v. 1711)  
 apropos / à propos (v. 1711)  
 à t.il / a-t-il (v. 1712)  
 paemier / premier (v. 1715)  
 ny / n'y (v. 1720)  
 qu'elle / quelle (v. 1724)  
 Qu'elle / Quel (v. 1729)  
 u'en / n'en (v. 1734)  
 quelle / qu'elle (v. 1739)  
 de mettre / demettre (v. 1758)  
 meurt / meure (v. 1820)  
 To t / Tout (v. 1839)  
 qu'elle / quel (v. 1840)

## LIV

Faite / Faites (v. 1842)  
àppuy / appuy (v. 1853)  
c'est a vous a ne rien pardonner / c'est à vous à ne rien pardonner (v. 1874)  
A quoyque / A quoy que (v. 1903)  
jusqu'a moy / jusqu'à moy (v. 1905)  
înjuste / injuste (v. 1910)  
rien a craindre / rien à craindre (v. 1915)  
qu'a / qu'à (v. 1917)  
Quelque / Quel que (v. 1923)  
d'un mort / d'une mort (v. 1928)  
t'ost / tost (v. 1933)  
voidde / void de (v. 1933)  
ou / où (v. 1935)  
envain / en vain (v. 1939)  
ou / où (v. 1942)  
jusqu'ou la reduit / jusqu'ou l'a reduit (v. 1944)  
ennie / envie (v. 1953)  
ou / où (v. 1954)  
a ta misere / à ta misere (v. 1955)  
a choisir / à choisir (v. 1957)  
a son devoir / à son devoir (v. 1969)  
a peine / à peine (v. 1973)  
qu'auplustost / qu'au plus tost (v. 1988)  
a deux genoux / à deux genoux (v. 1994)  
a bas / à bas (v. 2002)  
descheus / deceus (v. 2003)  
apresent / à present (v. 2007)  
apris / a pris (v. 2009)  
la / l'a (v. 2011)  
uy / luy (v. 2024)  
vain cœur / vainqueur (v. 2025)

### **Modifications et corrections concernant la ponctuation**

Nous avons uniformisé les points de suspension sous forme de trois points « ... » en conformité avec l'usage moderne.

« Préface »

- p. 5

ligne 2, un point virgule rétabli. [Chantilly]

ligne 11 : « [...] de nos deux Saints. Je répons {...} » / « [...] de nos deux Saints, je répons [...] »

- p. 6, ligne 4-10 :

« La prise des Espions Marcomans par les Soldats du Comte Astase ; les Idoles deux fois renversez par les deux Heros de cette Piece. La suspension d'armes entre les Romains et les Marcomans. L'amour et l'ambition d'Astase au sujet de Fritigile, qu'il espere d'épouser apres avoir userpé ses Estats, et la haine jointe à la jalousie de la

sœur du Tyran qui veut conspirer contre sa Rivale, ne sont que des embelissements [...] » /  
 « La prise des Espions Marcomans par les Soldats du Comte Astase ; les Idoles deux fois renversez par les deux Heros de cette Piece ; la suspension d'armes entre les Romains et les Marcomans ; l'amour et l'ambition d'Astase au sujet de Fritigile, qu'il espere d'épouser apres avoir userpé ses Estats, et la haine jointe à la jalousie de la sœur du Tyran qui veut conspirer contre sa Rivale, ne sont que des embellessmens [...] »  
 ligne 26 : « [...] freres Martyres. J'ay mêlé [...] » / « [...] freres Martyres j'ay mêlé [...] »

- p. 7

ligne 17 : « convenable, ce n'est pas [...] » / « convenable. Ce n'est pas [...] »

p. 13 Poème liminaire « Contre les libertins »,  
 à la fin du premier strophe : « [...] abbatu, » / « [...] abbatu. »

v. 11 ; / ,

v. 118 , / .

v. 211 suppression de deux points « : »

v. 325 . / ?

v. 361 . / ,

v. 381 suppression d'une virgule

v. 383 ajout d'un point

v. 396 suppression d'une apostrophe « nostre' » / « nostre »

v. 460 ajout d'un point

v. 505 ajout d'une virgule : « Avoir quitté nos biens laissé nostre heritage » / « Avoir quitté nos biens, laissé nostre heritage »

v. 526 ajout d'une virgule : « la douceur la menace » / « la douceur, la menace »

v. 554 . / ?

v. 822 , / .

v. 873 ajout d'une virgule : « Tout charme en sa personne elle a de la beauté » / « Tout charme en sa personne, elle a de la beauté »

v. 1025 ? / .

v. 1058 , / .

v. 1081 . / ?

v. 1119 suppression d'une virgule : « Astase, est, dites-vous... » / « Astase est, dites-vous »

v. 1122 suppression d'une virgule : « Leurs sacrileges, mains... » / « Leurs sacrilege mains »

v. 1142 suppression d'un point d'exclamation : « Sauver ! deux scelerats » / « Sauver deux scelerats »

v. 1147 , / .

v. 1163 . / ,

v. 1172 suppression d'une virgule : « L'honneur malgré l'amour, » / « L'honneur malgré l'amour »

v. 1193 suppression d'une virgule : « Et si je luy promets, » / « Et si je luy promets »

v. 1200 suppression d'une virgule : « Elle a presque tousjours, de secrets entretiens, » / « Elle a presque tousjours de secrets entretiens, »

v. 1215 suppression d'une virgule : « S'ils disent que leur mort, » / « S'il disent que leur mort »

## LVI

- v. 1229 ; / ,
- v. 1286 ? / .
- v. 1342 suppression d'une virgule « Et qu'ainsi, que » / « Et qu'ainsi que »
- v. 1415 . / ,
- v. 1628 suppression d'une apostrophe : « chevalet' » / « chevalet »
- v. 1676 suppression d'un point : . ? / ?
- v. 1684 . / ?
- v. 1720 . / ... Il s'agit d'une réplique interrompue.
- v. 1725 ? / .
- v. 1727 . / ,
- v. 1734 suppression d'une virgule : « J'ignore quel motif, l'obstine » / « J'ignore quel motif l'obstine »
- v. 1744 suppression d'une virgule : « Puisque votre interest, » / « Puisque votre interest »
- v. 1745 suppression d'une virgule : « Oubliez-vous des-ja, » / « Oubliez-vous des-ja »
- v. 1746 ajout d'un point d'interrogation
- v. 1833 suppression d'une virgule : « Un si prompt changement, » / « Un si prompt changement »
- v. 1841 suppression d'une virgule : « s'il faut aujourd'huy, qu'elle » / « s'il faut aujourd'huy qu'elle »
- v. 1852 . / ,
- v. 1862 suppression d'un point virgule.
- v. 1903 ? / ,
- v. 1905 . / ,
- v. 1953 . / ,
- v. 1994 suppression d'une virgule : « Qui tout foible, qu'il est » / « Qui tout foible qu'il est »
- v. 2006 ajout d'un point.
- v. 2007 . / ?
- v. 2026 ajout d'un point.

### **Modifications et corrections dans le paratexte**

Le nom du personnage « Thrasée » est écrit dans les rubriques parfois comme « THRASEE » et parfois, notamment à partir de l'Acte IV, « THRASE'E ». Dans le texte, on voit bien qu'il y a un accent aigu sur l'avant-dernier « e » [Thrasée]. Par ailleurs, les deux éditions postérieures utilisent systématiquement [THRASE'E], graphie qui s'explique par l'impossibilité pour l'imprimerie de l'époque d'accentuer les capitales. Nous avons donc uniformisé la graphie en [THRASÉE], y compris le nom affiché sur la liste des acteurs.

A part cette modification, nous avons corrigé plusieurs fautes d'impression dans le paratexte :

- la liste des acteurs : DORITILE / DORITILLE
- personnage dans l'Acte I, scène 4 : Le personnage qui parle (« Seigneur, ... », v. 326) doit être Tyridate et non pas Thrasée. Nous l'avons donc corrigé ainsi : THRASE'E / TYRIDATE
- Rubrique dans l'Acte II, scène 1, nous avons ajouté une virgule entre les deux noms : GERVAIS, PROTHAIS

- personnage dans l'Acte II, scène 1 : Protais / Prothais (cette faute d'impression n'apparaît que dans l'exemplaire de Nîmes)
- personnage dans l'Acte II, scène 4 : THRASEE / ASTASE. Le personnage qui parle doit être Astase et non pas Thrasée.
- Acte III, scène 4 : ajout de ASTASE. Le vers 1074 et 1075 doivent être une réplique d'Astase. Nous avons donc ajouté son nom en-dessous du vers 1073.
- entête de l'Acte IV, scène 3 DOTIRILLE / DORITILLE
- entre le vers 1190-91, le nom de personnage est suivi de deux points : « THRASEE.. » Nous en avons supprimé un : « THRASEE. »
- Acte V, scène 2 (entre les vers 1677-1678) : VYRIDATE / TYRIDATE
- entête de l'Acte V, scène 4 : DORITILE / DORITILLE
- entête de l'Acte V, scène 6 : DOTIRILLE / DORITILLE
- Acte V, scène 7, en dessous du vers 2026 : THRASE'E.. / THRASÉE.

La pagination en lettre (de l'imprimeur) « Gijj » qui se trouve à la page 89 doit être « Hiiij »





**LE MARTYRE  
DE SAINT  
GERVAIS.**

**POEME DRAMATIQUE.**

**PAR M<sup>r</sup> F. DE CHEFFAULT,**  
Prestre, C. de S. Gervais.

*[Frontispice-fleuron représentant le Christ en Croix,  
montant vers les cieux  
dans les bras de Dieu le Père]*

A PARIS,  
Chez GASPAR METURAS, ruë S. Jacques  
à la Trinité, près les Mathurins.

---

M. DC. LXX

*Avec Privilege du Roy.*





## **AU SERENISSIME ET TRES-PUISSANT ROY DE POLOGNE ET DE SUEDE<sup>1</sup>.**

SIRE,

*Les noms de Prince et de Roy, sont de glorieux titres qui ornent si bien le frontispice d'un Ouvrage, que j'ay fermé les yeux à toutes les considerations qui pouvoient m'empescher de mettre le mien au jour<sup>2</sup>, et de l'offrir à Vostre Majesté : C'est un hommage si peu considerable, que je devois rougir d'avoir choisi une offrande trop basse pour un autel si élevé. Mais lorsque j'ay considéré que pour faire un present qui ne fut pas tout à fait indigne d'un grand Monarque, il faudroit que j'y travaillasse toute ma vie, et que celle-cy seroit plustost finie, que l'autre ne seroit commancé ; J'ay crû qu'il estoit raisonnable que mon Zele devançast ma capacité. Si mon Livre est assez heureux pour plaire à Vostre Majesté ; je me pourray vanter qu'une Reyne Estrangere<sup>3</sup>, Fille d'un Roy des Marcomans<sup>4</sup>, Peuples de Mauravie<sup>5</sup>, a trouvé son azile chez un Roy comme elle Estranger. Fritigile est une Reyne volontairement fugitive, que le desir d'estre Chrestienne et baptisée, a fait descendre de son Trône pour s'élever aux plus hauts degrez du Christianisme. Elle fait moins d'état d'un Sceptre que d'une Houlette<sup>6</sup>, s'il n'est accompagné des vertus Royales dont brille Vostre Majesté. J'ay dit, Sire, que cette Heroïne est volontairement fugitive, parce que ce n'est pas la persecution d'un Empereur qui l'a fait changer de Climats, elle y auroit vécu parmy les tenebres du Paganisme, si le sang de deux freres Martyrs, n'eust dessillé ses yeux pour luy faire voir l'existence du premier Estre : l'ayant connu, elle pouvoit l'adorer sans craindre la rigueur des Loix Payennes, parce que sa Couronne et ses charmes avoient ébloüï le Tyran<sup>7</sup> qui persecutoit nos genereux\* attlettes<sup>8</sup> ; mais la grace avec les discours de ces deux freres deffenseurs de nôtre Foy cimentée de leur sang, avoit si bien instruit cette Amazone des veritez de nostre Religion, qu'ayant connu qu'il étoit impossible de voir bien clair parmy l'obscurité de l'ignorance, de s'approcher du feu sans en estre échauffé, et d'estre au bord d'un précipice sans estre en danger d'y tomber : elle n'a plus recherché d'autre Couronne que celle de l'immortalité, de plus grande conquete que celle du Paradis, ny de meilleure compagnie que la société des Saints ; elle n'a demandé le Baptesme d'eau, que pour avoir la force de recevoir celui du sang. Voilà, Sire, les principaux motifs qui ont obligé Fritigile de renoncer au Sceptre Marcoman. Une si belle Histoire jointe au Martyre de S. Gervais, est une des raisons qui m'ont encouragé d'en faire la Dedicace à Vostre Majesté. Si mon Epistre Liminaire ne contient pas les Eloges qui luy sont dûs, je croy que mon respectueux silence luy sera plus agreable que la rudesse de mes expressions ; il suffit que dans l'abregé de l'Histoire de Fritigile, on y remarque des qualitez qui approchent des perfections de Vostre Majesté, une plume plus delicate et mieux*

1 « Roy de Pologne et de Suède » : il s'agit sans doute de Jean Casimir Vasa. Voir la section « La genèse du Martyre de saint Gervais et le contexte historique » dans notre présentation.

2 « Mettre au jour » : publier.

3 Il s'agit d'un personnage important de notre pièce, Fritigile, nom que l'auteur évoque aussi dans la phrase suivante.

4 « Marcomans » : peuple germanique occidental qui se confrontait souvent avec l'Empire romain avant de disparaître à la fin du quatrième siècle de notre ère. Fritigil fut probablement la dernière reine des Marcomans (selon les sources historiques, la graphie de son nom est présentée sans « e », nous distinguons « Fritigil », personne historique, de « Fritigile », personnage de cette pièce).

5 « Mauravie » : désigne un territoire géographique et politique, où se situait le royaume des Marcomans, probablement non loin du Danube et de la Morava, d'où vient son nom. C'est actuellement une partie de la République Tchèque.

6 Le sceptre est le symbole de la royauté tandis que la houlette est l'attribut de la pastorale. Nous entendons donc la phrase dans le sens de : Fritigile est plus bergère (symbole du christianisme) que reine.

7 « le Tyran » : Astase, autre personnage principal de notre pièce.

8 « Attlettes » : « On appelle figurément les Martyres les athlètes de la Foy. » [A]

#### IV

*taillée que la mienne se mêlera de les écrire ; j'en laisse le soin à la renommée, à qui je devray beaucoup, si elle fait sçavoir que vous me permettez d'estre,*

*SIRE,*

*De Vostre Majesté,*

*Le tres-soumis, tres-zelé, et tres-obligé serviteur,  
F. DE CHEFFAULT, Pr. Ch. De S. G.*

## **PREFACE**

*Si les Ouvrages qui sont mis sous la presse n'étoient leüs, ou plutôt censurez que des Sçavans, il seroit presque superflu que les Escrivains fissent des espistres au Lecteur ; tant que l'on n'est point attaqué il est inutile de se deffendre ; et comme on sçait qu'il est plus difficile de composer un Livre que de le Critiquer ; on trouve bien moins de sçavans Auteurs que d'ignorans Critiques, ce qui oblige les premiers de prevenir<sup>1</sup> les autres par une longue Preface qui ne sert que d'Apologie.*

*Le Martyre de S. Gervais dont j'ay fait une Tragedie, est un sujet si connu des personnes d'erudition et de pieté que tout le monde l'a pû lire ; et dans Baronius<sup>2</sup> et dans la Vie des Saints<sup>3</sup>, où tout ce que nous en sçavons est tiré d'une Lettre de S. Ambroise<sup>4</sup>.*

*Si quelqu'un s'estonne\* pourquoy j'introduis une Reyne des Marcomans, dont pas un de ces deux grands Personnages n'a fait mention dans l'Histoire de nos deux Saints, je répons à ceux qui ignorent les reigles de la Scene Françoisé, que toute la beauté d'un Poème Epique ou Dramatique, ne consiste que dans l'Episode, qui n'est autre chose qu'une Histoire si artistement inventée, que sa vraye-semblance, et le rapport qu'elle a avec le veritable sujet qu'on traite, ne choquent jamais le bon sens<sup>5</sup>.*

*La conversion de Fritigile, qui ne semble qu'une fiction, parce qu'elle n'est pas connue à tout le monde, a neantmoins quelques fondement dans l'Histoire ; et l'on peut voir dans les Annales de l'Eglise<sup>6</sup> aussi bien que chez Surius<sup>7</sup>, que cette Heroïne estoit Reyne des Marcomans, Peuples de Mauravie ; et qu'après un grand nombre de beaux exploits elle abandonna sa Couronne, se fit Baptiser, et devint Chrestienne par la constance des Chrestiens qu'on persecutoit de son temps<sup>8</sup>. La prise des Espions Marcomans par les Soldats du Comte Astase ; les Idoles deux fois renversez par les deux Heros de cette Piece ; la suspension d'armes entre les Romains et les Marcomans ; l'amour et l'ambition d'Astase au sujet de Fritigile, qu'il espere d'épouser après avoir usurpé ses Estats, et la haine jointe à la jalousie de la sœur du Tyran qui veut conspirer contre sa Rivale, ne sont que des embelissemens de l'art necessaires dans*

1 « Prevenir » : devancer.

2 Baronius Caesar, prêtre italien du XVI<sup>e</sup> siècle connu pour son ouvrage monumental *Les Annales de l'Église* (composé en latin). Nous renvoyons à deux traductions françaises du XVII<sup>e</sup> siècle, celle d'André Tod *Les Annales de l'Église*, Paris, Pierre Chevalier, rue saint Jacques à l'Image S. Pierre, pres les Maturins, 1614 ; et celle de Pierre Coppin, *Le corps des annales sacrees et ecclesiastiques. Contenant tout ce qui est advenu de memorable dans l'Église, et dans les empires et royaumes, depuis la creation du monde jusques à maintenant. Divisees en six tomes. Composées en latin par l'eminentissime cardinal Baronius, et l'illustrissime evesque de Pamiez Henry de Sponde. Mises en françois par Pierre Coppin, docteur en theologie, curé de Nostre-Dame du Val les-Paris, conseiller et annaliste du Roy. Seconde edition. Avec deux prefaces qui éclaircissent ces mesmes Annales sacrées et ecclesiastiques. Dedié au Roy.* A Paris, chez Jacques d'Allin, rue Saint Jacques, à l'Image Saint Estienne, 1656.

3 La *Vie des saints (Vitae sanctorum)* est un ouvrage hagiographique (recueil de vies des saints) composé et enrichi tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle par plusieurs auteurs dont les deux les plus représentatifs sont Lipoman (Luigi Lippomano), évêque italien et Surius (Laurentius Surius) moine et écrivain religieux allemand qui a enrichi le travail du premier. Cet ouvrage, avec les *Annales* de Baronius et la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, sont les sources principales des pièces hagiographiques du XVII<sup>e</sup> siècle (par exemple, *Polyeucte* et *Théodore* de Pierre Corneille).

4 Concernant cette « Lettre de S. Amboise » qui mentionne l'histoire des Gervais et Protais ; voir la section « Sources » dans notre présentation.

5 À propos des « reigles de la Scene Françoisé », l'auteur fait référence sans doute à l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre* et aux « Examens » de Pierre Corneille. Concernant la définition d'un « épisode », nous renvoyons à la *Pratique*, II, 5 « Des histoires à deux fils », p. 150 : « [...] que ces Episodes, ou secondes histoires doivent être tellement incorporés au principal Sujet, qu'on ne les puisse séparer sans détruire tout l'Ouvrage ; [...] »

6 De Baronius, voir la note 10.

7 Surius, voir la note 11.

8 Concernant l'histoire de Fritigil, voir la section « Sources » dans notre présentation.

ces sortes d'ouvrages, et tout cela forme des intrigues et des incidens qui sont les ornemens d'un Poëme Dramatique<sup>9</sup>.

Peut-estre s'estonnera\*-t-on de ce que dans un sujet aussi pieux que la mort de deux freres Martyres j'ay mêlé de l'amour profane<sup>10</sup> ; mais l'on cessera d'en estre surpris, si le judicieux Lecteur considere que la fin principale de l'Historien ou du Poëte, doit estre de mêler l'utile au delectable<sup>11</sup> ; et que l'objet de la Poësie Chrestienne est une belle morale jointe au divertissement. Il faut qu'un Escrivain instruisse un Lecteur en le delectant, et c'est ce que j'ay pretendu faire dans mon Poëme, où j'ay fait Astase amant de Fritigile sous l'espoir d'un prochain Hymenée ; mais il ne se declare qu'avec autant de modestie que la sainteté de cet Ouvrage le permet, quand mesme je luy aurois donné les plus violens transports de cette passion<sup>12</sup>.

Le Lecteur en pourroit apprendre, que depuis qu'un homme en est aveuglé s'il n'en pert au plûtost les occasions ; il est capable comme ce Tyran, non seulement de manquer de fidelité pour son Prince, mais aussi d'oublier les devoirs les plus saints de sa Religion<sup>13</sup>.

Pour la conduite de cette Piece, je la crois dans les reigles autant que j'ay pû les apprendre de la poëtique d'Aristote, et des plus celebres Autheurs en ce genre d'écrire<sup>14</sup>. Mon sujet qui n'est tiré ny de l'Histoire Sainte, ny de celle du Paganisme, peut estre le sujet d'une Tragédie. L'action principale qui est la mort de S. Gervais, se passe dans les 24. heures. La Scene est toujours dans un mesme lieu ; les Acteurs n'y

- 
- 9 « La prise des Espions [...] » : Cette longue énumération d'éléments dramatiques principaux ressemble tout à fait à un passage de l' « Abrégé » de *Polyeucte*. Voir la section « L'influence de Pierre Corneille » dans notre présentation.
- 10 On pense à la formulation de Pierre Corneille dans son « Examen » de *Polyeucte* : « Je reviens à *Polyeucte*, dont le succès a été très heureux. Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna* et de *Pompée*, mais il a quelque chose de plus touchant, et les tendresses de l'amour humain y font un si agréable mélange avec la fermeté du divin, [...] » (*Œuvres complètes*, éd. Georges Couton, t. I, p. 980)
- 11 Il s'agit sans doute d'une référence au *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique* de P. Corneille : « [...] mais il n'est pas moins vrai qu'Horace nous apprend que nous ne saurions plaire à tout le monde, si nous n'y mêlons l'utile, et que les gens graves et sérieux, les vieillards, les amateurs de la vertu s'y ennuièrent s'ils n'y trouvent rien à profiter. » (*Trois Discours sur le poème dramatique*, éd. Bénédicte Louvat-Molozay, Marc Escola, Paris, GF Flammarion, 1999, p. 66) Nous trouvons le vers d'Horace dans la note de l'édition. *Art poétique*, v. 343, cité, p. 154 : « *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* : « il a pleinement atteint son but celui qui a joint l'utile à l'agréable. » Il est probable aussi que notre auteur fait référence à un passage de l' « Abrégé » de *Polyeucte*, voir la section « L'influence de Pierre Corneille » dans notre présentation.
- 12 « où j'ay fait Astase amant de Fritigile [...] » : Formulation tout à fait semblable à celle de P. Corneille dans son « Examen » de *Polyeucte* : « Pour donner plus de dignité à l'action, j'ai fait Félix Gouverneur d'Arménie, et ai pratiqué un sacrifice public afin de rendre l'occasion plus illustre, et donner un prétexte à Sévère de venir en cette Province, sans faire éclater son amour, avant qu'il en eût l'aveu de Pauline. » (Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit., t. 1, p. 978). Voir la section « L'influence de Pierre Corneille » de notre présentation.
- 13 L'auteur justifie son « Poëme dramatique » ici par son utilité « didactique » en prenant comme « mauvais exemple » le personnage d'Astase. Voir la section « Étude de la pièce » de notre présentation.
- 14 « les plus celebres Autheurs en ce genre d'écrire » : Il pense certainement à P. Corneille dont le nom est évoqué et loué dans l'un des poèmes liminaires qui précèdent notre pièce : « S'il est des Virgiles François / On ne parle que d'un. C'est le fameux Corneille. ». Voir les pages 14-15. Par ailleurs, plusieurs scènes et tirades du *Martyre de Saint-Gervais* (monologue d'Astase dans I, 2 ; répliques de Thrasée dans I, 3 ; ou encore « bris des idoles » relatée par Tyridate dans I, 4) manifestent également des ressemblances avec *Le Cid* et *Polyeucte*. Voir la section « Influence de Pierre Corneille » dans notre présentation. En outre, dans le texte suivant, il est évident que notre auteur fait aussi référence à l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac, *la Pratique du théâtre*, à propos de l' « épisode » et du « style ».

entrent point sans y estre attendus, ou sans dire le sujet qui les y fait venir<sup>15</sup> ; ainsi l'on y peut voir les unitez necessaires, et de l'action et du lieu et du temps.

A l'égard du stile, comme il en est de trois especes pour s'en servir selon les differens caracteres qu'on donne à ceux qu'on introduit<sup>16</sup>, j'ay tasché de m'en servir le plus judicieusement que j'ay pû. Astase ne parle qu'en Tyran, un peu Religieux pour ses fausses Divinitez ; aveuglé d'ambition et d'amour, et soumis à toutes ses passions. Nos deux Heros ne répondent qu'avec une douceur Chrestienne ; il est bien vray que Fritigile sort de son caractere au quatrième et cinquième Acte, mais il faut necessairement qu'elle change de stile en changeant de Religion, et qu'estant nouvellement convertie elle ne parle plus en Payenne. J'ay donné aux autres Acteurs<sup>17</sup> le stile que je leur ay jugé le plus convenable. Ce n'est pas qu'après cette longue Preface, je conclue que mon Livre a sa dernière perfection. Je veux bien croire que tout autre que moy auroit traité cette matiere en termes un peu mieux choisis. Tout ce qui me peut satisfaire, c'est qu'il y a des Astrologues qui ont trouvé des taches dans le Soleil<sup>18</sup>, et qu'il est vray qu'on le void eclipser<sup>19</sup> aussi bien que les autres Astres. Les Ouvrages les plus achevez ne sont pas à couvert de la censure, et je serois trop vain, de croire qu'il n'y eut rien à reprendre en mon Poëme, bien qu'il soit l'Ouvrage d'un temps assez considerable<sup>20</sup>. Enfin, si ma Preface a suffisamment fait voir que je n'ay pas dû faillir par l'ignorance des regles ; on connoistra par l'Ouvrage entier, qu'il est bien plus aisé d'apprendre une science que de la reduire en pratique<sup>21</sup>.

15 Il s'agit d'une règle générale concernant la liaison entre scènes. Le théâtre classique exige des liaisons entre scènes pour respecter la règle de la vraisemblance. Lorsqu'un personnage entre sur scène ou en sort, ces mouvements doivent être justifiées. Nous renvoyons à l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre*, éd. Hélène Baby, Paris, Honoré Champion, 2001. III, 7 « Des Scènes ».

16 À propos du « stile », notre auteur fait probablement référence aux trois styles : élevé, moyen et bas. Nous renvoyons à l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac : « Quand un Roi parle sur la Scène, il faut qu'il parle en Roi, et c'est la circonstance de la dignité contre laquelle il ne peut rien faire qui soit vraisemblable, s'il n'y avait quelque autre raison qui dispensât de cette première circonstance, comme s'il était déguisé. » (éd. cit., II, 2, « De la Vraisemblance », p. 126). La *Poétique* de La Mesnardière est aussi très sensible à la vraisemblance des caractères et de leurs discours. Par exemple, dans un passage du chapitre V où il introduit deux espèces de vraisemblances, il explique la « vraisemblance ordinaire » en illustrant cet exemple : « Un grand ministre d'état sera soigneux, vigilant, courtois et officieux envers les gens de mérite, adroit, fidèle et courageux, ne considérera jamais que les intérêts de son maître, entreprendra toutes choses honnêtes et légitimes pour lui conserver le repos, pour augmenter sa puissance et pour accroître sa gloire. » (Hyppolyte Jules Pilet de La Mesnardière, *La Poétique*, éd. Jean-Marc Civardi, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 186)

17 « Acteurs » : personnages.

18 Il s'agit sans doute du scientifique italien Galileo Galilei (Galilée) et ses « lunettes astronomiques » (ou « télescopes réflecteurs »), outil qui permet à l'œil humain d'étudier de près les astres, en particulier la Lune ou le Soleil, d'où les observations des « taches solaires ». Quelques-uns de ses ouvrages sont déjà traduits en français dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

19 « eclipser » : produire des éclipses.

20 À propos du « temps assez considerable », nous n'avons pu trouver ni une date ni une durée possibles.

21 « qu'il est bien plus aisé d'apprendre une science que de la reduire en pratique. » : cette phrase fait sans doute référence à Pierre Corneille qui dans son *Discours des trois unités* répondait à l'attaque de l'abbé d'Aubignac. Nous citons les phrases concernées et soulignons les « termes-clés » pour rendre plus visible la ressemblance : « Il est facile aux spéculatifs d'être sévères, mais, s'ils voulaient donner dix, ou douze poèmes de cette nature au public, ils élargiraient peut-être les règles, encore plus que je ne fais, **sitôt qu'ils auraient reconnu par l'expérience**, quelle contrainte [...] », et la dernière phrase : « Je ne doute point qu'il ne soit **aisé** d'en trouver de meilleurs moyens, et je serai tout prêt de les suivre, **lorsqu'on les aura mis en pratique**, aussi heureusement, qu'on y a vu les miens. » (*Trois discours sur le poème dramatique*, éd. cit., p. 152)

## VIII

*Hoc opus, hic labor est*<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Citation de Virgile, *L'Énéide*, VI, v. 129. Il s'agit d'une parole de la prêtresse qui avertit Énée que la descente aux Enfers est facile, mais qu'il est très difficile d'en revenir : « *Sed revocare gradum superasque evadere ad auras, / Hoc opus, hic labor est. [...]* », tr. : « Mais, libre, revenir vers les souffles d'en haut / N'est ni simple ni sûr. [...] » (*L'Énéide*, texte bilingue, présenté par Claude Michel Cluny et traduit du latin par Jean-Pierre Chausserie-Laprée, Paris, édition de La Différence, 1993, VI, vers 128-129, p. 259.)

IN LAVDEM AVTHORIS<sup>23</sup>.

*EPIGRAMMA.*

*Laudibus ut quid [l]egent nostris quos Christus honorat,  
Inde nec illorum gloria maior erit,  
Attamen officiis leuibus persaepe mouentur<sup>24</sup>,  
Obsequisque solent munera larga dare,  
Praemia Cheffalte idcirco sperare licebit,  
Versibus extollens lumina sancta duo.*

JOANNIS BESNARD, Sacerd. Coen.

---

AD EVMDDEM<sup>25</sup>.

*EXASTICON.*

*Qvem pietas et amor Christi sincerior urgent,  
Promouet illius quâ valet arte decus.  
Versibus hinc sanctos celebras & laudibus ornas  
Eximiis, per te iam viget auctus honos :  
Nunc clamant meritum extolli te laudibus omnes  
Et mea te dignum Carmine musa canit.*

L. de F.N.P.D<sup>26</sup>.

23 Ces cinq poèmes liminaires en latin sont traduits en français en collaboration avec Mr. L. V., camarade du « Master Théorie de la littérature ».

À la gloire de l'auteur. *Épigramme*

« Avec les louanges qu'ils lisent aux nôtres que Christ honore, / alors leur gloire ne sera pas plus grande / cependant pour de légers offices très souvent ils s'émeuvent, Et par respect ils ont habitude de rendre larges services avec déférence / Pour cette raison il te sera permis, Cheffalt [le nom de l'auteur F. de Cheffault, il s'agit probablement d'une graphie latinisée ou d'une forme vocative], d'espérer des récompenses, / Des récompenses grâce à des vers qui exaltent les deux lumières saintes [Gervais et Protais] » JOANNIS BERNARD, Sacerd. Coen.

24 Nous remarquons une modification des deuxième et troisième vers dans l'exemplaire de Chantilly, dans celui de Saint-Geneviève et dans celui de l'Institut Catholique : « Forsitan illorum gloria major crit, / Hauditamen officiis leuibus persaepe mouentur. »

25 *Au même. Exasticon.*

« Que la piété et l'amour du Christ le très pur present, / Il agrandit l'amour de celui-ci par l'art duquel l'honneur prend sa valeur, / Par ces vers tu célèbres les saints et tu les ornas de louanges remarquables, / A travers toi, désormais, l'honneur qui a été accru devient fort. / Désormais ils clament tous que tu dois être exalté pour ton mérite par des louanges / Et ma muse chante que tu es digne d'un poème. » L. de F. N. P. D.

26 L'exemplaire de Chantilly : « L. D. F. P. N. »



IN LAVDEM AVTHORIS<sup>27</sup>.

*Sunt quos ficta gravi iuvat exaltare cothurno,  
 Et laudare metro quae meminisse pudet,  
 Conditor Iliados foelix Æneidos Author,  
 Quid nisi fictitios insonuere Deos ?  
 At tua Melpomene non te Cheffalte profanis  
 Occapat, ut tragico Carmine sensa canis,  
 Eia age digna cedro et sanctorum ut pangis agones,  
 Irritat flammis aemulus intus amor.*

R. BOESME, Presbyt, Cœnom.

---

## IN HONOREM

SS. GERVASII

ET PROTHASII.

TETRADECASTICHON<sup>28</sup>.

*Qvis flatus te caelestis prosapia ducit,  
 Tot tormenta pati mentibus impavidis ?  
 Quid liquor ? ô mirum ! Dum cuncta hinc inde minantur,  
 Firmam non possunt ulla mouere fidem.*

27 A la gloire de l'auteur.

« Voici ce sont ceux qui sont devenus tristes qu'il aide à exhausser au cothurne / Et louer en vers ceux qui ont honte de leur mémoire. / Le fondateur de l'*Illiad*, l'heureux auteur de l'*Énéide*, / Quoi d'autre que faire paraître les dieux fictifs ? / Mais Melpomène profane ne t'occupe, Cheffalte [Cheffault] / quand tu chantes après avoir entendu un poème tragique, / Courage, allons, comme tu fixes des concours des saints par le digne cèdre, / l'amour émule excite les flammes à l'intérieur » R. BOESME, Presbyt. Coenom.

28 En l'honneur de saint Gervais et saint Protais. *Le Tétradecastichon*.

« Quel souffle céleste te conduit vers ta famille à souffrir tant de tourments pour des esprits [ ? ] / Quel liquide ? Que c'est étonnant ! Pendant qu'ils nous menacent d'ici et de là, ils ne peuvent pas mouvoir même une seule foi ferme. / Plus encore, les coups des bourreaux soulèvent les esprits brûlants pour le Christ à rencontrer la mort, ces faits restent pour vous illustres, Pour toi Gervais, l'honneur du martyr et pour toi Protais, / Voilà ce que fut votre destinée heureuse et d'un honneur pérenne, un chemin sûr mouillé par le sang répandu s'ouvre. / Suffit-il que tant de blessures meurent et voient la résurrection et les jours éternels ? / Les apparences mortelles, ainsi ayant été immortelles auparavant, / Il aurait été louable de placer le héros avec force. » Stéphane Boutin, C. Tur.

*Quin etiam ardentis pro Christo occumbere morti,  
Attollunt animos verbera Carnificum  
Gervasi, tu Martyrum honos, nec non decus omne,  
Prothasi, haec vobis inclyta facta manent.  
Haec foelix sors vestra fuit laudisque perennis,  
Certa via effuso tincta cruore patet.  
Ast tot vulneribus satis est moriendo resurgi  
Cernere & aeternos ex pereunte dies ?  
Mortales habitus, sic immortalibus ante,  
Fortiter Heroum ponere laudis erat.*

STEPHANVS BOVTIN. C. Tur.

AVTHOR AD PIVM

LECTOREM.

GERVASIVS ET PROTASIVS<sup>29</sup>.

*Post triumphum coronati  
Mutuo coniubilant.  
Et prostrati pugnas hostis  
Iam securi numerant.  
Omni labe defecati  
Carnis belle nesciunt.  
Caro facta spiritalis  
Et mens unum sentiunt.*

*Pace multà perfr uentes  
Scandala non perferant.  
Mutabilibus exuti  
Repetunt Originem  
Et praesentum veritatis  
Contemplantur speciem,  
Hinc vitalem vivi fontis  
Hauriunt dulcedinem.*

Ex. Auct. MED. C. 28.

<sup>29</sup> L'auteur, au pieux lecteur. Gervais et Protas.

« Après le triomphe ceux qui ont été couronnés jubilent réciproquement / jubilent de concert. Et les ennemis prosternés et désormais tranquilles comptent les batailles. / Ceux qui ont été purifiés par toute cette ruine de la viande l'ignorent joliment. / Et une fois cette viande devenue spirituelle l'esprit aperçoit un seul. / En temps de paix ceux qui jouissent n'accompliraient pas beaucoup de scandale. / Ceux qui s'en sont sortis par des changements cherchent à nouveau l'origine et ils contemplent l'apparence de la vérité présente, d'ici ils puisent un charme vital de cette source vivante. » Ex. Auct. MED. C. 28.

A L' AUTEUR.

*D'un genereux dessein la fin est genereuse,  
Mais quand il est conduit au point qu'il est conçu,  
La suite quelquefois en est si glorieuse,  
Que jamais son Auteur ne s'en fust apperçû.  
Ton Ouvrage aujourd'huy fait paroistre à nos yeux,  
Ce succez que produit ton heureuse entreprise,  
Ton amour vers nos Saints et tes devoirs pieux,  
Font qu'en les honorant ton Nom s'immortalise.*

E. BOUTIN C. de Tours.

QUATRAIN.

*Que le sujet est beau, l'on y voit deux vainqueurs  
Emporter et la palme et toute la victoire,  
Ce sont deux Conquerants et deux Heros de gloire,  
Qui bravent un impie confondant<sup>30</sup> ses erreurs.*

M. PINSON, Prestre de S. Gervais.

CONTRE LES LIBERTINS.

STANCES.

*Libertin dont l'esprit enflé de vanité  
Combat nos plus saintes maximes,  
Sans te donner le temps d'en voir la verité  
Par des sentimens legitimes.  
Voicy de deux Martyrs l'invincible vertu,  
Ton esprit s'y pourra pleinement satisfaire,*

---

<sup>30</sup> « Confondre » : convaincre quelqu'un de son erreur.

*Et par l'esclat brillant d'une forte lumiere,  
Se peut mettre à leurs pieds saintement abbatu.*

*Tu pretends que nos vœux ne sont fondez qu'en l'air  
Que ce qu'on dit de l'autre monde,  
Se dissipe aussi-tost que l'on voit un éclair  
Sur les raisons où tu te fondes,  
Arreste icy tes pas : et voy de nos grands Saints  
Dans la lyce du Ciel l'infatigable course,  
Delà tu passeras à la premiere source,  
Qui peut de tes desirs arrester les desseins.*

*Croys-tu que nos Martyrs combattoient pour l'erreur,  
Et qu'un bonheur imaginaire  
Leur faisoit ressentir les pointes du malheur  
Dans la suite de leur carriere.  
Mais qui les a portez à quitter tous leurs biens ?  
A renoncer aux droits d'une illustre naissance,  
Pour suivre d'un bonheur une foible apparence  
Qui composoit le sort de nos premiers Chrêtiens.*

*Deux lustres<sup>31</sup> accomplis dans la peine et l'amour  
N'ont pû courber leurs palmes,  
La fureur de l'Enfer survenant à son tour  
A veu leurs esprits calmes.  
Il faut donc que d'un Dieu, la force et le secours  
Ait soûtenu nos Saints dans le champ de la gloire,  
Afin qu'establissant de ses Saints la victoire,  
Il pût à nôtre Loy donner un heureux cours,*

*Deux Siecles expirez on deterra leurs corps,*

---

<sup>31</sup> « Lustre » : espace de cinq ans. « Deux lustres » signifie donc dix ans.

XIV

*On les trouva sans pourriture,  
On tira du tombeau ces précieux thresors  
Comme vainqueurs de la Nature.  
Milan fût estonné du Miracle fameux,  
A cela ton esprit sera-t-il insensible ?  
Apprend dans cet Auteur ton jugement terrible,  
Si tu veux condamner injustement nos vœux.*

A. POULLIN.

---

L'AUTHEUR AUX VERS  
precedens.

*S'il est des Virgiles François  
On ne parle que d'un, c'est le fameux Corneille,  
Un Poëme que sa Muse enfante par ses doigts<sup>32</sup>  
Surprend autant qu'une merveille ;  
Mais il est beaucoup plus certain,  
Puisque tant de Poëtes habiles  
Ont fait ces beaux Vers en Latin ;  
Qu'on voit en cette Langue encor bien des Virgiles.  
Lecteur, en lisant leurs écrits,  
Sçache, qu'un de ces beaux esprits,  
Que son humilité fait taire,  
Possede de si beaux talens  
Qu'il eust passé pour un Homere  
S'il avoit esté de son temps.*

---

<sup>32</sup> Le vers compte une syllabe de plus. Pour que le vers soit juste, il faut considérer « poëme » comme monosyllabique (un-poem-e-que...).

### ***Extrait du Privilege du Roy.***

*Par grace et Privilege du Roy, donné à Paris le 24. May 1670. Il est permis à nôtre cher et bien-Amé le Sieur de Cheffault, Prestre, Ch. De S. Gervais, de faire imprimer, vendre et debiter un Livre de sa Composition, intitulé Le Martyre de S. Gervais. Poëme Dramatique pendant le temps de cinq ans, avec deffences à tous Libraires, Imprimeurs et autres personnes, d'imprimer, vendre, ny debiter ledit Livre durant ledit temps, sans le consentement de l'exposant, a peine de deux mil livres d'amandes, de confiscation les Exemplaires, et de tous dépens, dommages et interests, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege. Signé, Par le ROY en son Conseil. MEY avec Paraphe.*

*Et ledit Sieur de Cheffault, a cédé son Privilege à Gaspar Methuras, suivant l'accord fait entre'eux.*

*Registré sur le Livre de la Communauté le 7. Juin 1670. Signé, Soubron, Syndic.*

*Achévé d'imprimer le dix-huictième Juin 1670.*

*Les Exemplaires ont esté fourny.*

## ACTEURS.

ASTASE,  
Comte et Prefet<sup>1</sup> de l'Empereur.  
FRITIGILE,  
Reyne des Marcomans, fille d'un Roy de Mauravie.  
GERVAIS,  
PROTHAIS,  
Freres Chrestiens.  
DORITILLE,  
Sœur d'Astase.  
TYRIDATE<sup>2</sup>,  
Confident d'Astase.  
THRASÉE,  
Capitaine des Romains, promis à la Sœur d'Astase.  
Troupes de Soldats.

*La SCENE est prés de Milan,  
dans le Camp d'Astase.*

---

1 « Comte » : « Chez les Empereurs le nom de Comte étoit un tiltre qu'on donnoit à plusieurs Officiers : [...] C'étoient des Officiers en chef dont il est parlé en plusieurs endroits du Droit Romain. On a appellé aussi Comtes, les chefs des troupes militaires ». « Prefet » : « C'estoit autrefois un des premiers Magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des Consuls et des Empereurs. » [F]

2 Nom utilisé par d'autres dramaturges. cf. Georges de Scudéry, *L'Amour tyrannique, tragi-comédie* (1640) ; Claude Boyer a même composé une tragédie intitulée *Tyridate* (1649)

# LE MARTYRE DE SAINT GERVAIS

## POÈME DRAMATIQUE [A, 1]

### ACTE I.

#### SCÈNE PREMIÈRE.

ASTASE, TYRIDATE.

ASTASE.

Cruelle ambition, qu'un vain espoir m'inspire ;  
 Desirs audacieux, d'usurper un Empire,  
 Où le sang ne me donne aucun droit de regner ;  
 Faites que j'y renonce, ou pour le dédaigner,  
 5 Cachez à mon orgueil qu'il a trop de faiblesse, [2]  
 Pour m'esleuer au Trosne où Cesar<sup>1</sup> s'interresse,  
 Et que pour des raisons, ou d'Amour ou d'Etat,  
 Combatre injustement, c'est faire un attentat,  
 Puisqu'aussi-bien les Dieux ont fait taire l'Oracle,  
 10 Je vois dans leur silence un invincible obstacle  
 Qui me dit que le Ciel, justement irrité,  
 Trouve dans mes projets trop de temerité :  
 Estouffe donc Orgueil tant de vaines idées,  
 Dont les Ames des Grands sont toujours possédées ;  
 15 Dés que d'un vain espoir les bouillantes ardeurs  
 Leur ouvrent un passage au faïste des Grandeurs ;  
 Qu'ay-je fait au destin, pour m'estre inexorable,  
 Luy, qui jusques icy me fut si favorable ?  
 Faut-il qu'en ses rigueurs tousjours capricieux,  
 20 Il me nie aujourd'huy le secours de nos Dieux ?  
 Leur ay-je refusé de leur rendre l'hommage,  
 Tel que ces Deïtez veulent d'un grand courage ?  
 Si j'implore aujourd'huy leur souverain pouvoir,  
 Mes Vœux sont les effets de mon juste devoir,  
 25 Puisque de mes Combats je leur donne la gloire,  
 Advoüant\* que sans eux je serois sans Victoire,  
 Et qu'ils me font braver les Destins envieus ;  
 N'est-ce pas rendre hommage au pouvoir de nos Dieux ?  
 Ciel ! si l'on a commis contr'eux quelque insolence,  
 30 Qui contraigne l'Oracle à garder le silence ;  
 Pour le rompre, et sçavoir ce qui doit m'advenir,  
 Fais-moy voir le coupable et j'iray le punir :  
 Oüy, si pour expier l'énormité des crimes,  
 Il faut leur immoler des Hommes pour Victimes,

<sup>1</sup> Nous constatons qu'il y a un usage indifférent de la graphie « César » alternant avec celle de « Cæsar » tout au long de notre pièce. La seconde graphie apparaît à partir de l'acte IV : aux vers 1384, 1412, 1413, 1415, 1584, 1852, 1891, 1894. L'usage de cette graphie est critiqué par Dominique Bouhours : « Ce mot s'écrit en nostre Langue sans æ, [...], ceux qui écrivent Cæsar en François, font asseûrément une faute. On peut dire en générale que nostre Langue n'a point proprement d'æ, [...], je sçay bien que l'origine du mot demande un æ ; mais nous ne sommes pas esclaves des origines, [...] », *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, Paris, Sébastien Mabrecremoisy, 1675. Genève, Slatkine, 1973. p. 442-443.



## XVIII

- 35 Pourveu que je découvre où sont les Criminels, [Aij, 3]  
J'iray les égorger jusqu'au pied des Autels ;  
Et si pour appaiser l'excès de leur cholere,  
Il faut verser mon sang, je consens de le faire,  
Que l'Oracle prononce, et je seray tout prest  
40 A tout sacrifier pour leur seul interest.

### TYRIDATE.

- Les Dieux s'appaiseront sans tant de Sacrifices,  
Comme ils n'ont rien d'injuste ils vous seront propices ;  
Seigneur, nous allons voir tous nos vœux exaucez,  
Puisque dans leur couroux vous vous interessez :  
45 Le Ciel qui justement est jaloux de sa gloire,  
Veux que de ses bien-faits on garde la memoire ;  
Vous le reconnoissez, puisqu'apres vos combats,  
L'éclat de tant d'Exploits ne nous ébloüit pas ;  
C'est pour cette raison que tout le Peuple espere,  
50 Qu'à vos desseins jamais il ne sera contraire,  
Allez, entreprenez et livrez le combat,  
Vous en avez l'aveu\* du Prince et du Senat,  
Tous les Dieux sont d'accord d'une belle entreprise,  
Quand le Peuple y consent, ou l'Estat l'autorise.

### ASTASE.

- 55 Helas ! à quoi me sert que son autorité  
Me favorise, ou non, si les Dieux m'ont quitté,  
Tant que le Ciel s'obstine à garder le silence,  
Si je n'ay son aveu\*, je n'ay point d'assurance,  
Et s'il ne me predit d'heureux évenemens\*,  
60 Je ne pretends plus rien contre les Marcomans.

### TYRIDATE.

- Vous suffit-il, Seigneur, de n'y plus rien pretendre,  
Et ne craignez-vous point qu'ils n'osent entreprendre,  
Vous voyant si long-temps remettre et differer, [4]  
N'auront-ils pas sujet d'oser et d'esperer ;  
65 Tandis que vers le Ciel vous adressés des plaintes ?  
Ils font tout leur espoir du sujet de vos craintes ;  
Ces paniques terreurs, ces vœux reïterez,  
Ces timides respects, font que vous soûpirez,  
Et que vous estouffez cette naissante envie,  
70 De vous assujettir les Rois de Mauravie,  
Qui se voyant en paix, Maistres de leurs Estats,  
Ligueront tous ensemble, afin qu'en leurs combats...

### ASTASE.

- Et biens, forçons l'Oracle à me rendre justice,  
Peut-estre qu'il demande encore un Sacrifice ;  
75 Va donner l'ordre au Temple et le fais commancer ;  
Mais ce dernier finy, s'il ne veut prononcer,  
Je n'examine plus qui l'oblige à se taire,  
Ny si j'auray le Ciel favorable ou contraire ;  
Pourveu qu'il n'ait pas lieu de se plaindre de moi,  
80 Ayant fait pour nos Dieux tout ce que je leur doiy ;  
J'espere leur secours en faveur de mes Armes,  
Encore un Sacrifice, et je n'ay plus d'allarmes.

**TYRIDATE.**

Le temps que vous mettez à tant sacrifier,  
 En donne à l'Ennemy pour se fortifier ;  
 85 Il attend que le Scithe ayant le Vent en poupes<sup>2</sup>,  
 Vienne pour seconder et pour grossir ses Troupes ;  
 Toute la Mauravie espere du secours,  
 Il en peut arriver au plus tard en deux jours ;  
 Ne differez-donc plus, Seigneur, songez encore  
 90 Qu'on parle d'alliance avec un Prince More,  
 Que Fritigile en âge est preste à demander<sup>3</sup>,  
 Et que le Roy son pere, enfin peut l'accorder ;  
 Pour soustenir son Trosne il a besoin d'un Gendre,  
 Qui dans l'occasion s'arme pour le deffendre ;  
 95 Que pourrez-vous tout seul contre tant d'ennemis,  
 Qui s'estans alliez se croiront tout permis ?  
 Ne sacrifiez plus, laissez faire l'Oracle ;  
 Empeschez de former un si puissant obstacle,  
 Faites manquer l'Hymen, et ne permettez pas,  
 100 Que le Scithe et le More unissent leurs Estats,  
 Qu'eux et les Marcomans ne fassent qu'une Armée ;  
 Et tandis que la vostre est si fort animée,  
 Qu'elle attend pour marcher seulement vostre aveu\*,  
 Ne laissez pas esteindre en elle un si beau feu\* ;  
 105 Doutez-vous qu'à present l'Oracle ne prononce,  
 Ou que depuis hyer il n'ait donné réponse :  
 Encore un coup, Seigneur, ne differez-donc plus,  
 Tant de vœux redoublez sont des vœux superflus.

[Aij, 5]

**ASTASE.**

Tyridate, apprens-donc ce qu'il faut que je fasse,  
 110 Vois le Grand Prestre au Temple, apprens ce qui s'y passe,  
 Pour la derniere fois prens encore son avis,  
 Qu'il m'autorise, ou non, les tiens seront suivis,  
 Pour n'entreprendre rien qu'avec toute assurance,  
 Je luy veux faire voir encore ma deference,  
 115 Apres avoir rendu tout l'hommage à nos Dieux,  
 Il est temps d'achever un projet glorieux.

**TYRIDATE.**

A vos Ordres, Seigneur, je vais estre fidele,  
 Vous en aurez bien-tost une seure nouvelle.

**ASTASE.**

Sois prompt à revenir, car après ton retour,  
 120 Je ne differe plus le Combat que d'un jour.

*Tyridate sort.***SCENE II.**

[6]

**ASTASE.**

2 « vent en poupes » : construction surprenante. L'expression est en général au singulier « en poupe ».  
 3 Comprendre : Fritigile est en âge d'être demandée en mariage.

- Pour l'avoir differé, Dieux qu'il m'est difficile !  
 Je crains mes enemis bien moins que Fritigile ;  
 Par tout<sup>4</sup> on est charmé du bruit de ses Exploits ;  
 Elle commande en Reyne, elle impose des Loix,  
 125 Aux travaux de la Guerre, elle est accoustumée,  
 Elle-mesme conduit et deffend son Armée ;  
 Le Roy sur sa valeur en a remis le soin ;  
 Déja de ses hauts faits, je me suis veu témoin,  
 Dans nos derniers Combats aux Sieges de Pavie<sup>5</sup>,  
 130 Par tout où je l'ay veü elle a risqué sa vie ;  
 Quand elle a triomphé de nos plus grands vainqueurs,  
 D'un seul de ses regards elle a gagné leurs Cœurs,  
 Qui charmez de ses yeux comme de son courage,  
 N'ont pas voulu contr'elle insister davantage :  
 135 Ce grand Cœur martial, ce courage indompté,  
 Dont la force est égale à sa noble fierté,  
 Ne me laissa jamais emporter de Victoire,  
 Qu'elle n'en partageast également la gloire,  
 Et je n'ay jamais pû, quoyque Victorieux,  
 140 Me garantir des coups que m'ont donné ses yeux ;  
 Mon cœur ressent encor les traits de leur blessure,  
 Il s'en plaint en secret, mais en vain il murmure,  
 Puisqu'en nostre naissance une inegalité,  
 Rompt l'espoir de l'Hymen dont je m'estois flatté :  
 145 Elle est Reyne, ou plutôt c'est l'unique heritiere,  
 D'un Roy qui luy cedant une puissance entiere, [Aiiij, 7]  
 N'en a voulu pour soy reserver que le nom,  
 Et cette Fille enfin avec tant de Renom,  
 Ne trouve point d'Espoux digne d'estre en son Trosne,  
 150 A moins qu'il n'ait un Sceptre à joindre à sa Couronne,  
 Sans les droits qu'elle donne on ne peut l'acquerir ;  
 Ma naissance m'en prive, il faut en conquerir ;  
 Puisque pour l'épouser il faut un Diadesme,  
 L'ambition me porte à ravir le sien même,  
 155 Je tasche à l'usurper, mais ce n'est qu'à dessein  
 De luy restituer en luy donnant la main<sup>6</sup> ;  
 Je n'ay que ce moyen propre à cette Hymenée ;  
 Du succès du Combat depend ma destinée,  
 Ou si j'y suis Vainqueur, j'iray le mesme jour  
 160 Offrir et ma Victoire et mon Cœur à l'Amour :  
 J'iray traiter ma paix avec mon Ennemie,  
 Je rendray ses Estats, son Trosne, sa Patrie,  
 Et pour ses biens rendus ne voulant que son cœur,  
 Sous l'espoir de l'Hymen, l'Amour sera vainqueur ;  
 165 Je sçais qu'entre elle et moy la Victoire incertaine,  
 Dés la premiere attaque... où va ce Capitaine...

4 La graphie « Par tout » se trouve dans le dictionnaire : Adverbe. de lieu. En tous lieux. [F]

5 Il existe deux « batailles de Pavie » en 271 et en 476. Aucune des deux ne fait sens ici car notre auteur mêle l'histoire de la reine des Marcomans Fritigil du quatrième siècle de notre ère, à celle d'Astase et des saints Gervais et Protais, du premier ou du deuxième siècle.

6 « en luy donnant la main » : en épousant Fritigile.

## SCENE III.

[8]

THRASÉE, ASTASE.

THRASÉE.

L'Heureuse occasion qui me fait rencontrer...

ASTASE

Quoy ? Thrasée hors du Camp, oze-t-il se montrer ;  
 Dans un danger pressant, quand l'honneur le convie,  
 170 De vaincre ou repousser toute la Mauravie ;  
 Lors que les Marcomans, plus mutins que jamais ;  
 Loin de faire un accord pour obtenir la Paix,  
 Superbes<sup>7</sup> et flattez du succez de leurs Armes,  
 Disent que dans la Guerre il goustent plus de charmes.

THRASÉE.

175 Et bien, tant mieux, Seigneur, on veut ce que je veux,  
 La Guerre et non la Paix, est l'objet de mes vœux ;  
 Plus ils resisteront, plus nous aurons de Gloire ;  
 Aussi-bien sans combattre on n'a point de victoire,  
 Car dés que l'Ennemy la cede à l'abandon,  
 180 Nous ne l'emportons pas, la crainte en fait un Don ;  
 Si l'on nomme vaincu le party qui la quite,  
 L'autre est nommé vainqueur, sans gloire, sans merite,  
 Et l'Ennemy défait quand il a combatu,  
 Nous fait dans sa foiblesse admirer sa vertu :  
 185 Ce n'est pas que j'approuve un dessein temeraire,  
 Je serois pour la Paix, si nous la devions faire,  
 Mais quand l'évenement\* d'un Combat est douteux,  
 Triompher ou perir est tout ce que je veux.

[Av, 9]

ASTASE.

Que n'exécutez-vous ce desir qui vous presse ?  
 190 Pourquoi venir icy montrer vostre foiblesse ?  
 Et puisque vous avez ces nobles sentiments,  
 Pourquoi perdre en ces lieux de precieux momens ?  
 Est-ce que cette Cour est un Champ de Bataille,  
 Y venez-vous montrer l'ardeur qui vous travaille ?  
 195 Est-ce dans ce Palais parmy les Courtisans,  
 Qu'avecque des Romains on void des Marcomans ?

THRASÉE.

Non, je viens seulement où mon devoir m'envoye,  
 Je viens vous faire part de la commune joye :  
 Je suis dans ce Palais depuis une heure ou deux,  
 200 Pour vous entretenir d'un incident heureux,  
 Qui fait que dans ces lieux il a fallu me rendre,  
 Et m'y retient encore, afin de vous l'apprendre.

ASTASE.

Ah ! si tu me dis vray, Thrasée explique moy,  
 Quel heureux incident succede à mon effroy ;  
 205 Les Dieux sont-ils pour nous, a-t-on sceu de l'Oracle,  
 Si nous pouvions livrer le combat sans obstacle.

THRASÉE.

J'ignore si les Dieux sont pour, ou contre nous,

7 « Superbe » : plein d'orgueil.

Si nous ressentirons leur ayde ou leur couroux ;  
 Mais j'ay plus de sujet d'esperer que de craindre,  
 210 Six Marcomans sont pris, nous les allons contraindre,  
 Et nous allons sçavoir dès qu'ils seront soumis [10]  
 Quelles ruses de Guerre, on craint des ennemis.

**ASTASE.**

Les Espions sont pris ! Quelle heureuse aventure  
 Vous a favorisez dans cette conjuncture,  
 215 **Comment les a-t-on pris ?**

**THRASÉE.****Ce fut pendant la nuit,**

Sans jeter l'épouvante, et sans faire aucun bruit,  
 Que dans l'obscurité, je trompay leurs attentes,  
 A peine estois-je entré dans l'une de nos tentes,  
 Où j'avois commancé déjà de someiller,  
 220 Qu'un murmure confus, soudain vient m'éveiller,  
 Je me leve, j'écoute, et de peur qu'il n'augmente ;  
 De peur que mes Soldats n'en prennent l'épouvente,  
 Je resiste au sommeil qui me veut accabler ;  
 Ce bruit qui me surprend ne me sçauroit troubler ;  
 225 Je fais naistre en mon cœur une masle assurance,  
 Ma premiere frayeur se change en esperance,  
 Je prends à mon escorte un nombre de Soldats,  
 Qui suivent à l'enuy mon dessein et mes pas ;  
 Tous le Sabre à la main, nous sommes en defence,  
 230 Jusqu'au milieu du Camp mon Escorte s'avance ;  
 J'y fais alte<sup>8</sup>, on s'arreste, et pas un ne me suit ;  
 Je vais seul, à peu prés où s'estoit fait le bruit,  
 J'examine, je cherche et tasche à reconnoistre  
 D'où venoit ce murmure, et qui ce pouvoit estre,  
 235 La nuit profonde et noire aidant à me cacher,  
 Cache aussi l'Ennemy que je veux approcher,  
 Et cette obscurité qui luy semble propice,  
 Dérobant à nos yeux la ruse et l'artifice,  
 Qu'il avoit pour nous perdre, inventé contre nous,  
 240 Rassure mon courage et me cache à ces coups<sup>9</sup> ;  
 Outre l'obscurité, la nuit a le silence,  
 Qui fait que tout un Camp se croit en assurance ; [11]  
 Mais ce profond silence et cette obscurité,  
 Parmi des ennemis n'ont point de seuretè ;  
 245 Le silence et la nuit aident beaucoup à feindre ;  
 Mais lors qu'on ne void rien, on a lieu de tout craindre,  
 Et tels que nous croyons prés de nous endormis,  
 Veuillent à nous surprendre, et sont nos ennemis ;  
 C'est ainsi que déjà par ces ruses de Guerres,

8 Le dictionnaire de l'Académie renvoie la définition de ce terme à celle de « Halte » : « Pause que font des troupes de gens de guerre dans leur marche. ». Richelet considère le terme « alte » comme un adverbe : « On se sert de cet adverbe pour commander aux soldats qu'ils demeurent dans la marche, et n'avancent pas. ». La graphie « alte » est également attestée par Furetière.

9 Nous attendons plutôt le pronom possessif « ses » qui renvoie à « son Ennemy ». Comprendre : la nuit le cache des coups de son Ennemy. Mais « ces » n'est pas impossible, nous ne le considérons pas comme une faute à corriger.

- 250 Un nombre d’Espions avançoit dans nos terres,  
 Ils nous venoient trahir connoissant nos chemins,  
 Si mon silence adroit n’eust trahy leurs desseins,  
 Donc pour les decouvrir, et sçavoir le mystere,  
 Un espace de temps je m’obstine à me taire,
- 255 Ils se parlent ; J’escoute, et dans tous leurs propos  
 Un qui parloit moins bas me fit ouïr ces mots :  
 Attendons pour sortir que la nuit soit moins sombre,  
 Demain nous reviendrons avec un plus grand nombre,  
 Et si nous les trouvons de la sorte endormis,
- 260 Je responds du succez que je vous ay promis.  
 A l’instant par ces mots lisant dans leur pensée,  
 Je rejoins mon escorte où je l’avois laissée,  
 Peur<sup>10</sup> de l’intimider je nomme qui je suis,  
 Je dis ce qui se passe en un mot je l’instruis,
- 265 De l’ordre et du chemin qu’il faut que chacun suive,  
 De peur d’estre surpris, sur tout, quoy qu’il arrive,  
 Je deffends de parler ny de faire aucun bruit ;  
 Cét ordre ainsi donné mon Escorte me suit,  
 Je la menne en la place où la Troupe ennemie,
- 270 Dans le milieu du Camp feignoit d’estre endormie ;  
 Là dans l’impatience, attendant que le jour, [12]  
 Ou que l’Aurore au moins se monstrast de retour,  
 Un silence profond regne de part et d’autre,  
 La troupe d’ennemis se mesle avec la nostre,
- 275 Et dans l’obscurite je ne reconnois pas  
 Quels sont les Espions non plus que mes soldats,  
 Enfin l’astre du jour quitte le sein de l’onde,  
 Et semble en se levant produire un nouveau monde  
 Il dissipe la nuit, chasse l’obscurité,
- 280 Faisant naistre en sa place une sombre clarté,  
 Les astres de la nuit à nos yeux disparoissent,  
 Sans que les Espions pourtant se reconnoissent ;  
 Ils s’estoient revestus de nos habits Romains,  
 Croyant par ce moyen déguiser leurs desseins ;
- 285 Mais la clairté naissante aisément les abuse,  
 Leur troupe avec la mienne est tellement confuse,  
 Que le chef de leur bande, ignorant qui je suis  
 Me prend pour un des siens, et me dit son avis,  
*Allons, dit-il fort bas, partons sans plus attendre,*
- 290 *Ostons leur tout le temps de nous pouvoir surprendre,*  
 Puis donnant l’ordre à tous il esleve sa voix,  
 A l’instant neuf ou dix se levent à la fois ;  
 Et comme pour marcher chacun d’eux se dispose,  
 Soudain à leur depart mon escorte s’oppose ;
- 295 Ils veulent eschapper se voyant arrestés,

<sup>10</sup> La première lettre est coupée dans l’exemplaire numérisé, nous ne voyons que « eur ». Nous proposons l’hypothèse de « Seur ». Or, dans tous les autres exemplaires et même ceux des rééditions, nous trouvons « Peur », ce qui présente une construction surprenante. Pour que ce soit grammaticalement correct, le vers devrait être « Par peur », or, cela ajouterait un pied supplémentaire et heurterait la structure d’alexandrin. Nous n’avons pas trouvé non plus d’attestation de cette manière elliptique.

Mais estant investis<sup>11</sup> et pris de tous costés,  
 Sans faire plus de bruit, sans exciter d'alarmes,  
 Les ayant arrestés nous saisissons leurs armes ;  
 Eux de cette surprise interdits\* et confus,  
 300 Les cedent à l'instant et ne resistent plus,  
 Les ayant desarmés on fait ce que j'ordonne ; [B,13]  
 On les mesne en la tour où je les emprisonne  
 Là chacun d'eux formant d'inutiles regrets,  
 Assurent à leur chef qu'ils luy seront secrets,  
 305 Qu'ils sont prests de subir, et les feux et les flames,  
 Plustost que d'arracher le secret de leurs ames :  
 Voilà ce qui s'est fait en deux heures de temps,  
 Nous ignorons encor quels secrets importants,  
 Les engagent si fort à mespriser la vie,  
 310 Que de l'abandonner plustost que leur patrie.

**ASTASE.**

Ah genereux\* guerrier ! ame de nos soldats,  
 Terreur des Marcomans, appuy de nos Estats,  
 Apres cette action qui te comble de gloire,  
 Par quelle recompense en garder la memoire.

**THRASÉE.**

315 Il n'est pas encor temps d'estre récompensé,  
 Il est temps d'achever ce que j'ay commencé ;  
 Voyons nos prisonniers, sçachons ce qui se passe,  
 Découvrons leurs secrets, mais avant la menace,  
 Employons la douceur, et si par amitié<sup>12</sup>  
 320 L'on ne peut rien sçavoir, traitons-les sans pitié,  
 Si l'espoir des faveurs ne leur fait point d'envie  
 Ayons par les tourmens leur secret ou leur vie.

**ASTASE, VOYANT REVENIR TYRIDATE.**

Sçachons auparavant ce que l'oracle a dit.

Tyridate revient...

**THRASÉE.**

Il me semble interdit\*.

#### SCENE IV.

[14]

*ASTASE, TYRIDATE*

*THRASÉE.*

**ASTASE.**

325 Hé-bien, viens-tu m'apprendre une heureuse nouvelle ?

**TYRIDATE.**

Seigneur, vengez les Dieux, embrassez leur querelle,  
 Contre deux Scelerats qui les ont offencés ;  
 J'ay veu sur leurs Autels les Vases renversez,  
 Le Temple prophané, leurs Images brulées,  
 330 Le Sacrificateur et ses Loix méprisées,

11 « Investir » : « Terme de guerre. C'est entourer de telle sorte une place que rien n'y puisse entrer. C'est aussi enfermer et environner de telle façon des troupes qu'elles ne puissent s'échaper, ni se tirer d'affaire sans être battues. » [R]

12 « Amitié » : bienveillance.

Et pour vous épargner de plus long entretiens,  
J'ay veu l'impiété de deux freres Chrestiens<sup>13</sup>.

**ASTASE.**

Des Chrestiens dans le Temple ! ont-ils osé paroistre ?

**Les devoit-on souffrir.**

**TYRIDATE.**

**On n'a pû les connoistre\*.**

- 335 Ils ont pour faire agir leurs sacrileges mains,  
De superbes habits déguisez leurs desseins ;  
Travestis en Romains, ils sont venus au Temple,  
On crut qu'ils y venoient pour y donner exemple,  
Nos Prestres les voyant si richement vestus ;  
340 Aussi-bien que le peuple admiroient leurs vertus ;  
Mais ces deux Scelerats, ces prophanes, ces traitres,  
Abuserent le Peuple aussi-bien que nos Prestres ;  
Comme le Sacrifice estois presque achevé,  
Et que pour s'en aller, chacun s'estoit levé ;  
345 Ces ennemis des Dieux par un excés de rage,  
Montant sur leurs Autels briserent leur Image,  
Prophanerent le Temple, et les Vases de prix,  
Furent foulez aux pieds avec tant de mépris...

[Bij, 15]

**ASTASE.**

- Ah ! ne demandons plus apres cette insolence,  
350 Pour quel sujet nos Dieux gardent tant le silence,  
Lavons un tel affront dans le sang des Chrestiens.

**THRASÉE.**

Seigneur, sans les punir il est d'autres moyens,  
Qui vous rendront les Dieux plus doux et plus traitables,  
Faites que ces Chrestiens cessent d'estre coupables.

**TYRIDATE.**

- 355 Quoy ces deux Scelerats deviendroient innocens.

**THRASÉE.**

- Ouy, l'on obtient sa<sup>14</sup> grace avec un peu d'encens  
Nos Loix ne veulent pas toujourns que l'on punisse,  
Quelques fois la pitié regne avec la Justice,  
Absoudre ou condamner est le propre des Dieux,  
360 Et pour eux l'un et l'autre est toujourns glorieux.

**TYRIDATE.**

Quand un crime avéré ne veut que le suplice,  
La pitié doit ceder la place à la Justice ;

<sup>13</sup> « J'ai vue sur leurs Autels ... » : ce court récit du « bris des Idoles » est sans doute un souvenir de *Polyeucte*. Ces vers ressemblent particulièrement à ceux de Stratonice (confidente de Pauline qui est épouse de Polyeucte) dans la pièce de Corneille : « C'est une impiété qui n'eut jamais d'exemple : / Je ne puis y penser sans frémir à l'instant, / Et crains de faire un crime en vous la racontant. / **Apprenez en deux mots leur brutale insolence.** » (III, 2, v. 822-825), et « Se jetant à ces mots sur le vin, et l'encens, / **Après avoir mis les saints vases par terre,** / Sans crainte de Félix, sans crainte de tonnerre, / D'une fureur pareille **ils courent à l'Autel.** [...] Du plus puissant des Dieux nous voyons la statue / Par une main impie à leurs pieds abattue, / **Les mystères troublés, le Temple profanés,** [...] » (*Polyeucte*, III, 2, v. 852-859, Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit., t. 1, p. 1015.) Voir la section « L'influence de Pierre Corneille » dans notre présentation.

<sup>14</sup> Énoncé général, où le référent de l'adjectif possessif ne peut être que le coupable (qui peut obtenir sa grâce en se convertissant).



Et quand au Sacrilege on peut s'abandonner,  
Il n'est plus glorieux alors de pardonner.

**THRASÉE.**

365 Pourveu qu'ils soient contrits et qu'ils se convertissent ;  
Pourquoy demandez-vous que nos Dieux les punissent :

*A Astase.*

[16]

Avant que de parler de mort ny de tourmens ;  
Seigneur, il faut sçavoir quels sont leurs sentimens.

**ASTASE**

Quelle indigne pitié pour eux vous interesse.

**THRASÉE À TYRIDATE.**

370 Quelle aveugle fureur, ou quel desir vous presse,  
De conspirer si fort contre ces mal-heureux.

**TYRIDATE.**

Puisqu'ils sont criminels je dois agir contr'eux.

**THRASÉE.**

Nous sommes vous et moy differents en pensée.

**TYRIDATE.**

Ouy la vostre en effet me semble interessée.

*à Astase.*

375 Seigneur, n'écoutez point ses avis ny les miens ;  
Faites ce que nos Loix ordonnent des Chrestiens.

**ASTASE.**

Qu'on les fasse venir, et qu'on me les amenne,  
Je veux en plain Conseil ordonner de leur peine.

**TYRIDATE.**

380 Ils sont enfuis au Camp, et ne sont pas bien loin,  
Fiez-vous-en à moy, Seigneur j'en prends le soin,  
Comme je les connois je suis seur de les prendre.

**ASTASE.**

*Observez-les par tout.*

**THRASÉE.**

*Et nous allons apprendre*

Ce que nos Espions resolvent dans la Tour.

**ASTASE.**

Allons servir nos Dieux, Cesar et mon amour.

*Fin du premier Acte.*

**ACTE II.**

[Bij, 17]

**SCENE PREMIERE.**

GERVAIS, PROTHAIS.

**GERVAIS.**

385 Apres le beau succès d'une belle entreprise,  
 Rendons graces au Ciel qui seul nous favorise ;  
 Car bien que ces habits nous servent aujourd'huy,  
 Pour nostre deffenseur je ne connois\* que luy ;  
 De luy seul vous et moy nous tenons la victoire ;  
 390 C'est à luy seul aussi qu'en appartient la gloire,  
 C'est luy seul qui donna de la force à nos bras,  
 Quand nous avons jetté leurs Idoles à bas ;  
 Enfin c'est un effet encor de sa conduite,  
 D'avoir facilité jusqu'icy nostre fuite.

**PROTHAIS.**

395 J'admire comme vous un si rare bon-heur,  
 Et comme vous aussi j'en reconnois l'Autheur ;  
 Ces habits, il est vray cachent nostre retraite,  
 Mais ils nous ont laissé la victoire imparfaite,  
 Fuir apres le combat, c'est n'avoir point de cœur\*,  
 400 Vaincre sans triompher est d'un lâche vainqueur,  
 Quand nous avons au Temple abbatu leur Idole,  
 Il falloit à l'exemple adjouster la parole,  
 Prescher à tout un peuple, assemblé dans ce lieu,  
 Qu'on erige un Autel seulement au vray Dieu ;  
 405 Que cette Idole d'or où chacun d'eux s'amuse,  
 Par une aveugle erreur les damne et les abuse ;  
 Je sçais qu'à ces discours les Sacrificateurs,  
 Nous eussent fait saisir comme des Seducteurs\* ;  
 Que nous eussions servy de Victime à leur rage,  
 410 Mais aussi nous eussions monstré nostre courage ;  
 Non pas en combattant leur inhumanité,  
 Nous eussions fait paroistre en nostre fermeté,  
 Portant jusqu'au trespas un cœur inébranlable,  
 Nous eussions assouvy leur haine insatiable,  
 415 Et par nostre constance en braves Conquerans,  
 On nous eust veu<sup>15</sup> braver Astase et nos Tyrans.

[18]

**GERVAIS.**

Quelle terreur panique arrestoit cette envie ;  
 Pourquoi sortir du Temple et fuir leur tyrannie,  
 Quand on est à couvert de l'horreur des tourmens,  
 420 Il est aisé d'avoir de ces beaux sentimens,  
 On aspire à la mort, mais dés qu'elle est presente,

<sup>15</sup> Le participe « veu » devrait être accordé à « nous », nous écrivions « On nous eust *veus*... ». Cette règle grammaticale n'était pas strictement respectée au XVII<sup>e</sup> siècle, nous ne considérons donc pas le vers comme une faute à corriger. Concernant les règles de grammaire, voir les dix exemples de Vaugelas cités par Ernest Bouvier, : « 3<sup>e</sup> Les habitants nous ont *rendu* maîtres de la ville. – Je crois, dit Ménage, qu'il faut écrire *rendus* ; c'est aussi l'avis de Dupleix. ». *Des perfectionnements que reçut la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle et des influences auxquelles il faut les attribuer*, réimpression de l'édition de Bruxelles, 1853, Slatkine, Genève, 1970, p. 280-282.

## XXVIII

On la craint, on fremit, on tremble, on s'épouvante,  
On cherche à l'éviter, et pour ne pas mourir,  
Il n'est rien icy bas qu'on ne voulut souffrir.

### PROTHAIS.

- 425 Ceux qui par desespoir veulent cesser de vivre,  
Pour voir finir les maux où le destin les livre,  
Montrent par des souhaits, lasches et mal-heureux,  
Qu'ils ont trop peu de cœur\* pour vivre genereux\*,  
Et si de leurs travaux le seul poids les accable,  
430 Ils ont lieu de trouver la mort épouvantable,  
Quand un cœur tout Chrestien ne s'intimide pas,  
De l'horreur des tourmens non plus que du trepas,  
Je devois, il est vray, ne pas sortir du Temple,  
N'estoit que je suivois en tous lieux vostre exemple,  
435 Je crus qu'ayant brisé l'Image de leurs Dieux,  
Nous allions au devant d'un trèpas glorieux,  
Et que sans cet habit pour nous faire connoître\*,  
Nous allions attaquer Astase ou le faux Prestre,  
Et cependant je vois qu'au lieu de les chercher,  
440 Vous fuyez leur presence, et voulez-vous cacher.

[Biii], 19]

### GERVAIS.

- Avec moins de chaleur parlez de nostre fuite,  
Ou bien prevoyez mieux quelle en sera la suite ;  
Il falloit, dites-vous, au lieu de nous sauver,  
Attendre Astase au Temple afin de l'y braver,  
445 Ou du moins nous devions sans prendre l'épouvante,  
Aller jusques au Camp l'attaquer dans sa Tente,  
Où nous estions certains de rencontrer la mort ;  
Mais c'estoit en mourant faire naufrage au Port,  
Je sçais qu'en ce rencontre<sup>16</sup> abandonnant la vie,  
450 D'une eternelle gloire elle eut esté suivie,  
Que comme elle contient les souverains plaisirs,  
Elle a toujourns esté le but de nos desirs,  
Que l'on ne veut plus rien apres sa jouissance,  
Et qu'enfin du Martyre elle a la recompense ;  
455 Mais en braves Soldats pour la mieux conquerir,  
Il faut souffrir long-temps avant que de mourir,  
C'est par de longs travaux et par de grands supplices,  
Que le Chrestien s'éleve au throsne des delices;  
Plus nous endurerons d'Astase et des Tyrans ;  
460 Plus apres nos douleurs nos plaisirs seront grands.  
Je n'évite la mort qu'afin que sur ma vie,  
La rage des Bourreaux ait lieu d'estre assouvie,  
Afin qu'un long supplice où je seray constant,  
Attire des Payens à me suivre à l'instant,  
465 Et qu'enfin sur la crainte emportant la victoire,  
Ils soient avecque moy compagnons de ma gloire,  
Ne me dites donc plus que je crains de mourir ;  
Mais dites que je cherche à vivre pour souffrir,  
On en perd les moyens aussi bien que l'envie,

[20]

<sup>16</sup> Il était possible d'employer ce terme au masculin. Nous constatons à nouveau ce même usage dans le vers 1916.

470 Quand par une mort prompte on veut finir sa vie,  
Si nous eussions resté vous et moy dans ces lieux,  
Les Prestres et le Peuple eussent vangé leurs Dieux,  
Et croyant rendre au Comte<sup>17</sup> un signalé service,  
Sur le champ un seul coup eut fait nostre suplice.

**PROTHAIS.**

475 Ce beau raisonnement feroit voir un grand cœur\*,  
Si vostre habit Romain n'en dementoit l'ardeur,  
Quittons ces vestemens qui nous couvrent de honte,  
Et ne permettons plus que la peur nous surmonte,  
Si nous voulons souffrir cherchons-en les moyens,  
480 Declarons hautement que nous sommes Chrestiens<sup>18</sup>,  
Livrons nous au Tyran qui tasche de nous prendre.

**GERVAIS.**

Encore une victoire et nous irons nous rendre,  
Pour meriter le fruit de plusieurs beaux exploits,  
Il faut dans un combat vaincre plus d'une fois,  
485 Tant que nous respirons icy bas sur la terre,  
Ou le monde ou la chair nous font toujourns la guerre,  
On les tient l'un et l'autre à ses pieds abbatus,  
Pourveu qu'on leur oppose un rempart de vertus ;  
Mais pour les ennemis que nous avons à craindre,  
490 Astase et nos Tyrans ; j'ay resolu de feindre ;  
C'est pourquoy c'est en vain que vous me proposez,  
**De quitter cet habit.**

[Bv, 21]

**PROTHAIS.**

**Quoy, vous me refusez ?**

Est-ce me témoigner une amitié de frere,  
Que de vous opposer à ce que je dois faire.

**GERVAIS.**

495 Et vous mesme aujourd'huy, me la témoignez vous ?  
Quand vous ne voulez pas ce que Dieu veut de nous,  
Il veut que nous gagnions le Ciel par nos souffrances,  
Et que nous l'emportions avecques violences ;  
Quels sont les grands travaux que nous avons soufferts,  
500 Avons-nous enduré la pesanteur des fers,  
L'horreur d'une prison, et tout ce que la rage  
Des plus cruels Bourreaux nous peut faire d'outrage.

**PROTHAIS.**

Quoy donc, apres dix ans de jeûne, d'Oraison,  
Après avoir vendu nostre propre maison,  
505 Avoir quitté nos biens, laissé nostre heritage,  
Dont le pauvre et la veufve entre-eux ont fait partage,  
Les idoles enfin depuis peu terrassez,  
**Ne suffisent-ils pas.**

**GERVAIS.**

**Non, ce n'est pas assez,**

Je veux, s'il m'est possible, en exposant ma vie,

[22]

<sup>17</sup> Voir la note 1.

<sup>18</sup> Ces répliques ressemblent tout à fait à celles de Polyeucte : « Allons, mon cher Néarque, allons aux yeux des hommes / Braver l'Idolâtrie, et montrer qui nous sommes ; » (*Polyeucte*, II, 6, v. 645-646, dans Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit., t. 1, p. 1007)

510 Ayant brisé l'Idole, oster l'idolatrie,  
 Tout ce que vous et moy nous avons démoly,  
 Déjà, depuis ce temps sans doute\* est rétably ;  
 Car j'ay sceu qu'aujourd'huy tout le peuple s'assemble,  
 Pour faire un sacrifice.

**PROTHAIS.**

Allons-y donc ensemble

515 Pour la seconde fois cachons nostre dessein,  
 Glissons-nous dans le Temple en cet habit Romain.

**GERVAIS.**

Bien loin de méditer une honteuse fuite,  
 C'est le mesme projet qu'avec vous je médite,  
 Et pour vous témoigner que je n'hesite pas.

**PROTHAIS.**

520 On vient, j'entends du bruit.

**GERVAIS.**

Allons-y de ce pas<sup>19</sup>.

## SCENE II.

**ASTASE, THRASÉE.**

**ASTASE.**

Enfin nos prisonniers s'obstinent au silence,  
 Et l'on ne peut, dis-tu, que par la violence,  
 Arracher leur secret ?

**THRASÉE.**

[23]

Non, Seigneur, et de plus,

Je croy que vos efforts y seront superflus,  
 525 En vain pour le sçavoir je leurs ay promis grace,  
 En vain j'ay fait agir la douceur, la menace,  
 Vos graces, m'ont-ils dit non plus que vos rigueurs,  
 N'ont rien que d'impuissant pour flechir de grands cœurs,  
 Tout mon raisonnement ne les a pû soumettre ;  
 530 Toutesfois un d'entre-eux m'a donné cette lettre,  
 Pour la mettre en vos mains il vous prie instamment,  
 De luy vouloir donner audience un moment.

**ASTASE.**

Oüy, je luy veux donne, je consens de l'entendre,  
 Voyons si dans sa Lettre il parle de se rendre.

**LETTRE**

<sup>19</sup> Il s'agit d'une liaison de bruit. Gervais et Protas, les deux personnages présents sur scène dans l'acte II, scène 1, en sortent ensemble. La réplique (la liaison) justifie ici l'absence de Gervais et Protas dans la scène suivante où, en général, au moins l'un des deux est attendu sur scène. Comme le déclare notre auteur dans la préface : « les Acteurs n'y entrent point sans y estre attendus, ou sans dire le sujet qui les y fait venir », il respecte rigoureusement les règles du théâtre français de son temps. Nous renvoyons à l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac *Pratique du théâtre*, éd. cit., III, 7 « Des Scènes » p. 361 : « La liaison qui se fait par le Bruit, est lorsqu'au bruit qui s'est fait sur le Théâtre, un Acteur, qui vraisemblablement a pu l'ouïr, y vient pour en savoir la cause, pour le faire cesser, ou pour quelque autre raison et qu'il n'y trouve plus personne : car il est certain que la Scène qui se fait par l'Acteur qui survient à ce bruit, est fort bien liée à la précédente faite par ceux qui se sont retirés, puisque le Théâtre ne demeure point sans action, et que l'on ne pourrait pas y insérer le Chœur ou la musique, sans en rompre et gêner la suite. »

**QU'ASTASE LIT**535 *AU PREFET<sup>20</sup> DE CESAR.**SEIGNEUR.*

*Si dans un temps de guerres,  
On m'arreste icy sur vos terres,  
Sçachez que ce n'est pas un effet du hazard,  
J'ay bien voulu me laisser prendre,  
540 Sans craindre l'horreur des prisons,  
Je vous en diray mes raisons,  
Quand il vous plaira de m'entendre.  
Jamais cette faveur ne se peut dénier ;  
Car malgré le pouvoir de vos loix qui me brave,  
545 Dans le rang que je tiens je ne suis point esclave.  
Non plus que vostre prisonnier.*

[24]

*Après un consterné silence Astase dit.**Cette Lettre est sans nom***ASTASE.**

*Seigneur, quelle douleur,  
Fait que subitement vous changez de couleur.*

**THRASÉE.****ASTASE.**

550 Du trouble où tu me vois j'ay peine à me remettre,  
Plus je veux penetrer le sens de cette Lettre,  
*Et moins j'y vois de suite.*

**THRASÉE.**

*A ne me point flatter,  
Cet enigme<sup>21</sup>, Seigneur, doit peu m'inquieter,  
Il a voulu, dit-il, expres se laisser prendre,  
Pour certaines raisons qu'il veut bien vous apprendre.*

**ASTASE.**555 *Quelles sont les raisons qu'il en pourroit avoir ?***THRASÉE.**

*Sur le point de tout perdre on prend le desespoir,  
Pourveu qu'en se perdant on sauve sa Patrie,  
Avec sa liberté l'on expose sa vie ;*

[C, 25]

560 *Et c'est là que je croy la plus forte raison,  
Qui le puisse engager à se rendre en prison,  
Afin que dans ce temps le party qui redoute,  
S'assure la victoire ou bien la mette en doute,  
Ou qu'estant trop credule à quelque faux recit,  
Vous suiviez les advis qu'un Prisonnier vous dit,  
565 S'il a d'autres raisons je ne les puis connoistre.*

**ASTASE.**

*Celle que tu me dis en effet peut bien estre,  
Je ne demande plus à present quel sujet,  
A pû les engager à suivre un tel projet ;  
Mais quand dans cette Lettre il semble qu'il me brave,*

<sup>20</sup> Voir la note 1.<sup>21</sup> « énigme » : « substantif masculin et féminin mais le plus souvent féminin. » [R]

570 Disant, que dans son rang il n'est pas mon Esclave...

**THRASÉE.**

Cela se peut, Seigneur, s'il est Prince du Sang,  
Il n'est pas vostre Esclave à cause de son rang,  
A vous dire le vray l'on voit dans sa personne,  
Un air majestueux qui d'abord<sup>22</sup> vous estonne\*.

575 Son visage, son port, joint à sa majesté,  
Font croire que sans doute\* il est de qualité.

**ASTASE.**

Non, non, il n'est pas né pour monter sur le Thrône,  
Et Fritigile seule a droit à la Couronne,  
En vain par ces raisons il pretend m'engager

580 **Pour avoir liberté.**

**THRASÉE.**

**S'il est Prince Estranger,**

Si pour donner secours au Roy de Mauravie,  
Il a voulu sortir expres de sa Patrie,  
Afin que par adresse ou par force vainqueur,  
Il plaise à Fritigile et merite son cœur ;

585 Vous sçavez bien, Seigneur, que de toutes Provinces,  
Cette beauté parfaite attire bien des Princes,  
Et que si l'un combat seulement pour l'honneur,  
L'autre n'aura pour but que sa main et son cœur.

**ASTASE.**

Et bien donc, resolvons ce qu'il faut que je fasse,  
590 Tout ce que tu me dis m'étonne\* et m'embarrasse,  
Pour mettre mon esprit tout à fait en repos,  
Sur la fin de sa Lettre explique moy ces mots

**THRASÉE LIT LA LETTRE.**

*Dans le rang que je tiens je ne suis pas Esclave,  
Non plus que vostre Prisonnier.*

**ASTASE.**

595 Peux-tu bien expliquer ce que cela veut dire,  
Quand même il auroit droit de pretendre à l'Empire  
Puis qu'il est en prison il est mon Prisonnier.

**THRASÉE.**

600 C'est une verité qui ne se peut nier,  
A ce raisonnement je n'ay point de replique,  
Il faut sur cet endroit que luy-même s'explique ;  
C'est le plus seur moyen que je vous puis donner,  
Ordonnez au plus tôt qu'on le fasse amener.

**ASTASE.**

Je t'en laisse le soin pour me tirer de peine,  
Diligente au plus tôt, va dire qu'on l'amene.

**THRASÉE.**

605 Seigneur, dans un moment je l'amene en ces lieux.

**ASTASE.**

Prends bien tes seuretez.

**THRASÉE.**

Esperez tout des Dieux.

22 « D'abord » : dès l'abord, dès l'arrivée, immédiatement.

## SCENE III.

[Cij, 27]

## ASTASE

Mille chagrins divers occupent ma pensée,  
 Deux secrets mouvemens la tiennent balancée,  
 Lorsque j'aime, je crains et la crainte et l'amour,  
 610 Sont les deux passions que je sens tour à tour,  
 Quand l'une me fait voir Fritigile adorable\*,  
 L'autre me dit qu'elle est d'autant plus redoutable,  
 Si l'amour la presente avec tous ses appas,  
 La crainte me la montre au milieu des combats ;  
 615 Ainsi quand je la vois et belle et redoutable,  
 Ou l'amour ou la crainte incessamment m'accable,  
 Et quand un peu d'espoir vient balancer mon sort,  
 Mon amour sur la crainte est toujours le plus fort,  
 Elle a beau m'opposer que Fritigile est Reyne,  
 620 Que j'ay pour ce grand cœur une esperance vaine,  
 Que malgré ma valeur quand j'aurois tout dompté,  
 Je trouveray toujours nostre inégalité,  
 Qui luy faisant connoistre\* un deffaut de naissance,  
 Luy fera dédaigner toujours mon alliance ;  
 625 Que si la contraignant comme estant son vainqueur,  
 Elle donnoit sa main, je n'aurois pas son cœur,  
 Et malgré mon pouvoir et mon amour extrême,  
 Qu'enfin elle sera maistresse d'elle-mesme,  
 L'espoir vient à l'instance qui me dit à son tour,  
 630 L'Hymen égale tout, et tout cede à l'Amour ;  
 Il sçait comme\* on fléchit le cœur d'une Inhumaine,  
 Un Berger devient Roy s'il épouse une Reyne,  
 Mais quand au mesme estat un Roy veut s'engager,  
 La Bergere étant Reyne, un Roy n'est pas Berger ;  
 635 C'est ainsi que l'amour, la crainte et l'esperance,  
 Tiennent incessamment mon esprit en balance,  
 L'interest de nos Dieux qu'il faut que j'aime aussi,  
 En augmentant ma crainte augmente mon soucy :  
 Je crains si je ne puis expier l'insolence  
 640 Faite par les Chrestiens, qu'ils n'en tirent vengeance,  
 Et que leur preferant le soin de mon amour,  
 Il ne m'en couste au moins et la gloire et le jour,  
 En cette extremité que faut il que je fasse,  
 Je redoute des Dieux la haine et la disgrace,  
 645 Puisque les deux Chrestiens ne sont pas encor pris,  
 Je semble un peu trop lent à venger leurs mépris,  
 Tout mon soin ne devrait s'employer qu'à les prendre.

[28]

## SCENE IV.

ASTASE, TYRIDATE, THRASÉE<sup>23</sup>.

<sup>23</sup> Le nom de Thrasée présent dans la rubrique ici nous semble étrange. Il est parti à la fin de l'acte II, scène 2 pour aller chercher le « Prisonnier-prince ». Astase restant seul exprime ses soucis dans un monologue dans la scène 3. Ici, à la scène 4, les deux premiers vers (v. 648-649) sont certainement prononcés par Astase et il ne s'adresse qu'à une personne « quelle nouvelle enfin, viens-tu m'apprendre ». Cette personne est sans aucun doute Tyridate, qui est parti à la fin de l'acte I, scène 4, pour chercher les deux chrétiens. À notre avis, Thrasée devrait être sur



[ASTASE.]

Hé bien ! quelle nouvelle enfin, viens-tu m'apprendre,  
Les Chrestiens sont-ils pris,

TYRIDATE.

[CIIJ, 29]

Oüy, Seigneur, ils sont pris,  
650 Par d'autres que par moy dont je suis fort surpris,  
Comme je les cherchois dans toute vostre Armée,  
Qui me sembloit encor de leur prise alarmée ;  
Je me suis approché d'un nombre de Soldats,  
Qui m'ont fait un recit que je n'attendois pas ;  
655 Ils m'ont dit que leur Chef dès la nuit precedente,  
Ayant oüy du bruit assez pres de sa Tente,  
Avoit surpris des gens déguisez en Romains,  
Qui s'estoient nuitamment livrez entre ses mains,  
Qu'ils estoient prisonniers en cette Citadelle,  
660 Et que toute l'Armée en sçavoit la nouvelle ;  
Moy sans oüir la fin de tous leurs entretiens,  
J'ay bien jugé dès lors que c'estoit nos Chrestiens.  
Voilà comme\* j'ay sceu leur prise inopinée.

ASTASE.

Ainsi donc la fortune est toûjours obstinée,  
665 À m'agiter l'esprit, et je n'auray jamais  
Un bonheur assuré qui luy donne la paix ;  
Qu'une fausse apparence aisément nous abuse,  
Lors que d'un ennemy nous craignons quelque ruse,  
J'ay creu ces Prisonniers Espions Marcomans,  
670 Qui s'estoient déguisez de nos habillemens ;  
Mais aussi bien que toy je commence à connoistre\*,  
Que ce sont nos Chrestiens qui n'ont ozé paroistre,  
Et que leur secte enfin est l'unique secret,  
Qu'ils ne voudront jamais declarer qu'à regret ;  
675 Thrasée en amene un qui demande audience,  
Peut-estre qu'il m'en veut faire une Confidence,  
J'ay pris mes seuretez pour le voir sans danger.

TYRIDATE.

Seigneur, il entre icy.

ASTASE.

[30]

Je vais l'interroger.

## SCENE V.

ASTASE, FRITIGILE, THRASÉE,  
TYRIDATE, Une troupe de Soldats.

ASTASE À FRITIGILE EN JEUNE ROMAIN.

Venez Prince du Sang vous estes donc si brave,  
680 Que mesme en nos prisons vous n'estes pas Esclave.

FRITIGILE.

---

le chemin, en train de conduire le prisonnier vers cet endroit où se trouvent Astase et Tyridate. Donc, son nom présent dans la rubrique ici serait sans doute une faute d'impression, tout comme l'absence du nom Astase avant le vers 648, que nous avons rétabli et mis entre crochets. Ces deux fautes d'impressions (la présence de Thrasée et l'absence du nom d'Astase) sont corrigées dans la réédition de 1728.

Non je ne le suis pas, mon rang, ma Dignité,  
Sont exempts d'esclavage et de captivité ;  
C'est un des plus beaux droits que la naissance donne,  
A ceux qui comme moy sont néz pour la Couronne :  
685 Et si vous connoissiez que je la dois porter,  
Vous sçauriez un peu mieux comme\* on doit me traiter.

**ASTASE.**

Que ne me parlez-vous avec plus de franchise,  
Ce n'est pas avec moy qu'il faut que l'on déguise,  
Donc pour nous espargner un plus long entretien,  
690 Avouëz à regret que vous estes Chrestien.

**FRITIGILE.**

Moy Chrétien ! non Seigneur, je maudirois ma vie,  
Si l'on m'avoit nourry dans cette Secte impie, [Ciiiij, 31]  
En attendant le temps qu'on me connoisse mieux,  
Sçachez que vous et moy reverons mêmes Dieux,  
695 Que nous mettons à mort ceux qui les des-honnorent,  
Et que tous mes Sujets avec moy les adorent.

**ASTASE.**

Vos Sujets !

**FRITIGILE.**

Oüy, Seigneur, en estes-vous surpris.

**ASTASE.**

Mais vous me parlez Prince avec bien du mespris,  
Sçavez-vous quels respects on rend à ma Personne,

**FRITIGILE.**

700 Et vous, sçavez-vous ceux qu'on doit à la Couronne,  
Que si je ne l'ay pas, j'ay droit de la porter,  
Et quand on me connoist\* qu'on me doit respecter.

**ASTASE.**

Nous sçavons quels respects on doit rendre aux Monarques,  
Lors que de leur grandeur on voit les moindres marques,  
705 Et vous aurez aussi ceux que vous meritez,  
Quand vous nous aurez dit vos nobles qualitez.

**FRITIGILE.**

Avecque mon secret je consens de les dire ;  
Mais faites, s'il vous plaist que chacun se retire,  
Cet important secret que je garde avec soin,  
710 Ne demande que vous pour en estre tesmoin,  
Comme ce n'est qu'à nous que le secret importe,  
Faites esloigner vos gens ou du moins cette escorte,  
Puisqu'ils m'ont desarmé soyez en seureté.

*Astase leur fait signe de se retirer.*

**ASTASE.**

**[32]**

Prenons place et parlons en toute liberté.

**FRITIGILE.**

715 Avant que de vous dire où s'estend ma puissance,  
Avant que de vanter mon rang ny ma naissance ;  
Promettez-moy, Seigneur, que vous m'accorderez,  
L'effet de ma demande autant que vous pourrez,

Elle ne blesse point les interests d'Auguste<sup>24</sup>.

**ASTASE.**

- 720 Oüy, je vous promets tout si la demande est juste,  
Ma parolle, je croy, vous doit suffire assez,  
Sans attester les Dieux.

**FRITIGILE.**

Oüy, Seigneur.

**ASTASE.**

Commencez.

**FRITIGILE.**

- Le Roy des Marcomans chargé d'âge et de gloire,  
Pour s'estre veu toûjours suivy de sa victoire,  
725 Vous demande une treve au plus de quatre mois,  
Ou vous offre la paix pour la derniere fois ;  
Comme il se croit toûjours sur sa derniere année,  
Il veut de Fritigile avancer l'Hymenée,  
Elle qui met sa gloire à suivre les combats,  
730 Laisse ordonner son Pere et ne s'en mesle pas,  
Preste à faire la paix si son Pere l'ordonne,  
Ou preste d'allier un Sceptre à sa Couronne,  
C'est le dessein du Roy ; dites-moy desormais,  
Ce que vous acceptez, ou la treve ou la paix.

**ASTASE.**

- 735 Prince, vostre demande est ce me semble injuste,  
Sans doute\* elle nuirait aux interests d'Auguste.  
Je ne puis satisfaire à l'un de vos souhaits,  
Et ce que je refuse en un mot c'est la Paix,  
La guerre est commancée, il faut que je l'acheve,  
740 Je veux bien toutesfois consentir à la Treve,  
Et vous tenir parole autant que je le puis.

[33]

**FRITIGILE.**

Eh bien ! apprenez-donc à present qui je suis  
Sçachez mes qualitez...

**ASTASE.**

- Avant que de les dire,  
Respondez, s'il vous plaist sur ce que je desire,  
745 Vous estes Marcoman, de graces dites-moy,  
La Reyne pour Espoux ne veut pas moins qu'un Roy,  
Elle veut allier un Sceptre à sa Couronne.

**FRITIGILE.**

- Fritigile veut tout ce que son Pere ordonne,  
Son devoir pres du Roy n'a point de volonté ;  
750 Mais si de faire un choix elle avoit liberté,  
Je sçay de quel costé pencheroit sa grande Ame.

**ASTASE.**

Auroit-elle pour vous quelque secrette flâme<sup>25</sup>.

24 « Auguste » : ne désigne pas Octave Auguste, mais « empereur » en général. Tout comme la note 44 concernant la Bataille de Pavie, l'« Auguste » ici peut désigner Théodose le Grand si l'on se situe dans l'histoire véritable de la reine Fritigil, ou bien, il peut désigner aussi Néron si l'on se situe dans l'Histoire d'Astase, Gervais et Protais. Mais cela n'a aucune importance dans notre pièce qui mêle deux histoires de deux siècles différents.

25 « flâme » : Sentiment d'amour.

**FRITIGILE.**

Non, mais je sçais comme elle où s'incline son cœur,  
 Je sçais qu'elle voudroit pour Espoux un vainqueur,  
 755 Qui pût à son bras seul devoir une Couronne,  
 Qu'elle dedaigne ceux à qui le sang la donne ;  
 Ces Roys qui satisfaits de se voir couronnez,  
 Croyent qu'avec un Sceptre ils sont trop fortunez,  
 Elle voudroit un cœur eslevé dans la guerre,  
 760 Qui soûmit à ses Loix la moitié de la terre,  
 Et qui vist tous ses Chefs sous un seul Estendar,  
 Partager l'Univers avec le Grand Cesar.

**ASTASE. [34]**

Que ne fait-elle en sorte aupres du Roy son Pere,  
 Que pour un peu de temps son Hymen se differe.

**FRITIGILE.**

765 Seigneur, le Roy consent comme elle a demandé,  
 Que pour cinq ou six mois l'Hymen soit retardé,  
 Elle obtient cette grace à force de prieres.

**ASTASE.**

N'a-t-elle point dessin de passer ses frontieres ?  
 Nous mettrons dans la Treve en faisant le Traité,  
 770 Qu'on aura comme en Paix entiere liberté.

**FRITIGILE.**

Puisque tous vos discours n'ont rien que de sincere,  
 Je veux dès à present vous parler sans mystere,  
 Vous dire qui je suis et par quelle raison,  
 Comme un Prince inconnu j'ay suby la prison,  
 775 Que je pourrois nommer pour tout autre un azile,  
 Apprenez-donc, Seigneur, que je suis Fritigile,  
 Reyne des Marcomans, et qu'un habit Romain  
 Vous cache avec mon sexe un genereux\* dessein ;  
 Je vous surprins, Seigneur, ce projet...

**ASTASE.**

Ah ! Madame,

780 Pardonnez à l'erreur qui possedoit mon ame,  
 Je connois\* qu'envers vous j'ay manqué de respect.

**FRITIGILE.**

Non, Seigneur, jusqu'icy tout vous estoit suspect,  
 Ne sçachant qui j'estois, ignorant ma naissance,  
 On n'a pas dû<sup>26</sup> me rendre aucune deference.

**ASTASE.**

785 Vous ne m'avez fait voir que trop de Majesté,  
 Si le trouble où j'estois ne m'eust inquieté,  
 Avecques tant d'appas je vous devois<sup>27</sup> connoistre\* ;  
 Mais de moy-mesme alors je n'estois pas le Maistre,  
 Et le trouble où mon cœur se plonge incessamment,  
 790 A peine me remet de mon aveuglement.

[35]

**FRITIGILE.**

Enfin, connoissez\*-moy pour vôtre Prisonniere.

26 « Devoir » est utilisé dans le sens conditionnel. Donc nous entendons « On n'aurait dû me rendre aucune deference ».

27 De même que la note précédente. Comprendre : « J'aurais dû vous reconnaître... »

**ASTASE.**

Ah ! vous avez icy liberté tout entiere,  
 Ma Sœur en ce Palais a son appartement,  
 Il sera pour vous seule, ordonnez seulement  
 795 Sur moy, sur tous les miens, vous estes Souveraine,  
 Commandez en ces lieux en qualité de Reyne.

**FRITIGILE.**

Ah ! c'en est trop, Seigneur, vostre civilité<sup>28</sup>,  
 Reçoit une Ennemie avec trop de bonté,  
 800 Quand pour ma liberté vous estes si facile\*,  
 Vous me croyez encore autre que Fritigile.

**ASTASE.**

Non, Madame, à present je ne m'abuse plus,  
 Je vous reconnoistrois avec tant de vertus,  
 Si vostre Majesté ne disoit qui vous estes.

**FRITIGILE.**

Et bien, j'accepte donc l'offre que vous me faites.  
 805 Je rendray conte<sup>29</sup> au Roy d'un si bon traitement.  
 Faites-moy donc conduire en mon appartement,  
 Et là vous apprendrez qu'il n'est qu'une personne,  
 Qui puisse avecque moy soutenir ma Couronne.

**ASTASE.**

Allons, Madame, allons, le destin m'est bien doux,  
 810 Si mon Sang et mes jours sont exposez pour vous.

*Fin du second Acte.*

28 « Civilité » : « Maniere honneste, douce et polie d'agir, de converser ensemble. » [E]  
 « Honnesteté, courtoisie » [A]

29 Comprendre : « Je rendrais compte ... » ; il s'agit d'une confusion courante au XVII<sup>e</sup> siècle entre « compte » et « conte ».

**ACTE III.**

[36]

**SCENE PREMIERE.***ASTASE, THRASÉE.***ASTASE.**

Quoy cette noble ardeur, cette mâle assurance,  
 Ces courages enflés d'une belle esperance,  
 Ces cœurs qui pour la guerre estoient tout de fureur,  
 Déjà ne font plus voir qu'une morne langueur<sup>30</sup>.

**THRASÉE.**

- 815 Je vous l'ay dit, Seigneur, tout le Camp desespere  
 Voyant que si long-temps le combat se differe,  
 Et tous nos Chefs aussi pour la mesme raison,  
 Soupçonnent l'Ennemy de quelque trahison ;  
 En vain pour r'animer leur valeur endormie,  
 820 J'ay fait sçavoir à tous qu'une troupe Ennemie,  
 S'estoit pendant la nuit livrée entre nos mains,  
 Que cette heureuse prise aidoit à nos desseins.  
 Tous ceux qui pour marcher brûloient d'impatience,  
 Loin de le souhaiter entrent en defiance,  
 825 A tout ce que j'ay dit pas un n'adjoûte foy,  
 Le combat differé cause tout leur effroy,  
 Parmi l'oisiveté nourrissant leur molesse<sup>31</sup>,  
 On ne voit sur leur front qu'une morne tristesse,  
 Et la crainte en un mot l'emportant sur l'espoir,  
 830 Fait que tout vôtre Camp n'est plus dans son devoir ;  
 A vous dire le vray lors que je considere,  
 Que l'on arreste un jour et puis qu'on le differe,  
 Que ce qui semble seur n'a rien que d'incertain,  
 Que dans toute l'Armée il n'est pas un Romain,  
 835 Puisque je n'y vois plus cette vertu Romaine,  
 Qui ne quitta jamais de victoire incertaine,  
 Je m'estonne\* à mon tour de tout ce procedé.

[D, 37]

**ASTASE.**

- Le vostre me fait un cœur intimidé<sup>32</sup>,  
 Je ne suis plus surpris si toute mon Armée,  
 840 N'est plus comme autresfois vaillamment animée,  
 Puisque son General qui doit l'encourager,  
 Même avant le combat croit ses jours en danger :  
 Moderez à loisir ces paniques alarmes,  
 La Treve nous enjoint de suspendre les armes,  
 845 J'en ay donné parole, et pour vous je la tiens,

30 Ce début de l'acte III manifeste une ressemblance avec une scène d'*Alexandre le Grand* de Racine : « Seigneur, ou je me trompe, ou nos fiers Ennemis / Feront moins de progrès qu'ils ne s'étaient promis. / Nos Chefs et nos Soldats brûlant d'impatience, / Font lire sur leur front une mâle assurance ; » (Racine, *Alexandre le Grande*, I, 2, v. 127-140, dans *Œuvres complètes*, I, éd. Georges Forestier, Bibliothèque de la Pléiade Paris, Gallimard, 1999, p. 133)

31 « L'oisiveté d'un Camp consume leur vigueur » (Racine, *Alexandre le Grand*, I, 2, v. 136, éd. cit.).

32 Vers faux. Nous proposons d'ajouter « Mais » au début du vers : « Mais le vostre me fait un cœur intimidé ».

Fritigile y consent ; à present les Chrestiens  
 Serviront de matiere à croistre vostre gloire,  
 Vous pourrez sans danger remporter la victoire,  
**Car ils sont prisonniers.**

**THRASÉE.**

**Oüy, Seigneurs, ils sont pris,**

- 850 Et je voy de mes soins qu'un reproche est le prix,  
 Je crains, me dites-vous, de prodiguer ma vie.  
 Craignois-je l'autre nuit qu'elle me fut ravie,  
 Lors que je pris au Camp des Soldats Marcomans,  
 Dont vous sçavez déjà les secrets sentimens ;
- 855 L'ay-je craint aujourd'huy quand seul et sans defence, [38]  
 On m'a veu dans le Temple arrester l'insolence,  
 Des Chrêtiens qui venoient encor sur nos Autels,  
 Prescher impunément contre nos immortels :  
 Mais ce n'est pas à moy de vanter mon courage,
- 860 Mes actions un jour en diront d'avantage,  
 Bien que de vos mespris je parroisse interdit\*,  
 J'ay touÿjours dans l'esprit ce que vous m'avez dit,  
 Quel sujet vous pouvoit obliger à la Treve,  
 Pourquoi ne vouloir pas que la guerre s'acheve,
- 865 En avez-vous receu l'ordre expres de Cesar ?

**ASTASE.**

- Non, mais l'interest seul de ma gloire y prend part,  
 Soit que je fasse treve ou que la paix soit faite,  
 J'ay dans tous mes desseins quelque raison secrette,  
 Si les Chrestiens sont pris qu'on les fasse venir,
- 870 Je veux leur offrir grace ou les faire punir,  
**Ma Sœur me vient parler ; Allez.**

*Trasée se retire.*

## SCENE II.

*DORITILLE, ASTASE.*

**DORITILLE.**

**Et bien, mon Frere,**

- Je viens d'entretenir vostre belle Estrangere,  
 Tout charme en sa personne, elle a de la beauté, [Dij, 39]  
 De l'esprit, du courage et beaucoup de fierté,
- 875 C'est ce qu'elle a de trop pour une prisonniere,

**ASTASE.**

Il sied bien qu'une Reyne ait un peu l'ame fiere,  
 Ma Sœur, et je luy donne entiere liberté.

**DORITILLE.**

Vous luy donnez aussi beaucoup d'autorité,  
 Elle en a bien sur vous, du moins elle s'en vante.

**ASTASE.**

- 880 Elle peut tout sur moy pourveu que jy consente,  
 Et comme elle sçait bien user de son pouvoir,  
 Ainsi qu'en son Royaume elle n'a qu'à vouloir.

**DORITILLE.**

Puisque vous l'approuvez aucun ne la condamne.

**ASTASE.**

On m'a dit qu'elle estoit vestuë en Marcomane.

**DORITILLE.**

885 Ouy, j'ay veu son habit, il est si precieux !  
Si propre, si bien fait qu'on ne voit rien de mieux.

**ASTASE.**

Vous a-t-elle parlé du sujet qui l'amene ?

**DORITILLE.**

Ouy, j'ay sceu qu'avec vous l'ambition l'entraîne,  
Que pour peu que le sort favorise vos vœux,  
890 Vous serez l'un et l'autre également heureux.  
Elle, de vous avoir pour soutenir son Thrône,  
Et vous par son moyen d'avoir une Couronne ;  
Mais vous allez marcher contre deux puissans Rois,  
Peut-estre que la Treve en fera liguier trois,  
895 Et qu'un evenement\* à vos souhaits contraire,  
Vous fera repentir d'un combat temeraire ;  
Pensez plus d'une fois que de petits Estats,  
Fournissent au besoin grand nombre de Soldats.

**ASTASE.**

**[40]**

Le nombre des Soldats n'est pas ce qui m'estonne\*,  
900 Lorsque ces Roys verront Fritigile en personne,  
Et mes Soldats Romains joints à ses Marcomans,  
Je suis seur de les voir changer de sentimens.

**DORITILLE.**

Plaise aux Dieux d'accomplir cette belle esperance ;  
Mais il faut les venger, vous savez l'insolence,  
905 Que jusques dans leur Temple on a commis contre eux,  
**Les Chrestiens...**

**ASTASE.**

**Je le sçais, Thrasée en a pris deux,**

Je les attends icy pour sçavoir leurs complices,  
Après ils choisiront leur grace ou leurs supplices,  
Pourveu qu'ils soient contrits des crimes qu'ils ont faits,  
910 Les Dieux de leurs encens se tiendront satisfaits.

**DORITILLE.**

Soyez trop indulgent, complaisant temeraire,  
Attirez-nous du Ciel la haine et la cholere,  
Pour vous voir couronné cessez d'estre Romain,  
La seule ambition vous met dans le chemin,  
915 Vous estes indulgent pour une secte impie,  
Infidele à Cesar, traistre à vostre Patrie,  
Facile\* et complaisant pour oüir les discours,  
D'une Reyne qui vient mandier du secours.

**ASTASE.**

Oubliez-vous déjà que je suis vostre Frere,  
920 **Qu'icy j'ay tout pouvoir ?**

**DORITILLE.**

**Oüy, vous pouvez tout faire,**

Et moy je puis aussi vous reprocher en sœur,  
Que les Dieux et Cesar perdent un Deffenseur.



Lorsque l'occasion d'une conquête aisée,  
S'est offerte à propos vous l'avez refusée,  
925 Parce que Fritigile y couroit grand hazard,  
Vous n'avez plus esté deffenseur de Cesar.

[Dii, 41]

**ASTASE.**

Ah ! ne m'insultez plus ce reproche m'offence.

**DORITILLE.**

Vous vous offenceriez aussi de ma presence,  
Adieu ; je me retire, aussi bien ces Chrestiens  
930 Auront avecques vous de plus doux entretiens.

**SCENE III.***ASTASE, GERVAIS, PROTHAIS, THRASÉE.***ASTASE SEUL ASSIS.**

Enfin les Dieux laissez de vostre irreverence,  
Permettent qu'aujourd'huy nous en tirions vengeance,  
Ou que selon mon choix et vostre volonté,  
Je garde encor pour vous un reste de bonté ;  
935 Tous vos crimes commis en des lieux venerables,  
Preuvent suffisamment que vous estes coupables,  
Surpris en blasphémant contre nos immortels,  
Souillant leur sacré Temple et brisant leurs Autels,  
Et mesme en la prison proferer vos blasphemes,  
940 Je n'aurois pas besoin de témoins que vous-mesmes,  
Si vos impietez qui font vos entretiens,  
Ne me disoient assez que vous estes Chrêtiens.

[42]

**GERVAIS.**

Nous l'avoüons, Seigneur, il est vray nous le sommes,  
Quand mesmes de vos Dieux, et vous tous les hommes<sup>33</sup>,  
945 Auriez lieu d'esperer contre nous du secours,  
On nous verra tenir toûjours mesmes discours,  
Nommez impieté sacrileges blasphemes,  
Les mépris qu'ont receus nos Majestez suprêmes,  
Ces majestez ne sont que de cuivre et d'airain,  
950 Et nous ne connoissons\* qu'un Estre souverain,  
Qu'un estre independant qui seul de soy subsiste,  
Sous qui tout obeit, à qui rien ne resiste,  
Ny les flots mutinez ny l'orage des vents...

**ASTASE.**

Soyez dans vostre foy l'un et l'autre sçavans,  
955 Puisque vous n'estes pas icy pour m'en instruire,  
Ce que vous respondez ne sert qu'à vous détruire,  
Vous approfondissez des points si relevez,  
Que je ne responds rien à ce que vous sçavez ;  
Il ne s'agit icy que d'une seule affaire,  
960 Nos Dieux sont offencez il faut les satisfaire,  
Et pour les satisfaire il n'est qu'un seul moyen,  
Renoncer à la vie, ou n'estre plus Chrestien.

**PROTHAIS.**

<sup>33</sup> Vers faux. Nous proposons d'ajouter un « de » dans la seconde moitié de l'hémistiche :  
« Quand mesmes de vos Dieux, et de vous tous les hommes, »

Renoncer à la vie ! öüy, Seigneur, j'y renonce,  
 Pour mourir en Chrétien voila nostre réponse ;  
 965 Si ny vous ny vos Dieux n'estes pas satisfaits,  
 D'une douce menace avancez les effets.

**ASTASE.**

Ces menaces pour vous n'ont donc rien de severe,  
 Vous ne les craignez point.

**PROTHAIS.**

Non, Seigneur, au contraire,  
 Bien loin de redouter les horreurs du trêpas,  
 970 Les plus affreux tourmens ne m'ébranleront pas.

[Diiij, 43]

**ASTASE.**

Quoy donc, on n'obtient rien quand on vous offre grace,  
 Ny quand de la douceur on vient à la menace,  
 Vous dites qu'elle est douce et toutes ses rigueurs,  
 Tant qu'elle est sans effet n'ébranlent point vos cœurs ;  
 975 Et bien, nous allons voir si ces cœurs inflexibles,  
 Par l'excez des toumens deviendront plus sensibles,  
 Vous me forcez d'agir avec severité.

**GERVAIS.**

Non, non, selon vos Loix, Seigneur, j'ay merité  
 Qu'avec toute rigueur on me traite en coupable,  
 980 Soyez pour me punir un Juge inexorable ;  
 Si la molle pitié vous parle en ma faveur,  
 Envisagez Cesar, vos Loix, et leur vigueur ;  
 Craignez si vos faux Dieux veulent qu'on nous punisse,  
 Qu'en souffrant nos mépris vous n'en soyez complice.

**ASTASE.**

985 Je meritois seul des tourmens infinis,  
 Si je laissois toujours vos crimes impunis ;  
 Mais il est encor temps de punir ou d'absoudre,  
 C'est à vous d'arrester ou d'attendre la foudre,  
 Elle est si j'y consens, toute preste à partir.

**PROTHAIS.**

990 Et bien, obligez nous, Seigneur, d'y consentir,  
 Qu'un prompt Arrest de mort fasse éclater la foudre,  
 Que la flâme ou le fer mette nos corps en poudre,  
 Nous sommes disposez l'un et l'autre à la mort,  
 Pourveu qu'un long supplice acheve nostre sort.

[44]

**ASTASE.**

995 Ceux dont on vous punit sont de longue durée,  
 L'ame la plus constante et la plus assurée,  
 Les voyans preparez fremit à leur aspect,  
 Et change son audace en un profond respect ;  
 Peut-estre voudrez-vous quand nous irons au Temple,  
 1000 Vous conduire au supplice imiter cet exemple,  
 Ou bien vous en voudrez appeler à Cesar ;  
 Mais attendre ce temps c'est differer bien tard,  
 Quand l'obstination à ce point vous accable,  
 L'Arrest que je prononce estant irrevocable,  
 1005 En ayant de Cesar un pouvoir absolu,

Il faut executer ce que j'ay resolu  
 Dans ces derniers momens l'on n'obtient plus de graces.

**GERVAIS.**

Qui ne craint point la mort n'en craint point les menaces<sup>34</sup>,  
 Que n'executez-vous cet absolu pouvoir.

**ASTASE.**

1010 Puisque vous m'y forcez je feray mon devoir.

**PROTHAIS.**

Et pour moy dans le mien je seray toujours ferme.

**ASTASE.**

Et bien nous allons voir : Gardes, qu'on les renferme,  
 Puis qu'ils ont refusé leur grace et mon appuy,  
 Quand j'ay parlé pour eux. Qu'on s'assemble aujourd'huy,  
 1015 Que tout soit préparé pour les mettre à la gehene<sup>35</sup>

**Avant que de mourir.**

**THRASÉE.**

**Seigneur, voicy la Reyne.**

**ASTASE.**

Remenez Prisonniers ces lasches scelerats.

**SCENE IV.**

[45]

*FRITIGILE, ASTASE.*

**FRITIGILE.**

Vos Troupes sont en ordre, et déjà vos Soldats  
 M'ont fait voir tant d'ardeur et tant d'impatience,  
 1020 Pour faire avec les miens une étroite alliance,  
 Qu'ils preferent la guerre aux douceurs de la paix,  
 Et le fruit des Lauriers bornant tous leurs souhaits,  
 Tout le Camp animé par le feu\* d'un beau zele,  
 Donne lieu d'esperer qu'il nous sera fidele :  
 1025 Si-tost qu'il aura l'ordre il est prest de marcher,  
 L'occasion nous rit, Seigneur, le temps est cher,  
 Profitons d'un thresor que tant d'autres negligent.  
 Mais quels chagrins secrets aujourd'huy vous affligent ?  
 Vous repentiriez-vous de ce qui s'est passé ?

**ASTASE.**

1030 Non, Madame, achevons ce que j'ay commancé,  
 Si je me repentois apres nostre entreprise,  
 Je serois un perfide, et vous seriez surprise,  
 Outre l'espoir que j'ay d'obtenir vostre main,  
 Madame, c'est assez que je sois né Romain,  
 1035 Pour tenir ma parole apres l'avoir donnée.

**FRITIGILE.**

Ouy, Rome vous vid naistre, et je suis estonnée\*,  
 Qu'un Romain tel que vous montre si peu d'ardeur

34 Souvenir du *Cid* : « Qui ne craint point la mort, ne craint point les menaces, / J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces. » (*Le Cid*, v. 395-396, dans l'édition 1660, Pierre Corneille, *Œuvres complète*, éd. cit., t. I « Notices », p. 1495.)

35 Nous trouvons une graphie « gehene » dans les dictionnaires Estienne et Cotgrave pour le mot « geine », qui s'écrit aujourd'hui « gêne ». « Mettre à la geine » signifie « mettre à la torture ».

Sur le point d'égaliser Cesar mesme en grandeur.

**ASTASE. [46]**

- 1040 C'est un ambition<sup>36</sup> qui n'a point de semblable ;  
 Mais pouvoir estre époux d'une Reyne adorable\*,  
 Sçavoir qu'il m'est permis d'y pretendre aujourd'huy ;  
 Tout heureux qu'est Cesar, je le suis plus que luy,  
 Que son pouvoir s'estende aux deux bouts de la Terre,  
 1045 Qu'aux estranges<sup>37</sup> Pays il declare la guerre,  
 Tant qu'en la Mauravie on nous verra tous deux,  
 Reigner et conquerir, je seray trop heureux.

**FRITIGILE.**

- 1050 Quoy qu'un si grand bonheur flatte vôte pensée,  
 Seigneur, avoüez-moy qu'elle est bien traversée,  
 Et qu'un chagrin secret où je vous voy plongé,  
 Vous cause un repentir de vous estre engagé.

**ASTASE.**

- 1055 Puisque vous ignorez le sujet qui m'afflige,  
 Madame, apprenez-donc que l'Oracle m'oblige,  
 D'immoler à nos Dieux deux genereux\* guerriers,  
 Qui pourroient avec nous moissonner des Lauriers ;  
 N'estoit qu'ils sont Chrétiens, et que leur secte impie,  
 Dans sa fausse doctrine est si fort endurcie,  
 Qu'il faut pour se venger de son impieté,  
 Ne traiter les Chrestiens qu'avec severité.

**FRITIGILE.**

- 1060 Puisque pour, ou contre-eux vostre toute-puissance,  
 Vous donne lieu d'agir par grace ou par vengeance ;  
 Si vous croyez qu'ils sont tous deux si courageux,  
 Je croy que leur pardon nous est avantageux,  
 Sur un autre Chrestien qui soit moins necessaire,  
 Que les Dieux offencez déploient leur cholere.

**ASTASE. [47]**

- 1065 Ils sont justes, Madame, et leur juste courroux,  
 Pour leur avoir fait grace éclateroit sur nous,  
 Pour détourner la foudre il faut un sacrifice.

**FRITIGILE.**

- 1070 Et bien, sauvez-en l'un, et que l'autre perisse,  
 Peut-estre qu'à l'aspect des supplices affreux,  
 Voulant n'en sauver qu'un vous en sauverez deux,  
 Ou plutôt servez-vous d'une plus douce voye,  
 Avant la fin du jour souffrez que je les voye,  
 Ils se convertiront peut-estre par douceur.

**[ASTASE.]**

- 1075 J'y consens, voyez-les, puisque voicy ma Sœur,  
 Je vais luy proposer qu'elle vous accompagne.

## SCENE V.

*DORITILLE, ASTASE, FRITIGILE.*

**DORITILLE.**

<sup>36</sup> « un ambition » : il s'agit d'une faute. Ce serait soit « une ambition », soit « un ambitieux ».

<sup>37</sup> « estrange » : « qui est d'un pays éloigné. » [E]

On dit que vos Soldats vont se mettre en Campagne,  
Et que ceux de Madame, ont déjà fait sçavoir  
Qu'ils sont près<sup>38</sup> d'arriver.

**ASTASE EN S'EN ALLANT DIT À DORITILLE.**

Il faut les recevoir ;

1080 Ma Sœur, jusqu'en la Tour accompagnez la Reyne,  
Pour voir nos Prisonniers.

**DORITILLE.**

A quoy bon cette peine,  
Madame, on les verra quand ils iront mourir.

**FRITIGILE. [48]**

Si d'une aveugle erreur je les pouvois guerir  
Et leur sauver la vie : En seriez-vous fâchée ?

**DORITILLE.**

1085 Pour quel sujet, Madame, en serois-je touchée,  
Tel que soit<sup>39</sup> leur destin, je n'y prends point de part ;  
Mais vous, pour leur parler vous attendez bien tard,  
Quand leur nouveau supplice est dressé dans le Temple,  
Quand on veut qu'aujourd'huy tous deux servent d'exemple,  
Et que de leur trépas l'Arrest soit prononcé,  
1090 Vous découvrez bien tard un zele interessé.

**FRITIGILE.**

Oüy, Madame, il est vray la pitié m'interesse<sup>40</sup>,  
Je diffère un Arrest qu'un peuple aveuglé presse,  
Et puis qu'il m'èt permis comme à vous de les voir,  
Allons pour les gagner faire nôtre pouvoir,  
1095 Ils n'auront contre nous que d'impuissantes armes.

**DORITILLE.**

Pour épargner leur sang vous coûterez des larmes  
A ceux qui dans leur mort sont plus interessez,  
Vous ne prevoyez pas que les Dieux offensez,  
Les voyant impunis apres tant d'insolence,  
1100 Sur vous ou sur mon Frere en voudront la vengeance ;  
Souffrir que des Chrestiens par des faits odieux,  
Blessent impunément la Majesté des Dieux,  
Empescher qu'en leur sang on ne lave leur crime,  
C'est d'un beau sacrifice enlever la victime ;  
1105 C'est du Ciel irrité craindre peu le pouvoir,  
C'est ignorer sa Loy, c'est trahir son devoir ;  
C'est mettre en sa grandeur toute son esperance,  
C'est n'avoir pour ses Dieux ny foy ny deference.

**FRITIGILE. [E, 49]**

1110 Quand je sçais à quel ordre il me faut obeir,  
Je sçay trop mon devoir pour ozer le trahir,

38 Nous trouvons dans le texte original « prest » : il s'agit d'une forme erronée. Ce serait soit « Qu'ils sont près d'arriver », soit « Qu'ils sont prêts à arriver ». L'un ou l'autre signifie « sur le point de ». Nous l'avons corrigé en « près ».

39 « Tel que soit », construction surprenante, nous attendons plutôt « Quel que soit ». Un usage confondant « tel que » et « quel que » est attesté dans le dictionnaire de Richelet : « Ce mot pour dire *quel* ne se dit pas bien: Dieu est présent en tous lieux, *tels qu'ils* soient. Cette façon de parler ne vaut rien. Il faut dire, Dieu est présent en tous lieux *quels qu'ils* soient. » [R]

40 « La pitié m'intéresse » : la pitié m'engage.

Les Dieux dont j'ay receu la vie et la Couronne,  
 M'obligent d'accomplir ce que l'Oracle ordonne,  
 Et comme il est certain qu'il n'a rien prononcé,  
 Peut estre que le Ciel n'est pas si couroucé,  
 1115 Qu'il exige le sang<sup>41</sup> de ces deux miserables,  
 Qui sont trop courageux pour estre si coupables.

**DORITILLE.**

Si les carreaux<sup>42</sup> du Ciel ne sont prests à lancer,  
 Les Dieux par leur silence ont beau vous menacer,  
 Astase est, dites vous, à l'abry de l'orage,  
 1120 Mais craignez, vous et luy ; tel que soit<sup>43</sup> leur Courage,  
 Leur offence est plus grande envers nos immortels,  
 Leurs sacrileges mains ont brisés leurs Autels,  
 Puisque tous deux encore font gloire de leurs vices,  
 Les vouloir pallier<sup>44</sup> c'est en estre complices,  
 1125 Et si pour vous mon frere en prend la cause en main,  
 Les Dieux le traiteront comme un lasche Romain.  
 Et vous Madame, et vous qu'on traite icy de Reyne,  
 Vous qui vous promettez la victoire certaine,  
 Pour trouvez chez mon frere un amoureux support,  
 1130 Malgré tout son amour apprehendez le sort,  
 Il punit, il absout, il recompence, il venge,  
 Avec tout son caprice il ne fait rien d'étrange,  
 Qu'on le nomme inconstant, traistre, capricieux :  
 Favorable ou contraire, il obeit aux Dieux,  
 1135 La cholere du Ciel justement animée,  
 Pour le venger de vous, détruira vostre armée,  
 Et laissant triompher celle des ennemis,  
 On verra les plus forts aux plus foibles soumis.

**FRITIGILE.**

Si je tombois ainsi du faiste au precipice,  
 1140 Le Ciel à mon endroit feroit une injustice,  
 Pour se venger de moy qu'ay-je fait contre luy ?

**DORITILLE.**

Sauver deux scelerats et leur servir d'appuy.  
 C'est offencer les Dieux, c'est mespriser l'Oracle.

**FRITIGILE.**

Madame à ses Decrets, je ne mets point d'obstacle,  
 1145 S'il est vray que le Ciel ayt decidé leur sort,  
 Je seray la premiere à les juger à mort,  
 Venez estre tesmoin de ce que je vais dire.

**DORITILLE.**

Que Tiridate y soit, pour moy, je me retire,  
 Je ne sçaurois ouïr leurs prophanes discours,  
 1150 Il faut de ses desseins que j'arreste le cours,

41 Comprendre : que le Ciel n'est pas courroucé au point d'exiger le sang (des deux frères).

42 « carreaux » : « est aussi une arme de trait, ou flesche quarrée, qu'on tire avec une arbaleste. C'est par comparaison qu'on appelle le *carreau* de la foudre, le trait ou la pierre qu'on croist être dans la foudre, qui blesse et qui tuë. » [F]

43 « tel que soit » : voir la note 39.

44 « pallier » : « Déguiser une chose qui est mauvaise, l'excuser, en y donnant quelque couleur favorable. » [A]

XLVIII

Je vais la devancer pour haster leur suplice,  
Allez Madame allez, et qu'on vous obeisse.

*Fin du troisieme Acte.*

**ACTE IV.**

[Eij, 51]

**SCENE PREMIERE.***DORITILLE, THRASÉE,***DORITILLE.**

Tu parts des-ja Thrasée et pour marquer ton zele,  
 Tu cours avecque joye où mon frere t'appelle,  
 1155 Je la voy sur ton front, je la lis en tes yeux,  
 Et de ce noble espoir d'estre victorieux,  
 Ton cœur est satisfait.

**THRASÉE.**

Que dites-vous Madame ?

Ah ! si mieux qu'en mon front vous lisiez dans mon ame,  
 Mes yeux qui vous ont dit le secret de mon cœur,  
 1160 Vous diroient encor mieux sa mortelle douleur,  
 Quand mon front vous découvre une apparente joye,  
 Mon ame incessamment aux chagrins est en proie,  
 Et vous ne voyez pas que l'honneur et l'amour,  
 Ces tyrans de mon cœur l'attaquent tour à tour.

[52]

**DORITILLE.**

1165 Tu cedes cependant à l'honneur qui t'entraîne,  
 Tu parts malgré l'amour, et ne serts pas ma hayne,  
 Je t'en ay dit l'objet tu connois\* ses mespris.  
 Tu sçays qu'en me vengeant mon cœur sera ton prix.  
 Et cependant tu parts, sans que je sois vengée,  
 1170 Tu sers l'Indigne objet dont je suis outragée<sup>45</sup>.

**THRASÉE.**

Madame à ce depart j'ay peine à consentir,  
 L'honneur malgré l'amour me force de partir,  
 Si d'une lascheté j'avois souillé ma vie,  
 Je me repentirois de vous avoir servie,  
 1175 Et comme sur nous deux rejalliroit l'affront,  
 Vous me reprocheriez d'avoir esté trop prompt,  
 Jusques à mon retour souffrés que je differe,  
 Pour venger les mespris d'une Reyne estrangere.

**DORITILLE.**

Mais elle en veut aux Dieux, elle se promet tout,  
 1180 Sur tout elle entreprend de me pousser à bout,  
 Depuis que ses appas ont aveuglé mon frere,  
 Loing de m'en reconnoistre, elle en devient plus fiere,  
 Mais je puis me venger de ce qu'elle me fait,  
 Si Tyridate veut declarer ce qu'il sçait.  
 1185 Il sçait qu'en sa presence elle a versé des larmes  
 Qu'elle promet encore de suspendre les armes,  
 Qu'elle abandonnera son thrône aux ennemis,  
 Avant que de manquer à ce qu'elle a promis,  
 Dans tout ce procedé ma gloire s'interesse,

<sup>45</sup> Ces répliques de Doritille rappellent le personnage d'Hermione dans *Andromaque* de Jean Racine, de même pour les vers 1270-1274 également de Doritille. Voir la section « Les influences des autres célèbres dramaturges » dans notre présentation.



## L

1190 Elle s'engage trop pour tenir sa promesse.

**THRASÉE.**

[Euj, 53]

Et bien Madame, il faut gagner ce confident,  
Pour son propre interest, je sçay qu'il est ardent,  
Et si je luy promets un peu plus qu'il n'espere,  
**Il nous servira bien.**

**DORITILLE.**

**Comme il est peu sincere,**

1195 Si Fritigile aussi pour se faire obeïr,  
L'a sceu des-ja seduire\*, il nous pourra trahir,  
Sans perdre plus de temps allons trouver mon frere,  
Allons luy declarer que sa Reyne estrangere,  
Luy manque de parolle ; et qu'avec les Chrestiens,

1200 Elle a presque tousjours de secrets entretiens,  
Que Tyridate seul en a la confidence.

**THRASÉE.**

Madame parlez bas, je le voy qui s'avance.

**DORITILLE.**

Ne luy decouvre rien de ce que je t'ay dit,  
**Qu'il nous declare encor ce qu'il sçait<sup>46</sup>.**

**THRASÉE.**

**Il suffit.**

## SCENE II.

*DORITILLE, TYRIDATE, THRASÉE.*

**DORITILLE.**

1205 Seigneur peut-on sçavoir ce que resout la Reyne ?  
Court-elle au precipice où sa pitié l'entraîne ?

**TYRIDATE. [54]**

Si je penetre bien le but de ses desseins,  
Madame elle trahit les devoirs les plus Saints ;  
Avec les deux Chrestiens elle est en conference,  
1210 Tout luy devient suspect jusques à ma presence.

**THRASÉE.**

Mais touchant le traité, qu'est-ce qu'elle resout ?

**TYRIDATE.**

Pour sauver deux Chrestiens elle abandonne tout.  
Quand son plus grand bon-heur dependroit de leur vie,  
Elle n'en auroit pas une plus forte envie.

1215 S'ils disent que leur mort les rendra bien heureux,  
Elle répond, qu'il faut qu'elle meure avec eux,  
Elle proteste enfin de ne les pas survivre<sup>47</sup>,  
S'ils ne consentent pas qu'Astase les délivre.

**DORITILLE.**

1220 Elle se vante assez de pouvoir tout sur luy,  
Que son bras secondé n'est pas un foible appuy,  
Qu'elle est assés aymée et que jamais il n'oze,  
Au moindre de ses vœux nier la moindre chose,

<sup>46</sup> Comprendre : « Avant qu'il ne nous déclare ce qu'il sait. »

<sup>47</sup> Comprendre : « Elle proteste (menace) qu'elle ne veut pas leur survivre si Astase ne les délivre pas »

A toute heure elle tient de pareils entretiens,  
 Mais puis qu'elle est si fort du party des Chrestiens,  
 1225 Je découvre un moyen de la rendre suspecte,  
 Allons dire tous trois qu'elle embrasse leur secte,  
 Que son cœur pour sa foy, devenant inconstant,  
 A l'esgard de mon frere, elle en peut faire autant,  
 Qu'enfin elle est Chrestienne, et que des-ja dans l'ame,  
 1230 Elle abhorre nos Dieux,

**THRASÉE.**

**Il faut prouver Madame**

Cette accusation vous servira bien peu,  
 Si mesme avec tesmoins elle n'en fait l'adveu.

[55]

**DORITILLE.**

Après son procédé, que faut-il davantage,  
 Tyridate est témoin, et son seul témoignage  
 1235 Touchant ce qu'elle a dit, et ce qui s'est passé<sup>48</sup>.

**TYRIDATE.**

A ne vous rien celer je suis embarrassé,  
 C'est m'engager bien fort dans une estrange affaire,  
 Astase aime la Reyne et j'irois luy déplaire !  
 Madame exemptez-moy d'un si fascheux recit.

**DORITILLE.**

1240 Et bien je luy diray tout ce que tu m'as dit.  
 Comme son confident je sçay bien que tu n'oses,  
 Thrasée avecque-moy dire les mesmes choses.

**THRASÉE.**

Ah ! ne me forcez pas, Madame, à m'engager,  
 La vengeance qui suit met nos jours en danger  
 1245 Que Tyridate seul use de sa prudence,  
 Qu'il dise ce qu'il sçait comme une confidence.

**DORITILLE.**

En nommant le témoing quel danger risques-tu ?  
 Est-ce que mes conseils offencent ta vertu ?  
 Quels remords scrupuleux te la rendent si pure,  
 1250 Qu'elle n'ose alleguer l'ombre<sup>49</sup> d'une imposture ?  
 Contre une Reyne impie il faudroit tout oser.

**THRASÉE.**

Il est vray, mais sans crime en puis-je supposer ?  
 Madame, il ne faut pas qu'un vain espoir vous flatte,  
 Une telle entreprise est un peu delicate,  
 1255 S'il faut que je la manque il y va de mes jours,  
 Tost ou tard contre-moy sa vengeance aura cours.

**DORITILLE. [56]**

L'honneur qui tient ton ame en esclave asservie,  
 Te sert d'un faux pretexte à t'espargner ta vie,  
 Escoûte, et suis toujourns tes scrupuleux remords,  
 1260 Je feray pour la perdre agir d'autres ressorts.

48 « et son seul témoignage [...] et ce qui s'est passé » : construction surprenante ; soit elle est incomplète, soit il y a une faute. S'il s'agit d'une faute, le verbe « toucher » devrait être conjugué au présent à la troisième personne du singulier « touche » et non pas au participe présent « touchant ».

49 « ombre » : apparence.

**THRASÉE.**

Ce n'est pas le scrupule icy qui m'embarasse,  
Plus on est en faveur, plus on craint la disgrâce,

**TYRIDATE.**

Madame, à vous servir s'il a peu de ferveur,  
Il en dit la raison, c'est qu'il est en faveur ;  
1265 Fritigile en a fait son General d'armée,  
Du bruit de sa valeur elle est toute charmée,  
Et nos soldats Romains unis aux Marcomans  
Sont ravis d'obeir à ses commandemens.

**DORITILLE.**

Ainsi de ton secours je n'ay rien à pretendre,  
1270 Tu me vas nuire, ingrat, au lieu de me deffendre,  
Tu dois faire du bien à celle qui t'en fait,  
Mais tremble si je change et si mon cœur te hait,  
Tu sçauras ce que c'est qu'une Amante irritée,  
Si tu sers une impie apres m'avoir quittée<sup>50</sup>.

**THRASÉE.**

1275 Ne servir que vous seule est mon bien le plus doux,  
Et s'il faut vous aimant aimer vostre courroux,  
Plûtost que d'encourir l'horreur de vostre haine  
Je vous obeiray ; je vay trahir la Reyne,  
Mais les Dieux sont témoins comme\* vous m'y forcez ;

**DORITILLE.**

1280 Non, non sois libre, ingrat, tu m'en as dit assez.

**TYRIDATE À DORITILLE.**

Madame, Astase vient, il pourroit vous entendre.

**DORITILLE. [57]**

Il sçaura le secret que l'on vient de m'apprendre,  
Et si l'amour tout seul ne me donne un témoing,  
L'interest sans l'amour en réduit au besoin.

**SCENE III.***ASTASE, DORITILLE, THRASÉE, TYRIDATE.***ASTASE.**

1285 Sur le point de partir que fait icy Thrasée ?

**DORITILLE.**

De l'erreur où j'estois il m'a desabusée,  
Et si vous le voulez vous pouvez l'estre aussi.

**ASTASE.**

De vos fiers entretiens je prends peu de soucy,  
Ma sœur, je sçay quels sont vos mépris pour la Reyne,  
1290 **Mais sçachez**

**DORITILLE.****Quoy Seigneur ?****ASTASE.****Que la perte est certaine**

De quiconque osera s'opposer à ses vœux,

50 « Mais tremble ... » : cette menace, notamment le vers 1272, ressemble tout à fait à celle d'Hermione s'adressant à Pyrrhus dans *Andromaque* (IV, 5, v. 1394) : « Va, cours. Mais crains encor d'y trouver Hermione ».

Elle agit par mon ordre en tout ce que je veux,  
Et faire à ses desseins la moindre resistance  
C'est vouloir avec moy disputer ma puissance.

**DORITILLE.**

1295 Mais ce puissant credit dont vous vous targuez tant,  
Va-t-il jusqu'à pouvoir tout ce qu'elle pretend ? [58]

**ASTASE.**

Tout ce qu'elle entreprend, c'est moy qui luy commande,  
Mais ne me parlez plus, vostre audace est trop grande.  
*À Thrasée.* Et vous que ses bontez ont comblez de bien-faits,

1300 Pourriez-vous consentir au plus noir des forfaits ?

**THRASÉE.**

Si le cœur d'un amant est facile à séduire,  
Le mien ne sçait qu'aimer et ne vous sçauroit nuire,  
La Reyne et vostre sœur ont des bontez pour moy,  
Et si tout mon bon-heur fait soupçonner ma foy...

**DORITILLE.**

1305 Non, non, tout nostre amour, Seigneur, n'est qu'un faux zele,  
Il sera si je veux, ingrat, traistre, infidele,  
S'il a quelque vertu pour ne vous pas trahir,  
L'amour beaucoup plus fort me peut faire obeïr.

**THRASÉE.**

1310 Seigneur ne craignez point de trahison couverte,  
Je sçay trop mon devoir pour conspirer sa perte.

**ASTASE.**

Quand de haine et d'amour un cœur est combatu  
Il ne consulte plus ny devoir ny vertu.  
A l'objet qui le charme il obeït sans peine,

**DORITILLE À THRASÉE EN SORTANT.**

1315 Je verray ton amour en secondant ma haine,  
A Dieu. Songes-y bien, et ne t'amuse pas  
A prendre l'interest de ces deux scelerats.

#### SCENE IV.

[59]

*TYRIDATE, ASTASE, GERVAIS, THRASÉE.*

**TYRIDATE À ASTASE.**

Seigneur, voicy l'objet le plus grand de sa haine,  
Elle en veut aux Chrestiens beaucoup plus qu'à la Reyne,  
C'est pas son ordre exprés qu'ils arrivent icy.

**ASTASE À GERVAIS.**

1320 Hé bien de vostre erreur estes-vous esclaircy,  
Voulez vous consentir à ce qu'on vous propose ?

**GERVAIS.**

Oüy, Seigneur, nous serons d'accord de toute chose,  
Pourveu que nous soyons tous d'une mesme loy,  
Et que la Reyne et vous embrassiez nostre Foy.

**ASTASE.**

1325 A ces conditions s'il me falloït souscrire,  
Je souffrirois plutôt la perte de l'Empire,  
Et le crime à Cesar seroit moins odieux,

Que l'infidélité que je ferois aux Dieux.  
 Venez avecque nous vaincre sous leurs auspices,  
 1330 Par vos soumissions ils nous seront propices,  
 Si-tost que de rebels<sup>51</sup> vous leur serez sujets,  
 Nous verrons prosperer nos plus hardis projets,  
 Et quand par leurs secours nos guerres seront calmes,  
 Nous reviendrons ensemble à l'abry de nos palmes [60]  
 1335 Presenter nos lauriers et rendre graces aux Dieux,  
 De qui nous attendons un succès glorieux.

**GERVAIS.**

Ce discours seroit bon à des ames vulgaires,  
 Qui croient comme vous des Dieux imaginaires ;  
 Car vostre folle erreur est que Mars ou Pallas,  
 1340 Fausses Divinitez, president aux combats,  
 Que c'est à Jupiter qu'appartient le tonnerre,  
 Et qu'ainsi que Pallas et Mars sont pour la guerre ;  
 De mesme avec Thethis Neptune est pour les eaux ;  
 Enfin, vous vous forgez mil autres Dieux nouveaux,  
 1345 Qui selon vos succès ou plutôt vos caprices,  
 Aujourd'huy sont faschez et demain sont propices ;  
 Voilà quels sont vos Dieux que vous idolâtrez,  
 Changez de sentimens lorsque vous combatrez,  
 Si vostre ambition demande une Couronne  
 1350 Le vray Dieu que j'adore est celuy qui les donne,  
 C'est luy qui les conserve et qui les peut oster,  
 C'est luy qui tient la foudre et non pas Jupiter.  
 Si du fruit des combats vos troupes sont charmées  
 Elles en obtiendront du grand Dieu des armées ;  
 1355 Je suis prest de marcher si l'on combat pour luy.

**ASTASE.**

Et moy je suis tout prest de te perdre aujourd'huy.  
 Infame, scelerat, peste, execrable, impie,  
 Avec trop d'indulgence on espargne ta vie,  
 Je voy bien qu'il est temps d'en arrester le cours.  
 1360 Invoque ton vray Dieu, qu'il vienne à ton secours, [61]  
 Qu'il extermine ceux qui dressent ton supplice,  
 Et que dessous leurs pieds il ouvre un precipice,  
 Puisque depuis dix ans on dit que tu le sers,  
 Que son bras tout-puissant vienne briser tes fers,  
 1365 Pour un si long service il te doit recompense.

**GERVAIS.**

J'en vay bien-tost jouïr si mon trépas s'avance ;  
 Ne reculez donc plus si tard, ni si long-temps  
 Ce moment où la mort nous doit rendre contens.

**ASTASE.**

Tu seras satisfait, sacrilege, et ton frere  
 1370 Espouventé de voir jusqu'ou va ma colere,  
 De peur d'en ressentir les plus sanglants effets,  
 En te voyant mourir fera d'autres souhaits ;

51 « rebels » : la graphie est étrange, bien qu'elle soit justifiée par le décompte des syllabes. Nous en avons trouvé une rare attestation dans le *Dictionnaire critique de la langue française* (Féraud, 1787) : « Quelques auteurs, déjà un peu ancien, ont écrit au masculin, rebel. »

Ton supplice et ta mort luy serviront d'exemple.  
 Gardes ; si tout est prest, qu'on le conduise au Temple,  
 1375 Aux coups de fôiets plombez nous l'avons condamné,  
 Suivez exactement l'ordre que j'ay donné.

*Les gardes l'emmenent dans le temps que Prothais entre.*

**THRASÉE À ASTASE.**

La Reyne entre, Seigneur, elle suit un complice.

## SCENE V.

[62]

*PROTHAIS, FRITIGILE, ASTASE,  
 TYRIDATE, THRASÉE.*

**PROTHAIS.**

*Où mesne-t-on mon frere ?*

**FRITIGILE.**

*On le traisne au suplice,*

Je vais en sa faveur faire un nouvel effort.

**PROTHAIS.**

1380 Madame s'il vous plaist, n'empeschés pas sa mort,  
 Nous jouïrons bien-tost d'une gloire immortelle,  
 A nous faire souffrir, montrez tout vostre zele.

**FRITIGILE À ASTASE.**

*Seigneur si la pitié...*

**ASTASE.**

*Madame, il est Chrestien,*

1385 Les Dieux veulent sa mort, et nous n'y pouvons rien,  
 On combat vainement leur puissance absoluë,  
 L'Arrest en est donné, sa perte est resoluë,  
 Le blaspheme qu'il vient encore de prononcer,  
 Loing d'appaiser le Ciel, sert à le couroucer,  
 Il se livre soy mesme au mal-heur qui l'accable,  
 1390 Cæsar veut qu'à leur secte on soit inexorable.

**FRITIGILE.**

Seigneur, puisqu'en ses jours, je prends quelqu'interest,  
 Suspendez pour un temps l'effet de son Arrest,  
 Il vous escouterà,

[Fij, 63]

**ASTASE.**

1395 Madame, je me lasse,  
 D'offrir et de reprendre incessamment sa grace,  
 Je l'ay mise en ses mains, il n'a qu'à la vouloir,  
 Ce n'est point la pitié qui me peut emouvoir,  
 Qu'il adore nos Dieux, et je consens qu'il vive.

**PROTHAIS.**

Seigneur, pour l'embrasser<sup>52</sup> souffrez que je le suive,  
 Pour la derniere fois, qu'il me voye aujourd'huy.

**ASTASE À THRASÉE ET À TYRIDATE.**

1400 *Conduisez-le vous deux ; je le suis.*

## SCENE VI.

**FRITIGILE, ASTASE.**

<sup>52</sup> « embrasser » : « signifie aussi, témoigner de l'amitié, de la réconciliation. » [F]

**FRITIGILE.**

Quel ennemy !

Falloit-il jusqu'icy...

**ASTASE.**

Vous soupirez, Madame,

Et l'indigne pitié, saisit vostre grande ame,

**FRITIGILE.**

Peut-on voir avec luy, mourir tant de valeur,  
 Sans gemir de sa mort, sans plaindre son malheur,

1405 Helas ! son entretien marque un si grand courage. [64]

**ASTASE.**

Et son discours impie a grossi tout l'orage,  
 La foudre qui le suit, toute preste à partir,  
 Ne se peut arrester qu'avec un repentir,  
 Mais ce cœur endurcy, mais cette ame obstinée  
 1410 Ne void point icy bas d'heureuse destinée,  
 Elle est accoustumée aux crimes odieux,  
 Elle met son bon-heur à conquerir les Cieux,  
 Et comme elle n'en peut avancer la conquete,  
 Qu'en attirant sur soy la foudre et la tempeste,  
 1415 Et comme sans trembler il en attend le coup,  
 Vostre indigne pitié ne luy sert pas beaucoup.

**FRITIGILE.**

Ainsi vous consentez que ce grand cœur perisse ?

**ASTASE.**

A l'ordre de Cæsar il faut que j'obeïsse.

**FRITIGILE.**

Cæsar s'informe-t-il si vous obeïssez ?

**ASTASE.**1420 Non, mais dans son trespas les Dieux interessez,  
 Plus puissans que Cæsar malgré luy m'y contraignent.**FRITIGILE.**

Pour demander sa mort qu'est-ce que les Dieux craignent ?

**ASTASE.**

Madame, encor un coup, ils ne le craignent pas,  
 Mais puis qu'il est coupable, ils veulent son trépas.

**FRITIGILE.**

1425 Estimez-vous si peu son genereux\* courage,

**ASTASE.**

Je le plains, je l'estime et ne puis davantage,  
 Mais consolons nous-en, il est d'autres guerriers,  
 Qui pourront bien sans luy, soustenir vos Lauriers,  
 Vos braves Marcomans et nos troupes Romaines,  
 1430 Nous offriront assez de Victoires certaines,  
 Et n'estoit qu'il nous faut punir deux scelerats,  
 Nous eussions des-ja fait camper quelques Soldats,  
 Allons pour contenter leur noble impatience,  
 Advancer son trépas,

**FRITIGILE.**

Faut-il qu'en ma presence,

1435 Je le voye expirer.

**ASTASE.**

**Non, vous n'y serez point,**

Puis que vostre pitié pour eux monte à tel poinct  
Je crains qu'avec leur sang, vous ne mesliez vos larmes,  
Ma sœur vient à propos pour calmer vos allarmes,  
**A Dieu.**

**SCENE VII.**

*DORITILLE, FRITIGILE.*

**DORITILLE.**

**N'allez-vous pas voir mourir le Chrestien,**

1440 Il est presque en estat de n'esperer plus rien,  
Si vous m'en voulez croire, allons ensemble au temple,  
D'une belle constance y voir un bel exemple.

[66]

**FRITIGILE.**

Pour aller contempler des actes inhumains,  
Je n'ay pas pris naissance avecques des Romains.

**DORITILLE.**

1445 Aussi n'avez-vous pas une vertu Romaine,  
Tout le peuple est surpris, qu'une si grande Reyne,  
Pour voir des nouveautez monstre si peu d'ardeur.

**FRITIGILE.**

Tout ce peuple surpris est un peuple sans cœur,  
Un peuple sans pitié qui n'a rien de sensible.

**DORITILLE.**

1450 Madame, suivez-moy, je feray mon possible.

**FRITIGILE.**

Non, je veux rester seule en l'estat où je suis,  
Si pourtant je puis l'estre avecque tant d'ennuis\*.

**DORITILLE.**

Vous avez de l'ennuy\* sur le point d'estre heureuse,  
Astase est courageux, vous estes genereuse\*.

1455 Vos soldats et les siens sont fortement unis,  
Les Dieux sont appaisés, et les Chrestiens punis,  
Vous n'aurés plus tous deux aucun obstacle à craindre,  
Pour moy, je ne vois pas que vous soyez à plaindre,  
Tout flatte vos desseins, tout rit à vos desirs.

**FRITIGILE.**

1460 J'ay bien d'autre sujet de pousser des soupirs,  
Astase à son retour en connoistra la cause.

[67]

**DORITILLE.**

Voulés-vous me le dire, y puis-je quelque chose ?

**FRITIGILE.**

Non, vous n'y pouvés rien, et quand vous le pourriés,  
Ce n'est pas vous, je croy, qui m'y soulageriés,

1465 Aussi n'est-ce pas là tout l'espoir qui me flatte.

**DORITILLE.**

Je ne passay pourtant jamais pour une ingratitude,  
Ceux que je puis servir, je les sers volontiers.

**FRITIGILE.**



LVIII

Tesmoins les deux Chrestiens que j'ay veu prisonniers,  
A toute vostre hayne, ils sont encore en proye.

**DORITILLE.**

- 1470 Sur eux avec plaisir mon couroux se déploie,  
Si je les espargnois je me ferois affront.  
Mais vous qui detestés les offences qu'ils font,  
Vous que l'on Idolastre et que chacun revere,  
Vous qui faites icy le bon-heur de mon frere,  
1475 Puisque pour vostre main il vous preste son bras  
Vous ne trouverez point icy de cœurs ingrats,  
Moy mesme à vous servir je seray la premiere.

**FRITIGILE.**

Pour vous en supplier, je suis un peu trop fiere.

**DORITILLE.**

- 1480 C'est moy mesme qui m'offre, ordonnés, commandés,  
Ne vous puis-je accorder ce que vous pretendés,  
Parlés moy librement de ce qui vous afflige,  
Peut-estre je pourray...

**FRITIGILE.**

Vous ne sçauriez, vous dis-je.

**DORITILLE. [68]**

Vous recevés fort mal un service obligeant.

**FRITIGILE.**

- 1485 Quand à persuader on n'a rien d'engageant,  
On devient importune, au moment qu'on insiste.

**DORITILLE.**

Je devine à peu prés, quel sujet vous attriste,  
Mon frere n'est pas Roy, de plus il est Romain,  
Peut-estre voulez-vous reprendre vostre main.

**FRITIGILE.**

- 1490 Non, non, pour la reprendre, il faut l'avoir donnée,  
Du succez d'un combat dépend nostre Hymenée,  
Il faut que de deux Roys, il retourne vainqueur,  
Et qu'avec leurs estats il emporte mon cœur,  
Dés qu'il triomphera ma main est sa conqueste.

**DORITILLE.**

N'est-elle pas promise ?

**FRITIGILE.**

Ouy Madame elle est preste.

- 1495 Mais à moins que mon bras ne l'ait couronné Roy,  
Je suis libre, et je puis disposer de ma foy.

**DORITILLE.**

- 1500 Ouy vous avez icy liberté toute entiere,  
Ou toute autre que vous y seroit prisonniere ;  
Et l'on s'apperçoit bien cette liberté,  
Assez et trop long-temps cause vostre fierté,  
Mais pour l'humilier, je vais trouver mon frere,  
Tandis que les Chrestiens animent sa colere,  
Et qu'ils ne peuvent plus eschapper à ses coups,  
Il faut en mesme-temps, qu'elle esclatte sur vous,

**FRITIGILE.**

[69]

1505 Et moy qui ne crains point le coup ni la menace,  
Qui sans avoir d'orgueil, mesprise vostre audace,  
Pour voir quel est l'effet de vostre trahison,  
Je vais sans l'arrester l'attendre en la prison.

*Fin du quatriesme Acte.*

**ACTE V.**

[70]

**SCENE PREMIERE****FRITIGILE.***MONOLOGUE en Stances de Vers libres rimez*<sup>53</sup>.

- 1510 Estre d'éternelle durée,  
De qui dépend mon sort pour une éternité,  
Adorable\* Divinité,  
Qui jusques à present me futes ignorée,  
Depuis que deux jeunes Chrestiens,  
M'ont fait voir par leurs entretiens,  
1515 Qu'il n'estoit qu'un souverain Estre,  
Après avoir long-temps combattu leurs discours,  
Je commence de vous connoistre\*,  
Pour ne suivre que vous le reste de mes jours.
- 
- 1520 Que vostre Majesté soit incomprehensible,  
Outre que ma foy seule arreste mes souhaits,  
La nature et tous ses effets,  
Me declarent assez que vous estes possible,  
Quelle main auroit pû former,  
Le Feu, l'Air, la Terre et la Mer ;  
1525 Que celle qui retient et lance le Tonnerre ?  
Tout ce qui peut frapper mes yeux,  
Soit dans le Ciel, ou sur la Terre,  
N'est point un effet de nos Dieux.
- 
- 1530 Que dis-je de nos Dieux, disons de nos Statuës<sup>54</sup>,  
De Cuivre, de Bronze et d'Airin,  
Qu'un mortel ouvrier fabrique de sa main,  
Et qui sont tous les jours dans le Temple abatuës  
Pourquoy reverer ces metaux ?  
1535 Nous font-ils quelque bien, soulagent-ils nos maux,  
Ressentons-nous de leurs merveilles.  
On a beau leur donner l'image de nos sens,  
C'est en vain qu'on leur void des bras et des oreilles,  
Ce sont de faux Dieux impuissants.
- 
- 1540 C'est donc vous seul, Estre immuable,  
Que je dois sans cesse adorer ?  
C'est vous qui m'enseignes que je dois abhorrer  
Tout ce qui jusqu'icy me fut si venerable :  
Plus de foy pour nos immortels,  
Plus de respect pour leurs Autels,

[71]

53 « stances de vers libre rimez » : ce titre particulier fait penser à *Agésilas* de Pierre Corneille, créée en 1666, sous titrée « Tragédie en Vers libres » (Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. cit. t. III, p. 562). Voir la section « L'influence de Pierre Corneille » dans notre présentation.

54 Nous remarquons que, dans tous les exemplaires des trois éditions, ce vers est présenté en deux lignes séparées. Nous le présentons en une ligne comme il se doit, pour former des strophes en dizain.

- 1545 Plus d'encens, plus d'idolatrie,  
Assés et trop long-temps, c'est vivre dans l'erreur.  
Perdons plustost Sceptre et Patrie,  
Que de perdre le Ciel qui fait nostre bon-heur.
- 
- 1550 Qu'une sœur meditant ma perte  
Son frere usurpe mes Estats, [72]  
Que deux Roys ennemis dispersent mes Soldats,  
Jamais l'occasion ne s'en est mieux offerte.  
Astase, viens sçavoir quels sont mes sentiments,  
Pour ton seul interest deffends les Marcomans,
- 1555 Sois successeur de Fritigile,  
Satisfaits plainement ton desir de reigner,  
Je t'en ouvre un chemin facile,  
Si tu ne pretends m'espargner,
- 
- 1560 Je fais manquer nostre Hymenée,  
Par le dessein que j'ay de suivre une autre Loy,  
Mais je tiens ma promesse en te couronnant Roy,  
Puisque ma parolle est donnée,  
Pour un ambitieux Romain.  
Mon Sceptre vaut mieux que ma main.
- 1565 Ton cœur bouffi d'orgueil n'en veut qu'à ma Couronne,  
Et bien tu peux en disposer,  
Mon Pere me la cede, et je te l'abandonne,  
Mais si tu n'es Chrestien renonce à m'épouser,
- 
- 1570 Mets si tu veux tout en usage,  
Rien ne peut esbranler un cœur tel que le mien ;  
Si par douceur tu n'obtiens rien,  
Fais agir la hayne et la rage,  
N'espargne ny sexe ny rang,  
Fais si tu veux couler mon sang,
- 1575 Je suis preste de le répandre,  
Si je le prodiguois au milieu des combats,  
Pour un bien passager qu'il me falloit deffendre  
En cette occasion je ne la<sup>55</sup> plaindray pas.
- 
- 1580 Aussi bien c'est en vain... mais où va Tyrídate, [G, 73]  
Que vient-il m'annoncer ?

## SCENE II.

*FRITIGILE, TYRIDATE.*

**FRITIGILE.**

*Et bien la foudre éclate.*

Le Chrestien ne se peut dérober à ses coups,

**TYRIDATE.**

En vain pour l'en sauver, nous l'avons prié tous.  
Qu'il adorast nos Dieux, qu'il suivist nos maximes

<sup>55</sup> Pronom inattendu, on attendrait « le ». Mais le pronom « la » est conservé dans tous les exemplaires de toutes les éditions.

1585 Qu'il donnast de l'encens, qu'il detestast ses crimes,  
Nos efforts et nos soins ont esté superflus,  
Il a voulu mourir.

FRITIGILE.

Quoy donc il ne vit plus,  
Et l'on immole ainsi l'innocente victime.

TYRIDATE.

1590 Puis qu'il estoit Chrestien, sa mort est legitime,  
Quand mesme de son crime, il se fust repenty,  
Cæsar à son pardon n'auroit pas consenty,  
Outre qu'il s'est offert au malheur qui l'accable,  
On a dû le punir puis qu'il estoit coupable,  
Mais son trépas vous touche et ce que j'en ay dit  
Veut qu'à vostre pitié j'espargé ce recit.

[74]

FRITIGILE.

1595 Non, poursuivez Seigneur, vantez-moy sa constance.  
J'en ayme le recit beaucoup plus qu'on ne pense,  
Je ne le plaindray plus,

TYRIDATE.

J'obeis donc Madame,  
Si la mole pitié quitte vostre grande ame.  
J'estois pres du grand Prestre au costé de l'Autel  
1600 Oû l'on fit aprocher ce frere criminel,  
Qui voyant un grand monde assemblé dans le Temple,  
Peuple aveuglé, dit-il, profités d'un exemple,  
Qu'aux dépends de ma vie, on pretend vous donner  
Astasse dés-hyer me voulut pardonner.  
1605 Sur le point de mourir, il m'offre encor ma grace  
Pourveu que je renonce à la foy que j'embrasse,  
Mais pour la confesser jusqu'aux derniers soupirs  
Pour arriver plustost au comble des plaisirs,  
Et pour vous apprester\* un grand exemple à suivre,  
1610 Je prefere la mort à la douceur de vivre,  
Puis tournant ses regards sur des soldats Romains  
Qui des bastons plumbez avoient munirs leurs mains.  
Glorieux instruments, dit-il, de mon suplice,  
Puis que c'est en vos bras qu'il faut que je finisse,  
1615 Avant que d'expirer sous l'effort de vos coups,  
J'invoque l'Eternel, qu'il vous pardonne à tous.  
Astase et l'assemblée admirant sa constance  
Restoit comme interdite<sup>56\*</sup> en un profond silence  
Quand le Prestre irrité de ce qu'il avoit dit ;  
1620 Peuple, s'escria-t-il, cessez d'estre interdit\*,  
S'il n'adore à l'instant nos Majestés suprêmes,  
Et son sang, et sa vie, expieront ses blasphemes  
Puis il dit au coupable, il n'est point de milieu,  
Choisis la mort ; impie, ou renonce à ton Dieu.  
1625 A ces mots le Chrestien obeit sans replique,  
Sans declarer son choix, son silence l'explique,  
Il met bas ses habits que le Tyran vouloit,

[Gij, 75]

<sup>56</sup> L'adjectif « interdite » est accordée avec le dernier terme « l'assemblée ». L'accord de proximité était couramment employé au XVII<sup>e</sup> siècle.

- Ensuite il s'achemine aupres du chevalet\*,  
 On le prend, on l'y jette, on l'estend on le lie,  
 1630 Astase en cét estat, le presse, le supplie,  
 Luy dit qu'il est tout prest de luy tout accorder,  
 Et que pour obtenir, il n'a qu'à demander,  
 Mais l'obstiné Chrestien, traite nos Dieux d'Idoles,  
 Nomme Astase aveuglé mesprise ses paroles,  
 1635 Et pour luy declarer ses derniers sentiments,  
 Je ne veux que la mort, dit-il, dans les tourments,  
 Croy-t-on m'intimider par l'horreur des supplices  
 Qui me vont procurer d'éternelles delices,  
 Ou que le faux éclat que promet un faux bien,  
 1640 M'escare du chemin que doit suivre un Chrestien  
 Au plus fort du combat, croit-on que je me rende  
 Ah ! si pour avoir grace, il faut qu'on la demande  
 Celle que je souhaite, et que mon frere attend,  
 C'est de vivre en Chrestien et de mourir constant  
 1645 Enfin ne pouvant plus supporter son audace  
 D'une extreme douceur on vient à la menace,  
 Mais elle est sans effet ce courage indompté,  
 Met son plus grand bon-heur, à se voir tourmanté  
 Il est toujours égal, soit qu'il meure ou qu'il vive,  
 1650 Il ayme en ses liens sa liberté captive,  
 Donc pour le satisfaire, on commande aux Soldats  
 Qu'ils fassent leur devoir et ne l'épargnent pas,  
 L'ordre à peine est donné, qu'on le suit avec joie  
 Aux coups de fouets plombés, tout son corps est en proye,  
 1655 Ses jambes et ses bras, sont si fort attachés,  
 Qu'à l'endroit des liens, on les voit escorchés,  
 Tout prest de succomber, sous le poids de ses chesnes,  
 On le fouette on le frappe, on rompt jusqu'à ses veines.  
 Les coups font rejaler du chevalet\* en l'air,  
 1660 Des gouttes de sang pur, et des lambeaux de chair.

[76]

**FRITIGILE.**

Astase a-t-il pû voir toute leur barbarie ?

**TYRIDATE.**

- Bien loing qu'aucun de nous en eust l'ame attendrie,  
 Voyant que derechef il offence nos Dieux,  
 Le zele de ses soldats devient plus furieux<sup>57</sup>.  
 1665 De peur que par sa mort, la vengeance n'échappe,  
 On recommance encor, on le fouette, on le frappe,  
 Et du nombre des coups dont il est déchiré,  
 Restant sans mouvement on le trouve expiré.  
 Voilà quel fut le sort qui termina sa vie,  
 1670 **Voyez s'il est à plaindre.**

**FRITIGILE.**

**Il est digne d'envie**

Tout perdre pour celuy qui nous veut sauver tous,  
 C'est un heureux destin dont mon cœur est jaloux :  
 Affronter le trespas pour l'Auteur de la vie,

<sup>57</sup> Vers faux. Nous proposons : « Le zele des soldats [...] » au lieu de « Le zele de ses soldats [...] ».

C'est un hardy projet où le Ciel nous convie.

**TYRIDATE.**

[GIIJ, 77]

1675 **Madame...**

**FRITIGILE.**

**Est-on surpris du discours que je tiens,**  
Et de me voir si-tost des sentimens chrestiens ?

**TYRIDATE.**

**Astase peut sçavoir...**

**FRITIGILE.**

**Et bien, qu'Astase sçache**

Que je change de foy, croy-t-on que je m'en cache ?  
On peut luy declarer si je ne le previens,  
1680 Que d'aujourd'huy je suis du party des Chrestiens,  
Et que pour mieux m'instruire en la foy que j'ignore,  
Je suis allé<sup>58</sup> trouver celuy qui reste encore.

**Elle sort et Tyridate courant apres est apperceu d'Astase.**

**TYRIDATE.**

**Ah ! Madame, songez...**

### SCENE III.

*ASTASE, DORITILLE, TYRIDATE.*

**ASTASE.**

**Quels sont les bons advis**

**Que donne Tyridate ?**

**DORITILLE.**

**Ils seront mal suivis,**

1685 Puisque sans l'écouter Madame se retire.

[78]

**TYRIDATE.**

Ah ! ne me pressez pas, Seigneur, de vous le dire,  
Quand j'auray satisfait vos desirs curieux,  
En vous les declarant vous n'en serez pas mieux,  
Un si fascheux recit vous coûteroit des larmes.

**ASTASE.**

1690 Quel mal-heur impreveu viendroit troubler nos armes ?  
La Reyne manque-t-elle à ce qu'elle a promis ?  
Craindroit-elle des-ja le choc des ennemis ?  
Voudroit-elle avec eux faire encore une trêve ?

**Ou bien rompre la nostre ?**

**DORITILLE.**

**Hé Seigneur qu'il acheve,**

1695 Puis qu'il sçait quel mal-heur vous menace aujourd'huy.  
C'est en vous le celant, augmenter vostre ennuy\*,  
Plus un mal est caché, moins on y remédie,  
Puisqu'enfin il le sçait, il faut qu'il vous le die,

**TYRIDATE.**

1700 Si vous me soupçonniez de vouloir vous trahir,  
Vous me verriez bien tost prest à vous obeïr,

58 Le participe devrait être accordé avec « Je », c'est-à-dire Fritigile ; donc, « Je suis allée... ». Mais comme dans le cas du vers 416, nous ne considérons pas non plus cet accord comme une faute à corriger. Voir la note 15. Ou encore, l'absence d'accord peut être expliquée aussi par le fait que –e devant consonne ajouterait une syllabe au vers.

Mais la discretion qui me force à me taire,  
N'est que pour épargner des pleurs à vostre frere  
Ne me forcez donc plus de parroistre indiscret,  
Madame, encore un coup, laissez moy mon secret

**ASTASE.**

1705 Non Tyridate en vain tu me voudrois le taire,  
Puisque je t'y contrains, dis le moy sans mystere  
Ne me desguise rien pour m'instruire de tout,  
Dis où court Fritigile et ce qu'elle resout.

**TYRIDATE.**

1710 Aprenez donc, Seigneur, sans condamner mon zele,  
**Que la Reyne...**

[79]

**DORITILLE.**

**Il suffit nous allons sçavoir d'elle,**  
Puis que tout à propos elle revient icy.

#### SCENE IV.

*FRITIGILE, DORITILLE, ASTASE, ET TYRIDATE.*

**FRITIGILE.**

1715 Au gré de vos souhaits, tout a-t-il reüssi ?  
Sur deux freres Martyres vostre haine assouvie,  
A-t-elle plainement satisfait vostre envie ?  
On m'a fait le recit de la mort du premier.

**DORITILLE.**

L'ainé vient d'expirer, mais l'autre est prisonnier,  
Et j'auray plainement satisfait ma cholere,  
Quand il aura subit mesme sort que son frere.

**FRITIGILE.**

1720 Non, non, tout de ce pas, je sors de leur prison,  
**à Astase le regardant.**  
Ils n'y sont plus tous deux, et quelque trahison...

**ASTASE.**

1725 Cette indigne pitié qu'en vous on voit paroistre,  
Fait que dans vostre esprit je passe pour un traistre,  
Pour punir son forfait ay-je usé de poison ?  
A-t-il esté surpris ; quelle est ma trahison ?  
Mais, Madame, apres tout, parlons sans nous contraindre.  
Quand vous m'en soupçonnez, n'en ay-je point à craindre,  
Tyridate, qui fait l'adroit et le subtil,  
Estant seul avec vous, de quoy vous parloit il ?  
Quel changement si prompt, vous rend inquietée.

[80]

**FRITIGILE.**

1730 C'est en vain comme vous, qu'il m'a sollicitée,  
De ne m'arrester plus au dessein que je prends,  
J'ay pour y persister des exemples trop grands ;  
Mais vostre confident a dû vous en instruire.

**ASTASE.**

1735 J'ignore quel motif l'obstine à n'en rien dire,  
Il veut me déguiser : mais je me trompe fort,  
Si d'un même dessein, tous deux n'estes d'accord.



**TYRIDATE.**

Seigneur, pourquoy ma foy vous est elle suspecte ?  
 Si j'espargne la Reyne et si je la respecte,  
 En ne vous disant pas, qu'elle manque de foy,  
 1740 Est-ce que de sa faute, on doit se prendre à moy ?

**ASTASE.**

S'il me dit vray, Madame, ay-je droit de me plaindre,  
 Pendant nostre traité, qui vous forçoit à feindre,  
 Vous l'avez demandé ; pourquoy s'en repentir ?  
 Puisque vostre interest vous y fit consentir ;  
 1745 Oubliez-vous des-ja que je suis trop facile\* ?  
 Quand au lieu de prison ma Cour vous sert d'azile ?  
 Qu'en cette mesme Cour, ignorant vos projets,  
 De tous vos ennemis j'en ay fait vos sujets,  
 Est-ce que vostre main seroit ailleurs promise ?

[81]

**FRITIGILE.**

1750 Non, je veux m'expliquer avec plus de franchise,  
 Ce n'est point envers vous que je manque de foy  
 Je pretends m'acquiter de ce que je vous doy,  
 Je sçay à quel devoir nostre traité m'engage.

**ASTASE.**

Suivez donc ce devoir,

**FRITIGILE.**

Je feray davantage

1755 Puisque sans exposer ny vos jours ny les miens,  
 Sans rien mesme usurper sur les Mauraviens,  
 Avec les Marcomans j'abandonne mon Sceptre.

**ASTASE.**

Deux Rois vos ennemis vous en font-ils demettre ?  
 Ont-ils de leurs voisins receu quelque secours,  
 1760 Qui vous peut obliger à tenir ce discours ?

**FRITIGILE.**

C'est le Dieu des Chrestiens, cette grandeur suprême !  
 Qui veut que pour le suivre on renonce à soy-mesme,  
 Et l'on peut rarement le connoistre\* et l'aimer  
 Quand l'esclat des grandeurs a de quoy nous charmer ;  
 1765 Il ne faut point d'attache icy qui nous retienne.

**ASTASE.**

Si je vous entends bien, vous parlez en Chretienne,  
 Et ceux qu'avecque vous j'ay trop long-temps soufferts  
 Sont cause en se perdant qu'à la fin je vous perds  
 De leurs enchantemens tous deux vous ont séduite\*,  
 1770 Mais il est encor temps d'en arrester la suite :  
 Voicy le scelerat que vous avec crû mort,  
 Je vay pour le sauver faire un dernier effort,  
 Il sçait dans quels tourmens vient d'expirer son frere,  
 C'est à luy de choisir...

[82]

**FRITIGILE.**

C'est en luy que j'espere,

1775 Puisqu'il respire encor je puis sçavoir de luy  
 Ce que pour l'imiter je dois faire aujourd'huy ;

Sa constance en mourant me servira d'exemple,  
Et pour en profiter je vay l'attendre au temple.

*Elle sort.*

**ASTASE.**

1780 En cette extremité ne l'abandonnez pas,  
Ma sœur, il faut la suivre, empeschez son trépas.

*Tyridate sort et la suit avec Doritille.*

## SCENE V.

*ASTASE ET PROTHAIS.*

**ASTASE.**

Et bien, que résous-tu ? miserable, tu vois  
Jusques où me réduit la force de nos Loix ?  
Tu vois ton frere mort, et son corps dans le temple  
N'est qu'un objet d'horreur que le peuple contemple,  
1785 Si ton cœur garde encor un sentiment chrestien,  
Tu ne peux esperer d'autre sort que le sien,  
C'est ainsi que nos Loix punissent les rebeles,

[83]

**PROTHAIS.**

Que vos Loix, s'il se peut, soient encor plus cruelles,  
Si je n'estois Chrestien, j'en aurois de l'effroy,

**ASTASE.**

1790 *Quoy, malheureux !*

**PROTHAIS.**

*Seigneur vous l'estes plus que moy<sup>59</sup>,*

Pour me persuader que suis miserable ;  
Faites-moy voir, quel est le malheur qui m'accable,  
Si je suis menacé d'une sanglante mort,  
C'est un bon-heur pour moy, puisque j'en suis d'accord ;  
1795 Que je l'ay souhaitée et la souhaite encore.  
Mais pour vostre malheur, il faut qu'on le déplore.  
C'est d'un culte odieux l'horrible aveuglement,  
Et quand vous ne feriez que me craindre un moment,  
C'est assez pour montrer quelle est vostre misere.

**ASTASE.**

1800 Moy ! je te crains, ingrat, vois si j'ay crains ton frere,  
Moy, que de puissans Rois n'oseroient pas troubler,  
Et sous qui leurs Estats n'oseroient pas trembler,  
*Tu dis que je te crains !*

**PROTHAIS.**

*N'est-il pas veritable ?*

1805 Puisque si je n'embrasse un culte detestable,  
Où vostre aveuglement me veut precipiter,  
Vous craignez d'offencer ou Mars ou Jupiter,  
Mais pour moy qui ne crains ni vous ni vos menaces,

[84]

<sup>59</sup> Il s'agit d'une référence directe à l'ouvrage de Jacques de Voragine, *La Légende dorée* : « Il [Astasius] fit ensuite comparaître Protas et lui dit : "Malheureux, toi au moins, pense à vivre, et ne cours pas comme ton frère au-devant d'une mauvaise mort ! – Qui est le malheureux ? Rétorqua-t-il [Protas]. [...] » (*La Légende dorée*, éd. Alain Boureau, Pascal Collomb, Monique Goulet, etc, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2004, ch. 80 « Saints Gervais et Protas », p. 429)

LXVIII

Qui méprise vos Dieux ; je n'ay point de disgraces,  
Si de mon frere mort je ressens quelqu'ennuy\*,  
1810 C'est parce que je vay dans le Ciel apres luy,  
Et que je suis jaloux de ce qu'il me devance<sup>60</sup> ;  
Mon cœur pour le rejoindre est dans l'impatience,  
Nous eûmes en naissant tous deux mesme berceau,  
Faites qu'en mesme jour nous n'ayons qu'un tombeau.

**ASTASE.**

1815 Oüy, scelerat, impie, on te va satisfaire,  
Gardes, qu'on le déchire encor plus que son frere,  
Qu'au plus fort du supplice il n'ait aucun repos,  
Et que les coups de fouëts luy penetrent les os.

**SCENE VI.**

*DORITILLE, ASTASE.*

**DORITILLE.**

Ouy, Seigneur, le temps presse, ordonnez qu'on l'emmeine,  
1820 Et qu'il meure au plûtost : car aussi-bien la Reyne,  
Qui ne prend plus conseil que de sa passion, [H, 85]  
Excite en sa faveur une sédition,  
Pour empescher la mort qu'on doit à cet impie,  
Elle a fait jusqu'au temple un rempart de sa vie.  
1825 Tous les Chefs de son camp prests à se soulever,  
Luy promettoient main-forte et le venoient sauver,  
Si l'on n'eust arresté leur fureur insensée.

**ASTASE.**

Et la Reyne, à present, où l'avez-vous laissée ?

**DORITILLE.**

Dans son Appartement, Tyridate l'instruit,  
1830 Luy fait voir son erreur,

**ASTASE.**

*Le traistre la seduit\*.*

Sous un pretexte faux de signaler son zele,  
Il est par interest de concert avec elle,  
Un si prompt changement n'est qu'un adroit détour,  
Qu'une subtilité que luy dicte l'amour,  
1835 Elle ne parle plus, ny de combats, ny d'armes,  
Du choc des ennemis elle n'a plus d'allarmes,  
Et l'un de ces deux Roys sans doute\* est mon Rival.

**DORITILLE.**

Non, Seigneur, jusqu'icy vous la connoissez mal,  
Tout son dessein ne tend qu'à se rendre Chrestienne,  
1840 Voylà quel est son but ; souffrez qu'elle y parvienne.  
Et s'il faut aujourd'huy qu'elle manque de foy,  
Faites malgré son rang ce qu'ordonne la loy,  
C'est le plus court chemin pour arriver au Throsne,  
Après si vos rivaux disputent sa Couronne,

60 Référence probable à un passage de la vie de saint Ambroise dans *La Légende dorée*: « [...] quand on lui demandait pourquoi il pleurait ainsi sur des saints qui se dirigeaient vers la gloire, il disait : "Ne pensez pas que je pleure parce qu'il est parti, mais parce qu'il m'a précédé." » ( Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, éd. cit., ch. 55 « Saint Ambroise », p. 308)

1845 Vos soldats et les siens la deffendront assez.

**ASTASE.**

[86]

Cét advis seduiroit\* des Cœurs interressez,  
A qui l'ambition ne donneroit pour guide,  
Que les vils sentimens d'un interest sordide.

**DORITILLE.**

Ouy, mais puis qu'il y va de l'interest des Dieux  
1850 Le fruit de leur vengeance est toujours glorieux  
Puis que jusqu'à ce point une Reyne s'oublie,  
Que de prendre si fort le party d'un impie,  
Et que de luy prometre un sacrilege appuy,  
Elle doit encourir mesmes peines que luy,  
1855 Pour appaiser le Ciel apres les plus grands crimes  
Il ne luy faut offrir que d'illustres victimes.

**ASTASE.**

Et puis-je y consentir...

**DORITILLE.**

Seigneur qui donc le peut,

Quand la Loy vous y force, et quand Cæsar le veut

**ASTASE.**

Dure necessité de cette Loy suprême,  
1860 Qui me force de perdre une Reyne que j'ayme,  
Quel moyen d'accorder en ce funeste jour,  
La rigueur de nos loix et celles de l'amour ?  
Ce que l'une deffend, l'autre me le commande,  
Je sçais envers nos Dieux combien sa faute est grande.  
1865 Je sçais pour l'expier ce que m'enjoint la Loy,  
Mais en la punissant le coup tombe sur moy,  
Et s'il faut immoler cette chere victime,  
J'ay part au chastiment sans avoir part au crime.

**DORITILLE.**

Vous en estes l'auteur, puisque vous consentez,  
1870 Qu'elle soit infidele à nos divinitez,  
Je veux<sup>61</sup> qu'avec un Sceptre, elle vous semble aymable\*, [Hij, 87]  
Mais songez-vous Seigneur, qu'elle devient coupable,  
Qu'elle ayme son erreur loing de l'abandonner  
Et qu'enfin, c'est à vous à ne rien pardonner ?

**ASTASE.**

Ouy, je songe ma sœur, qu'elle devient coupable  
1875 Mais avoüez aussi qu'elle est toujours aymable\*,  
Et que dés qu'une fois on se laisse charmer,  
Il est bien mal-aisé de s'empescher d'aymer,  
Je ne m'esblouis pas de l'esclat de son trosne,  
1880 Je n'en veux qu'à son cœur, et non à sa Couronne  
Quand elle fut l'objet de mon ambition,  
Mon cœur ne ressentoit que cette passion,  
Mais depuis qu'en ce cœur l'amour eust pris sa place,  
Cette autre passion luy soûmist son audace.  
1885 Je sentis ralentir ce desir de Reigner.

**DORITILLE.**

<sup>61</sup> Comprendre : Je veux bien, je concède.

Les Dieux seront bientôt pour elle à desdaigner,  
 Pourveu qu'avec sa main elle vous mette au Throsne.

**ASTASE.**

1890 Mon cœur encore un coup, n'en veut qu'à sa personne,  
 Ce n'est que sur le sien que je pretens reigner,  
 Ne vous estonnez\* plus si je veux l'espargner,  
 Ma vie est de trop près attachée à la sienne,  
 L'amour malgrê nos Loix, veut que je m'en souviennne.

**DORITILLE.**

1895 Et bien oubliez donc pour vous en souvenir,  
 Que d'une impunité le Ciel peut vous punir, [88]  
 Oubliez que c'est faire une haute injustice,  
 Que de perdre un coupable et sauver sa complice  
 Oubliez Cæsar mesme, oubliez son pouvoir,  
 Oubliez s'il se peut, quel est vostre devoir,  
 Si le pouvoir des Dieux n'a rien qui vous estonne\*,  
 1900 Peut estre craindrez-vous, quand Cæsar en personne,  
 Viendra vous reprocher, et venger à vos yeux,  
 L'affront que vous souffrez au mespris de nos Dieux.

**ASTASE.**

1905 A quoyque pour ma perte ils daignent se resoudre,  
 Je verray sans effroy les esclats de leur foudre.  
 Et loing de les parer s'ils viennent jusqu'à moy,  
 Je me tiendray puny, si je manque de foy ;  
 Quoy si dans son erreur, Fritigile s'esgare,  
 En suis-je aussi coupable à moins qu'estre barbare ?

**DORITILLE.**

1910 Si vos jours dans les siens prennent tant d'interest  
 Si vous l'idolatrez toute injuste qu'elle est,  
 Feignez donc d'ignorer qu'elle soit infidelle,  
 Ou craignez en l'aymant de devenir comme elle.  
 L'amour veut aux amans de la conformité ;  
 Il peut tout sur un cœur, si tost qu'il est dompté.

**ASTASE.**

1915 Ma sœur de ce costé je ne voy rien à craindre,  
 Outre qu'en ce rencontre<sup>62</sup> il est honteux de feindre  
 Ce n'est qu'à ses vertus que je veux ressembler,  
 Nostre sincerité ne peut dissimuler,  
 D'un long deguisement trop longtemps abusée.  
 1920 Elle pourroit..

**DORITILLE.**

Seigneur voicy venir Thrasee.

**ASTASE.**

[Hij, 89]

Sçachons ce qu'il me veut.

**DORITILLE.**

Son visage interdit\*.

Presage le mal-heur que je vous ay predit.

**ASTASE.**

Quel que soit ce mal-heur, je n'en suis point en peine,  
 Si le couroux du Ciel en esparse la Reyne.

<sup>62</sup> Voir la note 16.

1925 Le Chrestien ?

## SCENE VII.

THRASÉE, ASTASE ET  
DORITILLE.

THRASÉE.

C'en est fait il est au rang des morts,

On vient de separer sa teste de son corps.

ASTASE.

Puisqu'il estoit coupable aussi bien que son frere  
On a dû le punir d'une mort plus severe,  
Il ne meritoit pas un traitement si doux.

THRASÉE.

1930 S'il n'a pas expiré sous le nombre des coups,  
Ce dernier qui finit sa vie, et son suplice,  
Ne l'a pas espargné non plus que son complice.  
Si tost qu'il entre au temple, il void de toutes parts  
Que le peuple assemblé ne fixoit ses regards,1935 Que sur le chevalet\*, où le corps de son frere,  
Estalloit un objet d'horreur et de misere,  
A ce funeste aspect la nature l'émeut,

[90]

Luy pour la surmonter deguise autant qu'il peut,  
C'est en vain, que son front monstre une feinte joie,1940 Il chancelle, il hesite, il paslit, il s'effraye,  
Et dans le mesme instant qu'il en est consterné,  
Vois, luy dit le grand Prestre, où ton frere obstiné,  
S'est malgré nos Conseils precipité soy-mesme,  
Vois jusqu'où l'a reduit la suite du blaspheme,1945 Et si son sang versé peut dessiller tes yeux,  
Vois s'il vaut mieux perir ou reverer nos Dieux ;  
Le temps presse, choisis. Moy que je les revere :  
*Repart il.* Et croy-t-on que la mort de mon frere  
Ou la peur d'expirer en ses mesmes tourmens,1950 Me fasse à leur aspect changer des sentiments,  
Non, je voy d'un mesme œil tout le cours de la vie.  
Ces vrais maux, sans chagrins, ces faux biens sans envie,  
Et dans ces divers sorts tousjours ferme et constant,  
J'iray joindre mon frere où son bon-heur m'atend,1955 Astase, luy dit on, sensible à ta misere,  
T'offre pour t'en sauver, plus de temps qu'à ton frere,  
Il te donne à choisir pour la derniere fois,  
Ta grace ou les tourmens, Je vous ay dit mon choix,  
Les tourmens. Et pourquoy faut-il que l'on differe ?1960 Je suivray le chemin que m'a tracé mon frere,  
Je le veux cimenter comme luy de mon sang,  
Pour avoir avec luy dans le Ciel mesme rang,  
La Croix est le chemin que le Chrestien doit suivre,  
Par grace espargnez moy l'affront de le suivre,

[91]

1965 L'impatient desir que j'ay d'estre avec luy,  
M'est plus dur que la mort, qu'on m'appreste\* aujourd'huy.  
Trop long-temps et trop loing, c'est pousser l'insolence,

## LXXII

- Dit le grand Prestre : allons Gardes que l'on commence,  
Puis que rien ne le peut remettre à son devoir,  
1970 Et que son sang versé ne sauroit l'emouvoir,  
Faites-luy ressentir la mort la plus cruelle ;  
A ces mots la fureur des Soldats renouvelle  
Le corps mort de son frere, à peine est-il osté,  
Que sur le chevalet\* encor ensanglanté,  
1975 On jette le coupable, on l'estend, on l'attache,  
On oste son habit, ou plustost on l'arrache ;  
Luy patient et doux, loing de s'en couroucer,  
Carresse qui l'offence et le veut embrasser,  
Mais sa douceur chrestienne augmente leur cholere,  
1980 On le foüette, on le fait languir plus que son frere,  
Enfin presque abatu des coups qu'il a receus,  
On entend de la porte un murmure confus,  
Un gros de Marcomans entre avec violence,  
Disant que Fritigile entreprend sa deffence,  
1985 Et que malgré vostre ordre, elle veut l'enlever,  
Le Prestre apprehendant qu'on ne le vint braver  
Destourne prudemment l'orage qui s'appreste\*, [92]  
Ordonnant qu'au plus tost on luy tranche la teste.  
A ces mots les Soldats, las et non satisfaits,  
1990 Des coups qu'ils ont donnés abandonnent leurs foüets,  
Et tandis que de ceux, qui vouloient sa deffence,  
La force et la raison repriment l'insolence,  
On leve le Chrestien attenué de coups,  
Qui tout foible qu'il est, se met à deux genoux,  
1995 Puis exposant son col au trenchant de l'espée.  
Mon attente, dit-il, ne sera pas trompée,  
Je m'en vais aprocher le bien-heureux moment,  
Qui fait apres la mort vivre eternellement ;  
Il demande un moment pour finir sa priere,  
2000 Le tyran luy respond, qu'il peut la faire entiere,  
Prend son temps, puis sans bruit tirant son coutelas,  
D'un seul coup qu'il en donne, il met sa teste à bas,  
Nos Soldats revoltez deceus de leur attente,  
Jurent que Fritigile en sera mal-contente,  
2005 Qu'elle en aura vengeance, et qu'ils vont de ce pas,  
Soulever contre vous, jusques à vos Soldats.

**ASTASE.**

Et la Reine à present est elle avec ses troupes ?

**THRASÉE.**

- Quoy vous ne sçavez pas qu'ayant le vent en pouppe,  
Avec quatre Officiers qu'elle a pris pour ramer,  
2010 Du costé de Milan elle fait voile en mer,  
On l'a dit à Madame,

**DORITILLE.**

[93]

Ouy, mais j'ay dû le taire,

- De peur qu'à son dessein vous ne fussiez contraire,  
Les Ondes et le vent semblent estre d'accord,  
Pour chasser son esquif et l'esloigner du port,  
2015 Car je l'ay veu partir d'une vitesse extreme.

**ASTASE.**

Et quel est son dessein ?

**DORITILLE.**

Elle court au Baptême,

Rendez graces aux Dieux de ce qu'ils ont permis,  
 Qu'icy les Marcomans vous soient des-ja soûmis,  
 Reignés et succedés au Thrône d'une impie,  
 2020 Oubliés-la, Seigneur, puis qu'elle vous oublie.

**ASTASE.**

Ainsi donc par ce coup entre vous concerté,  
 Je vois perir l'espoir dont je m'estois flatté,  
 Et de toute la joye en mon cœur possédée,  
 Il ne luy reste plus que la fatale idée,  
 2025 J'ay son Thrône il est vray, sans en estre vainqueur,  
 Mais je ne pretendois reigner que sur son cœur.

**THRASÉE.**

Quoy, Seigneur, sans espoir, quoy vous l'aymés encore,  
 Estes-vous du party de ce Dieu qu'elle adore ?

**ASTASE.**

Non, non, pour la rejoindre équippons des vaisseaux,  
 2030 Commettons<sup>63</sup> nostre vie à la mercy des eaux, [94]  
 Puis qu'aussi-bien je voy mon esperance vaine,  
 Allons, convertissons tout nostre amour en hayne,  
 Et ne permettons plus ce funeste retour,  
 De jamais convertir nostre hayne en amour.

*FIN**[Illustration et inscription affichant**SACRUM / PINGVE / DABO /**NEC / MACRUM / SACRIFICABO<sup>64</sup>]*

63 « Commettre » : « signifie aussi, confier quelque chose à la prudence, à la fidélité de quelqu'un. » [F]. Comprendre : confions notre vie à la merci des eaux.

64 Traduction : « Je donnerai la graisse sacrée, et je ne sacrifierai pas le maigre. » D'après le site du CERL Thesaurus et le site de la BNF, il s'agit d'une devise de Claude Cramoisy (1590-1680), imprimeur-libraire et relieur, « Frère cadet (et non fils) de Sébastien I Cramoisy, chez qui il a été reçu apprenti en janv. 1608 et sous la direction de qui il sera "conducteur des travaux" de l'Imprimerie royale. Reçu maître le 31 août 1618. Membre de la Compagnie des usages formée en 1631. - A souvent travaillé en association avec ses frères Sébastien I et Gabriel Cramoisy. »



HYMNES, VERSETS, PROSES ET ORAISONS<sup>65</sup>, [I, 97]

Qui se chantent en la Parroisse des  
St. Gervais et Prothais, les jours  
de leur Feste, Translation et du-  
rant les Octaves.

[gravure liminaire]

Aux premiers et secondes Vespres.

HYMNE<sup>66</sup>.

Quisquis in coelo tibi cumque Christo  
A Deo partem modò polliceris

Disce quo tantae pretio menténda  
Sint bona fortis.

Disce ; nam praebet documénta bini  
Fratris exéplum : juvat amplitudo  
Praemij te par ? Patris aemulare

Facta laboris.

[98]

Vis opes foenus referant beátum,  
Cumque thesauro bene cor tuum sit ?

In signum Christi manibus reconde  
Páuperis utens.

Principes terrae métuis minaces,  
Carceres, flammas, gladios, catastas ?

Arma divinae cape charitatis,  
Nulla timébis.

Illa Vitalis via conjugisque,  
Illa Gervasi fuit & Protasi,

65 Ces hymnes, versets, proses et oraisons en latin sont présents dans trois exemplaires de l'édition originale. Voir la section « Note sur la présente édition » dans notre présentation.

N'étant pas capable de lire le latin, la traduction de ces hymnes est faite par des logiciels de manière approximative. La traduction des hymnes en vers est plus problématique, tandis que celle des oraisons et des proses est manifestement plus correcte et lisible. J'ai donc essayé de modifier quelques vers par mes propres moyens afin de les rendre plus compréhensibles.

<http://fr.eprevodiac.com/>  
<http://www.grand-dictionnaire-latin.com/>

66 Hymne : « Quiconque au ciel te donnera une part d'un demi-pouce de Christ de la part de Dieu. Apprenez à garder un tel prix. apprendre car le document donne l'exemple de deux frères : le montant de la récompense vous aide-t-il ? Vous êtes autorisé à imiter les faits du travail. Voulez-vous que les richesses vous apportent le bonheur, et que votre cœur soit un bon trésor ? En signe du Christ, cachez les mains des pauvres. Les princes de la terre craignent-ils les prisons menaçantes, les flammes, les épées, les châteaux ? Prenez les armes de la charité divine, vous ne craignez rien. Cette voie vivifiante et ses époux, C'étaient Gervais et Protas, Par lesquels la direction de Dieu tenait le saint Temple de Sion. Ainsi la puissance violente s'empare des cieus, Ainsi le champion du Christ reçoit le calice, Ainsi il boit la coupe sacrée, Et ainsi devrait-il être l'ami de Dieu. Il appartient au Christ d'être miséricordieux, c'est la loi. Les royaumes des cieus doivent souffrir comme une violence, afin que la gloire future du Seigneur nous soit révélée. Christ chef et puissant champion, porteur Donnez votre part de la croix, chantons, Ici et dans les cieus, des chants de louange à la pieuse Trinité. Amen. Réjouissez-vous dans le Seigneur et exaltez les justes. Et je glorifie tous ceux qui ont le cœur droit. »

Qua Dei ductu tenuere sanctae  
 Templa Sionis.  
 Sic rapit caelos violenta virtus,  
 Sic pugil Christi récipit branium,  
 Sic bibit sactum câlicem, Deique  
 Sic sit amicus.  
 Compati Christo decet, illa lex est,  
 Regna caelorum patiântur ut vim,  
 Ut revelétur Domini futura  
 Gloria nobis.  
 Christe dux & vis pugilum, ferentes  
 Da tuae partem crucis, intonemus,  
 Hic & in caelis pia Trinitati  
 Cantica laudis. Amen.  
 Laetamini in Domino & exaltate justi.  
 Et gloriâmini omnes recti corde.

*A MATINES.*

[99]

*HYMNE<sup>67</sup>.*

O Tuta Christi militum  
 Arx atque propugnaculum !  
 Quam non ab hoste vincitur  
 Qui charitate nititur !  
 Gentilitatis Flamines  
 Quititiumque principes  
 Gervasium nefario  
 Frattémque tentant praelio.  
 Duo tot hostes pérferunt,  
 Duo tot hostes proterunt :  
 Quibus Deus commilitat,  
 Quis contra quicquam polleat ?  
 Bello sed hoc quid quaeritur ?  
 Uterque velle cogitur  
 Ut thura ponens âdicet  
 Christum, Iouémque praeudicet.  
 Expers metus constântia,  
 Fides remitti néscia  
 Tam turpiter non déficit,  
 Non sic ad hostes transfugit  
 Quin erogatis omnibus,  
 Tyrannicis furoribus,

<sup>67</sup> A matines. Hymne :

« Ô forteresse sûre et forteresse des soldats du Christ ! Comment n'est-il pas vaincu par l'ennemi qui compte sur la charité ! Les cinquièmes dirigeants incitent les frères Gervais à la mauvaise bataille. Deux ont autant d'ennemis, deux autant d'ennemis chassés : à qui Dieu est en guerre, qui peut rien opposer ? Mais qu'est-ce que cela demande ? Chacun d'eux est obligé de vouloir lever l'épée et dire Christ, et porter préjudice à Jésus. Sans cesse intrépide, la foi des rémis ne défaille pas si honteusement, elle ne fuit pas à l'ennemi sans la fureur tyrannique déchaînée par tous, qui seule reste à livrer les corps à d'heureuses funérailles. Ainsi, opportuns pour le poids et le bon marché de la poussière de la chair, ils migrent vers une ville où ils jouissent de la paix et de la tranquillité. Jésus, la récompense de ceux qui se battent pour toi dans cette arène, fais que nous soyons vaincus par ton dieu dans cette lutte. Vertu, honneur, louange, gloire à Dieu le Père avec le Fils, Amen. »

Quae sola restant corpora  
 In laeta tradunt funera.  
 Sic expediti pondere  
 Vilique carnis puluere,  
 In civitatem démigrant  
 Quam pax quiésque témpérant.  
 Iesu tibi certantium  
 In hac palaestra praemium,  
 Fac nos ab hoc luctamine  
 Tuo potiri numine.  
 Virtus, honor, lauy, gloria  
 Deo Patri cum Filio,  
 Sancto simul paraclito  
 In saeculorum saecula. Amen.

[100]

*A LAUDES.*HYMNE<sup>68</sup>

O Filiae Ierusalem  
 Venite, pompam nobilem  
 Videte, dignis Martyres  
 Cinctos cotonis vertices  
 Solemnis hic Gervasti  
 Triumphus & Protasii ;  
 In militum victoria  
 Haec est Sionis gloria.  
 Fulgent in armis purpurae  
 Palmis virescunt dexterae  
 Illucet autum frontibus,  
 Sancti favent victoribus.  
 Summi Patris benignitas  
 Et non auara largitas  
 Sic munerat pro filio,  
 Qui vicerint in praelio.  
 Tum justa post stipendia  
 Suis adaugens praemia  
 Regnare dat perenniter  
 Christi sodales desuper.  
 Coelestis aulae municeps  
 Divinitatis particeps,  
 Sic sancte fratrum binio  
 Nobis faue suffragio  
 Et quas tuo iam numini  
 Trinoque laudes nomini

[101]

---

68 A laudes. Hymne :

« Ô Filles de Jérusalem, venez voir défilér les nobles, dignes Martyrs ceints de cotonnades. C'est la gloire de Sion dans la victoire des soldats. Ils brillent dans des bras violets, les paumes de leurs mains droites sont vertes et leurs fronts brillent, les saints favorisent les vainqueurs. Que la bonté du Très-Haut Père, et non les généreuses générosités, serve ainsi pour le fils, qui est victorieux dans la bataille. Puis, juste après son salaire, ajoutant à ses récompenses, il permet aux membres du Christ de régner perpétuellement d'en haut. Le munificent de la cour céleste, un participant de la divinité, ainsi, en tant que saints frères, je vote pour nous, et nous chantons des louanges au nom de vos dieux et de la trinité, que nous chantons maintenant plus généreusement au ciel. Amen. »

Hic personamus parcius  
Coelo canamus largius.  
Amen.

Oraison<sup>69</sup>.

Sanctorum Martyrum tuorum, Gervasii & Protasii, quaesumus Domine, votiva solemnitas Ecclesiam tuam laetificet, ut quos idem ortus & passio fecit esse germanos, eorum pia interventio nos coelestis gloriae faciat esse participes. Per Dominum nostrum, &c.

A LA MESSE.

[102]

PROSE<sup>70</sup>.

Ad honorem tuum Christe, psallat tibi chorus iste, Martyrum praeconia.

Duo fratres hi fuerunt ; in se pro te pertulerunt diversa supplicia.

Vnus dies est natalis, quorum pater est Vitalis, & mater Valeria.

Clari per progenitores, sed moribus clariores fecit Christi gratia.

Protasius hic vocatus, Gervasius alter dictus, ambo clari meritis.

Sancti simul hi nutriti, sunt in side eruditi, summi dono numinis.

Sic in fide roborati, sunt in fine coronati felici martyrio.

Cum plumbatis est prostratus unus alter decollatus, sub duce Astasio.

Vetus homo cruciatur, novus verò renouatur, crescente supplicio.

Nam requies lassus datur, morte vita comparatur, dolor cedit gaudio.

Ex Aegypto transtulisti isto, arque perfecisti, palmites in patria.

Sic in Christo vera vite plantati, caelestis vitae consequi mur gaudia.

[103]

69 Oraison : « Nous vous supplions, Seigneur, que la solennité votive de vos saints martyrs, Gervais et Protas, rende votre Église heureuse, afin que ceux que la même naissance et la même passion ont rendus allemands, leur pieuse intervention nous fasse participer à la gloire céleste. Par notre Seigneur, etc. »

70 Prose : « A votre honneur, ô Christ, que ce chœur chante pour vous, hérauts des martyrs. C'étaient deux frères; ils ont enduré différentes tortures pour vous. Un jour c'est son anniversaire, dont le père est Vitalis, et dont la mère est Valeria. Il était illustre par les ancêtres, mais la grâce du Christ l'a rendu plus illustre dans son caractère. Protas a été appelé ici, et Gervais l'autre, tous deux d'un grand mérite. Ces saints, nourris en même temps, sont savants côte à côte, par le don suprême de Dieu. Ainsi fortifiés dans leur foi, ils sont enfin couronnés d'un heureux martyre. Quand l'un est plombé l'autre a été décapité, sous l'ordre du chef Astasius. Le vieil homme est torturé, mais le nouvel homme est renouvelé, avec une punition croissante. Car le repos est donné aux fatigués, la vie est comparée à la mort, le chagrin fait place à la joie. Tu l'as fait sortir d'Égypte, et tu l'as fini, des palmiers dans le pays. Si la vraie vigne est plantée en Christ, les joies de la vie céleste suivront.

POUR LE JOUR  
DE LA TRANSLATION.

*Aux premières & secondes Vespres.*

HYMNE<sup>71</sup>.

O Vices rerum ! quasi nauseandum  
Sortis horrendae peripsema, tellus  
Quandiu celas pretiosa bini  
    Funera sancti.  
Scilicet spreti meritum lapilli  
Ethnicis dignè suibus latebat ;  
Scilicet nundum retributionis  
    Venerat hora.  
Venit, hos tander Deus ut receptos  
Esle cum sanctis, simul ac amicis,  
Quin adoptinos sibi filiosque  
    Esse probaret.  
Venit, & si fas foret, inuidendum  
Ambrosi munus tibi : sed triumphum  
Nemo quam sanctus, celebrare sancti  
    Aptior usquam.  
Actior nemo : pura visioni  
Vix sidem Paulus dedit, ut repente  
Sedulul tetram ruis, & repertum  
    Pignus adoras.  
Halitus, ô quos ! ô odore quanto  
Spirat afflatus oculi salubre  
Balsamum, verax specimen beatae  
    Conditionis !  
Unitas fratrum rutillans, odore  
Nos tuo post te trage, parsque praeudau  
Vel tuae facti, vel amica pompam  
    Turba sequamur.  
Gloria Patri genitaeque Proli,  
Et tibi compart utriusque semper  
Spiritus alme Deus unus omni  
    Tempore saeculi. Amen.  
Laetamini in Domino & exultate justi.  
Et gloriamini omnes recti corde.

<sup>71</sup> Hymne : « Ô se tournent des choses ! Comme pour écœurer le sort de l'horrible destin de la terre tant qu'elle cache les précieuses sépultures des deux saints. Bien sûr, le mérite du mépris était caché à la digne pierre ethnique ; Bien sûr, l'heure du châtement était maintenant venue. Il est venu, et Dieu veut que ceux-ci soient reçus avec les saints, avec ses amis, afin qu'il prouve qu'ils sont ses enfants adoptifs. Il est venu, et si c'était juste, le cadeau d'Ambroise devrait être envié : mais personne n'est mieux fait pour célébrer un triomphe qu'un saint. Nul n'est plus actif : Paul a à peine donné une étoile à la vision pure, si bien que soudain le diligent se précipite au tombeau, et adore le gage retrouvé. Souffle, oh qui ! Oh, comme l'haleine parfumée de la poitrine respire le baume salubre, véritable exemple d'une condition heureuse ! L'unité des frères resplendissante, entraîne-nous derrière toi de ton parfum, et suivons soit une partie de ta prétention, soit une procession amicale. La gloire du Père et la naissance de l'Enfant, et l'esprit des deux partage toujours avec vous. Amen. Réjouissez-vous dans le Seigneur et exultez les justes. Et je glorifie tous ceux qui ont le cœur droit. »

*A MATINES.*HYMNE<sup>72</sup>.

Gervasi radians Empyreï jubar,  
 Martyr Martyribus nate parentibus  
 Divinae soboles incluta gratiae,  
     Coeli nobilis indiges :  
 Protasi meriti tu quoque comparis  
 Consors & generis, quos dedit ut dies  
 Es foetura duos unica saeculo,  
     Sic mors reddidit & Deo :  
 Nam te permolitur fustibus, in side  
 Perstantem gladius sustulit, hostiae  
 Germanae socium, grandine plumbea  
     Totis attubus obrutae.  
 Huius Christicolae vos vigiles gregis  
 Custodes ouium simplicitas lupos  
 Quos afficta tegit, pellite longius  
     Ut nil exitii ferant.  
 Quae patrociniò jura clientium  
 Vestro credita sunt, plena tuèmini  
 Ut de parte nihil depereat sibi  
     Coelestis Patrimonii.  
 Qui cauci régimen, lumine reddito  
 Illustrastis, eo nunc animi vias  
 Illustrate, meri perpetuus boni  
     Dum nos induitur beet :  
 Te summa deitas unaque poscimus  
 Ut culpas abluas noxia subtrahas  
 Des pacem famulis, nos quoque gloriam  
     Percuncta tibi saecula. Amen.

[105]

*A LAUDES*HYMNE<sup>73</sup>.

---

72 À matines, Hymne :

« Gervais, rayonnant d'Empire, le Martyr des Martyrs, nés de parents Enfants divins, avec grâce comprise, Vous avez besoin d'un noble Ciel : Vous comparez aussi les mérites de l'Époux et de la race, qu'il a donnés comme un jour. Il a ramassé l'épée qui se tenait debout, le compagnon des victimes allemandes, avec une grêle de plomb, tout autour de lui ont été écrasés. Vous êtes les gardiens de ce troupeau chrétien, les gardiens des loups dont les affections sont couvertes par la simplicité des brebis, conduisez-les plus loin afin qu'ils n'apportent aucune destruction. Les droits de vos clients ont été confiés à votre patronage, avec une protection totale, afin qu'ils ne perdent rien de leur héritage céleste. Qui as éclairé la règle du caucus, avec la lumière restaurée, illumine maintenant les voies de l'âme avec elle, le simple bien perpétuel pendant qu'il nous est mis betterave : La divinité suprême nous te demandons ensemble de laver les péchés qui sont nuisible Donne la paix aux serviteurs, nous avons aussi glorifié les anciens. Amen. »

73 À laudes, Hymne :

« L'art gentil du mensonge. Vous avez mis le feu à au noble Astase, afin qu'il soit condamné au meurtre. Pourquoi la fraternité innocente et la sainteté chrétienne subissent-elles des coups indignes Comme des coups de massue crus ? Les satellites ardents du diable et les ennemis du vrai dieu se lèvent, et les hommes tombent en vain. Aucune force sauvage de Gervasius, rien n'use Protasius. Pendant que les membres pleurent le battement de l'esprit, l'esprit se réjouit à l'intérieur, brisant enfin la prison, voyant l'abondance du pays de Dari. Finir, si tu le

Gentilis ars mendacii  
 Ecquid minas Astasii.  
 Accendis in par nobile  
 Ut sit neci damnabile. [106]  
 Cur innocens fraternitas  
 Et Christiana sanctitas  
 Indigna perfert verbera  
 Ut cruda fustis vulnera ?  
 Aexcors satelles daemonis  
 Hostisque veri numinis  
 Insta, perurge saeviter  
 Minae cadunt inaniter.  
 Nil saeva vis Gervasium  
 Nil atterit Protasium  
 Vires labant dum corporis  
 Vitus resurgit pectoris.  
 Dum membra moerent verbere  
 Mens gaudet intus, carcere  
 Tandem refracto, copiam  
 Dari videndi patriam.  
 En dire, si fas, suspice  
 En quos tenebas, aspice  
 Ut evolant ad caelites  
 Poenis suis superstites !  
 Illustre nobis Martyrum  
 Hoc Obtine consortium  
 Tuas saecuris semitas  
 Aeterna sit faelicitas.  
 Virtus, honor, laus, gloria  
 Deo Patri cum Filio  
 Sancto simul Paraclito [107]  
 In saeculorum saecula. Amen.  
 Exultabunt sancti in gloria.  
 Laetabuntur in cubilibus suis.

ORAIISON<sup>74</sup>.

Omnipotens sempiterne Deux, qui  
 per gloriosi bella certaminis, ad im-  
 mortales triumphos, Gervasium & Pro-  
 tasium extulisti : da cordibus nostris di-  
 gnam pro eorum sacra Translatione lae-  
 titiam : ut, quorum corpora pio amore  
 amplectimur, eorum precibus adiuue-

---

fais, lève les yeux en ceux que tu as retenus, regarde pour qu'ils s'envolent vers les cieus les survivants de leur châtement ! Glorieux pour nous Martyrs ceci obtient l'association de ton chemin éternel soit le bonheur éternel. Vertu, honneur, louange, gloire à Dieu le Père avec le Saint Fils avec le Paraclet pour les siècles des siècles. Amen. Les saints se réjouiront dans la gloire. Ils seront heureux dans leur lit. »

74 « Domieum » serait une graphie erronée de « Dominus »

Oraison : « Deux éternels tout-puissants, qui par de glorieuses guerres de lutte, aux triomphes immortels, ont élevé Gervais et Protas, donnez à nos cœurs la joie digne de leur translation sacrée, afin qu'embrassant les corps avec un pieux amour, nous soyons aidés par leurs prières. Par notre Seigneur.

mur. Per Domicium, &c.

*A LA MESSE.*

PROSE<sup>75</sup>.

Haec est dies expectata, & orbe toto  
dicata, gaudiis solemnibus.

Lux optata, qua sanctorum decus po-  
tens Rex coelorum latere non patitur.

O ter foelix, & amplius, urbis praesul  
Ambrosius tanti repertor pignoris :

Iam sacrae Quadragesimae, se domans  
abstinentia, confecerat spatia.

Ecce verba suppliciter profundentem  
precantia, lenis somnus occupat.

In vestibus coruscantes, niue candi-  
dioribus, offerunt se juvenes.

[108]

Bis species apparuit, bis species eva-  
nuit eludens Antistitem.

Cum vir, Paulo par beato, majestate  
venetanda, tertius se praebuit.

Juvenibus comitatus, Ambrosium ob-  
stupentem compellat his vocibus :

Quos hic vides, isti semper Christi  
sunt salutifera sequuri vestigia.

Fratres simul convixere pares annis &  
virtute, pietate nobiles.

Quinquennio bis exacto, aeternam  
Martyrii mervere lauream.

Divorum quae corpora, locum, quo  
sunt sine mora alte ferro saucia.

Genus, ortum, nomen, vitam te libel-  
lus edocebit, ad caput reconditus.

Sic duce Praesul numine, inventa tol-

---

75 Prose :

« C'est le jour attendu, et consacré dans le monde entier, aux joies solennelles. La lumière désirée, avec laquelle le puissant Roi des cieux ne laisse pas passer la gloire des saints. O trois fois heureux, et plus, comme deux fois le prince Ambroise si grand découvreur du gage : Il avait déjà accompli les espaces du saint Carême, se retenant par l'abstinence. Voici, les paroles suppliantes d'une profonde prière, un doux sommeil prend le relais.

Les jeunes se présentent dans des vêtements brillants, plus blancs que la neige. Deux fois il est apparu, et deux fois il a disparu, échappant devant lui. Lorsqu'un homme, semblable au bienheureux Paul, en vénérable majesté, se présenta pour la troisième fois. Accompagné des jeunes hommes, Ambroise s'adressa aux stupéfaits par ces mots : Ceux que vous voyez ici, ce sont toujours les pas salutaires du Christ à suivre. Convainquez des frères égaux en âge et en force, nobles en piété. Deux fois en cinq ans, pour mériter le laurier éternel du Martyre. Cherchez les corps des dieux, le lieu par lequel ils sont sans délai jetés haut avec du fer. Famille, naissance, nom, vie, un petit livre vous apprendra, caché en tête.

Ainsi, sous la direction du dieu, le prince, après avoir enlevé les gages trouvés, les porte dans le temple. Là, les martyrs allemands, célèbres pour leurs miracles, ont exercé leur pouvoir. Tous, aux prises avec des maladies, sont rentrés chez eux, se remettant de leurs maladies. Dieu, le maître du monde, demande à Gervais et Protas de nous aider par leurs prières. Amen. »

Cette histoire de la révélation divine est presque identique à celle relatée dans *Vie des Saints*. Voir la section « Étude de la pièce – sources » dans notre présentation



LXXXII

lens pignora, templi fert in adyta.

Ibi germani Martyres, miraculis illustribus, exerunt potentiam.

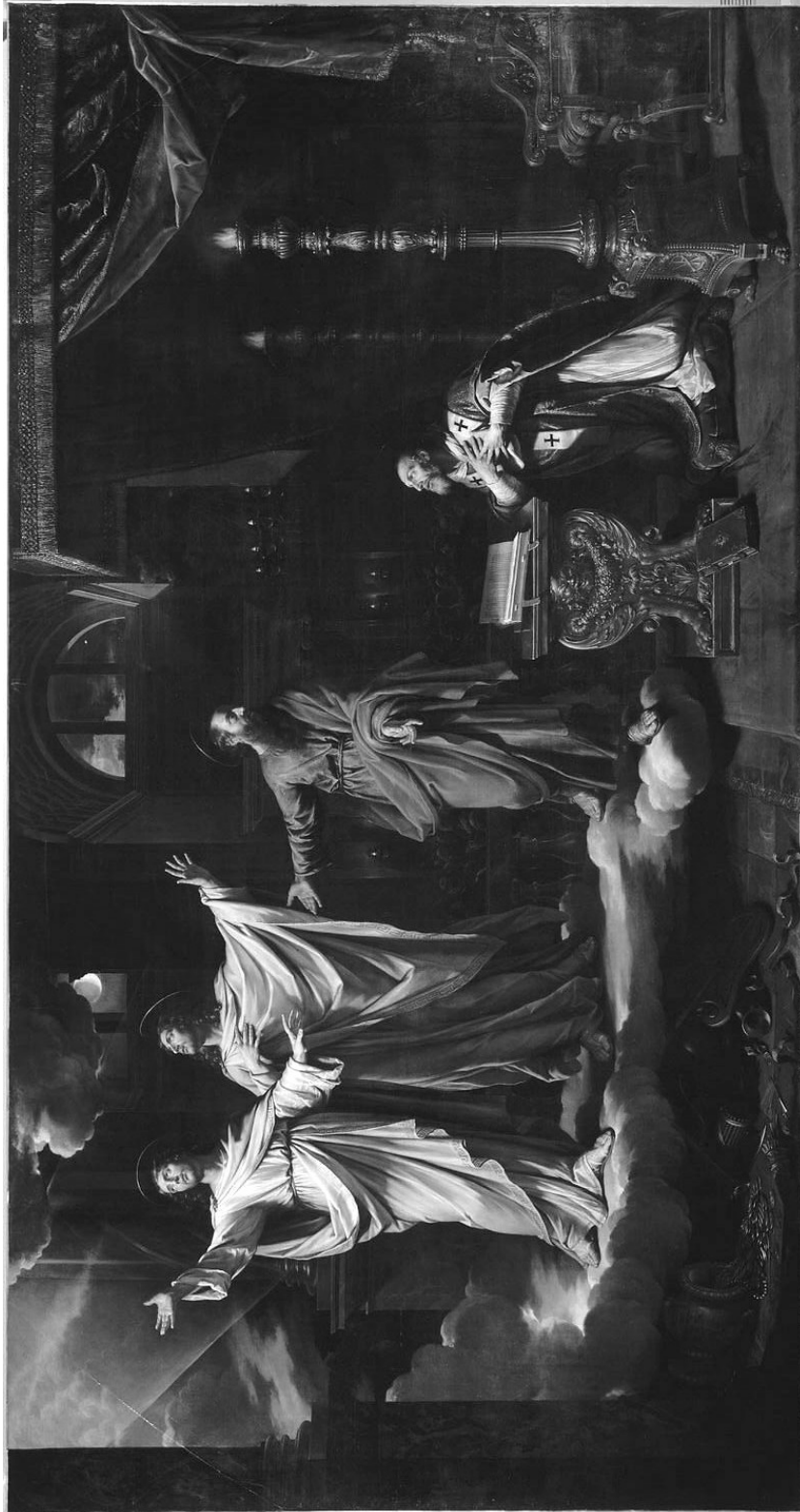
Cuncti morbis conflictati, domum morbis recreati, gestientes revolant.

Fac regnator mundi Deus, Gervasius, Protasius adjuvent nos precibus. Amen.

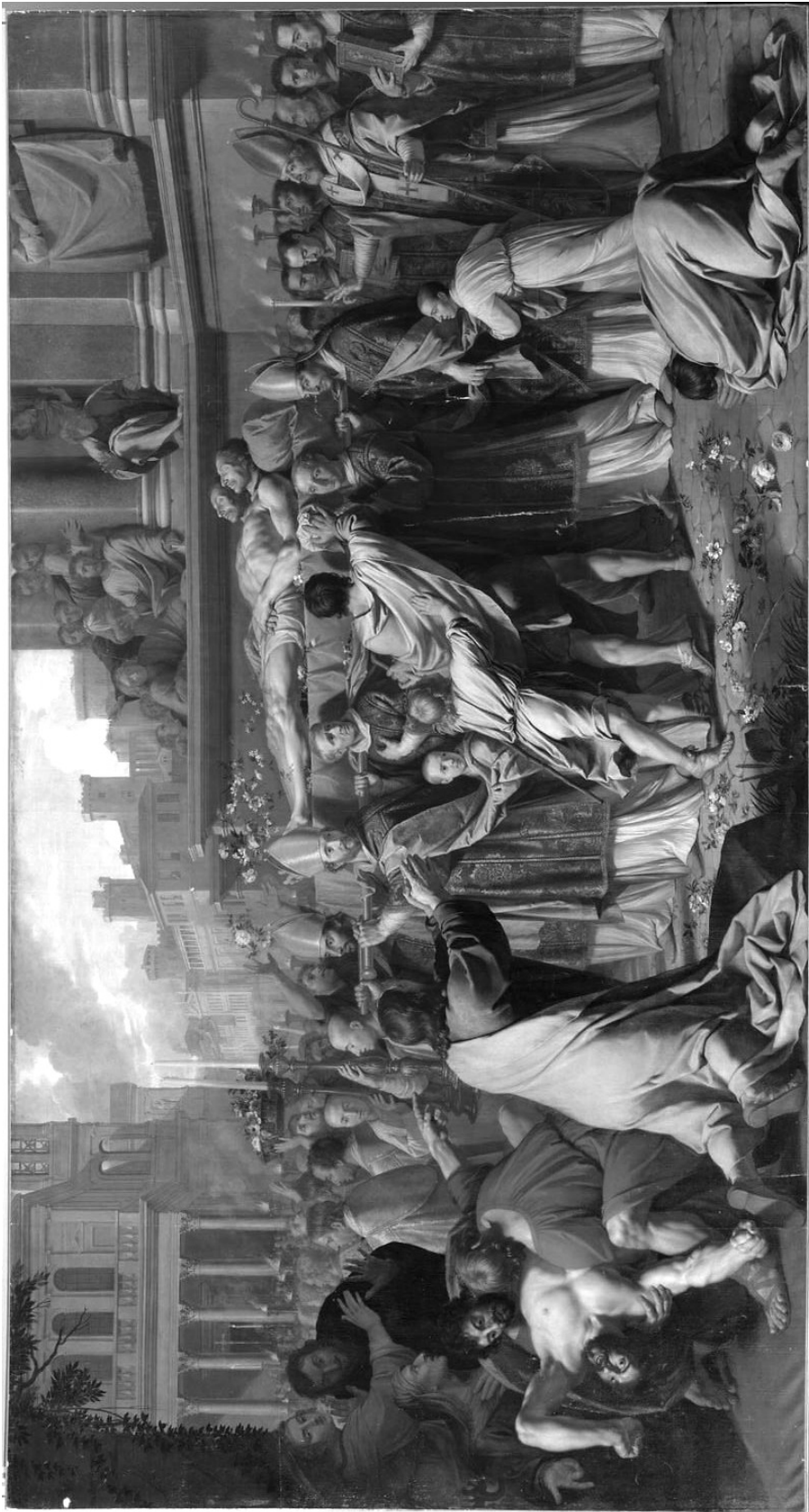
FIN.

## Annexes

document 1 : Philippe de Champaigne, *Saint Gervais et saint Protais apparaissant à saint Ambroise*, 1656-1660. Laine et soie, 490 x 757 cm, Paris, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, inv. PPO03778. L'œuvre représente la révélation divine, l'épisode précédant celui de la redécouverte des corps et celui des miracles lors de la translation.



document 2 : Jean-Baptiste de Champaigne, *Translation des corps de saint Gervais et saint Protais*, 1661. Huile sur toile, 363 x 681 cm. Paris, musée du Louvre, inv. 1131.



document 3 : Eustache Le Sueur, *Saint Gervais et saint Protais amenés devant Astasius*, vers 1652.  
Huile sur toile, 357 x 684 cm, Paris, musée du Louvre, inv. 8019.



document 4 : Eustache Le Sueur et Thomas Goussé, *La Flagellation de saint Gervais*, 1654-1655.  
Huile sur toile, 362 x 685 cm, Lyon, musée des Beaux-Arts, inv. A. 193.



## ***Glossaire***

### **Adorable**

digne d'être adoré

v. 611, 1040, 1511

### **Apprester**

préparer

v. 1609, 1966, 1987

### **Aveu**

consentement

v. 52, 58, 103

### **Advouer**

témoigner

v. 26

### **Aymable**

digne d'être aimé

v. 1871, 1876

### **Chevalet**

« Banc ou trelteau qui sert à donner la question, qui fait bander les cordes sur lesquelles les corps des criminels sont suspendus en l'air. » [F]

v. 1628, 1659, 1935, 1974

### **Cœur**

courage

v. 399, 428, 475

### **Comme**

comment

v. 631, 663, 686, 1279

### **Connoistre**

reconnaître

v. 334, 388, 437, 623, 671, 702, 781, 787, 791, 950, 1516, 1762

### **Doute (sans)**

assurément, certainement

v. 512, 576, 736, 1837

### **Ennui**

chagrin, trouble

v. 1452, 1453, 1697, 1810

**Estonner**

épouvanter

v. 574, 590, 837, 899, 1036, 1890, 1899, « préface » ligne 10 (p. 5), ligne 8 (p. 6)

**Evenement**

issue, succès bon ou mauvais

v. 59, 187, 895

**Facile**

qui condécant aisement. [R]

v. 799, 917, 1745

**Feu**

ardeur, verve

v. 104, 1023

**Généreux, généreuse**

qui a l'âme grande et noble

v. 311 / 427 / 777 / 1051 / 1419 / 1448 / « Dédicace »

**Interdit**

troublé, étonné

v. 299, 324, 861, 1618, 1620, 1921

**Séducteur**

trompeur

v. 408

**Séduire**

écarter du droit chemin, souvent par tromperie.

v. 1196, 1769, 1831, 1846

# Bibliographie

## I. Sources primaires

### Corpus

F. de Cheffault, *Le Martyre de S. Gervais, poème dramatique*, Paris, Gaspar Meturas, 1670.

### Ouvrages anciens

ARISTOTE, *Poétique*, tr. J. Hardy, Paris, Gallimard, 1996.

—, *Rhétorique*, tr. Pierre Chiron, Paris, GF Flammarion, 2007.

BARONIUS Caesar, *Le corps des annales sacrees et ecclesiastiques. Contenant tout ce qui est advenu de memorable dans l'Église, et dans les empires et royaumes, depuis la creation du monde jusques à maintenant. Divisees en six tomes. Composées en latin par l'eminentissime cardinal Baronius, et l'illustrissime evesque de Pamiez Henry de Sponde. Mises en françois par Pierre Coppin, docteur en theologie, curé de Nostre-Dame du Val les-Paris, conseiller et annaliste du Roy. Seconde edition. Avec deux prefaces qui éclaircissent ces mesmes Annales sacrées et ecclesiastiques. Dedié au Roy.* A Paris, chez Jacques d'Allin, ruë Saint Jacques, à l'Image Saint Estienne, 1656.

PAULIN de Milan, *The Life Of Saint Ambrose, a translation of the Vita Sancti Ambrosii by Paulinus of Milan*, translated with an introduction by Sister Mary Simplicita Kaniecka, Evolution Publishing, Merchantville NJ, 2019.

VIRGILE, *L'Énéide*, texte bilingue présenté par Claude Michel Cluny et traduit du latin par Jean-Pierre Chausserie-Laprée, Paris, édition de La Différence, 1993.

—, *L'Énéide*, dans *Les Œuvres de Virgile*, tr. Desfontaines (Pierre-François Giollot, abbé) [quatre tomes], à Paris, chez Quillau Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation, 1743.

VORAGINE Jacques de, *La Légende dorée*, éd. Alain Boureau, Monique Goulet, etc, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2006.

### Ouvrages du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle

AUBIGNAC François Hédelin, *La Pratique du théâtre*, éd. Hélène Baby, Paris, Honoré Champion, 2001.

BARO Balthasar, *Théâtre Complet*, éd. Pierre Escudé, Pierre Pasquier, Anne Teulade et Noémie Courtès, Paris, Classique Garnier, 2014.

BRICE Germain, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, La Haye, Abraham Arondeus, 1685.

BOSSUET Jacques Bénigne, *Œuvres*, éd. l'abbé Velat et Yvonne Champailier, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1961.

BOUILLART Jacques, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, Grégoire Dupuis, 1724.

CORNEILLE Pierre, *Œuvres complètes*, éd. G. Couton, 3 tomes, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1980.

—, *Trois discours sur le poème dramatique*, éd. Bénédicte Louvat-Molozay, Marc Escola, Paris, GF Flammarion, 1999.

DU RYER Pierre, *Théâtre complet*, tome III, dir. Hélène Baby, Paris, Classiques Garnier, 2022.

FELIBIEN André, *Entretiens sur la vie et sur les œuvres des plus excellents peintres anciens et modernes*, 5 tomes, Paris, Pierre Le Petit, 1666.

LA MESNARDIERE Hippolyte Jules Pilet de, *La Poétique*, Paris, Antoine de Sommerville, 1639.

—, *La Poétique*, éd. Jean-Marc Civardi, Paris, Honoré Champion, 2015.



MOLIÈRE, *Œuvres complètes*, éd. Georges Forestier, 2 tomes, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 2010.

NICOLE Pierre, *Traité de la Comédie*, éd. Laurent Thirouin, Paris, Honoré Champion, 1998.

RACINE Jean, *Œuvres complètes*, éd. G. Forestier, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1999.

ROBINET Charles, *Lettres en vers*, textes numérisés accessible sur Gallica.

*Registre de La Grange (1658-1685)*, éd. la Comédie-Française, Paris, J. Claye, 1876.

TRISTAN L'Hermite, *Œuvres complètes*, tome IV « Les Tragédies », dir. Roger Guichemerre, Paris, Honoré Champion, 2001.

VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, dans *Œuvres historiques*, éd. René Pomeau, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957.

## II. Études

BABY Hélène, *La Tragi-comédie de Corneille à Quinault*, Paris, Klincksieck, 2006.

BOURQUI Claude, « Le Saint Eustache Martyre de Baro et l'évolution de la « tragédie de dévotion » : dramaturgie religieuse contre dramaturgie profane. », *Balthasar Baro, La Licorne* n°132, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 169-180.

BOUVET Charles, *Le Martyre et le triomphe des saints Gervais et Protais à l'église Saint-Gervais de Paris*, Paris, Edouard Champion, 1913. (Extrait de la Revue de l'Art chrétien 1913, n° de mars-avril.)

BROCHARD Louis, « Propos de méthode sur une liste paroissiale de curés », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 32, n°121, 1946, p. 309-312. Le texte est numérisé et accessible sur le site « Persée ». <http://persee.fr/>

—, *Saint-Gervais. Histoire d'un monument, d'après de nombreux documents inédits*, Paris 1938.

—, *Saint-Gervais, Histoire de la paroisse d'après de nombreux documents inédits*, Paris, 1950.

CHODZKO Leonard, *Histoire de Pologne*, dans *Histoire de la guerre d'Orient*, 7<sup>e</sup> série, Paris, G. Barba, 1855.

DAGRON Gilbert., RICHE Pierre. et VAUCHEZ André, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, dir. Jean-Marie Mayeur, Charles et Luce Pietri, Paris, Desclée, 1993.

DESGRAVES Louis, *Répertoire des programmes des pièces de théâtre jouées dans les collèges en France (1601-1700)*, Genève, Droz, 1986.

DUMOULIN Maurice, « Nouveaux documents sur l'église Saint-Gervais », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1933, p, 45-73

FORESTIER Georges, *Esthétique de l'identité dans le théâtre français (1550-1680), Le déguisement et ses avatars*, Genève, Droz, 1988.

—, *Introduction à l'analyse des textes classiques*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2012.

GUICHEMERRE Roger, *La Tragi-comédie*, Paris, PUF, 1981.

HILGAR Marie-France, *La Mode des stances dans le théâtre tragique français 1610-1687*, Paris, A. G. Nizet, 1974.

KAZEROUNI Guillaume, « Peintures françaises du XVII<sup>e</sup> siècle des églises de Paris », *Dossier de l'Art*, n° 149, février 2008.

KAZEROUNI Guillaume, IMBERT Daniel, FEDERSPIEL Emmanuelle et al., *Les couleurs du ciel, peintures des église de paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Paris musées, 2012.

LACROIX Paul, *Bibliothèque dramatique de Monsieur de Soleinne*, 5 vols, Paris, Administration de l'Alliance des arts, 1843-1844.

LANCASTER Henry Carrington *A History of French Dramatic Litterature in The seventeenth Century*, Baltimore, part III vol. 1, « The Period of Molière 1652-1672 », New York, Gordian Press, 1932 (1966).

LOUKOVITCH Kosta, *L'Évolution de la tragédie religieuse classique en France*, Genève, Slatkine Reprints, 1977.

- LOUVAT-MOLOZAY Bénédicte, « Les « Poèmes dramatiques » de Baro : Dénomination et pratiques génériques », *Balthasar Baro, La Licorne* n°132, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 71-84.
- MAZOUER Charles, *Théâtre et christianisme : Études sur l'ancien théâtre français*, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2015.
- , *Le Théâtre français de l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2010.
- MEROT Alain, « Les paroisses parisiennes et les peintres dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le rôle des fabriques », dans *L'Âge d'or du mécénat (1598-1661)* ; Actes du colloque international (1983), Paris 1985, p. 183-190.
- PASQUIER Pierre, « Baro et la comédie de dévotion : de l'innovation à la tradition ? », dans *Balthasar Baro, études réunies et présentées par Bénédicte Louvat-Molozay et Peirre Pasquieir*, La Licorne n°132, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 149-167.
- , « Introduction » de l'édition critique du *Saint Eustache martyr*, dans Balthasar Baro, *Théâtre complet*, t. I, éd. Pierre Escudé, Pierre Pasquier, Anne Teulade, Noémie Courtès, Classiques Garnier, Paris, 2014. p. 145-180
- REYFF Simone de, *L'Église et le théâtre*, Paris, Cerf, 1998.
- RIFFAUD Alain, *Répertoire du théâtre français imprimé, 1630-1660*, Genève, Droz, 2009.
- SCHNAKENBOURG Eric et MAILLEFER Jean-Marie, *Le Scandinavie à l'époque moderne (fin XV<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Belin, 2010.
- TEULADE Anne, « Métamorphoses théâtrales de l'hagiographie : usages esthétique et politique de la fictionnalisation des légendes », Les Dossiers du Grihl [En ligne], 9-1, 2015, mis en ligne le 29 novembre 2015, consulté le 23 décembre 2022. <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6392>
- TOSCAN Raoul, *La Merveilleuse Histoire des Ducs de Nevers. Marie de Gonzague, princesse nivernaise et reine de Pologne*, Paris, La Revue du centre, 1930.
- TRUCHET Jacques, *La Tragédie classique en France*, Paris, PUF, 1975.

### **III. Outils**

#### **Catalogue**

*Catalogue des livres imprimés (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, t.II, « belles-lettres », Cabinet des livres du duc d'Aumale, Musée Condé.

#### **Dictionnaires généraux**

- BELY Lucien (dir.), *Dictionnaire Louis XIV*, Paris, Robert Laffont, 2015.
- VILLER Marcel, CAVALLERA Ferdinand, GUIBERT Joseph de, *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, dir. André Rayez, Paris, Beauchesne, 1974.

#### **Dictionnaires de la langue française du Grand Siècle**

- BOUHOURS Dominique, *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, Paris, Sébastien Mabre Cramoisy, 1675. *Remarques nouvelles sur la langue françoise, Suite des Remarques nouvelles sur la langue françoise*, fac-similé, Genève, Slatkine, 1973.
- BOUVIER Ernest, *Des Perfectionnements que reçut la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle et des influences auxquelles il faut les attribuer*, Genève, Slatkine, 1970.
- CAYROU Gaston, *Dictionnaire du français classique. La langue du XVII<sup>e</sup> siècle*. deuxième édition, Klincksieck, 1924.
- FURETIERE Antoine., *Dictionnaire universel*, 1690, Classique Garnier Numérique.
- RICHELET Pierre., *Dictionnaire françois*, 1690, Classique Garnier Numérique.
- Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy*, 1694, Classique Garnier Numérique.

## Sites Internet

- Les dictionnaires de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle sont consultables sur le site de la BIS  
[www.bis-sorbonne.fr/sid/](http://www.bis-sorbonne.fr/sid/)

- « Dictionnaire d'autrefois » sur le site de la BU de l'Université de Poitiers  
<http://bu.univ-poitiers.fr/accueil/documentation-en-ligne/dictionnaires-dautrefois-atilf/>

- le « Grand dictionnaire du latin »  
<http://www.grand-dictionnaire-latin.com/>

- Répertoire du théâtre français imprimé au XVII<sup>e</sup> siècle d'Alain Riffaud :  
<http://repertoiretheatreimprime.yale.edu/>

- Naissance de la critique dramatique  
<http://www2.unil.ch/ncd17/>

- Observatoire de la vie littéraire (OBVIL), le projet « Haine du théâtre »  
<http://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/haine-theatre/>

- Bibliothèque et Archives du Musée de Condé, « Collection et catalogue » :  
<https://www.bibliotheque-conde.fr/>

- Musée du Louvre  
<http://collections.louvre.fr/>

# Sommaire

1. Introduction générale
2. Auteur et contexte historique de la composition de notre pièce
  - 2.1. L'auteur, F. de Cheffault
  - 2.2. La genèse du *Martyre de saint Gervais* et le contexte historique
    - a. L'église Saint-Gervais : une église prestigieuse et l'apparition des œuvres iconographiques représentant saint Gervais et saint Protais dans les années 1650-1660
    - b. une œuvre commandée à l'exemple de saint Eustache dans les années 1630 ?
    - c. « Roy de Pologne et de Suède » ? Un dédicataire mystérieux.
    - d. *Le Martyre de saint Gervais* imprimé, un livret de chants pour la fête des saints Gervais et Protais.
3. Étude de la pièce
  - 3.1. La trame principale de la pièce et un bref résumé
  - 3.2. Sources
    - a. Le martyre des saints Gervais et Protais dans la *Vie des Saints* et dans la *Légende dorée*
    - b. Fritigile, la reine des Marcomans dans la *Vie de saint Ambroise* et la fusion des deux sources
    - c. Les œuvres picturales exposées dans l'église comme l'une des sources d'inspiration ?
  - 3.3. Personnages et leur présence scénique
  - 3.4. Un « poème dramatique » ? Un sous-titre générique particulier
  - 3.5. Une pièce de dévotion en 1670 d'un auteur non-professionnel ?
    - a. L'influence de Pierre Corneille
    - b. Théâtre vs. Église. Les enjeux de la composition d'une pièce de dévotion en 1670
    - c. Les influences des autres célèbres dramaturges.
4. Conclusion
5. Note sur la présente édition
6. *Le Martyre de saint Gervais*
7. Annexes
8. Glossaire
9. Bibliographie

